

# *Extraits des délibérations du conseil municipal de la commune de Gréez à partir de 1830*

Sélectionnés par **L. R. P.**

## Introduction

Amis lecteurs du bulletin municipal de Gréez, nous avons relevé pour vous, des extraits des délibérations du C.M., qui nous paraissent les plus dignes d'attention : de 1830 à nos jours. Malheureusement cette documentation ne nous permet pas d'approcher la vie sociale de la commune, mis à part quelques délibérations, où il est fait état de la pauvreté, dans les années 1840 - 1850 marqué par un début d'assistance sociale ; apparemment bien timide.

Nous retiendrons comme préoccupation principale des divers conseils municipaux qui se sont succédés depuis 1830 : la construction et l'entretien des chemins ( au siècle dernier l'on parlait alors de chemins, le mot route étant très rarement employé ) Ce problème a toujours été d'actualité . Note particulière : la construction du chemin de la Motte, de Gréez à la Gaudinière, a duré plus de vingt ans. L'entretien des chemins était financé par la levée d'un impôt de deux à trois jours de travail ; avec faculté de se libérer en payant une redevance. Le souci de la scolarisation de façon privée ou laïque. La construction d'un bâtiment scolaire pour lequel, du début des débats à la réception des travaux à vu s'écouler trois décennies. L'entretien de l'église dont les prestations ont suscité bien des controverses sur la qualité du travail et sur les budgets, avec toutes les tracasseries administratives, dont nous n'avons pas la primeur. Les conseils municipaux furent très absorbés par l'aide sociale pour faire face à la misère qui sévissait dans nos campagnes jusque dans les années 40. Par ailleurs il est frappant de constater que beaucoup de noms cités dans les registres aujourd'hui sont disparus de notre répertoire patronymique.

Introduction.....	1
De 1830 à 1869 .....	3
De 1870 à 1914 .....	7
De 1915 à 1938 .....	15
De 1939 à 1971 .....	22
De 1972 à 1989 .....	34
De 1990 à 1999 .....	45
De 2000 à 2011 .....	53
De 2010 à 2013 .....	69
De 2014 à 2018 .....	78



## De 1830 à 1869

### **23 mai 1830 :**

Délibération sur l'établissement d'une école primaire de garçons et une de filles, fixation du taux mensuel des différentes classes d'élèves payants, traitement annuel de l'instituteur : 200 francs et 100 francs pour l'institutrice. Les enfants indigents seront admis gratuitement à l'école.

### **21 septembre 1830 :**

Prestation de serment au Roi des français : Louis Philippe 1er, refus de prestation d'un conseiller : Drouin qui démissionne.

### **26 avril 1831 :**

Prestation de serment des officiers de la garde nationale : Laborde, Collet, Chardon, Berrier.

Maire M. de Saulty 9 octobre 1831 élections municipales, 82 votants qui ont dû prêter serment pour pouvoir voter, le 4 décembre 1831 M. Chardon nommé Maire.

### **20 novembre 1832 :**

M. Pineau Jacques nommé Maire après que le conseil municipal eut été complété (De Saulty et Chardon décédés).

### **7 juillet 1833 :**

Vote de 985 francs pour la clôture du mur du terrain acquis par la commune au champ de la « Brébionne » d'une contenance de 99 ares (trois quart de journal de terre ) afin de servir d'emplacement à un nouveau cimetière. Demande autorisation au Préfet: notre cimetière actuel étant au centre du bourg et beaucoup trop petit, on est obligé de relever les corps au bout de quatre à cinq ans qui ne sont pas encore entièrement consumés et qui répandent une odeur infecte ; il y a réellement urgence de clore notre nouveau cimetière afin qu'il puisse servir à sa destination

### **14 juillet 1833 :**

Vote des prestations en nature pour les chemins communaux pour 1834.

### **20 juillet 1833 :**

Abolition de la place de garde champêtre. Traitement de l'institutrice, seize voix contre quatre pour la raison que notre institutrice est décédée depuis quelques semaines et que la commune n'en a pas pour le moment. Le conseil était assisté des plus imposés, pour les augmentations d'impôts.

### **1er février 1834 :**

Destruction des hannetons, prime de cinquante centimes par boisseau. Huit individus indigents ont présenté vingt boisseaux; la prime n'ayant pu être obtenue, le Maire a payé de ses deniers.

### **7 février 1835 :**

Pineau Jacques, meunier à Cougirault, élu Maire.

### **30 juillet 1837 :**

Construction du chemin de la Ferté à Authon. Gréez ne veut pas participer étant donné qu'elle sera obligée de faire son chemin de Gréez à la limite de Courgenard ainsi que celui de Saint-Ulphace

### **30 août 1840 :**

Avis du conseil sur le projet de classement du chemin de Vibraye à Authon.

### **29 janvier 1843 :**

Avis du conseil sur la direction du chemin de Gréez à Montmirail. Observation de Madame De Saulty propriétaire de la Pinellière qui propose son terrain gratis, le projet proposé par Malivet jugé trop raide, préférence par Vaufargis : village de seize à dix huit maisons.

### **29 décembre 1843 :**

Avis du conseil pour l'acquisition d'une maison d'école.

**24 mai 1845 :**

Concession à la cure de Gréez du vieux chemin du Grand Thuret, en échange du chemin nouveau du champ de la cure. Suppression de deux échaliers sur la levée qui longe la rivière du Bas-Bourg, qui gêne à la circulation du public, empêche de pouvoir conduire les bestiaux à la longe, les porcs et les moutons et que plusieurs inconvénients en sont déjà résultés.

**6 juillet 1845 :**

Planche neuve à Ravat (passerelle ).

**21 janvier 1847 :**

Vote de mille deux cents francs pour travaux de charité ( directive préfectorale ). Le conseil reconnaissant l'importance de la mesure provoquée par les circonstances si graves où nous nous trouvons et apprécie les besoins impérieux de la classe ouvrière et indigente si nombreuse dans cette commune vote à l'unanimité d'un impôt extraordinaire.

Travaux: construction chemin de Gréez à Montmirail.

**4 juillet 1847 :**

Nomination d'une commission de secours pour le bureau de charité, en faveur des pauvres et des indigents pour les soutenir et les soulager afin de les retenir chez eux et les empêcher d'aller mendier. Etablissement d'une liste de tous les habitants aisés qui devront contribuer, soit en pain, soit en argent (à la lecture des délibérations on ressent une grande misère dans la commune à cette époque).

**8 janvier 1848 :**

Arrêté concernant la police des auberges et cabarets.

\_Art.1 les cabarets, cafés, billards et autres lieux publics fermeront pendant toute l'année à dix heures précise du soir.

\_Art.2 les maisons où on loge à pieds ou à cheval ne pourront passer cette heure et n'être ouverte qu'aux voyageurs étrangers etc...

**10 juin 1848 :**

Explication du budget où l'on parle de M.Fairat, percepteur à Gréez, et d'un percepteur de Courgenard.

**8 septembre 1848 :**

Installation de M. Albert De Saulty : Maire.

**24 août 1849 :**

Commission de salubrité publique, vu l'épidémie de choléra qui règne dans les communes environnantes.

**2 janvier 1851 :**

Démission de dix membres du conseil municipal de Gréez.

**26 octobre 1851 :**

Délibération du conseil pour l'acquisition définitive d'une maison d'école.

**2 mai 1852 :**

Prestation de serment des membres du conseil à la Constitution et au Président de la République.

**27 février 1853 :**

Prestation de serment des membres du conseil à la Constitution et à l'Empereur.

**27 octobre 1853 :**

M. de Saulty étant démissionnaire, installation d'un nouveau Maire : M. Dorel.

**2 février 1854 :**

Projet d'achat de terrain pour construction d'une maison d'école.

**5 février 1854 :**

Proposition du conseil agrandissement de l'église sur le bas côté, l'ouverture de la fenêtre qui est murée, au-dessus de l'autel.

**11 février 1855 :**

Délibération du conseil relative à la création d'une société mutualiste de secours.

**18 mars 1855 :**

Acceptation de l'établissement de deux Sœurs d'Evron à Grééz.

**15 juin 1855 :**

Arrêté sur le poids de la chandelle et de la bougie, qui devront porter sur le paquet, en caractère d'un centimètre, au moins de hauteur, une inscription indicative de leur poids.

**10 juillet 1855 :**

Fait état d'une population de mille quatre cent quatre vingt un habitants.

**15 août 1855 :**

Etablissement d'une taxe sur les chiens, huit francs pour les chiens de chasse et deux francs pour les chiens de garde.

**10 août 1856 :**

Accord achat maison pour l'établissement d'une maison de Sœurs, destinée à l'instruction de jeunes demoiselles : une maison sise au bourg et connue sous le nom du Logie, avec toutes ses contenances et dépendances, moyennant la somme de sept milles francs ( Mairie actuelle ).

**27 septembre 1856 :**

Imposition extraordinaire de mille francs pour la construction de la maison d'école (on avance, on avance !!!! ) terminée fin 1856 ; l'entrepreneur sera fini d'être payé que fin 1857.

**1er décembre 1857 :**

M. le Maire donne connaissance de la lettre de M. le Préfet qui invite le conseil à délibérer sur le traité qui doit avoir lieu entre la commune et la communauté des Sœurs d'Evron.

**24 décembre 1857 :**

Demande du tracé du chemin de Grééz à la Ferté-Bernard ; priorité avait été donnée de passer par la Motte Cerise. Message de félicitations à l'Empereur, pour avoir échappé à l'odieux attentat perpétué contre son auguste personne.

**29 août 1858 :**

Réunion du conseil municipal, sous la présidence de M. le Curé et de M. le Maire : prestation serment du nouvel instituteur M. Tiger : « Je jure fidélité inviolable à l'Empereur et obéissance à la Constitution ».

**5 septembre 1858 :**

Réception définitive de la maison d'école (commentaire : première délibération à ce sujet 23 mai 1830, vingt huit ans se sont écoulés ).

**1er novembre 1858 :**

Approbation du projet de restauration de l'église de Grééz.

**12 mai 1859 :**

Monsieur le Maire propose aux membres présents, de voter une « adresse » de félicitations à S.M. l'Empereur pour la conclusion de la paix et son retour en France.

**27 novembre 1859 :**

Formation du bureau de bienfaisance, pour venir en aide aux indigents de cette commune, notamment aux grabataires et infirmes.

**17 mai 1860 :**

Désignation des enfants qui seront admis gratuitement à l'école ; M. le Curé prend part à cette désignation.

**30 septembre 1860 :**

Vœu émis par le conseil pour faire cesser l'état de choses qui existe au pont de la Motte : des travaux ayant été faits par le propriétaire du moulin sans autorisation.

**9 février 1861 :**

Le conseil demande à faire exécuter les travaux de réparation de l'église, par voie d'économie sous la direction du Maire et du Curé.

**21 septembre 1862 :**

Le conseil croit devoir faire remarquer que les registres de naissances ayant chacun dix feuilles pour trente à quarante naissances, sont trop volumineux, tandis que les registres des décès, par suite des décès des enfants de Paris en nourrice dans la commune de Gréez, atteignent soixante décès : sont insuffisants.

**8 novembre 1863 :**

Demande du changement de date pour une foire à la Ferté : qu'elle soit désormais le vingt deux novembre et prenne la dénomination de Foire aux Poulains (suivant souhait du Maire de la Ferté).

**24 janvier 1864 :**

Demande autorisation au Préfet de louer les boues des rues du bourg. Ce serait un moyen de créer pour la commune des ressources dont elle a besoin et de plus la salubrité y gagnerait par la bonne tenue des rues du bourg. Approbation du procès verbal de la réception définitive des travaux de l'école des filles.

**17 septembre 1865 :**

Installation Maire et Adjoint.

**7 janvier 1866 :**

Réclamation contre la mauvaise exécution des travaux faits à l'église.

**14 mai 1866 :**

Proposition d'installer un bureau télégraphique à Gréez-sur-Roc ; coût jugé trop élevé, il n'a pas été donné suite.

Note personnelle : pour la première fois apparaît le nom de Gasselin.

**9 mai 1867 :**

Note préfectorale sur les jardins dans les écoles. L'école des garçons possède un jardin de la contenance de 1600 m<sup>2</sup>. Quant à la nature du sol, c'est un sable gras propre à toutes cultures. Malheureusement et c'est de même dans tout le bourg de Gréez, il n'y a que 40 à 80 cms de terre arable, assise sur un roc très dur d'une épaisseur de 25 à 30 mètres : circonstance qui rend à peu près impossible la végétation des arbres fruitiers à racines pivotantes ; les arbres à racines traçantes (pruniers, pêchers ) et la vigne y réussissent seuls d'une manière à peu près convenable.

**1er mars 1868 :**

Séance extraordinaire. Explications données sur les imputations dirigées contre Monsieur l'agent Voyer cantonal, qui agit contre les intérêts de la commune de Gréez.

**6 septembre 1868 :**

Classement chemin de la Boitellerie et chemin ? du carrefour du Velours à la Cognerie, sur 2500 mètres ( Velours est un joli nom, dommage de ne pouvoir le situé, es-celui de la Guilberdière ou de la Coëffonnière ?)

**10 décembre 1868 :**

Refus de reconnaître le chemin vicinal des petites Mottes. Constat de peu d'intérêt à la circulation et que le chemin n°1 de Gréez à la Ferté est resté inachevé depuis plus de vingt ans.

**21 mars 1869 :**

Anciennes et nouvelles réclamations contre la mauvaise exécution des travaux de l'église. Le conseil pense qu'il serait juste de rendre l'entrepreneur responsable des dommages survenus à l'église, suite à la mauvaise exécution des travaux qui lui ont été confiés, ou de l'infériorité relative des matériaux dont il s'est servi.

Construction de l'escalier en pierre de l'école des Sœurs ( Mairie actuelle ).

**27 juin 1869 :**

Réunion pour vendre au sieur Cottereau un excédent de 0m<sup>2</sup>,77 pour 1 franc 05.

## De 1870 à 1914

### **28 août 1870 :**

Installation du conseil municipal et prestation de serment à l'Empereur. Nomination des membres de la garde nationale sédentaire.

### **16 avril 1871 :**

Refus de l'imposition pour les gardes mobilisés. Vu que la commune a déjà été rudement éprouvée par les réquisitions écrasantes de l'armée allemande (première séance où il est fait état de la République Française ).

### **14 mai 1871 :**

Installation du conseil municipal qui sera le premier sous la République : Maire Pineau Jacques.

### **11 février 1872 :**

Nomination d'un cantonnier pour la petite vicinalité, pendant quatre mois.

### **21 juillet 1872 :**

Proposition afin de créer une école au hameau de la Croix-Champagne. Le conseil après examen de la situation financière de la commune décide que la direction de cette école ne peut être confiée qu'à des religieuses et il fixe son choix sur celles de Briouze ou de la Providence d'Alençon.

### **1er septembre 1872 :**

Approbation du bail de la maison d'école des Chemins-Verts.

### **9 novembre 1873 :**

Avis du conseil municipal sur le tracé de la ligne de chemin de fer de Saint-Calais à Authon passant par Vibraye et Montmirail, demande instamment l'installation d'une gare placée sur le territoire de Gréez au point le plus rapproché du bourg.

### **15 février 1874 :**

Avis du conseil sur le rapport de M. l'Agent Voyer : litige sur les chemins ruraux :

--1er chemin n°20 dit de la prairie de Ravat : il y a lieu de le maintenir ainsi que :

--2ème chemin n° 23 dit de Gréez à la Bretonnière, à la Maigretière par le carrefour du Gué Boussault aboutissant au chemin n°1 vers la Moinerie :-- 3ème chemin n° 25 dit de la Moinerie au Moulin de la Pinellière ( classement de 1826 sous la direction de M. de Saulty, Maire et propriétaire de la dite parcelle où passe le chemin n° 25 ) :-- 4ème chemin n° 42 dit du Bas-Bourg au Champ du Marais : il y a lieu de le considérer comme chemin privé

### **21 octobre 1874 :**

Délibération sur le tracé du chemin 88 ( atelier de Saint-Antoine )

### **Le 28 novembre 1874 :**

Emploi de bons de liquidation de 150 francs, appartenant à la commune ( indemnité Prussienne ) à employer au profit d'achat de mobilier scolaire.

### **14 février 1875 :**

Délibération sur le tracé du chemin N°1 et alignement de la traversée du bourg ; prolongement du chemin N°1 de la Ferté à la Bazoche, effectué jusqu'au chemin des Quatre vents. Il a été dressé deux projets, l'un par les Bois Monforts et l'autre par les Hulotières.

### **1er avril 1875 :**

Fixation de quelques points pour la direction à donner au chemin vicinal N°1 ( partie comprise entre le bourg et la Croix-Champagne, afin d'éviter les côtes du Tertre et du Bas-bourg, qui sont impraticables). Demande de deux tracés : l'un partant du bourg par le Perrin, le Gué-Boussault passant auprès de la Bretonnière, la Monière et aboutissant au N°88, l'autre du bourg au Gué-Boussault, passant par la Gadelière, par, ou près les Boissières, venant aboutir à la Croix-Champagne.

**27 juin 1875 :**

Priorité est donnée de faire le chemin N°7 de la Motte-Cerise ; Théligny ayant terminé son atelier du Chêne-Creux

**Le 7 août 1875 :**

Demande d'un marché dans le bourg de Gréez, chaque dimanche, pourrait procurer bien des avantages à la population agglomérée, qui est presque entièrement ouvrière et très éloignée de grands marchés.

**12 septembre 1875 :**

Installation de Monsieur Delorme, instituteur. Règlement pour les concessions de terrains dans le cimetière : Concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires à quinze ans qui ne sont pas renouvelables. Le prix des concessions sera réparti à savoir : deux tiers au profit de la commune et un tiers pour les pauvres. A cette date la population était de 1390 habitants.

**13 août 1876 :**

Tracé définitif du projet de construction du chemin N°1, partant de la place de l'église et passant au-dessus de la Roche. Pour créer ce chemin le conseil municipal se heurta aux propriétaires ; des expropriations eurent lieu. Ce projet fut définitivement adopté par l'autorité préfectorale et délibérée au C.M. le 12 Mai 1877.

**8 novembre 1876 :**

Première délibération où il est fait état du paiement d'un secrétaire de mairie pour la fixation de ses honoraires à l'occasion des travaux de recensement.

**10 novembre 1877 :**

Assurance des bâtiments communaux à la Nationale et rejet du projet de chemin d'intérêt commun de Champrond à Théligny.

**3 novembre 1878 :**

Le C.M. accepte la demande d'autorisation de créer une assemblée à Lavaré à Saint-Hubert.

**2 Mars 1879:**

Demande d'expropriation pour la construction du chemin vicinal N1 de Gréez à la Bazoche

**10 mai 1880 :**

Monsieur le Maire rappelle que pendant l'hiver une partie de la charpente du Presbytère s'est effondrée et que sur l'avis du conseil municipal il a été procédé immédiatement aux réparations. Il y a également le mur du jardin du Presbytère qui borde le chemin de grandes communications N°3 qui tombe en ruines, il peut causer de graves accidents et la reconstruction très urgente est demandée par tous les habitants.

**22 Juin 1880 :**

Demande de classement d'un chemin de Gréez à Lamnay. La partie à construire d'une longueur de quatre kilomètres pourra nécessiter une dépense de seize mille francs. La commune demande à l'administration une subvention extraordinaire en 1881 pour la construction de ses chemins communaux.

**9 juillet 1880 :**

Création de la fête du 14 juillet pour répondre aux vœux du gouvernement qui a institué une fête nationale et qui désire qu'elle soit célébrée avec solennité. Vote d'une somme de 120 francs pour la célébration de la fête nationale : distribution de pain aux pauvres et divertissements publics.

**14 novembre 1880 :**

Classement du chemin de Gréez à Lamnay, avec acceptation d'un prêt de 5000 francs offert par les riverains. Le Président informe le conseil que tous les propriétaires consentent à céder leurs terrains gratuitement. Enfin la commune de Saint-Jean-des-Echelles a été consultée pour la partie à construire sur son territoire, afin de déboucher cette ligne sur le chemin de grande communication N°25. La commune de Saint-Jean désire vivement la construction de ce chemin et doit demander très prochainement le classement de la partie la concernant.

**13 février 1881 :**

Décision du curage de la Braye, cette opération n'ayant pas été effectuée depuis 5 ans ;



**3 avril 1881 :**

Le C.M. reconnaît l'utilité d'une boîte aux lettres dans la contrée des chemins verts dont 3 à 400 habitants sont à une distance de 10 à 12 kms du chef-lieu de la commune. Ils demandent que M. le Directeur des Postes du département, qu'il veuille bien autoriser l'établissement d'une boîte aux lettres à la Croix-Champagne.

**12 mai 1881 :**

Le cantonnier de la petite vicinalité et son auxiliaire seront employés durant 14 mois et leur salaire est fixé à 53 francs par mois pour le cantonnier et 46 francs pour son auxiliaire.

**19 octobre 1881 :**

Avis sur l'établissement des stations du chemin de fer de Connerré à Courtalain. Le C.M. regrette vivement que la direction vers Authon ou la Bazouche n'ait pas été retenue, ce qui aurait permis l'établissement d'une station entre Gréez et Montmirail. Considérant que l'établissement d'une gare entre Montmirail et Melleray c'est-à-dire à plus de 6 kms de Gréez ne favorise en aucune façon cette commune, n'émet aucun avis à ce sujet.

**9 mai 1882 :**

Avis favorable du conseil sur le changement de jours de l'assemblée de Théligny fixée le dernier dimanche de Juillet: ait lieu le dimanche qui suit la fête de l'ascension.

**11 Février 1883 :**

Le C.M. reconnaît l'urgence de la construction d'un préau couvert et d'une buanderie dans la cour de l'école des garçons ; considère que la construction d'un préau couvert est de la plus grande nécessité pour mettre les élèves à l'abri lorsqu'il pleut pendant les récréations. Les nouveaux programmes scolaires mettant la gymnastique au nombre des matières obligatoires, un préau couvert est nécessaire pour la suspension des agrès. Le C.M. fait observer à M. le Préfet que depuis 1856, époque de la construction des écoles, la commune n'a jamais eu de subvention pour l'entretien de ses locaux scolaires. Il le prie de vouloir bien lui faire obtenir une subvention de 2300 francs.

Le C.M. renouvelle sa demande de classement d'un chemin N°8 de Gréez à Lamnay ; il accepte la somme de 1000 francs offerte par M. Chardon et vote un emprunt de 3000 francs. Il prie M. le Préfet de vouloir bien inviter la commune de Saint-Jean-des-Echelles à construire la partie du chemin située à la limite de Gréez et le chemin de grandes communications N°25 qui n'est du reste, qu'un élargissement d'un chemin rural.

Dans le cas de refus de la commune de Saint-Jean de construire la partie du chemin située sur son territoire, ou au moins de prendre l'entretien à sa charge, la commune de Gréez s'engage à faire cette partie de chemin à ses frais.

**22 mars 1885:**

Demande d'aliénation d'arbres, vente au profit des pauvres et demande autorisation de créer un bureau de bienfaisance.

**2 aout 1885:**

Afin de répondre aux vues du gouvernement, le C.M. vote une somme de 50 francs destinée à l'achat de 25 fusils scolaire. Après examens des différents types reçus, reconnaît comme très supérieur le fusil à culasse mobile de la maison Herrard-Bender d'Argenteuil.

**30 avril 1886 :**

Vœu pour que des études soient faites pour l'exécution d'une ligne d'intérêt local de tramway à vapeur de Montmirail au Mans.

**11 décembre 1887 :**

Le C.M. approuve les heures d'ouverture du bureau de poste de Montmirail les dimanches et fêtes.

**4 Novembre 1888 :**

Le C.M. demande le passage de la voiture publique de Montmirail à Gréez.

**22 octobre 1889 :**

Projet de construction d'un pont métallique sur la rivière la Braye près de la Motte (chemin N°1) et le projet de réfection d'une partie du chemin N°8 et réparation du pont métallique établi sur la

Braye, près la Mairie, sur le dit chemin ; travaux nécessités par les dégâts causés par l'inondation du mois de Juin 1889.

**20 mai 1891 :**

Demande pour qu'il soit pris en considération le classement d'un tramway de Mamers à Montmirail, passant par Grééz ; commune la plus commerçante du canton.

**2 août 1891 :**

Demande de reconnaissance des chemins ruraux ( 37 dénombrés ).

**10 janvier 1892 :**

Avis très favorable du chemin de fer local de la Ferté-Bernard à Montmirail ; tracé sur le territoire de Grééz dans les conditions les plus favorables et considérant que l'emplacement de la station de Grééz à peu de distance du centre du bourg, sur la route de Grééz à Montmirail et en face le chemin de Grééz à Lamnay a été surtout très habilement choisi, donnera de très grandes facilités d'accès pour le commerce si actif de la localité.

**28 juin 1894 :**

Les fondations de l'église ont été mises à nu et peu à peu ces fondations se sont désagrégées sous l'action des eaux, sur le pourtour de l'église bordant le chemin N°1 et à plusieurs reprises des pierres de taille d'une certaine grosseur sont tombées d'une hauteur de 10 à 12 mètres, causant ainsi un véritable danger pour la circulation. Le C.M. considère que des travaux de réparation s'imposent et doivent être exécutés dans les plus brefs délais.

**16 juin 1895 :**

Le C.M. donne son approbation pour construire un lavoir public, demandé avec insistance depuis longtemps par la population.

**27 juin 1897 :**

Demande d'un second débit de tabac à Grééz-sur-Roc dans la partie de la commune dite : les Chemins Verts.

**30 juillet 1898 :**

Projet de construction d'un chemin, d'une partie comprise entre le chemin vicinal N°1 et la ferme du Noliot ; demande de prolongement du chemin en cause jusqu'au chemin d'intérêt commun N°88 (Montmirail Soizé ) soit dans la direction de Moulinbert ou de la Charonière.

**10 mars 1899 :**

Monsieur le Président donne lecture au C.M d'une lettre de M. le trésorier de la fabrique, par laquelle il fait connaître au nom du bureau des Marguilliers, que par suite de la tempête qui s'est déchaînée sur tout le pays au mois de Janvier, des dégâts sérieux se sont produits sur une partie notable de la toiture de l'église de Grééz, le C.M. considère qu'il y a urgence de procéder aux réparations des dégâts causés par la tempête et de terminer les travaux de restauration ; demande à M. le Préfet de vouloir bien accorder à la commune une subvention de secours, pour fin de travaux.

**29 octobre 1899 :**

Le C.M. considérant que la commune de Grééz, d'une population de 1308 habitants, est la plus importante au point de vue commerciale, ainsi que le prouve de nombreuses correspondances distribuées dans la commune et dont le nombre s'élève en moyenne de 250 à 300 par jour, le C.M. à l'unanimité sollicite de M. le Ministre des Postes Télégraphe la création , le plus tôt possible, d'un bureau de poste au chef lieu de la commune de Grééz ; prend l'engagement suivant :

1<sup>er</sup> : fournitures gratuites pendant 18 ans du local nécessaire au fonctionnement du service et au logement du titulaire.

2<sup>eme</sup> : achat d'un indicateur système Thierry.

3<sup>ème</sup> : remise le cas échéant du service télégraphique municipal aux mains du receveur des postes le jour de l'ouverture du nouveau bureau.

Même séance : demande de création d'un 2<sup>ème</sup> débit de tabac à Grééz, dans la partie de la commune dite des Chemins Verts.

**11 janvier 1900 :**

A l'unanimité le C.M. sollicite du conseil de la direction de la caisse d'épargne de Mamers la création d'une succursale au chef lieu de la commune de Grééz.

**21 février 1900 :**

Au C.M. lecture d'une délibération du conseil des Directeurs de la caisse d'épargne de Mamers en date du 27 Janvier dernier qui a décidé l'établissement d'une succursale à Grééz-sur-Roc et arrête le règlement qui suit etc etc .... Le Président invite le C.M. à voter ce règlement.

Lecture d'une lettre de M. le Préfet de laquelle il résulte qu'un projet de réseau téléphonique départemental, sera soumis au Conseil Général . Après délibération le C.M. décide le rattachement de la commune au réseau téléphonique départemental

**22 avril 1900 :**

Sur proposition des Postes et Télégraphes, le C.M. accepte l'établissement d'un facteur-receveur au chef lieu de la commune de Grééz.

**15 août 1900 :**

Vœu pour qu'il soit donné suite au projet de construction de la ligne de tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail .

**15 Janvier 1901 :**

Demande pour qu'il soit créé le plus tôt possible, un bureau télégraphique municipal dans la commune de Grééz.

**7 février 1901 :**

Demande de subvention pour l'installation du fil télégraphique reliant Grééz à Montmirail.

**8 avril 1901 :**

Demande de classement du chemin vicinal N°1 en chemin d'intérêt commun du département.

**17 mai 1902 :**

**Demande de dépôt de papier timbré au bureau de tabac.**

Acceptation du nouveau tracé du tramway avec nouvel emplacement de la station de Grééz placée auprès du chef lieu de la commune.

**16 novembre 1902 :**

Le C.M. considérant que le chemin N°2 n'a jamais été achevé et que sur une longueur de 150 mètres, il faut aller dans le lit de la rivière pour arriver au bourg : Le C.M. demande à l'unanimité que le service vicinal procède à brève délai à l'étude du projet de construction du chemin vicinal N°2 dans la partie avoisinant le bas bourg . Dans la séance du 22 février 1903 demande de prolongement jusqu'au Grand Yvry.

**16 juillet 1903**

Vote de la somme nécessaire pour la construction du chemin vicinal ordinaire n°2, entre le Bas-Bourg et Yvry, sur une longueur de 471 mètres

**21 février 1904 :**

Demande de construction du chemin N°22 de Grééz à Saint-Antoine.

**31 mai 1904 :**

(Remarque : une subvention pour la retraite des cantonniers !!! jamais je n'ai trouvé d'indemnités pour le secrétariat, ni les lieux de délibération !!! jusqu'à ce jour aucune indication sur l'emplacement de la mairie !!!)

Même séance : enquête d'intérêt public sur l'avant projet du chemin de fer d'intérêt local à voie étroite, de la Ferté-Bernard à Montmirail, traversant la commune de Grééz. Avis favorable du C.M., considérant que la station de Grééz placée au plus près du chef lieu de la commune, répond aux besoins de la population pour faciliter des transactions.

**18 septembre 1904 :**

Le C.M. considérant l'avancement des travaux du chemin vicinal ordinaire N°2, atelier du Bas-Bourg, estime qu'il y a lieu de procéder au paiement des indemnités.

**2 avril 1905 :**

Première adjudication infructueuse des travaux de construction du chemin rural N°22 (atelier du Tertre). En second lieu a été adjugée à M. Bourdin, tâcheron à Melleray.

**15 juillet 1905 :**

Sur proposition du Préfet le C.M. décide le rattachement de Grézy au réseau départemental téléphonique, second réseau. Le réseau sera construit aux frais de la commune et remboursé par l'état sur les recettes de l'année, jusqu'à complet remboursement.

**29 août 1905 :**

Situation des écoles communales. L'école des garçons pendant l'année 1904 -1905 a accueilli 75 élèves pour un seul maître ; à l'école des filles, situation identique, il y a une moyenne de 60 élèves. En outre, avant laïcisation, il y avait 2 maîtresses et 2 classes distinctes. Ni l'une ni l'autre des 2 classes existantes ne sauraient contenir toutes les élèves qui fréquentent l'école.

Il est proposé au Conseil de demander la création d'un poste d'instituteur adjoint à l'école des garçons et un poste d'institutrice adjointe à l'école des filles.

Les locaux actuels de l'école des filles permettent la création d'une classe sans construction nouvelle. Une salle de classe sera construite attenant à l'école des garçons.

**18 mars 1906 :**

Projet d'agrandissement de l'école des garçons, comprenant la construction d'une classe nouvelle et d'un logement pour l'instituteur adjoint, marié : dépenses prévues 7585 francs.

**8 juillet 1906 :**

Adoption du tracé définitif du tramway, avec nouvel emplacement de la gare sur un emplacement plat, situé à l'emplacement du bourg, faciliterait le transport de leurs marchandises aux nombreux industriels et marchands de la localité, et donnerait ainsi satisfaction à toute la population.

**7 mars 1907 :**

Monsieur le Président donne lecture au C.M. des circulaires préfectorales, en date du 6 /12 / 1906 et 25 /01 /1907, relatives à la séparation des églises et de l'état et attire particulièrement l'attention du conseil sur la partie qui concerne la reprise des presbytères et l'invite à vouloir bien prendre une décision sur cette question. Le C.M. sollicite de l'administration supérieure l'autorisation de procéder à l'aliénation de la partie du jardin du presbytère situé sur la rue afin de permettre d'y construire des maisons d'habitation. A la majorité, le C.M. décide de laisser le presbytère, ses dépendances, moins un hangar et une partie du jardin à disposition du desservant un loyer annuel de 5 francs nota ( ce loyer sera relevé à 10 francs après avis préfectoral du 24 mars ).

**14 avril 1907 :**

Le C.M. considérant que les travaux d'agrandissement de l'école des garçons sont d'une extrême urgence, puisque la seconde classe comprenant 50 élèves, doit se tenir dans le local de la mairie empêchant ainsi le bon fonctionnement de l'administration municipale.

Considérant que les travaux exécutés cette année à l'école des filles et autres bâtiments communaux ont nécessité des sommes importantes, que les ressources communales sont complètement épuisées et que la situation financière ne permet pas de recourir à l'impôt : demande avec insistance à M. le Préfet de vouloir bien intercéder auprès du ministre pour obtenir une subvention de l'état en 1907.

**14 mai 1907 :**

Location du presbytère : refus de M. le desservant d'accepter les conditions proposées. Le C .M. en présence du refus du desservant de louer le presbytère à ces conditions, décide d'installer la seconde classe de l'école des garçons dans une des salles du presbytère et met en demeure M. le Desservant de quitter ce local au plus tard le 20 mai courant à midi. (Une partie du presbytère sera louée au curé Lefert le 16 février 1908)

**4 août 1907 :**

Demande d'une installation d'une école mixte dans la contrée des Chemins Verts : le C.M. tout en reconnaissant l'utilité de cette école décide qu'il y a lieu de surseoir à la demande des habitants pendant la construction de la seconde classe des garçons.

**Juin 1908 :**

Suite à un avis favorable du C.M. du 4 août 1907, le Président fait part de pourparlers avec M. Chevalier, propriétaire d'une maison au hameau de la Croix-Champagne. Le C.M. vote un avis favorable et s'engage à voter les fonds nécessaires.

**22 septembre 1908 :**

Le Maire expose au conseil qu'il serait possible d'acheter la maison de M. Chevalier pour y installer une école mixte, pour la somme de 10.000 francs et que l'installation d'une école mixte s'impose absolument à la Croix-Champagne.

**31 janvier 1909 :**

Avis du conseil sur le nombre et l'emplacement des gares et stations du chemin de fer d'intérêt local de la Ferté-Bernard à Montmirail.

**28 février 1909 :**

M. le Président soumet au conseil toutes les pièces concernant l'acquisition et l'appropriation d'une école mixte à la Croix-Champagne.

**14 mars 1909 :**

M. le Président donne lecture au conseil du bail qu'il a l'intention de conclure avec M. le Directeur des Postes et Télégraphes dans le but d'installer dans une partie vacante du presbytère le bureau des Postes et Télégraphes de Gréez. Le conseil, après en avoir délibéré, considérant que le dit local convient très bien pour l'installation du bureau de Poste, que le loyer de cet immeuble procure à la commune une sérieuse ressource, accepte le dit bail

**4 septembre 1909 :**

Le Président invite le C.M. à présenter un sous caissier pour remplacer M. Delorme décédé. Le conseil après en avoir délibéré propose comme sous caissier M. Gervaiseau Auguste, instituteur à Gréez.

**3 avril 1910 :**

Acceptation de la proposition du ministre des travaux publics, en date du 10 /01 /1910, concernant la conversion en recette simple des postes de troisième classe, l'établissement de facteurs receveurs de Gréez-sur-Roc.

**26 avril 1910 :**

Projet de vente de 57 peupliers suisses plantés le long du chemin de grande communication n° 3, gênants pour la construction du tramway, déjà commencé à quelques mètres de ces arbres.

**10 juillet 1910 :**

Création d'un bureau de bienfaisance, alimenté par l'attribution des biens ecclésiastiques ayant appartenu à la Fabrique et achat de 4 cartes de la Sarthe par Crétois et Renard.

**16 février 1911 :**

Le Président expose au C.M. que, par suite de la construction du tramway, le chemin vicinal présente maintenant un détour si brusque auprès du cimetière qu'il rend ce passage dangereux, presque impossible pour un attelage de plusieurs chevaux. Le conseil demande à la Cie du tramway de rapprocher de quelques mètres du cimetière la partie du chemin vicinal nouvellement construite, au-dessus de la ligne du tramway, ce qui rendrait le détour beaucoup plus facile à un endroit où la pente est d'ailleurs très rapide.

**10 février 1911 :**

Chemin du cimetière : le conseil après en avoir délibéré, considérant que le dit chemin est sans utilité pour les habitants, qu'il nuit même au commerce du bourg, décide de l'abandonner au département, à condition toute fois que le vide existant actuellement auprès du passage à niveau du cimetière soit comblé par le service de construction du tramway.

**4 mai 1912 :**

Le conseil émet un avis favorable à la suppression du courrier de 11 heures les dimanches et jours de fête, permettrait le repos hebdomadaire au receveur.

**4 août 1912 :**

Avis favorable pour la création de trois nouvelles foires à Vibraye ; ne pourront que favoriser le développement du commerce et de l'agriculture.

**6 octobre 1913 :**

Le Président prie le conseil d'examiner la suite à donner à la demande qui lui a été soumise par l'Omnium Français d'électricité, en vue d'obtenir une concession de distribution d'énergie électrique de la commune.

Nota : l'on voit apparaître le service des retraites ouvrières et paysannes.

**1914 : rien sur la guerre.**

## De 1915 à 1938

### 14 février 1915

Monsieur le Président expose au conseil que messieurs les instituteurs et mesdames les institutrices seraient heureux de voir affecter au bénéfice des victimes de la guerre, le crédit de 130 francs pour achat de livres de prix.

Le conseil, après examen de la question et après en avoir délibéré, est heureux de s'associer à cette pensée patriotique et demande à M. le Préfet de bien vouloir l'autoriser de prélever la somme en faveur des victimes de la guerre.

### 4 avril 1915 :

Le Président expose au conseil que les cantonniers sont mobilisés et qu'il serait heureux de voir maintenir leur traitement de mars et d'avril et en partie de février : accepté.

### 13 février 1916 :

Le Président signale, à la bienveillante attention du conseil, l'appel du comité d'aide aux soldats sarthois mutilés. Le conseil voulant marquer sa reconnaissance à ceux qui ont si vaillamment combattu pour la patrie, vote une subvention de 30 francs qu'il demande à prélever sur les dépenses imprévues.

### 1<sup>er</sup> octobre 1916 :

Bouilleur de cru. Le Président invite le conseil à faire choix d'un emplacement pour l'installation d'un atelier public et à fixer les jours et heures de travail. Considérant que la commune a 1284 habitants, 3 ou 4 bouilleurs ambulants, de très nombreux cultivateurs ; que plusieurs petites communes voisines sont à 3, 4 et 5 kilomètres, qu'un ruisseau passe à 100 mètres du bourg, demande qu'un atelier public soit établi sur le bord du ruisseau de Saint-Almire, qu'on puisse distiller 3 jours par semaine ( dimanche compris de 5 heures du matin à 8 heures du soir ).

### 3 décembre 1916 :

Achat d'une jambe artificielle pour madame Brulé. Le bureau de bienfaisance ne pouvant faire face à cet achat, M. le Préfet autorise la prise en charge, au compte du service de l'assistance médicale gratuite.

### 28 décembre 1917 :

M. le Président informe le C.M. qu'il a déjà été distribué plus de 2000 cartes diverses pour le sucre, l'essence etc.. et l'invite à fixer la rémunération pour ce travail important.

### 21 avril 1918 :

Reclassement des personnes occupées dans l'agriculture, soit 400 personnes dans 140 exploitations.

### 13 juillet 1918 :

Subvention pour les prisonniers de guerre et les pupilles de la nation.

### 24 novembre 1918 :

Listes des cultivatrices proposées pour une récompense par suite de l'activité et le dévouement qu'elles ont apportés à la culture de la terre pendant la guerre.

Mme Marchand cultivatrice	: la Petite Boissière
Mme Verrier	-----: la Maison Neuve
Mme Rocton	-----: les Caillardières
Mme Simon	-----: la Tremblaye
Mme Cochereau	-----: Bois-Montfort

Mme Guillon cultivatrice--:	la Cohinière
Mme Boucher	-----: la Cohinière
Mme Proust	-----: la Rougerie
Mme Chevalier	-----: la Maison Neuve

**20 février 1920 :**

M. le Président expose au conseil qu'il a vu M. Fogliéti, cimentier à la Ferté-Bernard, au sujet du monument commémoratif à élever en l'honneur des glorieux morts de la commune pendant la grande guerre. Considérant que c'est une dette sacrée pour chacun d'entre nous, décide que le dit monument sera élevé sur la place publique, face au bureau de Postes (1600 francs de souscription, plus 600 francs au budget additionnel)

Remarques. Les conseils municipaux sont souvent accaparés par le bureau d'aide sociale, les femmes en couches et les secours en général.

**14 novembre 1920 :**

Lecture d'une lettre de M. le Préfet concernant la suppression du poste d'adjoint à l'école des garçons et la création d'une école enfantine. Le C.M. décide qu'il est urgent d'attendre quelques années encore, quand la diminution des naissances pendant la guerre, aura cessé ses effets.

**28 avril 1921 :**

Proposition par la Préfecture de la création de services automobiles dans la Sarthe..

**1<sup>er</sup> juin 1921 :**

Vœu du conseil municipal. Douloureusement ému par l'interruption de l'exploitation du tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail, demande au conseil général de rétablir dès qu'il sera possible l'exploitation de cette ligne.

Emet le vœu qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1921 un double train hebdomadaire au moins soit mis en circulation sur cette ligne, de préférence le jour du marché de la Ferté-Bernard.

**20 novembre 1921 :**

M. le Président explique que le bail du presbytère est expiré et demande au C.M. de fixer les conditions du nouveau bail.

Le conseil après en avoir délibéré charge son Président de faire un nouveau bail, mais avec un loyer de 125 francs au lieu de 75 francs.

**18 février 1922 :**

Ligne de tramway. Le conseil, considérant que le tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail rend les plus grands services dans la région et notamment à la commune de Gréez, vote une subvention de 1000 francs pour la réouverture de la ligne.

**16 juin 1924 :**

Le Président expose au conseil que le bureau de bienfaisance désirerait vendre Le Coutier, terre labourable située près du bourg.

Considérant que la parcelle est actuellement d'un rapport insignifiant, que la vente procurerait au bureau une somme appréciable tout en remédiant à la crise des jardins et du logement, émet un avis favorable à la dite vente.

**Août 1924 :**

Le C.M. ayant adhéré au syndicat intercommunal électrique de la Ferté-Bernard, Bonnétable, Montmirail et extensions, donne par avance plein pouvoir aux représentants du syndicat.

**15 février 1925 :**

M. le Président expose au C.M. combien il serait utile pour la commune d'avoir une pompe à incendie.

Le conseil considérant combien une pompe à incendie rendrait service aux habitants, que la dépense serait d'environ 4500 francs, demande à M. le Préfet l'autorisation de prélever la somme nécessaire sur le budget additionnel.

**6 janvier 1926 :**

Proposition devis pour l'achat de la pompe à incendie pour la somme de 6000 francs.

Proposition vente de 21 peupliers sur le chemin rural de la Pinelière.

Nota : la vente de peupliers était un revenu non négligeable pour la commune .



**2 juin 1926 :**

Installation projetée de l'école des filles dans le local anciennement occupé par la deuxième classe des garçons. Le C.M. s'engage à faire une cour pour les filles dans le jardin de l'instituteur avec clôture et préau ; la nomination d'un ménage enseignant et l'organisation de la coéducation.

**25 septembre 1926 :**

Dossier concernant la construction d'un préau et de latrines pour aménagement d'une école de filles (installation de l'école des filles : rentrée 1927)

**7 novembre 1926 :**

Pourparlers engagés avec Bioux, propriétaire du Moulin de la Motte, au sujet de la production d'énergie électrique pour l'éclairage du bourg, sont restés sans résultat. Madame Bioux se retirant, ses filles lui succèdent et l'affaire en est encore au point de départ.

Les fonds non employés sont affectés à l'aménagement d'une pompe à l'école des garçons et le percement d'un puits.

**13 avril 1927 :**

M. le Président demande au conseil de solutionner la question de l'électricité en présence de la proposition du syndicat intercommunal du canton d'Authon pour l'électrification des campagnes sous forme d'action, jusqu'à concurrence d'une somme de deux cents mille francs pour la commune de Gréez sur Roc. Le conseil décide d'autoriser les demandeurs du syndicat d'électricité du canton d'Authon à opérer dans la commune. Décide en outre de suspendre les pourparlers engagés avec Mme. Bioux.

**16 octobre 1927 :**

En finalité, le conseil municipal donne la concession d'électrification à la société : le Maine-Anjou.

**6 novembre 1927 :**

L'on trouve pour la première fois le programme de la cérémonie du 11 novembre.

**11 mars 1928 :**

Etat d'un différent entre M. Boulay de la Herrierie et M. Hée de la Mairie au sujet du chemin N° 18 dit : de la Mairie à la Valouzière. M. Boulay reproche à M. Hée qui en est riverain de l'avoir détérioré au cours de la mauvaise saison et de ne pas l'avoir entretenu. M. Hée demande que la barrière qui obstrue le chemin soit enlevée. Les deux parties mises en présence ne se décident pas à s'entendre ; l'affaire reste en suspens.

Même séance. La construction d'une pompe en bordure de route à l'école des garçons nécessiterait l'établissement d'un passage partant de cette pompe et rejoignant directement les Thurets, de manière à satisfaire les habitants de cette rue.

**24 juin 1928 :**

Sapeurs Pompiers. Le Président fait remarquer au conseil qu'après recherche dans les registres de délibération de C.M., il n'a trouvé aucune trace de la création d'un corps de Sapeurs Pompiers qui existe cependant en fait, à Gréez sur Roc depuis plus de deux ans. Après avoir délibéré, les membres présents considérant que le matériel de secours avec pompe à incendie existe actuellement dans la commune, que l'habillement et l'équipement des Sapeurs Pompiers est également acquis, décident qu'il y a lieu de former dans la commune un corps de Sapeurs Pompiers d'un effectif de 15 hommes, conformément aux dispositions du décret du 13 août 1925.

Les cadres sont ainsi composés : Pour 11 hommes

Un officier lieutenant Avisseau Maurice ( mécanicien )

Un sergent Trouillet Célestin ( charron )

Deux caporaux Legrand Raymond ( sabotier ) Guibert Albert ( charpentier )

**Février 1929 :**

Conflit entre le sous lieutenant de pompiers et M. Maurin au sujet du local qui abrite la voiture de ce dernier, dans les dépendances de l'école. Le conseil décide de laisser le local à M. Maurin et de remiser la pompe à incendie dans un local de l'ancienne école.

Même séance (pages 116 117 ) : régularisation de la création d'un service contre l'incendie à Gréez sur Roc dont la population est de 1035 habitants répartie dans quatre hameaux.

Suit le règlement ----- approbation préfectorale le 10 octobre 1929.

**Mai 1929 :**

Elections municipales : élu maire : Lecomte Paul, 7 voix sur 12 - - adjoint : Létang Denis 7 voix sur 12.

**6 juin 1929 :**

Décision sur l'emplacement du passage reliant le chemin des Thurets à la grande communication N° 3, débouchant vers la pompe située à l'école. Acquisition sera faite des parcelles Hélière, Martin, Létang, Delorme, Berthelot, nécessaires à l'établissement d'un passage de 62m 50 de long par 4m de large : acquisition à l'amiable, les propriétaires étant pleinement consentants ( appelée rue neuve ).

**12 septembre 1929 :**

Souscription d'une assurance pour les membres de la compagnie de Sapeurs Pompiers.

**9 janvier 1930 :**

Demande d'amélioration des communications avec Mamers, ou rattachement des cantons de Montmirail et la Ferté aux tribunaux du Mans.

Seul un service d'autobus pourrait donner satisfaction car une automotrice par tramway ne pourrait faire le trajet en moins de 3 heures, sur une distance de 30 kilomètres, soit 10 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire moins vite que la diligence d'autrefois.

Retraite du combattant –le conseil proclame le droit de tout ancien combattant à une retraite nationale ; demande que le gouvernement crée sans retard une pension dite : retraite du combattant, à l'âge de 50 ans.

**13 février 1930 :**

Prêt de terrain et subvention à la Fraternelle de Gréez sur-Roc : société d'éducation populaire, enseignement collectif et gratuit, individuel, de la musique ayant pour but de développer le goût artistique, par l'étude de la musique, des voyages etc.( page 129 du registre de délibération )

De voir à Gréez un lieu de réunion et quand il sera possible une salle des fêtes, pour les musiciens, les anciens élèves, les fêtes scolaires et les personnes qui lui seront sympathiques ( !!! ), emplacement situé près de la place du monument aux morts ( alors, situé face à l'ancien presbytère), longueur de 16 mètres et large de 8 mètres--- Suit la réglementation de propriété.

La Fraternelle, association loi 1901 avait été déclarée à la Préfecture en août 1910.

Subvention allouée de 3000 francs.

**5 juin 1930 :**

Réglementation sur le passage et stationnement des nomades qui gêne la circulation publique et peuvent être une cause de désordre. Sur le passage des automobilistes à une vitesse dépassant 20 kilomètres à l'heure qui est un danger permanent pour les enfants, il est demandé à M. le Maire de prendre les arrêtés qu'il jugera nécessaire, afin de favoriser la circulation et d'assurer la sécurité des habitants du bourg.

**23 juin 1930 :**

Electrification départementale--- Le Maire fait savoir que la première étape de la commune de Gréez, qui n'a pas encore accordé de concession d'énergie électrique se ferait moyennant une contribution de 20 francs par habitant, soit l'ensemble de la commune (1035 hab.) un versement global de 20700 francs. De contracter un emprunt de 20700 francs à la caisse de dépôts et consignations.

**30 novembre 1930 :**

M. Le Maire signale à l'assemblée les nombreux avantages que présenterait pour le hameau de la Croix-Champagne la création d'un bureau téléphonique, destiné à le relier au bureau télégraphique du bourg. Considérant que l'établissement d'un bureau de cette nature est vivement désiré par toute une partie de la population, groupant environ quatre cents habitants dont les domiciles respectifs sont à plus de 4 kilomètres voire 7 ou 8.

**2 juin 1931 :**

Accord d'une tenue de sortie aux Sapeurs Pompiers. Son prix serait de 270 francs par homme, soit 15 hommes, la dépense s'élèverait à 4050.

Demande création d'une classe enfantine : l'effectif des élèves passerait de 89 à 100 à la rentrée de Pâques ; rentrée de 15 à 17 nouveaux par an, alors que 3 ou 4 élèves quitteront l'école d'ici un an.

**14 juin 1931 :**

Fête du cinquantenaire de l'école laïque.

**18 juillet 1931 :**

Redevance annuelle pour distribution automatique d'essence sur le trottoir du chemin vicinal N° 1, fixée à cinquante francs la redevance annuelle due pour cette occupation publique.

**20 octobre 1931 :**

Plans, projets et divers pour l'éclairage des rues du bourg à l'électricité.

**21 décembre 1931 :**

Nomination d'un gérant à la cabine téléphonique de la Croix-Champagne : Chevalier Edmond.

**9 février 1932 :**

Adjudication de l'électrification des bâtiments communaux.

**30 juin 1932 :**

Suppression du tramway vapeur de Montmirail à la Ferté-Bernard, demande de surseoir à cette éventualité. Demande que si force en est, qu'il soit substitué au tramway par un double circuit d'autobus pour les voyageurs et les colis.

**16 mars 1933 :**

Déclassement de la ligne de tramway de la Sarthe, de la Ferté-Bernard à Montmirail. Le conseil après en avoir délibéré, considérant que le service de la poste automobile rurale ne satisfait pas les besoins de la population surtout pour le transport de marchandises lourdes, regrette que le tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail n'a toujours circulé que dans des conditions désavantageuses (embouteillage des marchandises à Montmirail, correspondances impossibles pour les voyageurs avec les trains de la ligne du Mans à Courtalain etc.). Regrette qu'au lieu d'améliorer le service du tramway en cherchant à satisfaire l'intérêt des usagers, l'administration ait préféré supprimer une ligne qui aurait peut-être pu être exploitée sans déficit.

**6 mars 1934 :**

Adduction d'eau potable. M. Le Maire dépose sur le bureau les plans et devis dressés le 18 décembre 1933, pour les travaux de conduite d'eau et d'établissement de fontaines publiques dans la commune de Gréez sur Roc.

Il invite l'assemblée à prendre connaissance de ces pièces et à les approuver s'il y a lieu et à voter les ressources nécessaires pour subvenir à la dépense qui s'élèvera à 185000 francs.

**19 mai 1935 :**

Election du maire : M. Paul Lecomte et adjoint Létang Denis.

Demande de construction d'un pont au Bas Bourg sur le ruisseau de Saint-Almire, au lieu du gué de la route du Tertre.

**29 juin 1935 :**

Demande de restitution à la commune de la portion de la ligne de tramway de la Ferté à Montmirail, comprise entre le chemin vicinal N° 1 de Courgenard à Gréez et la voie de grande communication N°3 allant de Montmirail à Authon (aujourd'hui chemin du cimetière).

**7 mai 1936 :**

Le Maire fait connaître au conseil que pour l'adduction d'eau potable, son devis serait réduit de dix pour cent et ne devra dépasser 175000 francs et la subvention sera de trente pour cent.

Fête de la centenaire : Madame veuve Lelièvre.

Le Maire expose que certains conseillers lui ont demandé d'organiser une fête en l'honneur de Madame veuve Lelièvre qui a eu cent ans le 18 avril dernier. Le conseil, considérant qu'une fête de ce genre n'a lieu que très rarement, décide de voter un crédit pour l'organisation de cette fête.

Sapeurs Pompiers. Le Maire fait connaître au conseil que la subdivision de Sapeurs Pompiers de Gréez se rendra au concours de manœuvre de pompes à incendie qui aura lieu à la fin du mois à

Vibraye et que les hommes demandent à être pourvus de ceinturons à l'égal des Sapeurs Pompiers des autres localités.

**3 septembre 1936 :**

Arrêté ministériel pour création d'une quatrième classe à l'école du bourg en raison de la scolarité prolongée à quatorze ans--- une classe sera séparée en deux par une cloison longitudinale, l'effectif par classe ne devra pas dépasser 40.

Construction de logements pour les institutrices adjointes.

Le Maire propose de faire construire un étage sur une des classes de l'école du bourg afin d'y loger les institutrices adjointes à la rentrée de septembre 1937.

D'autre part, il attire l'attention du conseil sur la pénurie de logements pour les petits journaliers du bourg.

**26 novembre 1936 :**

Vote d'un emprunt de 110000 francs pour adduction d'eau potable, l'adduction d'eau devenant urgente, l'eau n'étant plus potable dans deux des trois pompes. Il existe dans la commune une vingtaine de journaliers agricoles qui souffrent d'un chômage partiel durant une grande partie de l'année, ou travaille dans des conditions misérables (salaire journalier de 6 à 10 francs ), il en existe une cinquantaine dans les communes voisines. A tous, les travaux de terrassement, de transport que nécessitera la réalisation du plan d'adduction en eau potable apporterait un travail convenablement payé ---(difficultés rencontrées : le bourg 320 habitants, augmentation des impôts difficilement acceptable pour le reste de la population).

Même séance, décision de faire installer au cours de l'année 1937, une pompe à l'école de la Croix-Champagne.

Deux enquêtes pour la construction de deux transformateurs électriques : l'un dit : du Carré à Gréez et l'autre dit : du Boëlle à Montmirail qui desserviraient le Tertre, Gué Bousseault, Muzardières, Pinelière, Savigné, Tronchonnière, Montelière, Maigretière, Taillis, Tronchet, Rudeau, la Grande Rouillardière, la Mairie, Beauvais, la Maison-Neuve, Courgirault.

**18 avril 1937 :**

Demande de statu quo sur les bouilleurs de cru.

Subvention au groupe sportif : la société, la Fraternelle s'est subdivisée en deux groupes ; le groupe musical qui existait déjà et un groupe sportif (football) dont l'administration financière est autonome. Une subvention de 125 francs est accordée.

Goudronnage. Vu l'excédent de recettes de 1936, le conseil décide le goudronnage des rues et des places.

**20 juin 1937 :**

Acceptation définitive du plan d'adduction d'eau.

Long paragraphe sur les dispenses scolaires pour les travaux agricoles d'été (page 212).

**20 juillet 1937 :**

Promesse de vente des terrains à acquérir pour adduction d'eau.

**29 juillet 1937 :**

Première adjudication pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau est restée infructueuse.

**30 octobre 1937 :**

Nomination comme femme de service à la commune de Gréez : Madame Clémentine Guibert.

**18 novembre 1937 :**

Adduction d'eau. Le conseil décide de ne prendre en considération que les propositions conformes au devis-programme, inférieur ou égal à ce devis.

Pancarte indiquant le dépotoir, le conseil demande que la pancarte indiquant le lieu du dépotoir soit apposée à l'entrée du cimetière. Il prie le Maire d'avertir, quand il les connaîtra, ceux qui jettent leurs détritrus à la porte du cimetière, afin qu'ils s'abstiennent désormais de salir cette entrée.

**18 novembre 1937 :**

Refus de payer des frais de sondage pour l'adduction d'eau.

Demande d'une indemnité par Mme Gouault veuve Marchand. Le Maire fait donner lecture de sa lettre, dont le mari a été tué lors d'un accident survenu le 11 janvier dernier, alors qu'il ramenait gracieusement de Mamers Ms Lecomte, maire et Létang, adjoint, à la suite d'une entrevue avec M. le Sous Préfet (sujet adduction d'eau ) – demande qui sera rejetée dans la séance du 18 janvier 1938.

**24 avril 1938 :**

Protestation contre la fermeture du service voyageurs de Connerré à Courtalain.

**12 mai 1938 :**

Plaintes des usagers sur l'état du chemin allant de Montmirail à Soizé. Cette route est creusée de nids de poules, trop pierreuse et trop sableuse. Le conseil demande au service intéressé d'améliorer ce chemin par une réfection complète de la chaussée.

Demande d'une desserte plus fréquente de la P.A.R. (poste automobile rurale).

**19 septembre 1938 :**

Demande d'installation d'une pompe électrique à la Croix-Champagne sur un puits appartenant à M. Leroy.

**23 octobre 1938 :**

Pétition de 40 habitants de la Croix-Champagne pour l'installation de la pompe.

Tractation de gré à gré avec M. Leroy pour acquérir son puits.

La commune doit procéder à des emprunts ou des ventes d'arbres pour équilibrer son budget et faire face aux dépenses d'assistance considérablement accrues.

## De 1939 à 1971

### **20 avril 1939 :**

Pétition demandant le départ de l'instituteur de la Croix-Champagne.

### **4 août 1939 :**

Ajournement du projet d'adduction en eau potable. Aucune proposition acceptable, ne dépassant pas les chiffres du devis-programme, ayant été faite ; le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'ajourner l'exécution des travaux d'adduction en eau potable.

### **17 octobre 1939 :**

Le Maire fait connaître au C.M. que M. Touchard, instituteur, secrétaire de mairie a été mobilisé le 25 août dernier et qu'il est actuellement dans la zone des armées. Depuis cette date, le secrétariat de la mairie a été assuré par Mme Touchard, institutrice à Grééz et qu'en conséquence ce traitement alloué à M. Touchard comme secrétaire de mairie, doit être payé à Mme Touchard.

### **11 mai 1940 :**

Le Président informe le conseil du décret du 15 avril 1940, sur le code de la famille, les allocations familiales et le fonds national de compensation et décide l'affiliation immédiate de la commune de Grééz.

### **12 juin 1940 :**

En raison des événements : résiliation du marché Leverrier sur la fourniture de pierres-----  
marché reconduit le 10 octobre 1940.

### **5 décembre 1940 :**

Le Président informe le conseil qu'en vue d'assurer du travail à la main d'œuvre disponible et de faciliter le retour à la vie rurale, le gouvernement a donné pour instruction de reprendre immédiatement les travaux d'équipement rural, comprenant notamment en eau potable des communes, avec des subventions pouvant atteindre 60%. De ce fait, le conseil revient sur sa décision d'ajourner les travaux d'adduction d'eau et d'entreprendre ces travaux.

Reprenant la question des travaux d'électrification des écarts de la commune, considère que la poursuite de ces travaux devient une nécessité urgente du fait de la difficulté croissante d'user de l'éclairage et de la force par tout autre moyen.

### **6 mars 1941 :**

M. le Maire, Président, fait donner connaissance au conseil d'une circulaire de M. le Préfet, ayant trait à la création d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Le C.M. décide de mettre à l'étude la création d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive de la commune, d'envisager la prise en location du terrain nécessaire à cet effet ; terrain actuellement tenu par l'association sportive de Grééz et s'ajourne à une séance ultérieure pour l'examen du dossier et la décision à prendre. (Décision des modalités sera prise dans la séance du 27 septembre 1941)

### **27 janvier 1942 :**

Pension des listes assistance médicale et pain aux indigents (à prendre chez les deux boulangers).

### **17 mai 1942 :**

Assistance médicale gratuite. Agrément des docteurs Mario

Assistance aux vieillards – radiation de ceux percevant l'allocation aux vieux travailleurs : non cumulable.

### **23 avril 1942 :**

Terrain scolaire provisoire d'éducation physique et sportive.

Le conseil après avoir délibéré, considérant que le terrain envisagé était loué précédemment à l'association sportive de Grééz sur Roc, qu'une location pour une durée de trois années avait été

envisagée au profit de la commune, mais que le propriétaire s'y refuse, acceptant toutefois de consentir une location verbale à l'année, devant se continuer par tacite reconduction.

Que d'autre part, l'association sportive consentait à conserver l'allocation du dit terrain et à mettre celui-ci purement et simplement à la disposition de la commune pour les aménagements prévus, demandant à en jouir les jours qu'il ne serait pas utilisé par les enfants des écoles. Et qu'enfin aucun autre terrain n'est susceptible de convenir aux aménagements dont s'agit ; décide de surseoir à l'exécution, des décisions de sa première délibération du 27 septembre 1941 et de rester provisoirement dans le statut quo.

Nota : pages blanches du 23 avril 1942 au 14 mai 1945. Nous n'avons trouvé aucun mémoire des réunions du C.M pendant cette époque trouble.

#### **Séance du 18 mai 1945 :**

Réunion du conseil municipal élu les 29 avril et 13 mai 1945, pour l'élection du maire.

Composition du C.M : Madame Blazy Julienne, Trouillet Célestin, Debon Armand, Vadé Jules, Dupas Jules, Lecomte Paul, Moreau Raymond, Gouin Emile, Neveu Adolphe, Vannier Jules, Martin Adrien, Desoeuvre Henri. Est élu maire Lecomte Paul : 7 voix sur 12, Trouillet Célestin est élu adjoint au 3<sup>ème</sup> tour par 6 voix sur 12.

#### **25 juin 1945 :**

Le C.M décide qu'une soupe chaude serait servie toute l'année scolaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain aux enfants des écoles prenant ordinairement leur repas aux cantines scolaires.

Vœux pour que l'autocar de la STAO, faisant le service du Mans à Montmirail et vice versa, soit reporté à Gréez sur Roc où tous les aménagements seraient prévus pour loger la voiture et les chauffeurs de service etc...

Fête du 14 juillet. Le conseil arrête comme suit le programme des fêtes du 14 juillet : le 13 au soir retraite aux flambeaux avec le concours des pompiers et de la musique. Le 14 à 15 heures, rassemblement à la mairie pour le défilé au monument aux morts. Ensuite vin d'honneur offert à la salle des fêtes aux prisonniers, déportés rapatriés ainsi qu'aux pompiers, aux musiciens et aux agents communaux. Jeux divers sur chaque place publique, le soir retraite aux flambeaux et bal gratuit à la salle des fêtes.

#### **5 juillet 1945 :**

Entretien des chemins communaux : le conseil décide de demander à M. le préfet l'envoi d'une équipe de 6, 10 ou 12 prisonniers Allemands, dont l'entretien incombera à la commune et dont la garde sera confiée à 2 anciens prisonniers Français rapatriés qui seront désignés en temps utile..

Service incendie. Suite à une pétition, le conseil après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'acquisition éventuelle d'une moto-pompe.

Lecture au conseil d'un projet du Garde des Sceaux portant sur la suppression du juge de Paix.

#### **28 août 1945 :**

Revalorisation du traitement des secrétaires et agents de mairie, du salaire du tambour afficheur et location de l'ancienne école des filles à M. Ribot Noël et Hamelin Alphonse.

#### **24 novembre 1945 :**

Délibération portant sur l'achat d'une moto-pompe, la pompe existante insuffisante en cas de sinistre important, justifié d'ailleurs lors de l'incendie de la ferme de la Motte, pourtant près de la rivière en octobre 1944 ; présentation du devis Guinard, accepté.

(Remarque : lors de cet incendie toutes les motos-pompes des environs étaient tombées en panne. Seule la pompe à bras de Gréez avait fonctionné et n'avait pu empêcher deux bâtiments importants de brûler.

#### **22 janvier 1946 :**

Dénombrement de la population, désignation des agents recenseurs et décide afin de simplifier les opérations que toutes les feuilles de recensement seront distribuées aux intéressés lors de la distribution des titres d'alimentation du mois de mars.

**9 février 1946 :**

Le maire met le conseil au courant de la situation de détresse dans laquelle la commune va se trouver incessamment, relativement à la question du pain par suite de la non distribution de farine aux deux boulangers. Le maire demande au conseil de prendre une décision à ce sujet . Une lettre est adressée au Préfet ce jour lui demandant de remédier à cet état de fait (lettre page 58).

**18 avril 1946 :**

Prévision achat de deux cuisinières pour les cantines scolaires.

Décision de remplacement de la pompe du Perrin.

**23 janvier 1947 :**

Demande d'agrément comme magasins témoins de la succursale des Comptoirs Modernes et de la Ruche Moderne.

**31 octobre 1947 :**

Mise en place du nouveau C.M.

Elu maire au second tour : M. Gouhier Gustave, 7 voix sur 13

Premier adjoint élu : M. Dupas Jule, 7 voix sur 13

2<sup>ème</sup> adjoint élu : M. Lecomte Jules, 7 voix sur 13

**20 décembre 1947 :**

Rapport sur l'état des chemins non construits.

Rappel de l'achat d'une moto-pompe. Devis Guinart, 368134 francs.

**20 mars 1948 :**

Demande à l'ingénieur en chef du génie rural, l'établissement d'un plan d'ensemble pour la construction de l'aménagement des chemins non construits et notamment Nr 1 chemin de Boussault à la Pinellière (chemin de la Gadilière à Vaufargis).

Nr 2 Chemin de la Coeffonière, (rural n° 6 de Théligny au Pont d'Iverny).

Nr 3 chemin du Charme (rural N° 17 de la Corne à la Bazoche).

**19 juin 1948**

Kermesse du 25 juillet pour la moto-pompe – discussion reportée à une date ultérieure.

**11 octobre 1948 :**

Pétition demandant le départ d'une institutrice de la Croix-Champagne, arguant qu'elle n'assurerait la classe dont elle avait la charge que d'une manière très irrégulière . Qu'en outre la dite dame n'a fait que causer du scandale par sa mauvaise tenue.

**21 avril 1949 :**

Devis de M. Boucher René pour réfection d'une cheminée au bureau de poste pour 15000 francs, d'un arsenal pour la moto-pompe incendie pour 27000 francs, water-closet pour le montant de 10000 franc, ravalement de l'immeuble affecté au bureau de poste et au presbytère 73000 francs.

**22 juin 1949 :**

Remplacement de la cantinière Mme Louise Marchand par Mme Marcelle Bothereau.

**25 août 1949 :**

M. le maire présente au conseil le projet de construction du chemin de la Pinellière. Considérant que le projet comporte trois tronçons distincts et pouvant être exécutés séparément – Que d'autre part l'exécution des trois tronçons en une seule fois entraînerait une dépense trop importante, le CM approuve le projet.

**15 octobre 1949 :**

Le maire expose au Conseil que la ville de la Ferté-Bernard met en vente son ancienne bascule de 10 tonnes. Le conseil, considérant qu'en effet une bascule publique serait de grande utilité, décide qu'il sera pris part à l'adjudication.

Dans la séance du 29 octobre 1949, le maire fait savoir qu'il s'est rendu acquéreur le lundi 24 courant. Emplacement : il a été envisagé d'installer la bascule dont s'agit près de la mairie en



bordure de la route départementale N°14 (il s'agit de l'ancienne mairie, cuisine actuelle de la cantine).

**28 janvier 1950 :**

Païement première annuité de la moto-pompe – vote centimes spéciaux pour insuffisance de revenus.

**31 mai 1950 :**

Le maire demande l'autorisation de vendre le vieux matériel incendie – limite de vitesse 40 km/heure pour les véhicules de tourisme et 30 km/ heures pour les poids lourds.

**23 juin 1950 :**

Fixation des tarifs de pesage à la bascule publique et nomme le préposé M. Gaudin Adrien.

**27 octobre 1950 :**

Demande installation d'une borne fontaine à l'angle de la rue du Perrin et route de Saint-Ulphace (maison Thélin).

**8 mars 1951 :**

Don de la salle des fêtes par la Fraternelle à la commune, avec les réserves figurant page 208, sous réserve de l'autorité de tutelle.

(La salle des fêtes de construction en bois était située face au monument aux morts, situation actuelle).

**26 juillet 1951 :**

Réunion du C.M sous la présidence de M. Gouhier Gustave, maire.

Etaient présents : Messieurs Dupas, Gouin, Lecomte et Gouhier maire.

La majorité des conseillers en exercice n'étant pas atteinte, la séance a été levée.

**28 juillet 1951 :**

Démission du premier adjoint M. Dupas Jules.

(La convocation de ce 28 juillet 1951 ne figure pas sur le livre de délibération : lu seulement un exemplaire de la convocation. A été surchargé par la date du 25 août 1951 ( page 214).

Page 213 : séance du 1er septembre 1951, sous la présidence de M. Desoeuvre Henri, conseiller municipal en vue de l'élection du délégué maire provisoire. Etaient présents tous les conseillers en exercice : Messieurs Desoeuvre, Martin, Blazy, Moreau, Létang, Neveu, Lecomte, Gouin, Vadé, Grémy.

M. Martin a obtenu 8 voix et 2 blancs – M. Martin élu délégué maire.

**Nota :** Il n'a été trouvé aucune trace de la raison de la dissension au sein du C.M qui était la désignation du nouveau secrétaire de mairie, ni la trace de la démission du maire et des conseillers municipaux – Aucune mention des élections ne figure sur le livre de délibération.

**27 septembre 1951 :**

Nomination du maire et de deux adjoints : maire : M. Martin avec 8 voix, 1<sup>er</sup> adjoint : Desoeuvre Henri avec 8 voix et 2<sup>ème</sup> adjoint au 2<sup>ème</sup> tour : Létang Emile avec 7 voix.

**11 octobre 1951 :**

Après délibération, le C.M décide d'accorder une rémunération de 22500 francs à M. Mussard, coiffeur au bourg, pour le service rendu par lui du 16 juillet au 25 août 1951.

A l'unanimité, le C.M décide d'allouer une indemnité de 14000 francs à M. Gouhier instituteur pour couvrir ses frais de déplacement depuis le 1<sup>er</sup> septembre à ce jour . Pendant cette période il a contribué à assurer le poste de secrétaire.

M. le maire soumet au conseil les 4 demandes qu'il a reçues pour l'obtention du poste vacant de secrétaire de la mairie ; celles-ci émanant de Mrs Hamelin de Saint-Ulphace, Gaudin de Grées sur Roc, de Mesdames Buret et Robert de la Croix-Champagne. Le choix est arrêté sur Madame Robert.

**25 octobre 1951 :**

M. Martin fait savoir que M. Gauthier instituteur a l'intention de faire un repas complet à 35 francs par jour et par enfant.

Préau de l'école : demande de M. Gauthier que tous les enfants soient dans la même cour et qu'un préau neuf soit construit. Madame Blazy fait remarquer qu'il y aurait une cour désaffectée . M. Vadé demande au conseil d'envisager d'abord la construction d'un mur autour de l'école de la Croix-Champagne.

**31 octobre 1951 :**

Chemin de la Pinellière VO n° 2.

Mr Pare, ingénieur des ponts et chaussées, expose la situation administrative.

**14 novembre 1951 :**

Chemin de la Pinellière -- Après examen de la situation financière et des possibilités de main d'œuvre, le conseil a décidé en accord parfait avec M. Pare et M. Martin de confier l'achèvement des travaux à l'administration des Ponts et Chaussées. L'encaissement sur une largeur de quatre mètres demandée pour Mrs Debont et Cousin est admise par une partie du C.M. Les travaux et extraction de la pierre vont reprendre cette semaine et la main d'œuvre intéressée peut dès maintenant se faire inscrire à la mairie.

**29 novembre 1951 :**

La réparation pompe en bois (rue de l'église ? ) est jugée trop importante. L'installation de l'électricité à la bascule est accordée.

Rampe Petit Thuret – Le conseil ne voit pas la possibilité de cette construction, le projet est repoussé à l'unanimité des membres présents.

Travaux scolaires. Doit-on oui ou non conserver l'ancienne cour, le résultat est le suivant : contre : 8 pour : 2, blanc : 2. Il est donc décidé de faire une seule et grande cour avec un préau prévu au fond. Il sera construit un garage dans l'ancienne cour.

**10 janvier 1952 :**

Indemnité de M. Gouhier, traitement de la secrétaire, taxe à l'habitation. Construction scolaire à l'école du bourg et celle de la Croix-Champagne.

Pompe. Il est décidé de faire la réparation de la pompe du Perrin, le soin en sera laissé à M. Conard.

Devis de réparation de l'église. Le devis de M. Négrier s'élevant à environ 30000 francs étant accepté par le conseil il sera procédé à la réparation.

Chemin de la Pinellière : il est décidé de maintenir le chemin sur une largeur de quatre mètres et de faire le deuxième tronçon.

**24 janvier 1952 :**

Budget primitif – vote centimes pour insuffisance de revenus.

**9 février 1952 :**

Le conseil décide le renouvellement du marché avec le boulanger, pour la fourniture de pain aux indigents pour 1952.

Désignation d'un poinçonneur pour la viande.

**22 mars 1952 :**

Assurances des bâtiments communaux : Mutuelle du Mans et la Nationale.

Subvention au concours de taureaux de Montmirail.

**12 avril 1952 :**

Emprunt pour construction scolaire de 1.000000 à 6%.

Pose de lavabos à l'école.

Emprunt à la Caisse d'Epargne pour le chemin de la Pinellière de 1.200000.

Ancienne pompe à bras. Désaffectation : demande d'autorisation à M. le Sous-Préfet de procéder à la vente de la dite pompe.

**17 mai 1952 :**

Porteur de télégrammes. M. Adrien Gaudin devant quitter la commune il est décidé de le remplacer par M. Chevalier Victor.

Bascule. Pour la même raison, sa fille Melle Gaudin Francine le remplacera dans cette fonction.

**23 septembre 1952 :**

Secrétariat de mairie. M. le Maire fait part au conseil que Me Robert se trouve dans l'impossibilité actuellement d'assurer les fonctions de secrétaire, et qu'il a prévu son remplacement en la personne de M. Bouffard.

**25 octobre 1952 :**

Pompe à incendie désaffectée. Le conseil décide que la pompe à incendie ( pompe à bras désaffectée ) sera vendue à M. Lepape, brocanteur à Authon du Perche pour la somme de 10000 francs.

**20 décembre 1952 :**

Nomination et traitement du secrétaire de mairie – Le conseil décide par 10 voix contre 3 bulletins blancs la nomination de M. Bouffard Maurice comme secrétaire de mairie – Le traitement sera celui de début d'un secrétaire de mairie d'une commune de l'importance de Grééz ( 914 habitants ).

**8 mai 1953 :**

Suite au vote du 23 avril et 3 mai 1953 est réélu Maire M. Adrien Martin , premier adjoint Desoeuvre Henri Auguste, deuxième adjoint M. Létang Emile Denis Léon.

**26 septembre 1953 :**

Le CM décide d'inviter la population par voie de panneaux indicatifs et d'avis à transporter les détritux aux lieux destinés à cet effet dans le chemin creux (chemin du cimetière).

D'autre part le CM prévoit la dératisation du dépôt et de ses environs.

Nota : en 1953 comice agricole supprimé pour cause de fièvre aphteuse.

**16 janvier 1954 :**

Un hangar ayant été construit sans avis du conseil dans une cour commune dépendant des bâtiments communaux, l'intéressé est invité à trouver un autre emplacement.

Branchement de l'éclairage de l'église à l'étude.

Poste : travaux de réfection confiés à Jules Lecomte, menuisier.

Habillement des sapeurs pompiers : il est décidé de les renouveler.

**6 mai 1954 :**

Vin d'honneur à Madame Guiomar.

Le CM décide d'offrir le dimanche 23 mai un vin d'honneur à Madame Guiomar, receveur des postes à Grééz sur Roc, à l'occasion de sa mise à la retraite en reconnaissance des services qu'elle a rendus à la population avec toute l'amabilité lors de son séjour au bureau de poste pendant 20 ans.

**26 juin 1954 :**

Préposé à la bascule – Le CM adopte la candidature de M. Hardoin Robert, maréchal à Grééz, comme préposé à la bascule publique, en remplacement de Madame veuve Marchand décédée.

**14 août 1954 :**

Nomination d'un cantonnier : Monsieur Galas Georges, en remplacement de Mr Lecomte Henri décédé.

Choix d'une cantinière : en remplacement de Mlle F. Gaudin, ayant quitté le pays, le CM admet la candidature de Mme veuve Bourneuf comme cantinière ; balayeuse des classes et de la mairie.

**12 octobre 1954 :**

Sonneur de cloches. Le CM admet la candidature de Mr Guibert Robert, sabotier au bourg de Grééz, comme sonneur de cloches en remplacement de Mr Huet Emile.

**25 mai 1955 :**

Remplacement de l'électro-pompe de la Croix-Champagne, confié à Mr Lorgueilleux, pompiste à la Ferté-Bernard.

**25 juin 1955 :**

Promesse de vente pour électrification et la construction d'un poste de transformation de l'écart de la Garrière.

Avant-projet d'électrification admis par le CM de la Maison Neuve, comprenant : la Maison-Neuve, la Hulotière, la Petite Hulotière, la Grande Hulotière, la Hulotière, le Marais, la Tremblaye, la Hulotière, la Brulerie, Bois-Monfort, le Gué-Moelle, les Grandes Bordes.

**9 mars 1956 :**

Projet électrification rurale 3<sup>ème</sup> tranche. Poste d'écart de la Grande Boissière comprenant : la Grande Boissière, la Bruyère, les Noliots, le Vicaire, la Monière, le Petite Maison, la Bretonnière, la Gadellière, le Bas-beaumont, le Haut-beaumont ; demande d'extension à la Petite Boissière, Moulinbert, le chemin des Poupardières.

**4 décembre 1956 :**

Attribution du logement du presbytère à Mme Desoeuvre Henri, institutrice.

Le CM décide d'attribuer l'emploi d'aide-cantinière de l'école du bourg à Mme Clémentine Guibert, à compter du 5 décembre 1956.

**24 juin 1957 :**

Création d'une classe à la Croix-Champagne.

Approvisionnement en eau potable du bureau de poste et du logement de l'institutrice. Le CM envisage la déviation de la canalisation actuelle et d'emprunter la rue de la Poste, afin de supprimer les servitudes consenties arbitrairement à certains particuliers.

Nomination cantinière : Mme Guibert Clémentine en remplacement de Mme Bourneuf Marguerite et aide cantinière, Mme Bailly Fernande.

**11 octobre 1957 :**

Décision d'installer une borne fontaine sur les Thurets. La canalisation partira du réservoir de l'école pour rejoindre la borne fontaine à poser à l'angle de la petite rue (rue Neuve).

**14 novembre 1957 :**

Renouvellement du matériel scolaire pour l'année 1956 / 1957.

**24 septembre 1958 :**

Le CM, dans un but d'esthétique et pour permettre une meilleure visibilité au carrefour de la place du Perrin, décide l'arrachage de cinq vieux tilleuls sur cette place.

**12 novembre 1958 :**

Appel d'offres pour aménagement de la Mairie. La proposition de Mr Boucher René est retenue pour un montant de 1023250 francs (anciens) pour l'exécution des travaux.

**26 mars 1959 :**

Election d'un maire et de deux adjoints. Mr Martin Adrien réélu maire, 1er adjoint : Lecomte Jules, Létang Emile : 2<sup>ème</sup> adjoint.

Même séance. Décision d'installation d'un panneau de signalisation pour sens giratoire (place du Perrin).

**12 octobre 1959 :**

Le CM, considérant que Mr Bouffard Maurice ayant assumé les fonctions de secrétaire de mairie du 23 septembre 1952 au 30 septembre 1959 sans prendre de congés, admet que le traitement du mois d'octobre 1959 lui soit consenti au titre des congés payés.

Nomination du secrétaire de mairie. Le CM accepte la candidature de Mr Poirier Marius né le 3 février 1920, ex-garde champêtre à Vibraye pendant quatre ans, à l'emploi de secrétaire de mairie stagiaire.

Achat d'un camion de sapeurs-pompiers. Le CM considérant l'utilité d'une voiture pour les pompiers de la commune vote la somme de cinq milles francs représentant l'achat d'un camion appartenant à la ville de la Ferté-Bernard.

**12 octobre 1959 :**

Classement des voies communales :

1° ) : Chemin ruraux suivants : chemin rural N°2 de la Gadellière, entre le C.V.O. N°1 et C.D. 126 ---- chemin rural N°2 dit de la Gadellière entre le C.V.O. et le C.D. 126 ----chemin rural N°6 de Théligny au pont d'Yverny, entre la Grande Guilberdière et le C.V.O. 8--- chemin rural N°17 dit de la Corne à la Bazoches entre le C.D. 126 et C.V.O. 1--- chemin rural N° 22 dit du Bas-Bourg au C.D. 126 entre le C.V.O.2 et le C.D. 126 ---chemin rural N°23 dit de la Maigretière au Tronchet Masure, entre le chemin rural et la limite de la commune de Melleray.

2° ) : les voiries urbaines suivante :

Ruelle du Grand Thuret	303 mètres
Ruelle du Petit Thuret	158 mètres
Ruelle de la Poste	83 mètres
Rue entre le C.D. 14et le C.V.O.1	100 mètres
Place publique	245 m2

**5 décembre 1959 :**

Eclairage public : son renouvellement.

Dépôt d'ordures interdit face à la porte du cimetière, donnant sur le chemin vicinal ordinaire N°1 ( Gréez / Courgenard )

**30 décembre 1959 :**

Vote de subvention spéciale aux sinistrés de Fréjus et participation à l'érection d'un monument au Général Leclerc par la Mairie du Mans.

Le bitumage de la cour de l'école est repoussé par 8 voix contre 2 oui et 2 blancs.

**13 juin 1960 :**

Décision d'effectuer des travaux à la cantine scolaire. Etant donné l'urgence des travaux à effectuer, la cantine devant être mise en service pour la rentrée normale des écoles, le CM donne l'autorisation de soumettre les travaux à un marché de gré à gré.

**13 septembre 1960 :**

Demande de renvoi de la cantinière. Le CM ne pouvant se prononcer, il est décidé de procéder à un vote pour le maintien de Mme Guibert. Le résultat étant de 7 voix pour, 3 contre et 2 blancs, Mme Guibert est maintenue cantinière.

Tilleuls place de la Mairie.

Il est constaté que les tilleuls de la place de la Mairie sont néfastes au mur de soutènement des terres par leurs racines, leur abattage est décidé.

Prise de date de l'inauguration, Mairie et cantine.

**8 octobre 1960 :**

Inauguration de la Mairie et de la cantine. Après délibération, le programme est ainsi fixé : 11 heures réception des autorités route de Montmirail --- remise de gerbes aux personnalités --- défilé du cortège au monument aux morts, avec la participation de la clique Théligny – Saint-Ulphace. Au monument : remises de décorations ---- inauguration de la nouvelle Mairie, suivie d'une décoration. A la suite, inauguration de la cantine scolaire. A 12h30 banquet à l'hôtel de France. L'après-midi, fête foraine --- le soir bal.

**3 novembre 1960 :**

Titularisation du secrétaire de mairie. Mr Poirier agréé comme secrétaire de mairie stagiaire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre il est procédé à sa titularisation à un indice normal.

**7 février 1961 :**

Le CM considérant les dégâts occasionnés par les crues de 1961 sur le ruisseau de Saint Almere, notamment au passage à Gué-Boussault, considérant qu'une rectification du tracé du ruisseau apporterait une grosse amélioration, décide de prendre en charge et d'exécuter à ses frais les creusements du lit de Saint Almere.

Décision de poser une passerelle au Gué Boussault.

**7 mars 1961 :**

Etude pour la construction d'une classe en dur à la Croix-Champagne.

**25 avril 1961 :**

Les conseillers municipaux de Gréez sur Roc, réunis en assemblée extraordinaire, sensibles aux graves événements que connaît la France en ce moment qui tentent de porter atteinte à l'égard du gouvernement de la République et à ses constitutions, votent à l'unanimité des membres présents la motion de confiance au Général De Gaulle pour la destinée de la France.

Loi Baranger : achat d'un projecteur de cinéma.

Glacis à effectuer à la pompe du Perrin.

**2 septembre 1961 :**

Demande d'achat d'un terrain constructible par Mr Desoeuvre Jean.

**28 octobre 1961 :**

Accord du CM pour que soit vendu une superficie de 270 m2 de jardin, derrière la mairie, pour la somme de 810 NF.

**29 décembre 1961 :**

Suppression aide-cantinière -- Etant donné le petit nombre de rationnaires à la cantine du bourg, il est décidé de supprimer le poste d'aide-cantinière.

**20 janvier 1962 :**

Le CM décide l'achat d'un petit corbillard roulant, qui pourrait être utilisé tant pour les inhumations civiles que religieuses.

Décision de remettre en état les vitraux de l'église.

**7 juin 1962 :**

Lecture est donnée d'une circulaire de M. le Préfet en date du 26 mai 1962, faisant appel à la population disposant de logements pour accueillir les réfugiés d'Algérie.

**24 septembre 1962 :**

Décision du CM de vendre les lanternes à pétrole servant à l'éclairage des rues dans l'ancien temps --- attribution à M. Algrain de Vibraye pour la somme de 80 NF.

**22 septembre 1962 :**

Transformation de l'école de la Croix-Champagne en deux classes mixtes.

**17 décembre 1962 :**

Décision du CM d'appliquer la limitation de vitesse à 60 Kms heure pour le bourg et le hameau de la Croix-Champagne.

M. le maire fait part au CM de la démission de M. Hautemule adjudant des sapeurs-pompiers – Le CM accepte cette démission. Le corps de sapeurs-pompiers assemblé et invité à pourvoir au remplacement de l'adjudant.

**17 mars 1963 :**

Secours exceptionnel aux vieillards en combustible.

(Nota : Cet hiver 1963 fut particulièrement rude. Le jour de l'incendie des séchoirs de la parqueterie, le 23 février, il y avait de 18 à 20 cms de neige et moins 18 à moins 20°-- Lors de l'intervention des sapeurs-pompiers, l'eau gelait dans les tuyaux).

**25 avril 1963 :**

Le CM décide de changer la pompe du Perrin, vétuste, qui approvisionne la moitié du bourg.

**18 juin 1963 :**

Comice agricole—Prise de position en vue de la réalisation de cette manifestation.

**30 décembre 1963 :**

Mr le Maire fait part au CM de la demande de Mr Pigeard, commandant les sapeurs-pompiers, de l'utilité d'une sirène en cas de sinistre. Après délibération, le CM est d'accord pour que soit prévu au B.A. la somme de 1500 francs.

**30 juillet 1964 :**

Mr Aubin, industriel, fabricant de chaussons, désirant s'implanter dans la commune, cherche un local pour former quelques ouvriers. Le CM est d'accord que les 3 pièces inoccupées, attenantes à la mairie soient mises à la disposition de Mr Aubin pour y installer ses machines.

**14 décembre 1964 :**

Adduction d'eau.—Le CM demande qu'une déclaration d'utilité publique du projet soit demandée par le syndicat d'eau de Théligny.

**27 mars 1965 :**

Installation du nouveau conseil municipal. Mr Martin réélu maire ; adjoint : Mr Chauveau Clément.

**7 mai 1965 :**

Création d'un nouveau terrain d'ordures ; en remplacement de celui placé derrière le cimetière – suite à cette décision il est décidé de pratiquer un ramassage des ordures, chaque samedi, par cheval ou tracteur. (Nouvel emplacement sur la route de la Croix-Champagne, face à celle des Noliots )

**26 juin 1965 :**

Vente d'un terrain à Mr Desoeuvre, contigu à sa maison d'habitation d'une superficie de 27 m2 pour 108 fr.

**14 août 1965 :**

Devis de travaux pour constitution d'un logement de suppléant à l'école du bourg, une classe se trouvant abolie, vu le nombre décroissant d'élèves.

**30 octobre 1965 :**

Mr le Maire expose au CM que le syndicat définitif d'adduction d'eau doit être constitué. Il soumet au conseil les statuts – Après en avoir délibéré, le CM donne son adhésion au syndicat intercommunal qui groupera les communes de Théligny, Saint-Ulphace et Gréez-sur-Roc.

Suppression d'une classe à l'école du bourg comme conséquence de la diminution de l'effectif de l'école du bourg et la suppression d'un instituteur.

**17 septembre 1966 :**

Mr le Maire informe le CM de l'urgence des travaux à effectuer au pont de la Pinardière sur le 201.

**1<sup>er</sup> octobre 1966 :**

Garage pompiers. Mr le Maire donne connaissance du devis d'un garage préfabriqué par Mr Berthelot, maçon à Saint-Ulphace. – considérant la différence d'environ un tiers en moins avec une construction en parpaings, que celui-ci n'est pas subventionné, le CM est d'avis d'accepter le devis présenté.

Rampe palier et marches église – Mr le Maire donne également connaissance d'un devis par Mr Berthelot, relatif à l'aménagement d'une rampe avec palier pour faciliter l'accès à l'église avec le corbillard roulant.

**6 décembre 1966 :**

Travaux de réfection du mur de la mairie – Vu l'urgence des travaux à exécuter sur ce chantier, des devis ont été produits de la part de différents artisans. Après délibération, il est passé à un vote secret. Au résultat, c'est Mr Bruneau, maçon à Gréez qui est retenu pour ces travaux.

(Nota : suite à l'abatage de tilleuls placés le long de ce mur qui l'avaient dégradé et à l'infiltration de fortes pluies par les racines pourries, un pan entier du mur, côté Bas-Bourg, s'était éboulé dans la rue, heureusement sans faire de victimes.

**24 janvier 1967 :**

Etude renouvellement éclairage public.

Adduction d'eau – Emprunt du syndicat de Théligny pour effectuer la 2<sup>ème</sup> tranche – Garanties communales.

**31 mars 1967 :**

Construction de WC – urinoirs – élagage d'arbre dans le cimetière – Consolidation de la croix centrale dans le cimetière.

La place de la Poste étant encombrée en permanence par du matériel agricole, il est décidé que lorsque les travaux d'adduction d'eau seront terminés, un arrêté sera pris pour interdire le dépôt de matériel agricole près du lieu où se trouve le monument aux morts pour laisser libre la circulation ou servir au stationnement des voitures.

**8 juin 1967 :**

Demande Aveline – Source Saint Almire.

Mr le Maire donne lecture de Mr Aveline Claude, désireux d'exploiter la source de Saint Almire possédant certaines particularités. Mais pour ce faire, Mr Aveline exige l'application de certains règlements d'hygiène : dont un périmètre de cent mètres.

Après délibération, le CM décide de surseoir à la demande de Mr Aveline. Le CM aimerait connaître le but précis de l'exploitation de cette source.

**12 août 1967 :**

Groupe moto pompe école du bourg et Perrin. Par suite de l'adduction d'eau maintenant en service il est décidé de procéder à la vente des deux groupes en bon état de marche.

**23 mars 1968 :**

Délibération d'acquisition de terrain pour ouverture d'une voie d'accès au lotissement sur les Grands Champs, appelés champs de la Cure.

**17 janvier 1969 :**

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de Mr le Préfet relative à la suppression éventuelle de l'école de la Croix Champagne. Après délibération, le CM considérant qu'actuellement le nombre d'élèves qui fréquentent l'école de la Croix Champagne est sensiblement égal à celui de l'école du bourg, conclut de ce fait, à l'unanimité, le maintien de l'école de la Croix Champagne.

**22 janvier 1970 :**

Aménagement de la voirie champs de la Cure (impasse des Grands Champs).

**28 mars 1971 :**

Installation du nouveau conseil municipal.

Chatillon Julien, Noblet Daniel, Vadé Jules, Chauveau Clément, Leroy Bernard, Chartrain Lucien, Pigeard René, Callu Maurice, Letang Emile (Père), Hautemule André, Houp Jean, Vallée Felix, Debont Roger

Nommé maire : Chatillon Julien.

Adjoint : Mr Callu, ayant obtenu la majorité, a déclaré ne pas accepter le poste d'adjoint, il a été procédé à un second tour est nommé adjoint : Mr Noblet Daniel.

**17 avril 1971 :**

Démolition de la salle des fêtes – Le CM décide à l'unanimité que ce bâtiment soit démonté, devenant vétuste et dangereux bien que non utilisé.

Grille du monument aux morts : Mr le Maire donne lecture d'une circulaire émanant des services préfectoraux du tourisme et suggérant la suppression des grilles entourant les monuments aux morts. Il est décidé de supprimer cette grille.

Marches entrée de l'église. Les nouveaux membres du CM attirent l'attention de Mr le Maire sur le fait que pour faciliter l'accès du corbillard à l'église, une rampe cimentée avait été construite. Afin de ne pas nuire au style d'ensemble de ce bâtiment il est décidé la démolition de cette rampe avec repose de marche de grès, étant précisé que, les porteurs nouveaux et moins âgés seraient aptes à franchir les marches avec le corbillard d'ailleurs conçu pour cet emploi.



**21 août 1971 :**

Comice agricole du 26 septembre 1971, organisation et distribution des tâches.

**13 octobre 1971 :**

Circulation ruelle des Thurets. Le CM autorise le maire à réglementer la circulation sur les Grands Thurets à 60 km heure.

**15 décembre 1971 :**

M. le Maire donne lecture au CM de la lettre reçue de M. le Directeur des PTT de la Sarthe relative à la suppression du bureau de Grézy sur Roc et son remplacement par une recette auxiliaire. Le conseil regrette la décision prise. Elle contribue à isoler un peu plus le milieu rural. Contact sera pris avec M. le Directeur afin d'obtenir quelques précisions d'ordre pratique.

Desserte en eau de la Croix Champagne – M. le Directeur Départemental de l'agriculture confirme que le Syndicat de Théligny recevra en 1972 une tranche de travaux dont l'objet essentiel sera de desservir la région de la Croix Champagne. Reste à définir après étude la solution à retenir : 1° : achat d'eau à la commune de Soizé, 2° : extension du réseau du Syndicat de Théligny.

## De 1972 à 1989

### **26 février 1972 :**

Projet regroupement et fusion de communes – le CM à l'unanimité se prononce contre la fusion. Il accepterait la solution du Syndicat intercommunal à vocations multiples, sous réserve de plus amples informations.

### **10 mai 1972 :**

Panneaux d'indication des lieux-dits.

M. le Maire après avoir fait sur place l'inventaire des différents lieux-dits à signaler. Après en avoir fait l'appel, le nombre de panneaux s'élève à 130. Le CM charge M. le Maire de solliciter un devis chez deux fournisseurs afin de passer commande de réalisation de ces indications.

Projet d'aliénation de différents chemins vicinaux.

### **3 octobre 1972 :**

Horaire de réunions de conseil. Après discussion, il revient que l'heure la plus pratique pour tous est de 19 h 30.

Prise de position de projet d'assainissement. M. le Maire informe le CM que comme suite à l'adduction d'eau, en service depuis plusieurs années et vu le nombre croissant d'appareils ménagers dans les ménages, le problème d'évacuation des eaux usées devient urgent. A ce sujet, le CM après délibération décide de demander l'inscription de la commune sur les listes des projets d'assainissement dans les communes rurales.

Assainissement (en surface) marché de gré à gré avec la SCREG : réfection de trottoirs, pose de bordures de caniveaux ; bourg et hameau de la Croix Champagne, ainsi que le busage du fossé au hameau de Vaufargis.

Lotissement du Champ de la Vigne (route de la Croix Champagne).

Le Maire avise le CM que, comme suite à sa décision de la réunion du 9 août 1972 du projet d'acquisition par la commune du Camp de la Vigne section C N° 384, ce dernier se porte acquéreur de ce terrain appartenant aux héritiers Chauvin Alfred. Etude de viabilité et désignation des futurs lotissements en sont confiés à M. Maury, géomètre à Saint Calais.

### **28 février 1973 :**

Projet détournement chemin de la Bretonnière.

Adduction d'eau à la Croix Champagne. M. le Maire présente au conseil le plan des conduites d'eau à partir de Soizé et desservant une partie de la commune vers la Croix Champagne.

### **6 juin 1973 :**

Bureau de Poste. Suppression et transformation en recette postale.

Situation générale de la commune (budgétaire, voirie, lotissement).

En ce qui concerne le lotissement, l'arrêté de création est attendu.

### **31 juillet 1973 :**

Création agence postale, tenue par Madame Boucher Simone.

Autorisation d'un lotissement au lieu-dit le Champ de la Vigne.

Démission d'un conseiller municipal. Le maire fait part au CM de la démission de M. Chauveau Clément, démissionnaire de l'assemblée municipale. M. le Préfet a pris acte de cette décision.

Dépôt d'ordures : réglementation – usage réservé aux habitants de Gréez sur Roc.

### **31 août 1973 :**

Sinistre au clocher – M. le Maire fait part au CM des dégâts occasionnés par l'orage du 27 août. La foudre ayant atteint le clocher sur le versant nord, la couverture est à refaire – déclaration du sinistre aux assurances a été faite. Par ce même orage, l'horloge publique s'est arrêtée et ne

fonctionne plus. Il est demandé à M. Pigal, électricien à Montmirail de faire le nécessaire pour que cette horloge marque l'heure à nouveau.

**10 octobre 1973 :**

Destination ancien Presbytère – La demande de location par M. Houp n'est pas retenue ; projet de vendre cet immeuble après avis des Domaines.

**28 novembre 1973 :**

Le Maire propose la formation d'un comité des fêtes et suggère qu'une date soit fixée pour une réunion publique à la mairie, en vue de la constitution d'un comité.

**30 janvier 1974 :**

Décision à l'unanimité de vendre le Presbytère.

**10 avril 1974 :**

Etude travaux de réfection de plancher et agrandissement de la mairie.

Jardin de l'ancienne poste. Il est décidé la suppression du jardin actuel qui sera incorporé à la voirie publique.

**22 mai 1974 :**

Evaluation du Presbytère par les Domaines : évalué à 80.000 francs. Le CM, après en avoir délibéré, décide qu'il soit procédé à une vente aux enchères.

**4 septembre 1974 :**

Le projet de création d'une salle de réunion a été évoqué. La décision sera fonction du résultat de la vente du Presbytère.

**14 septembre 1974 :**

Mise en vente par adjudication du Presbytère, ce jour à quinze heures. L'adjudication, n'ayant pas atteint le montant minimum de cent milles francs que s'était fixé le CM, M. Guy Lardeyret présent dans la salle a alors fait une offre d'achat pour 100000 francs. Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter l'offre de M. Lardeyret.

**16 octobre 1974 :**

Eclairage public. Allumage cellules poteaux électrique. Réparation du lavoir public. Il est signalé le mauvais état du lavoir public du Bas-Bourg. Le CM décide la remise en état de ce bâtiment communal.

**5 décembre 1974 :**

Salle commune de réunion. Bureau d'études la B.E.C.A .D, représenté par M. Moriette.

**26 mars 1975 :**

Présentation de l'avant-projet de construction d'une salle communale – le projet est de 220.000 francs, le CM autorise le Maire à contracter un emprunt de 120.000 francs ; la différence, financée par la vente du Presbytère.

**29 mai 1975 :**

Chemins ruraux – les chemins ruraux doivent être conservés, suivant les instructions de M. le Préfet en date du 5 février 1975. Les propriétaires riverains qui se seraient appropriés de telles parcelles sont invités à en restituer l'usage à la commune.

**16 juillet 1975 :**

Barrage de Courgirault. La réfection éventuelle du barrage de Courgirault fera l'objet d'une étude, avec le Syndicat de la Braye, après l'avis de M. l'Ingénieur des services hydrauliques.

**24 octobre 1975 :**

Différend V.O.8 avec Saint Jean des Echelles. Le CM décide que cette question sera examinée lors d'une prochaine réunion.

**11 décembre 1975 :**

Assainissement du bourg : étude d'un avant-projet général.

Litige avec la commune de Saint Jean des Echelles.

En résumé, la commune de Gréez entretenait depuis environ 1890, 580 mètres situés sur la commune de Saint Jean. Le CM, après en avoir délibéré, estime ne plus pouvoir assurer cet

entretien, compte tenu d'une part du coût actuel des travaux qui n'a évidemment aucun rapport avec celui de la fin du siècle dernier et d'autre part, des lourdes charges imposées à la commune qui pour une démographie de 1380 habitants en 1880 est passée à 599 en 1975 et plus de 30 km à entretenir. Cette situation amène le CM à reconsidérer ce problème et c'est ainsi qu'il décide à l'unanimité de s'en tenir, désormais, à maintenir en bon état sa propre voirie dans les limites de la commune.

**18 juin 1976 :**

M. le Maire expose au CM que par suite de la démission de M. Noblet, acceptée par M. le Préfet, à compter du 13 mai 1976, il y aurait lieu de procéder à la nomination d'un adjoint. Il sera procédé à cette nomination sans élection préalable pour compléter le conseil.

Litige avec Saint Jean des Echelles. Confirmation et maintien de la décision du 11 décembre 1975.

Salle de réunion. Etat de l'avancement des travaux en voix d'achèvement.

Salle de réunion du conseil municipal. Il est envisagé de procéder à la pose d'un plafond suspendu afin d'atténuer la résonance.

**2 juillet 1976 :**

Election de l'adjoint en remplacement de M. Noblet, démissionnaire. M. Létang Emile ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

**13 août 1976 :**

Utilisation salle des fêtes – repas anciens du 12 septembre.

Madame Chauffour de l'hôtel de France accepterait d'organiser le repas annuel des anciens, à la salle des fêtes. Cette salle n'étant pas encore réceptionnée des services de sécurité, M. le Maire déclare prendre une assurance personnelle provisoire pour la journée.

**20 janvier 1977 :**

Avant-projet d'assainissement. Le CM se prononcera sur l'exécution de ces travaux le moment venu.

**25 mars 1977 :**

Procès verbal, installation du nouveau conseil municipal :

Debon Maurice, Vallée Félix, Pigéard René, Chartain Lucien, Vadé Jules, Leroy Bernard, Simon Michel, Callu Maurice, Letang Emile, Dippe Henri, Chauveau Clément, Guédé Armand, Chatillon Julien.

Election du Maire et de deux adjoints.

Elus : Maire : M. Debon Maurice

1er adjoint : M. Létang Emile, 2<sup>ème</sup> adjoint : M. Chauveau Clément.

**9 juin 1977 :**

Assainissement.

Le Maire informe le CM qu'il a fait procéder à la suspension d'enquête publique. Ceci, en raison d'une future implantation d'un lotissement non prévue à l'époque. Du fait également du changement d'emplacement de la station d'épuration.

Fermeture du cimetière. Comme suite aux réclamations pour disparition d'objets dans le cimetière, le Maire propose au CM la pose d'une serrure sur la porte principale et la condamnation de la petite porte (Nota : cette dernière ne sera jamais condamnée).

**19 octobre 1977 :**

Déplacement du monument aux morts. Il avait été décidé le déplacement du monument aux morts. Le CM, après délibération sur ce sujet, propose qu'un devis soit demandé aux artisans de la commune.

Salle de réunion, réception des travaux. Le Maire fait part au CM que la commission des travaux s'est réunie le 12 octobre 1977 sur les lieux pour procéder à la réception des travaux. Quelques observations ont été faites en présence de M. Moriette du BECAD, concernant la fermeture non

hermétique de la porte d'entrée, une infiltration d'eau vers le fond due au travail des matériaux et le carrelage non conforme au devis.

**16 décembre 1977 :**

Proposition de vente de terrain par M. Pigeard au CM, le terrain des Grands Champs dont il est propriétaire, dans le but de créer un lotissement. Après délibération, le CM accepte le principe de vente au franc symbolique et charge le M. le Maire de faire procéder aux diverses études de viabilité afin de savoir si le principe est réalisable.

**9 mars 1978 :**

Déplacement du monument aux morts. Le Maire fait part au CM du devis présenté par M. Pitard, entrepreneur à Dollon, concernant le déplacement du monument aux morts. Après délibération, le CM accepte de faire exécuter les travaux en régie par M. Pitard.

**2 avril 1978 :**

Réunion exceptionnelle à la suite du décès de M. Martin ancien Maire de 1951 à 1971. Le CM s'est réuni en assemblée extraordinaire pour examiner les dispositions à prendre, en vue des funérailles. Le Maire propose l'achat d'une plaque commémorative à poser sur sa tombe. Il est décidé de faire porter le corps par les sapeurs pompiers. Ces dispositions sont acceptées à l'unanimité.

**21 avril 1978 :**

Achat d'un bar pour la salle de réunion au prix de 2000 francs.

Ramassage des ordures. M. Gouin est choisi en remplacement de M. Vadé.

**8 juin 1978 :**

Installation chauffage central, cantine du bourg. Le devis de M. Chaillou ayant été accepté, il a été décidé de faire exécuter les travaux pendant les vacances.

**3 novembre 1978 :**

Etude lotissement terrain Pigeard, Vallée. Le coût étant élevé de 58 francs au m<sup>2</sup>, ce projet est rejeté par 8 bulletins non, 2 oui, 1 nul. Messieurs Pigeard et Vallée n'étant pas autorisés à prendre part au vote.

Compte rendu de la commission des chemins. Sur les possibilités de cession au riverain d'une partie du chemin n°30, dit du Bois Montfort aux Pinardières et du chemin n°229 qui aboutit au 201, contre une parcelle boisée d'une même superficie appartenant aux familles de Franqueville, le CM accepte le principe, mais réserve son avis définitif.

Projet d'implantation téléphonique publique a pré-paiement. Le CM autorise le Maire à signer les conventions à intervenir avec les télécoms.

**14 décembre 1978 :**

Le Maire fait part au CM de l'arrêté de M. le Sous-Préfet en date du 20/11/1978 qui ordonne le prélèvement sur le budget supplémentaire d'une somme de 7059 francs au profit de la commune de Vibraye. Le CM maintient son opposition et donne pouvoir au Maire à se pourvoir devant le tribunal administratif de Nantes.

Beffroi de l'église. Le CM accepte le devis de l'entreprise Bodet, donne son accord et mandate le Maire pour cette réalisation.

**22 mars 1979 :**

A 20 heures, le CM s'est réuni en séance extraordinaire. Après compte rendu du Maire sur la réunion tenue à la mairie de Saint Maixent le 20 mars 1979 – le CM à l'unanimité décide de donner sa démission à M. le Préfet de la Sarthe contre la loi du 31/12/1970.

Cette loi autorisant l'inscription d'office au budget communal concernant l'investissement et le fonctionnement du C E S de Vibraye.

**12 avril 1979 :**

M. le Sous Préfet rappelle que les décharges non contrôlées ne sont pas autorisées, qu'il n'est pas dans ses intentions d'engager des poursuites, mais conseille de prendre des dispositions en vue de leurs fermetures.

**10 août 1979 :**

C E S Vibraye. Après délibération, le CM maintient son refus d'inscription de la somme au budget.

Echange de chemins communaux. Le Maire informe le CM de son entretien du 4 août 1979 avec M. de La Roulière et des propositions faites à celui-ci en ce qui concerne une parcelle de bois au groupement forestier, contre une partie du CR n°30. Après délibération, le CM donne pouvoir et délégation de signature pour la réalisation de cet échange.

**18 janvier 1980 :**

Transfert de l'école de la Croix Champagne à Grééz.

Cette classe unique fonctionne avec un effectif de 11 élèves qui passera à 9 à la rentrée scolaire de 1980 – 1981. Le Maire propose le transfert de cette école au bourg et invite le CM à délibérer. Possibilité du ramassage scolaire des enfants du hameau de la Croix Champagne ou regroupement pédagogique sous forme de S.I.V.O.S avec la commune de Saint Ulphace.

Cantonnier. Le CM a retenu la candidature de M. Bourneuf Lucien en remplacement de M. Galas Georges, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> mars 1980.

**7 février 1980 :**

S.I.V.O.S. Création d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire, entre Grééz et Saint Ulphace. Après en avoir délibéré le CM décide :

- la commune de Grééz sur Roc associée à la commune de Saint Ulphace en vue de la création du SIVOS Grééz sur Roc Saint Ulphace.

**4 avril 1980 :**

Ramassage des ordures. Le Maire informe le CM des propositions faites par la société Maine Environnement pour le ramassage des ordures.

Nomination des rues et numérotage des maisons. Le Maire donne lecture de la circulaire de la Direction Générale des impôts en date du 8 février 1980, suggérant que soit réalisée, comme en ville, la nomination des rues et numérotage des maisons. Le CM, après délibération, demande réflexion sur la question afin d'étudier le coût que demanderait cette réalisation.

Prévision lotissement. En vue d'étudier la possibilité de créer un nouveau lotissement, le CM serait désireux de connaître le nombre de personnes intéressées. Pour ce faire, il est demandé à ces éventuels constructeurs de se faire connaître en mairie dans les prochains mois.

Départ en retraite de la cantinière Madame Deniau et de Madame Desoeuvre Andrée, institutrice. Un vin d'honneur et un cadeau leur sera offert à l'issue de la distribution des prix.

**5 décembre 1980 :**

Signalisation des rues et numérotage des maisons.

Au cours de la séance, le CM en a délibéré et a décidé de conserver les noms au plan cadastral, à savoir :

1° : Grande rue (traversée du bourg – Montmirail Saint Ulphac )

2° : Rue du Nord (rue du cimetière)

3° : Rue de l'Eglise (du carrefour à l'église)

4° : Place de l'Eglise

5° : Place du Monument

6° : Rue des Grands Thurets

7° : Rue Neuve (relie la Grande rue aux Grands Thurets)

8° : Impasse des Grands Champs (lotissement champs de la Cure)

9° : Rue du Bas Bourg (part de la place de l'église au lavoir)

10° : Rue des Petits Thurets

11° : Rue des Chemins Verts (Place de l'Eglise au lotissement)

12° : Rue du Perrin (5 de la Grande Rue à la rue des Chemins Verts)

13° : Chemin du Cimetière (ancienne ligne de tramway).

Classement des chemins ruraux en grandes randonnées (demande de M. Cornu délégué départemental du comité national des sentiers de grandes randonnées) – les chemins suivants ont été retenus pour être classés.

1° : Chemin rural N° 18 dit de la Valouzière à la Mairie.

2° : Chemin rural N° 20 dit de la Charmoie. Les frais de balisage et de débroussaillage étant à la charge de cet organisme.

Le ramassage des ordures est confié à l'entreprise Maine-Environnement. Toutefois la décharge n'étant pas comblée, le CM décide d'en réserver l'usage pour le dépôt de terre et gravas.

**4 juin 1981 :**

Désaffectation école du hameau de la Croix Champagne. Le CM demande à M. le Sous-Préfet la désaffectation de cette école et l'autorisation de vendre les bâtiments qui n'ont aucune utilité pour la commune, mais au contraire lui apporte des charges.

**22 octobre 1981 :**

Décision de la suppression de la bascule publique, devenue inservable. Il est mis fin à la gestion du droit de pesage (nota : celle-ci était grande rue en prolongement de la cour de l'école, face au N° 2 bis).

Acquisition d'un lecteur microfiches matrice cadastrale pour la miniaturisation de la documentation cadastrale.

Chemins ruraux. Le C.M. s'engage à sauvegarder et conserver en leur état naturel les chemins ruraux n° 18, 19 et 20 et accepte l'inscription au plan départemental du tourisme pour promenades pédestres et équestres.

**10 décembre 1981 :**

Stop au carrefour de la Croix-Champagne. Le C.M. ayant voté par 4 voix contre 7 et 2 blancs, le stop ne sera pas aménagé.

Aménagements horaires en raison de la durée hebdomadaire portée à 39 heures.

TGV. Dans l'éventualité du passage à Grézy du TGV sur une longueur de 7 km 300, une commission d'étude et de coordination est créée et choisie par les intéressés.

Recensement. Désignation d'un agent recenseur pour le recensement qui se déroulera du 4 mars au 2 avril 1982. Monsieur Poirier Marius est retenu pour ces travaux.

Remplacement de la cantinière en cas d'indisponibilité de madame Chesneau par madame Bruneau Jeanine qui accepterait d'assurer les remplacements.

Revision scolaire. Prévu dans la révision de la carte scolaire le rattachement de la commune de Grézy au secteur de Vibraye.

**13 février 1982 :**

Assainissement. Le CM décide de faire poser des buses rue des Grands Thurets afin de permettre l'évacuation des eaux pluviales et usées. Le raccordement à cette canalisation restera à la charge des intéressés.

Salle communale. Expertise des dégâts causés au plafond, recherche des causes.

Pompiers : recrutement de M. Laissus pour compenser un départ à la retraite.

**27 juillet 1982 :**

Le CM approuve la constitution d'entente intercommunale de création et gestion d'un service de soins à domicile pour les communes des cantons de la Ferté-Bernard, Tuffé, Montmirail dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées.

Visite école Croix-Champagne. Proposition d'achat de l'école désaffectée formulée par Mme Dagoreau pour la somme de 180000 francs. Le CM accepte cette opération permettant l'installation d'un artisan à la Croix-Champagne.

Cimetière. L'if situé à l'entrée du cimetière est mort et de ce fait devient dangereux. Il sera abattu.

### **3 décembre 1982 :**

Horloge. Suite au dégâts subits à l'horloge du clocher par l'orage et la tempête, le devis de la maison Bodet s'élève à 4455 francs. Après expertise, l'assureur accepte de verser une somme de 2016 francs. Le CM accepte les travaux.

Plan d'application du règlement national d'urbanisme : le PARNU.

Le Maire expose les raisons d'un plan d'urbanisme pour préserver le milieu rural et naturel de l'implantation anarchique des constructions.

Adjonction d'un bâtiment à la salle polyvalente. Le Maire expose au CM la nécessité de construire un bâtiment arrière afin d'y entreposer le matériel divers utilisé dans la salle. Acceptation du CM.

Chemins ruraux.

Attribution de pierres pour le CR N° 18 dit de la Valouzière à la Mairie, pour la partie donnant accès au lieu-dit de l'Hermerie. Elagage des chemins comunaux. Le CM refuse qu'il soit effectué par le cantonnier.

Station refoulement syndicat d'eau. Installation d'une station de refoulement destinée à alimenter la Croix-Champagne, sera implantée sur le CR N° 22 côte du Tertre

### **14 janvier 1983 :**

Elections municipales des 6 et 13 mars 1983.

Du fait de la baisse de la population (moins de 500), l'assemblée se composera de 11 membres au lieu de 13.

Salle polyvalente. Réfection de la toiture par l'entreprise Dorizon. 22404 francs restent à la charge de la commune.

### **18 mars 1983 :**

Installation du nouveau conseil municipal : Vadé Joël, Merlault Martial, Pigeard René, Vallée Félix, Létang Emile, Debon Maurice, Simon Michel, Chauveau Clément, Callu Maurice, Lecomte Roger, Binet Daniel.

Election du Maire au 1<sup>er</sup> tour : Monsieur Debon Maurice par 7 voix sur 11.

Premier adjoint : Callu Maurice, 6 voix sur 11.

Deuxième adjoint : Pigeard René, 8 voix sur 11.

### **6 avril 1983 :**

Fleurissement. Le CM décide de participer au fleurissement et invite les habitants à faire un effort.

PARNU. Présentation du plan définitif. Après délibération, le CM refuse l'approbation et demande que le tracé soit revu.

Local attenant à la salle polyvalente. Acceptation des devis.

Assainissement. Etude par un bureau d'études pour reconnaître le terrain rocheux.

### **7 septembre 1983 :**

SIVOS : adhésion de la commune de Théligny approuvé par le CM.

Assainissement. Le CM décide de constituer un budget annexe.

### **20 octobre 1983 :**

Approbation du plan modifié.

Assainissement. Acquisition d'un terrain pour épandage, le Maire mandaté pour contacter le propriétaire du terrain situé à la Chesnaie.

Ossuaire. Décision de construction d'un ossuaire.

### **1<sup>er</sup> décembre 1983 :**

Assainissement Croix-Champagne. Décision de pose de buses à la Croix-Champagne.



**12 janvier 1984 :**

Tribunal administratif. PARNU remis en cause par M. Aboukaya. Pouvoir donné au Maire pour plaider devant le tribunal de Nantes.

Pompiers. Promotion de l'adjudant Pigéard au grade de S/ Lieutenant, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1983.

Assainissement. Accord préalable de l'avant projet général. Attribution d'une subvention de 120000 francs par le Conseil Général.

Cimetière. Construction d'un ossuaire par M. Bruneau.

Arsenal sapeurs pompiers. Isolation réalisée par les sapeurs pompiers.

Assainissement. Ouverture des plis. Après délibération, la commission a retenu la CGEE pour la somme de 760270 francs (finalement s'élèvera à 1010000 francs).

Achat de terrain pour épandage. Après refus du propriétaire de traiter à l'amiable, demande à M. le Préfet que soit déclaré une procédure d'expropriation pour utilité publique.

**25 avril 1984 :**

Prévision fermeture de classe. Le CM décide de s'opposer à cette fermeture, ce qui ne permettrait plus de scolariser les enfants avant l'âge de 6 ans.

**8 juin 1984 :**

Elections Européennes du 17 juin 1984. Le CM établit la composition du bureau.

Fermeture de classe. Décision de l'Académie du 18 mai 1984 de la fermeture d'un poste à l'école de Gréez à la rentrée 1984. Le CM prend acte et regrette cette décision.

**22 février 1985 :**

Location logement école. Le Préfet autorise la location d'un logement inoccupé à l'école par suite d'une fermeture de classe.

**14 mars 1985 :**

Programme important de réfection de voiries détériorées par le gel, emprunt de 100000 francs.

Proposition de Mme D'Harcourt pour l'amélioration de l'habitat OPAH, acceptée.

**10 mai 1985 :**

Nomination de Mme Louissette Dippe comme femme de ménage en remplacement de Mme Chesneau, démissionnaire pour raison de santé

Attribution du logement scolaire à M. Drouin Eric.

Réfection peinture extérieure de la salle polyvalente par l'employé municipal.

Aménagement ancien chemin de Boussault en aire de repos.

**6 juillet 1985 :**

Suppression de la cabine à la Croix-Champagne.

**17 septembre 1985 :**

Pompiers. Demande de fourniture d'une estafette pour le transport du personnel.

Prévision achat tracteur pour employé communal.

Achat terrain Cerceau. Promesse de vente avec M. Cerceau pour l'achat d'une parcelle au lieu-dit la Chesnaie.

**5 décembre 1985 :**

Tribunal administratif de Nantes. M. Aboukaya, ayant demandé l'abolition du PARNU, celle-ci est décidée par le tribunal. Le CM décide de ne pas faire appel.

Proposition ancien local Ribot pour loger le tracteur.

**12 février 1986 :**

Assainissement : acceptation des devis pour la construction de la station d'épuration.

Travaux église : prise de décision pour l'installation des vitraux de l'église.

**24 mars 1986 :**

Redevance : pour le branchement à l'égout, elle est fixée à 1500 francs par abonné.

L'employé communal faisant valoir ses droits à la retraite, il sera fait appel à candidature afin d'envisager son remplacement.

Frais de déneigement de mémoire de 666 francs présentés par Mme Chauffour pour repas servis aux personnes ayant participé le 27 février 1986 au déneigement.

22 avril 1986 : Départ à la retraite de M. Lucien Bourneuf, employé municipal. Sur les diverses candidatures, M. Cochin Clément est retenu.

**14 juin 1986 :**

Départ à la retraite de la cantinière Mme Chesneau. Remplacée par Mme Jeanine Bruneau.

Préparation élections sénatoriales du 7 septembre.

Réception assainissement lagunage.

**6 octobre 1986 :**

Chemin de la Durandellière. Demande de remise en état par M. Mautouchet. Le Coût des travaux à la charge du demandeur et le chemin laissé libre à la circulation.

Salle polyvalente : réfection du plafond par des bénévoles.

**31 octobre 1986 :**

Fermeture de la boulangerie. M. Noblet informe qu'il faisait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 1987 et n'envisage pas de céder son fond et abolit le commerce de boulanger-pâtisseries et débit de boissons.

En attente de prendre des dispositions, un dépôt de pain sera installé chez Mme Vadé Chantal, charcuterie Grande Rue.

**11 décembre 1986 :**

Achat d'un véhicule estafette.

Assainissement : suite des travaux . Suite à la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tranches et la qualité des travaux de la CGEE, la 5<sup>ème</sup> tranche est confiée à cette entreprise.

**13 février 1987 :**

Prévision travaux : achat de mobilier de bureau pour les archives, d'une débroussailleuse, ventilation de la salle polyvalente, ravalement du pignon est de l'école, extension de l'éclairage public du bourg, réfection de trottoirs et travaux de voiries.

**21 avril 1987 :**

Enquête publique pour la fabrication de charbon de bois sur Saint-Ulphace. Acceptation en considérant que cette transformation ne provoque pas de nuisance à l'environnement.

**3 juillet 1987 :**

Réserve foncière, terrain Lucas Ernest, le CM demande au Maire de prendre contact avec Maître Rouzineau notaire, afin de faire une proposition d'achat mis en vente par M. Lucas Ernest. Superficie totale 12 ha24a 63

Eclairage public Vaufargis : pétition des habitants de Vaufargis demandant la pose d'un éclairage public. Le CM demande au Maire de prendre contact avec son collègue de Melleray en vue de satisfaire cette requête. Redevance due par les usagés du réseau assainissement. La gestion et les encaissements en sont confiés à la Cie Fermière de services publics.

**30 juillet 1987 :**

Réserve foncière : décision de l'achat de la parcelle des Grands Champs pour 130000 francs, soit 8ha57a. Celle des prés de Malivet n'est pas retenue.

L'éclairage public de Vaufargis est accepté et demande d'une participation de Melleray dans la limite du pourcentage des habitants desservis.

**23 décembre 1987 :**

Avenant N°1. Marché négocié, 5<sup>ème</sup> tranche lotissement concernant l'installation d'un poste de relèvement des eaux usées.

**8 avril 1988 :**

Elections présidentielles, constitution du bureau.

Requête des habitants du hameau de la Croix-Champagne. A savoir : panneau de limitation de vitesse, bandes blanches.

**28 mars 1988 :**

Elections législatives : constitution du bureau de vote.

Demande de terrain à construire. Etude sera faite par la DDE d'implantation et de viabilité d'une parcelle des Grands Champs, propriété communale.

**29 juillet 1988 :**

Révision des contrats d'assurances, des locations de la salle polyvalente, travaux de voirie, rue des Petits Thurets.

Le Maire informe la proposition M. Vallée Félix de la vente de 2 parcelles de terrain situées rue du Nord pour une superficie de 78a 95

**9 septembre 1988 :**

Organisation du comice du 18 septembre 1988.

Elections cantonales du 25/09/88, constitution du bureau. Arrivée de Mme Bideau, inspecteur du trésor.

Demande de permis de construire de M. Létang Emile au Bas-Bourg, avis favorable.

**26 octobre 1988 :**

Catastrophe de Nîmes. Vote d'une subvention de 1000 francs.

Référendum du 6 novembre 1988 pour l'indépendance de la Nouvelle Calédonie. Constitution du bureau.

Assainissement 6<sup>ème</sup> tranche route des Chemins Verts et le quartier du Bas-Bourg (sera attribuée à la CGEE).

Demande de Mme Breteau Nicole pour l'aménagement de la cour du Bas-Bourg et dévier l'eau de pluie.

**15 février 1989 :**

Elections municipales : composition du bureau de vote pour les 12 et 19 mars.

Départ du secrétaire de mairie à compter du 1<sup>er</sup> avril 1989.

Indemnité pour travaux dangereux, incomodes, insalubres et salissants à l'employé municipal M. Cochin Clément.

**25 mars 1989 :**

Procès verbal : installation du conseil municipal des élections des 12 et 19 mars : Lecomte Roger, Vadé Joël, Cousin Charles, Merlault Martial, Bothereau Cyrille, Lecourt Alain, Giret Rémy, Simon Michel, Pigeard René, Létang Emile, Debon Maurice.

Election du Maire : 11 votants. Bothereau Cyrille élu au 1<sup>er</sup> tour par 8 voix.

Détermination du nombre d'adjoints. Votants 11, pour 3 adjoints 9 voix, pour 2 adjoints 1 voix, une voix nulle. Le CM comprendra 3 adjoints. Chaque adjoint percevra un tiers de l'indemnité du Maire.

1<sup>er</sup> adjoint élu au 1<sup>er</sup> tour par 6 voix Vadé Joël.

2<sup>ème</sup> adjoint élu au 1<sup>er</sup> tour par 7 voix Pigeard René.

3<sup>ème</sup> adjoint élu au 1<sup>er</sup> tour par 6 voix Merlault Martial.

**2 avril 1989 :**

Formation des commissions.

Secrétaire de mairie : nommée Mme Giret Chantal en qualité d'adjoint de bureau stagiaire.

Vente terrain Vallée Félix. L'acte de vente étant en mairie, le règlement en sera effectué par le notaire, Mme Mège

Accès place du cimetière. Décision d'enrobage de la patte d'oie à l'entrée du cimetière.

Les WC publics seront raccordés au tout à l'égout et prévision chauffage de l'église.

**13 mai 1989 :**

Demande de devis chauffage église et réparation des vitraux. Demande Ollivier d'ouverture d'une porte pour passage le long de la mairie, il est procédé au vote : 4 non et 7 oui. Un homme de loi sera consulté. Achat d'une tondeuse.

Signalisation : Le CM décide l'achat et la pose d'un panneau sens unique pour la voie des Grands Thurets.

Constitution du bureau de vote pour les Elections Européennes du 18 juin 1989.

Parking cimetière : Acceptation devis construction bordures trottoirs et parking.

**9 juillet 1989 :**

Langue vivante étrangère à l'école élémentaire, demande avis du SIVOS.

Obligation du raccordement tout à l'égout. Demande de remise en l'état des bouches de lavage, courrier sera fait à la Cie Fermière.

Lotissement : Demande de lever topographique par M. Maury géomètre de Saint-Calais pour 5 ou 10 lots.

Ouverture de porte. Convention entre M. Ollivier et le CM acceptée par 7 voix contre 4.

**20 septembre 1989 :**

Vidange fosse épuration par M. Binet pour la somme de 1800 francs.

Ecole : Demande isolation du plancher.

WC. Proposition de WC à l'intérieur de l'école. Demande aide maternelle.

Tout à l'égout M. Boucher : courrier de la Sous-Préfecture sur la non acceptation de l'avantage prévu pour M. Boucher, non conforme à l'égalité des citoyens.

**11 octobre 1989 :**

Aide maternelle : le CM est d'accord pour la création d'un poste spécialiste des écoles maternelles.

**26 octobre 1989 :**

Embauche assistante maternelle, la candidature de Mme Lavault est retenue.

Installation d'une ligne téléphonique à l'école.

Lotissement : Présentation d'une ébauche, étude à approfondir. Le CM est d'accord pour qu'il y ait des parcelles aux environs de 600 m<sup>2</sup>.

**22 novembre 1989 :**

Démission de Mme Giret secrétaire de mairie, effective le 31/12/89. Le poste vacant est à pourvoir à compter du 2 janvier 1990.

Chauffage église demande de précision de devis.

Vitraux église : devis des vitraux d'arts de Janzé. Le CM demande au Maire de rencontrer l'architecte des beaux arts pour les éventuelles subventions.

Salle des fêtes : demande de caution de 500 francs pour dégâts ou nettoyage défectueux.

Assainissement Croix-Champagne. Avancement de l'étude, lettre adressée aux intéressés pour se mettre en conformité.

**20 décembre 1989 :**

Nomination de la secrétaire de mairie, Mme Bénard Nadine, à compter du 2 janvier 1990.

Regroupement des 2 classes de l'école du SIVOS à Grééz.

## De 1990 à 1999

### **24 janvier 1990 :**

Modification esquisse lotissement. Assainissement 7<sup>ème</sup> tranche. Rappel que le raccordement jusqu'au branchement est entièrement à la charge des riverains.

### **2 mars 1990 :**

Acceptation définitive du plan du lotissement et présentation du règlement eaux pluviales à la Croix-Champagne, demande de subventions.

### **14 mars 1990 :**

Le CM décide à l'unanimité d'effectuer les travaux des chemins de Cougirault et de la Coeffonnière qui sont estimés à 150000 francs. Présentation du compte administratif 1989 et du budget primitif 1990.

### **27 avril 1990 :**

Devis école pour le chauffage. Retenu celui de M. Rigot et celui de M. Marchand pour la peinture.

Lotissement : après délibération, le CM décide de donner au nouveau lotissement le nom de « La Bourbionne »

### **6 juillet 1990 :**

Lotissement. Le CM décide à l'unanimité que le prix de vente sera de 75 francs hors taxes le m<sup>2</sup>.

Indemnité agent recenseur. A Mme Coupé Jacqueline la somme de 800 francs comme indemnité de ses frais de déplacement.

### **6 septembre 1990 :**

Travaux aménagement lotissement : le programme des travaux de novembre 1990 à janvier 1991.

Décision de vente de terrain communal à M. Drouin à la Croix-Champagne pour 1500 francs.

### **22 septembre 1990 :**

Prévision révision statut du SIVOS. Emploi aide maternelle porté à 34 heures.

Projet de vente d'une parcelle non constructible du lotissement à M. Marcel Gaudin.

### **20 novembre 1990 :**

Demande d'autorisation de sortie de bois de M. Debont.

Travaux lotissement : terrassement commencé. Réseau eaux pluviales semaine 49.

Bibliobus : fin du passage par manque de lecteurs.

Bordures trottoirs, prolongement chez M. Linot au budget primitif 1991.

Photocopies gratuites pour les associations.

### **8 janvier 1991 :**

Piano prise en charge par la chorale du Val de Braye et prêté seulement.

Hangar terrain lotissement : cet hangar sera attribué au plus offrant. Vendu à M. Monchatre Joël pour 500 francs.

### **7 mars 1991 :**

Station épuration. Cloche : le CM accepte un devis de la DDE de 18150 francs sous réserve du bon fonctionnement de la cloche

Lotissement publicité et panneaux.

### **25 avril 1991 :**

Terrain Trouillet : courrier de Mme Mariette Trouillet demandant la cession du terrain nécessaire pour une ouverture sur la nouvelle voie d'accès. Refus du CM.

**20 septembre 1991 :**

Petite Maison : autorisation donnée au propriétaire de la Petite Maison de remettre en état le chemin communal desservant ce lieu-dit sous réserve que le coût des travaux soit à la charge des demandeurs, que ce chemin soit laissé à la libre circulation comme tous les chemins communaux.

Autorisation donnée à Mme Ollivier Bertinetti de l'utilisation de la salle pour la création d'une association sportive.

**7 septembre 1991 :**

Agence postale. Fin des activités de Mme Kenney : le 31 janvier 1992 (départ à la retraite). La candidature de Mme Nadine Bénard, pour prendre ce poste, est acceptée.

Bannière de la Fraternelle. Pour sa sauvegarde et en souvenir de l'association de musique, elle sera exposée en salle de conseil municipal.

**14 décembre 1991 :**

Ordinateur école : le CM accepte l'achat d'un ordinateur pour l'école pour la somme de 6765 francs.

Achat urne transparente pour les élections de mars 1992.

Inventaire des travaux éventuels sur les routes et fossés pour 1992.

**17 février 1992 :**

Préparation du budget.

Chauffage salle de réunion, le CM accepte le devis de M. Chaillou pour 4241 francs.

Chauffage église : demande à M. Chaillou de réaliser son devis.

**7 mars 1992 :**

Vote du budget.

Composition du bureau de vote pour les élections régionales du 22 mars 1992.

**2 juillet 1992 :**

Chauffage église : devis de M. Chaillou pour 49308 francs TTC.

**24 août 1992 :**

Composition du bureau de vote pour les élections du 20/09/92.

Chemins communaux : La Rougerie, les Caillardières. Réunion de la commission pour examiner les travaux à réaliser.

Stationnement près de l'église. Par mesure de sécurité, des panneaux seront placés près de l'église pour l'interdiction de stationner.

Chauffage église : acceptation du devis de M. Chaillou.

**16 octobre 1992 :**

Terrain boulistes : attribution de terrain à l'association de boulistes.

Association gymnastique : acceptation d'une heure supplémentaire pour utiliser la salle polyvalente.

Volets logement école : achat de volets en PVC pour les 5 fenêtres du logement au prix unitaire de 1322 francs hors taxes.

Gazinière cantine : achat d'une gazinière.

Sinistre du Vaucluse : subvention exceptionnelle de solidarité à l'association des Maires du Vaucluse, d'une somme de 1000 francs.

Permis de construire : Les Bazinières , suite à cette demande, le CM émet un avis favorable.

**27 novembre 1992 :**

Titularisation de Mme Lavault, ASEM, qui est nommée titulaire de son poste à compter de septembre 1992.

Terrain Mme Karoubi partie parcelle 175. Demande de plus amples renseignements auprès du cadastre.

**11 février 1993 :**

Courrier de M. Giret. Le Maire donne lecture au CM d'un courrier de Rémy Giret, démissionnaire du CM, ses nouvelles obligations ne lui permettant plus d'assurer cette fonction.

Angle rue du Perrin et Grande Rue : par mesure de sécurité, le stationnement et la circulation seront réglementés rue du Perrin.

Composition du bureau de vote pour les législatives des 21 et 28 mars 1993.

**4 juin 1993 :**

Commission des chemins : nomination de M. Letang Emile en remplacement de M. Giret, démissionnaire du CM.

Achat lave-vaisselle. Attribué à la salle des fêtes pour le prix de 16210 francs.

Mutation de Mme Brou. Demande auprès de l'inspection Académique pour le maintien de Mme Brou à son poste de directrice de l'école de Grééz.

**9 septembre 1993 :**

Le Maire fait part du courrier de M. Boucher, celui-ci refusant de régler la redevance de branchement pour l'assainissement. Le CM décide de rester sur sa position.

Terrain Verbecke : celui-ci se plaint de problèmes d'odeurs en provenance du fossé bordant sa propriété. Nécessaire sera fait pour palier à cette cause.

Agence Postale la gérante de l'Agence Postale sera désormais payée par la commune qui recevra le chèque brut des postes.

SIVOS Courgenard. Demande de subventions du SIVOS de Courgenard. Le CM refuse à l'unanimité cette demande, l'école de Grééz étant ouverte à tous les enfants.

**26 novembre 1993 :**

Affaire Binet : demande de la Cie Fermière sollicitant le paiement de la facture d'eau de M. Binet Daniel par la commune. Le CM décide de ne pas prendre à sa charge cette facture.

Obligation de raccordement tout à l'égout. Rappel.

Remerciement. M. Dippe est remercié pour la réalisation de la barrière du cimetière.

Emploi femme de ménage. Le Maire informe le CM du départ à la retraite de Mme Dippe au 31 janvier 1994. Mme Bourneuf Marie-Claire est nommée en remplacement.

Courrier de Mme Brou : demande de réparation de fenêtres du logement de fonction. Le CM décide la demande d'un devis pour des fenêtres neuves.

Adhésion de la commune au fond d'équarrissage.

Remise à l'ordre du jour des vitraux pour leur réparation.

**25 février 1994 :**

Logement sociaux : proposition d'achat pour 3 logements anciens, situés au N° 1,3, et 5 rue du Nord pour la somme de 200000 francs.

Fenêtres logement de fonction de Mme Brou. Devis de M. Coste pour la fourniture et pose de 5 fenêtres alu pour 32351 francs, le CM accepte ce devis.

Entretien cimetière : depuis le départ de M. Dippe, l'entretien du cimetière est désormais effectué par l'employé communal.

**28 avril 1994 :**

Logement sociaux : le plan N°2 est fourni et sera chiffré.

Informations diverses : exposition de sabots et divers à compter du 3 juillet 1994.

**3 juin 1994 :**

Appel de candidature : la commune de Grééz recrute à compter du 1<sup>er</sup> août 1994 un agent d'entretien à temps complet, permis poids lourd exigé.

Logement du Nord : acquisition des 3 logements, rue du Nord, appartenant aux consorts Chénier.

Composition du bureau de vote pour les élections Européennes le 12 juin 1994.

Assainissement : vidange des fosses pour la somme de 5180 francs.

**8 juillet 1994 :**

Nomination d'un agent d'entretien. Nomination de M. Cottereau Pascal en remplacement de M. Cochin qui fait valoir ses droits à la retraite.

Terrain lotissement : révision du prix du terrain du lotissement à 55 francs au lieu de 75 francs.

Emprunt de 400000 francs. Financement achat logement du Nord et travaux de voirie, sur 12 années au taux de 7,40%.

Courrier Taillandier la Roche : demande d'achat du chemin rural qui traverse sa ferme. Le CM refuse.

Courrier Brou : le CM accepte de leur réserver les N° 14 et 15 du lotissement au prix de 55 francs le m<sup>2</sup>.

**21 octobre 1994 :**

Logement rue du Nord. Le maire annonce au CM que la commune en est désormais propriétaire.

Commission de sécurité. Demande à la Sous-Préfecture pour le passage de la commission de sécurité.

**9 décembre 1994 :**

Horloge église : appel à l'entreprise Bodet pour la réparation de l'horloge. Prévision travaux 1995, en fonction des possibilités budgétaires : V.C. n°2 Bas-Bourg, Vaufargis V.C. n° 122, Bas-Bourg route du Tertre, de la Mairie et devant cimetière ----Restauration vitraux, nettoyage monument aux morts, trottoirs rue de l'église.

**9 février 1995 :**

Vitraux église. Le Maire présente au CM le devis établi par Vitrail France pour la restauration des vitraux, d'un montant de 198061 francs TTC. Acceptation de ce devis, les travaux seront programmés en fonction des possibilités budgétaires.

Horloge église : Le CM accepte le devis pour une horloge neuve d'un montant de 17137 francs TTC.

Chemin Courgirault : Le Maire informe le CM que les frais de remise en état de ce chemin s'élèvent à 15000 francs.

Cimetière : Autorisation est donnée à M. Debon Maurice pour faire ériger une stèle dans le cimetière à la mémoire des anciens combattants et victimes de guerre.

**22 mars 1995 :**

Devis Bourgeois pour le logement communal, 18981 francs. Le CM accepte ce devis.

Composition bureau de vote élections municipales du 23 avril et 7 mai.

**19 mai 1995 :**

Projet de bail du logement de la commune rue du Nord à M. Gerbet Edmond et continuité à Mme Bruneau jusqu'au prochain bail.

Extension atelier porcins de M. Geray Michel. Le CM émet un avis favorable.

Photocopies associations. Le CM décide qu'à l'avenir toutes les photocopies des associations seront faites gracieusement.

Achat ARI. Achat d'un appareil respiratoire isolant pour le centre de sapeurs pompiers de Gréez.

**17 juin 1995 :**

Réunion du nouveau conseil municipal de Gréez : Cousin Charles, Guérin Bernard, Buret Gérard, Lardeyret Guy, Merlault Martial, Lecourt Alain, Lecomte Roger, Hermenault Jean, Brou Christian, Clément Gérard, Bothereau Cyrille.

Election du Maire : Guy Lardeyret élu au 1<sup>er</sup> tour avec 6 voix.



1<sup>er</sup> adjoint : Hermenault Jean élu au 1<sup>er</sup> tour avec 7 voix.

2<sup>ème</sup> adjoint : Brou Christian élu au 1<sup>er</sup> tour avec 8 voix.

3<sup>ème</sup> adjoint : Cousin Charles élu au 1<sup>er</sup> tour avec 8 voix.

**29 juin 1995 :**

Point situation bilan financier.

Terrain viabilisé. Le CM décide de porter le prix du terrain à 30 francs.

Travaux école : suite au passage de la commission de sécurité les travaux demandés seront effectués.

Panneau stop à la Croix-Champagne. Etude pour la forme la mieux adaptée.

**28 août 1995 :**

Ordures ménagères : le mode de ramassage sera modifié à compter du 12 septembre.

Panneaux publicitaires lotissement. Le lotissement portera le nom « Les Hauts de Gréez ».

**21 octobre 1995 :**

Adhésion ORAH : le CM décide d'adhérer à l'ORAH (opérations régionales d'amélioration de l'habitat) avec les autres communes du Val De Braye.

Contrat CES : le CM envisage l'emploi d'un CES pour seconder l'employé communal.

Titularisation de M. Cottureau et Mme Bourneuf.

Logement, 5 rue du Nord : le CM examine les projets présentés par M. Gerbault, le locataire.

Abri de la Croix-Champagne. Avis favorable du CM, les travaux seront effectués par le chantier d'insertion.

**11 décembre 1995 :**

Chaudière école : son remplacement par M. Chaillou pour 17442 francs.

Taxes ordures ménagères : le CM décide d'établir une taxe ménagère.

Informatique et aménagement bureau : le CM décide d'informatiser le secrétariat de mairie et d'aménager le bureau avec du mobilier moderne.

Successeur Hôtel de France : Mme Chauffour faisant valoir ses droits à la retraite. Pour faciliter la reprise de l'Hôtel de France, la commune se porterait candidate si cela s'avérait nécessaire.

**22 janvier 1996 :**

Salle des fêtes : achat matériel placard. La caution passera à 1000 francs.

Secrétariat de mairie : la salle des archives sera transformée en salle d'attente, les peintures refaites.

Ecole : travaux d'électricité, travaux de protection de la citerne à gaz. Travaux réfection du dortoir école maternelle.

Vente d'arbres pour financer la commune.

Projet d'aménagement du centre bourg pour enfouissement des réseaux.

**25 avril 1996 :**

Vote du budget primitif. Demande d'autorisation de vente de fruits et légumes sur la voie publique.

**22 mai 1996 :**

Création d'un poste de CES pour le secrétariat de mairie.

Election 3<sup>ème</sup> adjoint : M. Buret est élu 3<sup>ème</sup> adjoint avec 6 voix sur 10, M. Brou passant 1<sup>er</sup> adjoint et M. Cousin, 2<sup>ème</sup> adjoint.

**10 juin 1996 :**

CES : Mme Lambert est retenue par 7 voix sur 10 pour une période d'un an.

Cimetière : la construction d'un caveau devra se faire dans un délai de 6 mois, faute de quoi la commune se réserve le droit de déplacer le lieu choisi dans l'ordre à suivre.

Conteneurs verres : le CM décide l'achat d'un conteneur à verres.

Courrier Dagonneau : le CM autorise Mme Jackie à vendre ses produits laitiers.

**12 juillet 1996 :**

Intercommunalité . La municipalité accepte de prendre position en faveur de la mise en place d'une intercommunalité.

Concert 26 juillet 1996 : concert à l'église de Gréez par l'orchestre de Puteaux.

Onduleur électrique : Le CM accepte son achat pour 1300 francs.

Achat tondeuse. Le CM décide l'achat d'une nouvelle tondeuse.

**26 août 1996 :**

Information syndicat d'eau de Théligny. Le prix de l'eau est d' environ 8 francs le m3 alors que la moyenne nationale est de 15 francs.

Garderie d'élèves : en cas de grève du personnel enseignant, organisation de l'accueil et la surveillance des enfants.

**20 septembre 1996 :**

ORAH : Fonds pour la rénovation des façades.

Logement, 1 rue du Nord. Suite à la vacance de ce logement, le CM décide de louer celui-ci à M. Ozan Patrick.

**14 octobre 1996 :**

Emprunt de 200000 francs, vente estafette des pompiers, exposition des peintures de M. Boucher, achat débroussailleuse. Renouvellement du contrat CES de M. Ozan en qualité d'employé communal.

Enfouissement des réseaux et aménagement centre bourg. Le CM décide de ne pas donner suite à ce projet par vote à bulletin secret : pour : 2 voix contre : 9 voix.

**25 novembre 1996 :**

Nom de la rue du lotissement. Il est décidé que la rue du lotissement (de la Bourbionne) portera le nom de Laurent Boutrouë (Notaire à Gréez dans les années 1780 – 1790, conventionnel, a voté la mort du Roi).

Comptes comice : compte-rendu.

**24 janvier 1997 :**

Pont route de la Mairie : la réfection du petit pont adjudgée à l'entreprise Brulé pour 93645 francs.

**8 février 1997 :**

Décision achat d'un nouveau tracteur, d'un nouveau photocopieur.

Travaux à l'église : raccord de plâtre par M. Chevillot et repose de tuiles et ardoises par M. Chénier.

Achat nouvelle gazinière pour la cantine scolaire. Achat conteneur plastic pour la récupération des bouteilles.

**14 avril 1997 :**

Maisons inoccupées de la commune : débat sur le problème des habitations vacantes dans la commune.

Secrétariat de mairie : renouvellement pour un an du contrat CES de Mme Francine Lambert.

**4 juillet 1997 :**

Centre social : vote d'une subvention pour 1997.

Création d'une communauté de communes. Accord de principe.

**9 septembre 1997 :**

Location logement 5 rue du Nord, attribuée à M. Mme Boulay Christophe.

Route de Courgirault : achat de terrain à Mme Sené, régularisation de VC 403.

Contrat de M. Ozan Patrick reconduit pour un an.

Dossier Tessier : avis favorable par 7 oui et 2 non pour l'implantation d'un bâtiment pour élevage avicole au lieu-dit les Nices.

Réservation terrain lotissement par M. Mme Bénard du lot n°1 du lotissement.

**24 novembre 1997 :**

Communauté de communes : décision d'adhésion à la communauté de communes qui sera créée, par 8 oui, 2 non et un blanc.

Terrain Grands Champs : plantation d'arbres sur le terrain communal pour 12364 francs.

**19 janvier 1998 :**

Lutte contre les ragondins, réfection du lavoir par l'employé communal.

Stage Pompiers : défraiement des sapeurs pompiers pour un stage de 5 jours ouvrables, 1500 francs chacun.

Agence postale : augmentation de salaire Mme Bénard en la qualité d'agent de la poste.

**27 avril 1998 :**

Appel candidature pour poste assistant secrétariat.

Patrick Ozan : contrat CES converti en emploi consolidé.

Départ à la retraite de Mme Bourneuf.

**8 juin 1998 :**

Point intercommunalité : principaux investissements de la voirie en 1998.

Usine charbon de bois Saint-Ulphace : demande de M. G. Clément au CM de voter une motion pour que cesse la pollution de l'usine de charbon de bois.

**6 juillet 1998 :**

Création poste secrétariat : nomination de Mme Francine Lambert comme agent administratif à raison de 9 heures par semaine.

Usine charbon de bois : le CM demande de faire respecter l'arrêté de la Préfecture du 18 avril 1988.

**11 septembre 1998 :**

Usine charbon de bois : communication de M. Camu de Saint-Ulphace sur le dossier en cours d'instruction avec demande de subvention.

Salle des fêtes : projet de réhabilitation

**16 octobre 1998 :**

Offre de M. Bourgeois pour s'occuper du suivi de la construction d'un hangar de tracteur, à lui de s'entendre avec M. Pitois.

Classement des chemins communaux dans la voirie communale.

C.R. 6 Courgirault : V.C. 403 à Courgirault.

C.R. 8 Gué Boussault : V.C. 401 à V.C 404.

C.R. 33 chemin du cimetière : rue du Nord à R.D. 14.

Rue des Petits Thurets : Rue de l'église à V.C. 2

Lotissement : Rue Laurent Boutroüe.

Impasse des Grands Champs.

C.R. 4 chemin du bourg : du bourg au Bas-Beaumont.

C.R. 11 Bassetières : de Saint-Ulphace aux Bassetières.

Aire de jeux : le CM accepte le devis de M. Copleutre de 1573 francs pour création d'une haie pour entourer l'aire de jeux.

Habitat : la commune de Gréez pose sa candidature pour la création éventuelle de 6 logements sur le lotissement.

**27 novembre 1998 :**

Classement chemins : prévision classement de la Rougerie et suppression classement ruelle des Petits Thurets.

Contrat de Mme F. Lambert reconduit pour un an. Adhésion syndicat SMIRGEOMES.

**22 janvier 1999 :**

Agent recenseur : recrutement de Mme Joëlle Boucher.

Modification des statuts de la communauté de communes (prise en compte entretien des chemins).

Achat débroussailleuse pour 67536 Frs.

**28 mai 1999 :**

Lotissement : accord CM pour réaliser une esquisse du terrain libre du lotissement.

Carrefour hôtel : limitation du stationnement, ainsi que rue du Perrin.

Parcelle impasse des Grands Champs : le CM propose à M. Cochelin de se porter acheteur de cette parcelle.

**6 septembre 1999 :**

Ecole 3<sup>ème</sup> classe : demande pour l'obtention d'un maître à mi-temps.

Départementalisation service incendie. Avis favorable du CM.

Stationnement rue de l'église. Décision d'un stationnement alterné.

**25 octobre 1999 :**

Le CM décide d'installer la 3<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> étage à l'école.

Lotissement : en raison du prix de revient au m<sup>2</sup> à 100 francs, le CM décide de surseoir à ce projet.

Contrat F. Lambert : reconduction pour un an à raison de 12 heures par semaine.

Agent d'entretien : remplacement de Sonia Frichet par Brigitte Pivart.

## De 2000 à 2011

### **17 janvier 2000 :**

Projet de lotissement : étude pour prolonger le lotissement Impasse des Grands Champs pour 4 à 6 lots de 400 m<sup>2</sup>.

### **28 février 2000 :**

Contrat Patrick Ozan : consolidation de son contrat ---- Abri-bus. Prévision construction d'un abri-bus.

### **17 avril 2000 :**

Travaux école : appel d'offres pour une enveloppe globale de 415000 francs H.T.

Mise en place d'une ORAC dans le cadre du Perche Fertois avec modification des statuts de la communauté de communes.

### **22 mai 2000 :**

Extension lotissement : une réunion sur le terrain est prévue le 26 mai avec M. Lelièvre.

Heures Mme Lambert : paiement des heures supplémentaires effectuées lors du remplacement de Nadine Bénard.

### **23 juin 2000 :**

Remplacement de Mme Bruneau cantinière.

Logements locatifs : le CM ne donne pas suite pour l'instant à la demande faite pour la création de logements sociaux.

### **31 juillet 2000 :**

Travaux école : travaux exécutés suivant le calendrier. Porte ouverte le 2 septembre.

Etude de zonage : présentation aux élus.

Demande de passage : le CM décide de confirmer l'existence d'un chemin communal sur la parcelle AB 296 qui permettra notamment l'accès à la parcelle AB 361 au moins jusqu'à la limite du lotissement.

### **30 septembre 2000 :**

Remplacement Mme Bruneau cantinière par Mme Brigitte Pivart.

Pompiers : le CM autorise le Maire à signer la convention de la mise à disposition du S.D.I.S. des biens mobiliers et immobiliers du C.P.I. de Grééz.

Terrain communal : le CM est d'accord pour vendre à M. Deschamp Pascal un terrain de 2000 m<sup>2</sup> environ au prix de 5 francs le m<sup>2</sup>.

Contrat Lelièvre : le CM autorise le Maire à signer le projet d'engagement d'achat, par les Maisons Lelièvre au franc symbolique, du terrain des Grands Champs pour la réalisation d'un nouveau lotissement.

Trottoirs Grands Champs : le CM décide la pose d'un trottoir sur le côté sud de l'Impasse des Grands Champs.

### **25 novembre 2000 :**

Renouvellement contrat F. Lambert et N. Bénard, salaire de Mme Pivart.

Avenant pour la rénovation de l'école, le CM autorise le Maire à signer ces documents.

### **9 janvier 2001 :**

Achat d'un broyeur chez M. Merlault pour 51000 francs H.T.

Cantinière : Brigitte Pivart, regroupement des deux postes femme de ménage et cantinière.

Agent communal : M. Cottereau passe au grade d'agent d'entretien qualifié.

Aménagement Grands Champs, prévision d'un parc archéologique et d'un chemin panoramique.

**24 mars 2001 :**

Suite aux élections du 11 et 18 mars 2001 : installation du CM, d'un Maire et 3 adjoints.

Présents : Clément Gérard, Buret Gérard, Lecomte Roger, Cousin Charles, Hermenault Pierrette, Garnier Jacques, Lardeyret Guy, Létang Emile, Tessier Jean-Pierre, Cadiou Edith, absent excusé : Antonioz Michel.

Election du Maire : Cousin Charles 9 voix, élu au 1<sup>er</sup> tour.

1<sup>er</sup> adjoint : Buret Gérard 9 voix élu au 1<sup>er</sup> tour.

2<sup>ème</sup> adjoint : Clément Gérard 9 voix élu au 1<sup>er</sup> tour.

3<sup>ème</sup> adjoint : Lecomte Roger 7 voix élu au 1<sup>er</sup> tour.

**3 avril 2001 :**

Constitution des commissions --- Réparation du pont du Gué Boussault, étude du financement.

Travaux prévus en 2001 : porte entrée de la mairie, trottoirs de l'Impasse des Grands Champs.

Acquisition d'un broyeur pour le nettoyage des bernes, achat tronçonneuse.

**11 mai 2001 :**

Emprunt communal de 350000 francs ---- Convention SEGILOG. Contrepartie droit d'utilisation des logiciels à hauteur de 28350 francs HT pour 3 ans. Formation et assistance des utilisateurs pour 3150 francs sur 3 ans. ----Renouvellement maintenance imprimante ---- Révision des concessions du cimetière.

Local d'exposition. Musée néolithique.

Travaux trottoirs des Grands Champs et pont de Boussault.

Demande d'achat d'un terrain à bâtir dans le lotissement.

Demande de Mme Beury. Le CM accepte de l'exonérer de la taxe professionnelle pendant 2 ans.

**18 juin 2001 :**

Cédez le passage à la Croix-Champagne afin de sécuriser l'abri-bus.

Location : logement communal attribué à M. Mary.

Achat terrain Grands Champs. Signature de l'acte par le Maire.

Débit de tabac. Le débit de tabac pourrait être réinstallé à l'hôtel de France.

Vitesse dans le bourg. Courrier à la DDE pour une étude afin de limiter la vitesse dans la Grande Rue.

Information passage à l'Euro.

**27 juillet 2001 :**

Etude de garderie périscolaire avec le SIVOS.

Vente de terrain à construire à M. Bourdon, signature d'un compromis.

Demande de terrain à construire de M. Leguay ; attendre avis syndicat d'eau.

35 heures : passage du personnel à 35 heures.

**14 septembre 2001 :**

Minute de silence en hommage à M. Cyrille Bothereau, ancien Maire de Gréez et aux morts des USA. Secrétariat : fin du contrat non renouvelé de Mme Lambert. Mme Bénard se chargera seule du travail

administratif à raison de 31h 30 hebdomadaires.

Salle de conseil : Pascal Cottreau va se charger de démolir la cheminée, il est prévu de revoir la décoration de la salle et de refaire la peinture.

Réfection de la salle polyvalente : mise aux normes, isolation et chauffage.

Bennes encombrants : suppression, elle fait double emploi avec la déchetterie de Vibraye.

Passage à l'euro. Les transferts des fonds.

Cadeau jeunes mariés. Projet achat de livres en cadeau de mariage.

**19 novembre 2001 :**

Etude de zonage et point sur le fonctionnement de la station d'épuration – Réflexion sur les projets 2002.

**7 décembre 2001 :**

Point sur le syndicat d'eau.

Garage désaffecté de la Croix-Champagne, le Maire est chargé d'informer la population des produits polluants.

Information SMIRGEOMES. Augmentation de 10%. L'ouverture d'une déchetterie à Montmirail prévue en 2002.

Titularisation de la cantinière – stage à effectuer.

**4 février 2002 :**

Point sur la préparation du budget. Gréez est le village le moins riche du canton de Montmirail, il faudra probablement augmenter la fiscalité.

Archives départementales : le Maire propose de contacter les archives départementales pour une meilleure conservation en leur confiant nos archives.

**22 mars 2002 :**

Chemin de la Petite Brosse : demande de faire un fossé --- terrain Croix-Champagne : autorisation stockage de bois --- Site Néolithique : prochainement rencontre avec le Perche Sarthois, l'Université du Maine, la communauté de communes et les élus locaux.

**26 avril 2002 :**

Accueil du centre de loisirs d'été à Gréez – Information sur le terrain archéologique.

Création d'un logo de la commune pour apposer sur les enveloppes.

**31 mai 2002 :**

Tennis de table : une table de ping-pong en matériaux composites sera installée sur les Grands Champs.

**8 juillet 2002 :**

Travaux salle des fêtes : début fixé au 15 juillet. Le tableau situé sur le mur au-dessus de l'estrade sera déposé.

Lotissement : la rue dans laquelle 2 maisons ont été construites portera le nom de : Rue de la Bourbonne.

Tabac : fermeture de l'hôtel de France. Régie des tabacs : le CM se prononce pour le maintien de cette licence dans la commune.

Hôtel de France : inventaire du matériel et vente aux enchères Maître Samson contactera la commune qui pourrait faire une offre d'achat du matériel ainsi que de la licence de boissons.

**30 juillet 2002 :**

Point sur les travaux de la salle des fêtes et chauffage à la mairie.

Demande de Mme Despostes du maintien d'un accès sur le domaine communal : acceptée par 8 voix et 2 blancs ; avec reconduction des réserves d'usage.

Débat sur l'hôtel de France, débat à huit clos.

**3 septembre 2002 :**

Hôtel de France : débat sur la fermeture, il semblerait plus judicieux d'abandonner l'hôtellerie et réserver l'espace pour le logement des gérants. Pour mettre en gérance le café-restaurant-tabac, la commune doit acquérir les murs qui appartiennent à Mme Chauffour. Le CM autorise le Maire à acheter la licence pour le débit de boisson pour un montant de 650 euros.

**4 octobre 2002 :**

Dossier hôtel de France : étude pour les modalités pour obtenir des subventions ; 3 organismes sont sollicités. Le Maire va se renseigner sur la possibilité des dérogations préfectorales pour débiter les travaux avant l'arrivée des subventions.

L'achat des murs se conclut par un total de 66608 euros par 10 voix.

Le CM autorise le Maire à mettre une enchère sur le matériel de l'hôtel d'un montant de 16885,97 euros frais compris.

Salle des fêtes : les travaux sont terminés.

Les fouilles archéologiques sont programmées prochainement à Gréez, l'hébergement des chercheurs devra être prévu.

**18 novembre 2002 :**

Matériel informatique fourni par SMVR—rachat au syndicat mixte du Val de Braye dissout.

Caution hôtel de France : le Maire fait part au conseil des difficultés concernant la légalité de la caution.

Ecole : par sécurité, il est décidé d'ouvrir une porte sur la rue Boutroüe.

Dossier hôtel de France : nouveau plan de travaux. Il s'avère que la commune aurait intérêt à revendre le matériel et le fond au restaurateur, ce dernier devenant locataire des murs en signant un bail avec la commune.

Caution : après avis pris auprès de l'association des Maires, après un courrier adressé au Crédit Agricole faisant remarquer l'imprécision de la délibération prise le 22 juin 1996, est estimé ainsi que la commune ne peut être enjointe au règlement de cette caution.

Matériel cuisine, café : la commune attributaire du lot pour 16885,97 euros.

Candidats gérants : M. Pitavinaut et M. Charpentier. Retenu à bulletin secret M. Charpentier, marié 3 enfants.

**3 février 2003 :**

Point sur le restaurant-café : le compromis de vente est signé avec la propriétaire Mme Chauffour.

Des travaux supplémentaires devront être faits pour conformité – le gérant est prêt à acheter à la commune les équipements de cuisine, la licence de débit de boissons – les élus n'y sont pas opposés.

Location des murs : il faudra prévoir dans le bail deux loyers distincts, un loyer personnel pour les pièces à l'étage et un loyer professionnel pour le café restaurant du rez-de-chaussée.

**24 février 2003 :**

Aménagement café-restaurant : intervention de l'APAVE – devis estimatif par Bourgeois Richard à 90250 euros HT.

Préparation budget 2003.

Porte Thimond : M. Thimond souhaite démolir une partie du mur donnant sur le domaine communal, largeur de 1m60 et fermer par une porte pleine. Le CM donne son accord.

**14 avril 2003 :**

Point sur le café-restaurant : signature de promesse de bail.

Travaux menuiserie à la cantine : le CM retient la proposition de M. Chédhomme pour 11000 euros TTC.

**19 mai 2003 :**

Prévision goudronnage de la rue Laurent Boutroüe.

Divagation des chiens sur la voie publique. Le 7 avril, le Maire a dû faire intervenir la société caniroute pour neutraliser 4 chiens. Présentation d'une facture de 820 euros au propriétaire.

Projet d'installation de sanitaires dans le local des pompiers.

Agent d'entretien : demande de mutation de M. Pascal Cottreau qui souhaite travailler dans la commune de Cherré.



**9 juin 2003 :**

Agent d'entretien : appel candidature, 8 ont répondu --- le choix s'est porté sur M. Gosnet. Rue du Petit Thuret. Etablissement d'un sens unique (interdit dans la montée) .

**4 juillet 2003 :**

Circulation routière : des panneaux Cédez le passage vont être placés dans le chemin sortant sur la route de la Mairie et sur la route de la Motte à Courgirault.

**11 août 2003 :**

Demande de permis de construire. Suite à l'intervention de M. Caréno, le CM utilisera le plan MARNU pour les constructions à venir.

Démission de Mme Cadiou : acceptation de sa démission de conseillère municipale et du SIVOS. Gérard Clément accepte les fonctions du SIVOS et caisse des écoles.

Le goudronnage de certaines routes est interrompu en raison de la canicule.

Le terrain du site archéologique est bloqué pour 5 ans.

**24 octobre 2003 :**

Point sur le restaurant : possibilité de 80 % de subvention ; licence boisson arrivée en Mairie. 7 novembre R.V. chez le notaire pour le règlement de l'immeuble.

Préparation de l'organisation du comice --- recensement de la population du 14 janvier au 14 février 2003.

Etat de catastrophe naturelle décidée par la commune (sécheresse).

**24 novembre 2003 :**

Statut de la communauté de communes ---- Point sur le restaurant ---- Tableau église : demande expertise

Recensement : candidature de Mme Lefèvre acceptée.

**22 décembre 2003 :**

Travaux restaurant : prévision fin des travaux pour la 13<sup>ème</sup> semaine 2004.

Syndicat d'eau : rapport annuel de M. Hermenault.

PC Mairie : le matériel âgé de 7 ans, il en est proposé un pour 1252 euros, livré et installé avec récupération de tous les fichiers.

Amicale des Maires : un courrier demandant le recensement des maisons fissurées suite à la sécheresse est parvenu en Mairie.

**26 janvier 2004 :**

Statut de la communauté de communes.

Epannage SOCOPA : accord épannage sur les terres de M. Cochelin.

Façades des bâtiments communaux. Devis demandés façade Mairie et façade école.

Cantine : les communes de Saint-Ulphace et Théligny vont être sollicitées pour participer au fonctionnement de la cantine au prorata du nombre d'enfants.

**23 février 2004 :**

Résultat officiel du recensement : 420 habitants

770 km parcourus, 191 résidences principales, 110 résidences secondaires, 328 habitations pour 420 habitants.

Pour faciliter le stationnement devant le Corsaire, la DDE suggère de délimiter 7 emplacements en peinture spéciale pour 300 euros.

Fleurissement : en raison du comice, la commune envisage la pose de potences sur la façade de la Mairie, avec vasques et jardinières aux fenêtres pour 2061 euros .

Assainissement : explication sera donnée aux habitants des hameaux pour les raccordements au réseau ---- les drains de la station d'épuration devront être dégagés.

**3 mars 2004 :**

Travaux restaurant : pour financer les travaux du restaurant il est opportun de recourir à un emprunt de 55000 euros. M. le Maire est autorisé à signer le contrat.

**23 avril 2004 :**

Zonage : l'agglomération reste en assainissement collectif. Toutes les habitations en campagne restent en assainissement individuel, sauf les hameaux de la Croix-Champagne et de Vaufargis.

Restaurant : ouverture du nouvel établissement, Le Petit Gourmand. L'inauguration sera le 30 avril 2004.

SIVOS : les derniers statuts ont été établis en 1983. La refonte de ces statuts étant devenue nécessaire, M. Clément se charge de ces modifications.

**28 mai 2004 :**

Baux : délibération concernant les locataires : M. Breteau, M. Foulon, M. Charpentier. Délibération également sur la gratuité des repas du personnel de la cantine, Mmes Guérin et Pivart, ainsi que de Patrick Ozan.

Hangar communal : autorisation de construction ---- Convention avec SEGILOG pour la maintenance matériel informatique---- Le comice, programme ---- Station épuration, étude de l'hydrocurage.

**2 Juillet 2004 :**

Convention éclairage public.

Ancienne chapelle du Bas-Bourg. Le CM maintient un prix d'achat de 7700 euros.

Garage Croix-Champagne : mise en vente de l'ancien garage. Ce local devra être dépollué.

La déchetterie de Montmirail en service depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

**6 septembre 2004 :**

Titularisation personnel : Patrick Ozan, titulaire le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Nadine Bénard, titulaire le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Garage Croix-Champagne : d'après les domaines, il peut être vendu en l'état.

Comice : organisation du comice 2004, appel à toutes les bonnes volontés.

Projets 2005 : demande devis station épuration ---- Revoir indication lieux-dits ----- Panneaux limitation de vitesse à Vaufargis ---- Plan canicule. Fichier des personnes isolées dans la commune.

**11 octobre 2004 :**

Point sur le comice ----- Cantine scolaire : demande de dérogation pour augmentation de 7%.

Reprise projets 2005 : demande d'installation de bancs dans le Bas-Bourg pour les personnes âgées.

Etude de zonage ---- Proposition de M. Papin de pose de drains et des roseaux pour la station épuration.

Site archéologique : courrier de la DRAC, le site se trouve répertorié. De ce fait, les constructions dans le périmètre du site sont figées.

Projet lotissement : M. Ledanois propose de construire 4 à 5 maisons, à but locatif sur le terrain communal, le terrain n'est pas constructible actuellement, étant soumis à des recherches archéologiques.

Achat mobilier salle des fêtes pour un montant de 7074, 67 euros TTC.

Assainissement --- zonage---enquête publique annoncée le 23 novembre.

Vol à l'atelier : essence, tournevis, lot de vis, pour un préjudice de 90 euros ; plainte est déposée à la gendarmerie.

**17 décembre 2004 :**

Assainissement : enquête en cours, peu de personnes se sont renseignées. Devis pour vidange fosse et hydrocurage .

Projets travaux 2005---- La carte communale serait un document officiel à consulter pour celui qui désire construire.

Recherche de terrain pour lotir ---- Réfection de trottoirs ---- Pancartage des lieux-dits et divers.

**17 janvier 2005 :**

Personnel : M. Jean-Yves Gosnet a été prévenu qu'une action est engagée pour mettre fin à son contrat.

**11 mars 2005 :**

Elagage des routes et fauchage des bernes. Après avoir voté à bulletin secret, la commune choisit de faire appel à la communauté de communes, 6 voix pour la C.D.C., 2 voix pour la commune, 1 blanc.

**11 avril 2005 :**

Nouvel employé communal, M. Pascal Deschamps.

**28 mai 2005 :**

Pompe station épuration, remplacement devis prévu par M. Chaillou.

Carte communale : accord du CM pour l'élaboration du document : envisagé dépense près de 8000 euros.

Commission sécurité : école : différentes observations ---- salle des fêtes : avis défavorable.

Chemin Bretonnières : après les accords verbaux de 1972, 1988 et 1999, le CM est d'accord pour l'échange des parcelles avec Messieurs Maumy et Chembray pour le déplacement du chemin ; frais à la charge de ces Messieurs.

Petite Maison : cette maison est située à l'extrémité du chemin partant du Gué Boussault. Demande pour que l'accès soit rétabli.

Mme Bénard est titulaire pour les heures effectuées au titre de la Mairie et du SIVOS.

Incendie à la Blinière ; les frais de bouche seront payés à M. Charpentier.

**9 septembre 2005 :**

Etude devis contrôle salle des fêtes. L'APAVE a été retenue pour 960 euros.

Ecole 45 élèves à la rentrée ---- 42 mangent à la cantine.

Stage poids lourds de Pascal Deschamps.

Chemin des Simonnières : c'est un chemin rural non numéroté et la commune n'a pas à en assurer l'entretien ; reste à la charge des usagers.

Point sur les fouilles : ces fouilles bloquent 5 ha de terrain ; pour construire, il faut effectuer des fouilles préventives.

**14 octobre 2005 :**

Chemin des Bretonnières : avis favorable du CM pour officialiser cet échange par devant notaire.

Assainissement : demande des subventions ---- Internet. La Mairie sera dotée du haut débit (ADSL 512 K).

Projet d'exposition des outils préhistoriques. Pour mettre en valeur les résultats des fouilles, le local situé sur une aile de la Mairie, pourrait être aménagé afin de servir à des fins culturelles et touristiques ---- Dépenses prévues : 25000 euros.

**18 novembre 2005 :**

Carte communale en voie de réalisation ----- Demande de construction d'un gîte. Avis favorable du CM, mais attente de la carte communale.

Panneaux indication lieux-dits. Choix sur catalogue pour les panneaux à prévoir, ceux-ci seront en email.

Plafond, salle du Petit Gourmand. Le CM opte pour la réfection de la salle du fond avec revêtement en fibres de verre.

Subvention : intérieur de l'église par le Conseil Général : éclairage, sonorisation et ouverture de l'église le week-end. La commune s'engage pour 1200 E. sur trois ans pour les travaux de restauration.

Mise en difficulté du centre des Sapeurs Pompiers, tout comme Montmirail et Saint-Maixent (absence d'effectif pendant les heures de travail).

#### **9 janvier 2006 :**

Compte rendu centre de gestion concernant le personnel.

Mme Bénard reçoit actuellement des bulletins de salaires, commune, poste, SIVOS. En accord avec les autorités de tutelle, les indemnités seront groupées en un seul bulletin.

La ligne de téléphone de la poste passe à la charge de la commune.

Carte communale : la population est moins vieillissante et passe à 20% pour les moins de 20 ans, 40 % pour les habitants de 40 à 60 ans.

Compte rendu APAVE, salle polyvalente Récapitulatif des observations est arrivé en Mairie avec un avis défavorable. Beaucoup de travaux sont à réaliser, isolation, ventilation, remplacement du tableau électrique, obligation de pose de plusieurs portes coupe-feu. Des blocs d'éclairage de sécurité sont à ajouter. Le garde corps d'accès à la mezzanine est à revoir, rendre le dessous de scène inaccessible, calorifuger les tuyauteries. Les installations de gaz doivent être balisées, identifiées et protégées des chocs. Installer plusieurs extincteurs etc...

Beaucoup de frais à prévoir et à commencer au plus tôt.

Chemin des Bretonnières : M. Ribot vendrait son bout de terrain pour 500 euros ce qui assurerait la continuité du chemin vers la Petite Maison. Proposition acceptée par le CM.

#### **2 février 2006 :**

SIVOS : avance de Grééz au SIVOS de 15000 euros, à valoir sur sa participation communale 2006.

Assainissement Croix-Champagne : étude et manque de subvention, demande nouvelle estimation.

Déneigement : suite à quelques plaintes d'habitants, le CM devra étudier les moyens nécessaires pour faire face au déneigement. Sablage et salage pourraient être passés avec des agriculteurs.

#### **24 février 2006 :**

Le musée archéologique : son financement pour un montant de 23587 euros.

Chemin des Bretonnières : afin de pouvoir accéder aux maisons les Bretonnières et Petite Maison en évitant le chemin du Gué Boussault, une offre d'échange de chemin privé avec le chemin rural cadastré N°3, section B1 a été faite.

#### **31 mars 2006 :**

Titularisation Pascal Deschamps : le CM, satisfait d'avoir recruté un agent compétent, est unanime pour le titulariser.

#### **5 avril 2006 :**

Panneaux : marché attribué à la société NADIA.

Attribution de numéros aux habitants de la rue Boutrouë et de la rue Bourbionne, ainsi que le N°2 bis pour M. B. Létang.

Pompe station épuration : devis de 5750 euros de la pompe de relevage par M. Chaillou.

Prêt à poster : le stock d'enveloppes est épuisé, 1000 enveloppes seront commandées.

Station d'épuration : visite de la station d'épuration de Dehault.

#### **5 mai 2006 :**

Etude des nouveaux statuts de la communauté de communes.

Chemin des Bretonnières : pas d'objection reçue par le commissaire. Les actes officiels devront être établis devant notaire.

Accord du CM.

Trajet éboueurs : devant la difficulté de descendre, avec la benne la rue des Petits Thurets, des sacs sont mis à la disposition des personnes ayant des difficultés à monter avec le conteneur.

**3 juillet 2006 :**

Le CM accepte les nouveaux statuts de la communauté de communes.

Approbation inventaire voies communales.

Choix d'un maître d'œuvre pour la station d'épuration.

Proposition par Mme Taranne, chemin de Saint-Antoine : donnerait à la commune une parcelle de terrain. Cette parcelle ne présentant aucun intérêt pour la commune est refusée par le CM.

Point sur le restaurant : candidature Ravisse Joyeau.

Mme Véronique Anne sera candidate pour obtenir le débit de tabac. Le Conseil Général informe de l'octroi d'une subvention de 6000 euros pour embellir l'intérieur des églises, soit 80 % des travaux.

Lotissement : un courrier de la DRAC précise que les futurs acquéreurs de lotissement devront faire des fouilles obligatoirement, à leur frais.

Pompiers : les pompiers se réunissent pour envisager une fusion et former le groupement Montmirail-Gréez.

Ecole : 49 élèves sont inscrits pour la rentrée 2006. Séjour à la montagne prévu pour l'année 2007-2008.

**21 août 2006 :**

Carte communale : le projet est à peu près ficelé et devrait bientôt être proposé au Conseil par le responsable de la DDE.

Fouilles : les fouilles vont continuer en 2007. Les résultats permettent de définir le classement du site, deux grandes maisons apparaissent, puis sans doute deux autres laissant pressentir un important village.

Le terrain risque d'être aliéné pour quelques années.

Point sur le restaurant : tractation avec Mme Joyeau et M. Ravissé—prioritaire pour obtenir le débit de tabac. Monsieur Charpentier n'a toujours pas rendu les clés. Le Percepteur a enclenché la procédure de recouvrement des sommes dues (6000 euros).

Eglise : des travaux extérieur sont nécessaires, la sacristie présente des infiltrations.

**9 octobre 2006 :**

Réflexion sur la sécurité routière de l'agglomération, plusieurs solutions envisagées.

Accueil de Monsieur Martineau, nouveau Percepteur.

Projet cantine : Monsieur Bourgeois a travaillé sur un plan de mise aux normes de la cantine scolaire.

Entretien des chaussées centre bourg, aménagement trottoirs.

Convention remplacement secrétariat. Le Maire autorisé pour signer une convention pour l'emploi d'une personne chargée de remplacer Nadine Bénard en cas de maladie.

Employé d'intérêt communal : la commune a été sollicitée pour employer un jeune, condamné à effectuer 80 heures de travail d'intérêt général.

La dette de Franck Charpentier se monte à 5322 euros.

**13 novembre 2006 :**

Concession cimetière : afin de créer un fichier informatique et d'en assurer la mise à jour, un recensement des concessions devra être effectué.

Réflexion sur la création d'emplacement destiné à recevoir les cendres des défunts incinérés.

Projet 2007 : école cantine. La mise aux normes devient extrêmement urgente. Deux solutions envisagées : réfection de la dite cantine ou réfection et modification de la cuisine de la salle des fêtes où les enfants pourraient prendre leur repas.

Vaufargis : les habitants se plaignent de la vitesse excessive des véhicules ; proposition de limiter la vitesse à 70 km heure.

**18 décembre 2006 :**

Etude de projet – Salle des fêtes et cantine. Après réflexion, le Conseil décide de transférer la cantine à la salle des fêtes.

Salle d'exposition d'objets archéologiques. La commune autorisée à faire les travaux. Le personnel communal présent assurerait les heures d'ouverture pour les visiteurs.

Projet église : travaux extérieurs de maçonnerie à 15000 euros. Les travaux concernent le côté ouest de l'église et façade nord côté tourelle.

Carte communale : la commune ne proposera plus que 4 ha à viabiliser, soit 2 ha de chaque côté du village.

**22 janvier 2007 :**

Enfouissement ligne électrique : les devis promis pour le 18 janvier ne sont pas parvenus en mairie.

Salle des fêtes : le plan des travaux envisagé pour la mise en conformité de la salle communale ainsi que de la création de la cantine scolaire a été remis par M. Pitois : estimation provisoire 176565 euros HT.

Cimetière : M. Fouquet se propose de venir expliquer au CM le fonctionnement du cimetière ---- SEGELOG peut fournir un logiciel.

**26 février 2007 :**

M. Merlault, responsable du centre de secours des Pompiers a fait un compte rendu alarmant.

Ecole : il est prévu de mettre un escalier de secours sur le côté du bâtiment ; du genre système d'évacuation urgente dit « Chaussette »

Limitation de vitesse à Vaufargis – suggestion à 50 à l'heure.

**7 avril 2007 :**

Bassin du Val de Braye : la commune ne souhaite pas payer la taxe dont la charge est actuellement réglée par les riverains propriétaires.

Pôle archéologie : les subventions sont attribuées.

Salle des fêtes : en raison des travaux de rénovation, la salle des fêtes sera fermée du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 15 février 2008.

**25 mai 2007 :**

Evolution de la taxe d'assainissement---- Enfouissement des lignes. Les travaux devraient commencer en octobre (nota : Grande Rue, arrivée de Montmirail jusqu'au restaurant et la Rue du Nord et rue de l'Eglise.

Carte communale : conclusion du commissaire enquêteur. Revente tabac à Gréez, prévue chez Mme Véronique Anne pour la mi-juin.

Elections législatives les 10 et 17 juin 2008.

**25 juin 2007 :**

Limitation de vitesse à Vaufargis --- Impossibilité de poser des panneaux de limitation de vitesse à 50 kms/h. Vaufargis ne peut être considéré comme une agglomération du fait de sa longueur inférieure à 300 mètres.

Constitution d'un dossier de Melleray et Gréez pour demander deux panneaux de limitation à 70, pour chaque entrée du hameau. Le Maire autorisé par le CM pour faire une demande de subvention afin de sécuriser Vaufargis et la Croix-Champagne. Décision point infos par le Centre

social avec permanence itinérante ; orientation des familles vers les dispositifs d'aides et de besoins spécifiques.

Compte rendu conseil école : 53 enfants scolarisés.

Hygiène : réapparition des poux.

Arrêté constituant une communauté de Centre de Secours et Incendie.

Rattachement des sapeurs pompiers volontaires de Gréez au Centre de Secours de Montmirail à dater du 1er septembre 2007. Le Centre de Secours s'appellera Montmirail-Gréez. La caserne de Gréez est conservée pour remiser le matériel d'intervention.

Station épuration : les travaux de curage sont nécessaires.

Point sur la salle des fêtes. Le Sous-Préfet a confirmé l'obtention d'une subvention de 40699 euros de la DGE. Récupération du matériel à la cantine pour diminuer l'investissement cuisine.

Fouilles : le 14 août sera la dernière journée des fouilles de la dernière année ( ? ), porte ouverte et conférence.

Cimetière : élaboration d'un jardin du souvenir.

### **30 juillet 2007 :**

Point subvention travaux pour la mise aux normes de la salle des fêtes.

DGE : 40699 euros --- Conseil Général : 15225 euros pour aménagement cuisine, 4800 euros achat de matériel, 36400 euros réhabilitation salle des fêtes.

Enfouissement des lignes électriques.

Il est demandé que l'emplacement initial prévu du transformateur soit reconsidéré.

Projet église. Proposition du conseil général de sonorisation, 80% de subvention.

Dépôt d'ordures rue du cimetière, le bac sera supprimé.

### **10 septembre 2007 :**

Point sur la rentrée de l'école : 55 élèves ont intégré l'école. Pendant les travaux à la salle des fêtes, les Aînés Ruraux pourraient se retrouver à la cantine les mercredis après-midi.

La cantine actuelle pourrait être utilisée comme salle de sport. Point sur la salle des fêtes : la signature du permis de construire a été apposée dans la semaine.

Enfouissement. Le permis de construire a été signé. Il faut déplacer l'ancien transformateur ; le nouveau sera vert foncé. Les travaux doivent commencer en octobre et finir à Noël (plutôt fin 1er trimestre 2008)

Station épuration. Le conseil général, principal financier des travaux, a modifié son plan d'aide. D'abord prévu sur un an, il va s'étaler sur 3 ans.

Questions diverses. Carte communale : l'enquête n'a jamais été transmise à la Préfecture. Le commissaire enquêteur ne l'a pas fait parvenir. Vol à l'atelier communal : matériel et essence pour un montant d'environ 2000 euros. Le stationnement de caravanes à la Croix-Champagne pose problème.

Cimetière. Prévoir une rangée pour les personnes désirant être inhumées dans la terre.

### **15 octobre 2007 :**

Alarme mairie. Discussion sur les devis et la participation de la poste ; étude également de protection pour l'atelier.

Création d'un poste de remplacement d'employés communaux. M. Ozan, en congé maladie, remplacé par M. Gorget une semaine par mois aux côtés de M. Deschamps.

Tarif colombarium. L'emplacement pourra contenir 3 urnes ; 320 euros pour une période de trente ans.

Travaux salle d'expositions. Le travail est non satisfaisant, le carrelage pose problème.

Station épuration --- prêt relais --- Les Grands Thurets, il n'y aura pas de séparatif entre les eaux pluviales et les eaux usées.

Limitation de vitesse à Vaufargis

La direction des routes émet un avis défavorable, compte tenu de la longueur à protéger et prône la réalisation d'un aménagement assurant la sécurité.

Garage de la Croix-Champagne. N'ayant pas trouvé d' acquéreur, la vente est reportée. Le CM se rendra sur place pour voir si ce bâtiment offrirait un intérêt pour la commune.

Ecole. La baignoire au 1er étage sera enlevée et remplacée par deux petits wc à destination des enfants.

#### **19 novembre 2007 :**

Garage de la Croix-Champagne. Suite à la visite le CM décide que ce garage ne présentait aucun intérêt pour la commune.

Contrat de bail du local pompiers avec le SDIS. Nouveau bail à titre gracieux pendant 3 ans --- Point sur les travaux --- Etat des finances : l'équilibre est assuré.

Enfouissement éclairage public : demande de devis --- 15 lampadaires prévus. M. Devant a demandé la pose d'un ancien poteau, si possible, pour éclairer la zone sombre de sa rue.

Salle des fêtes. Les travaux avancent normalement. Le CM va demander un plan incliné pour faciliter l' accès handicapés, aux livraisons et aux restaurateurs.

Salle exposition. Un devis de 16000 euros hors taxes a été reçu concernant l'ensemble du matériel nécessaire, vitrines, films et autres aménagements.

Station épuration. Le dossier a été relancé auprès du conseil général. Le dossier s'est égaré. Le mauvais état de la station est justifié, la commune peut être classée en zone prioritaire.

Sonorisation de l'église. Les travaux seront subventionnés à 80% par le conseil général. Le devis total s'élève à 3330 euros. Il restera 700 euros à la charge de la commune. Des fenêtres en bois sont prévues pour la sacristie. Un nouveau coffre fort a été installé, équipé d'un système d'encrage en cas de vol. Fenêtres en bois prévues pour la sacristie.

#### **2 janvier 2008 :**

Eclairage public : les différentes demandes de subventions ont été acceptées.

Salle des fêtes : travaux supplémentaires pour un montant de 2577 euros H.T.

Sonorisation de l'église : le conseil général donne son accord pour la subvention prévue.

Assainissement : acceptation de la subvention concernant la création d'une nouvelle station d'épuration. Montant prévu des travaux : 234000 euros H.T.

Cantine : Madame Chauveau assurera le remplacement de Madame Pivard jusqu'au 10 février.

Taxe sur l'eau : à compter du 11 janvier 2008, une taxe pour pollution domestique et modernisation des réseaux de collectes a été adoptée par le C.A. de l'agence de l'eau. Pour l'année 2008, cette taxe est fixée :

Redevance pour pollution d'origine domestique : 0,056

Redevance pour modernisation du réseau : 0,032

Budget 2008 : travaux à prévoir.

Pompes de recyclage des eaux usées : deux pompes qui seront utilisées en Flip Flop.

Travaux de l'église : un devis est demandé à Monsieur Bourgeois.

Terrain M. Deschamps : suite à la demande d'acquisition par Mme et M. Deschamps d'une parcelle de terrain, le service des douanes a déterminé la valeur vénale :

0,60 euros X par 5000 m2 = 3000 euros.

Devis : WC sur les Grands Champs à supprimer – Mme et M. Bénard souhaitent louer une bande de terre communale, les locataires actuels vont être consultés.



**13 février 2008 :**

Présentation et approbation des comptes administratifs.

C.C.A.S :	excédent	498,45 euros
Caisse des écoles :	excédent	6455,26
Assainissement :	exploitation excédent de fonctionnement	2734,04
Assainissement :	investissement excédent de fonctionnement	43903,47
Commune :	fonctionnement excédent de fonctionnement	198955,80
Commune :	investissement déficit de fonctionnement	89358,93

Présentation de divers devis -- Lettre pour réalisation une fresque sur le fond de la salle des fêtes au frais du comité des fêtes. Jeudi 21 février 11 heures : réception des travaux de la mise aux normes de la salle des fêtes.

L'égalité des chances exige la mise en accessibilité. Achat de cinq tables pliantes et d'un chariot pour la cantine de la salle des fêtes. Deux personnes seront nécessaires pour accompagner les élèves de l'école à la salle des fêtes – Lettre du 11 décembre de la Préfecture pour approbation de la carte communale.

**17 mars 2008 :**

Convocation du C.M, ordre du jour : installation du nouveau C.M.

Election du maire – Détermination du nombre des adjoints – Election des délégués communautaires.

Présents : Buret Gérard, Clément Gérard, Jauneau Alexandra, Létang Bernard, Louis Bernard, Papillon Barbara, Simon Jean-Michel, Tessier Jean-Pierre, Thimond Martine.

Absents excusés Guillaut Jérôme, pouvoir donné à Clément Gérard et Anne Véronique, pouvoir donné à Thimond Martine.

Lecture des résultats constatés aux procès verbaux. Clément Gérard, Buret Gérard, Tessier Jean-Pierre, Anne Véronique, Guillaut Jérôme, Papillon Barbara, Thimond Martine, Létang Bernard, Simon J-Michel, Jauneau Alexandra, Louis Bernard.

Election du Maire : Clément Gérard 11 voix, 1<sup>er</sup> adjoint Buret Gérard 11 voix, second adjoint, Thimond Martine 7 voix, 3<sup>ème</sup> adjoint Tessier J.-Pierre 8 voix.

Suivent les élections des délégués communautaires. Vote à bulletin secret.

Titulaires : Clément Gérard, Thimond Martine et suppléants : Buret Gérard, Louis Bernard.

**25 mars 2008 :**

Délégation de pouvoir et de signature (chapitre sur deux pages : 145 et 146)

Création et constitution des commissions municipales, pages 116, 117, 118.

Création de comités consultatifs page 146. Le C.M. adopte à l'unanimité la création de ces comités, présidés par un élu, afin d'associer les administrés à la gestion de la commune.

1 – Inventaire des biens communaux.

2 – Gestion du cimetière ;

3 – Jeunes et ados.

Régime indemnités du maire et des adjoints.

Sivos : titulaires, Véronique Anne et Jauneau Alexandra.

Suppléants : Thimond Martine et Guillaut Jérôme

Perche Sarthois : titulaire, Louis Bernard et suppléant Clément Gérard.

Suivent : C.D.C. du Val de Braye – Smirgeomes – Syndicat d'eau – Conseil d'école – Syndicat des riverains du Val de Braye – Délégué défense – Délégué sécurité routière – Délégué C.N.A.S.(conseil national action sociale).

Lecture des différents courriers, pages 147, 148

Permanence des élus. Maire : Clément Gérard le mercredi de 10 à 12 heures, ou sur RDV.

Adjoint : Buret Gérard le mardi de 11 à 12 heures. Thimond Martine le samedi de 11 à 12 heures.

Tessier J.-Pierre le vendredi de 11 à 12 heures.

**3 avril 2008 :**

Approbation des comptes de gestion.

Approbation des comptes administratifs 2007.

Vote du budget primitif 2008.

Ces différents budgets sont votés à l'unanimité par les membres du C.M.

**27 mai 2008 :**

Vote des subventions aux associations : total de 2500 euros.

Un courrier va être adressé à toutes les associations en leur précisant que les subventions 2009 seront directement liées à la présentation de leurs comptes – aucune subvention ne sera versée aux associations n'ayant pas fourni le document demandé.

Choix du matériel pour l'employé communal.

Compte-rendu du Conseil communautaire.

Le CLIC ( centre local d'information et de coordination ), organisme créé pour aider les familles à garder les personnes dépendantes à domicile, a été sollicité 4 fois à Gréez en 2007.

Perche Sarthois : élection sans surprise du Président Roland Du Luart.

Fleurissement ; en raison des travaux effectués dans le bourg (enfouissement des lignes pour partie Grande rue, rue de l'Eglise et rue du Nord), le C.M. décide à l'unanimité de ne pas participer au concours des villes et villages fleuris pour 2008.

Plan de financement de la nouvelle station d'épuration.

Le C.M. adopte le plan de financement ci-après pour la nouvelle station d'épuration.

Agence de l'eau : 30% soit 70200 H.T.

Conseil général : 35% soit 81900 H.T.

Commune: 35% soit 81900 H.T.

Gestion des salles communales : le C.M. décide que les demandes d'utilisation des salles pour le besoin des associations ou autres, doivent être faites à l'avance auprès de la secrétaire de mairie.

Haut débit Internet : les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie afin qu'une demande globale puisse être effectuée.

**23 juin 2008 :**

Rénovation des installations téléphoniques et informatiques de la Mairie : mise en oeuvre Helios-VPN, acceptation d'un devis de 5000 euros.

Résultat du passage de la commission de sécurité (salle des fêtes) : avis défavorable pour la salle des fêtes émis par la commission de sécurité lors de son passage du 26 juin 2007. La salle des fêtes continue d'être exploitée sous la responsabilité du Maire.

Compte-rendu des réunions, pages 151 et 152

Nom de l'ancienne cantine : le C.M. décide à l'unanimité de nommer l'ancienne cantine, Salle Adrien Martin (Maire de Gréez sur Roc de 1951 à 1971).

Fresque de la salle des fêtes : réalisation établie directement sur le mur.

Demande à Mme Létang de proposer des minis-projets au C.M.

Station d'épuration : seuls les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche (station bourg) seront effectués pour une valeur de 234000 euros.

Visite du site archéologique et du futur musée, organisée par l'office du tourisme, le 22 juillet 2008.

Chemins : le comité consultatif a commencé à examiner les chemins de Gréez. Des décisions seront prises à la fin de leur étude.

Devis espace vert de 12600 euros T.T.C. refusé par le C.M.

Devis pour le son de l'église de 1226 euros : attendre le devis d'une autre entreprise.

D.D.E. Etude sécurité routière devis de 924,76 euros refusé par l'ancien conseil ; le conseil actuel reste sur cette position.

Démarrage des fouilles le 21 juillet.

### **20 août 2008**

Point sur les finances présenté par M. Martineau. Voir pages 153, 154.

L'analyse de ces chiffres permet de dire que la commune a donc un endettement fort, mais qui a diminué en 3 ans. Les charges ont augmenté plus que les recettes et cela peut bloquer les investissements.

Tarif de la cantine : tarif de 2 euros au vote du 2 août 2006. Le prix de revient du repas (denrées, salaire et charges) est de 5,76 euros. Le débat est ouvert pour savoir si la commune de Gréez peut récupérer auprès des 2 autres communes du SIVOS, le montant du prix des repas fournis à leurs enfants.

Le CM décide d'augmenter le tarif à 2.22 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Logement locatif : Mme et M. Foulon ont libéré le logement communal au 1<sup>er</sup> août. Le C.M donne son autorisation pour louer un terrain, à usage de jardin, à M. Bénard pour la somme de 20 euros l'an.

Travaux et projets :

Chauffage logement Ozan.

Logement Foulon. Plâtre et peinture à revoir avant location.

Travaux à l'école : suppression de la salle de bain et toilettes à l'étage. Achat PC portable pour l'enregistrement informatique des élèves.

Salle Adrien Martin : chaudière, devis Chaillou, un second devis est demandé.

Espace Jousse : les travaux extérieurs sont terminés, sauf les peintures.

Travaux à la Mairie : le pignon de la Mairie sera repeint dans le même ton que la façade. Le coin toilettes est à revoir.

Travaux à l'église : les travaux de la sonorisation sont en attente. Les travaux extérieurs sont actuellement gelés et il faudra mettre au budget 2009 notamment la réfection de la toiture.

Station d'épuration : les travaux sont reportés en 2009 car le dossier n'a pas été retenu par l'agence de l'eau en 2008.

Fouilles archéologiques : elles ont duré 3 semaines. Pour information, les terres ne sont pas gelées par la DRAC. Une rencontre est prévue avec le responsable régional pour dégeler les terres situées autour du terrain de football.

Le Maire a rencontré la société Lelièvre pour un lotissement, mais cette société n'est pas preneur.

Le nouveau logiciel permet d'envoyer les délibérations via le système internet. La validation par la Sous-Préfecture est immédiate.

Communication : la commission va se réunir pour établir le 3<sup>ème</sup> Bulletin de Gréez. Bulletin annuel à préparer pour la fin de l'année.

Personnels : la cantinière, Brigitte Pivard n'assurera pas la rentrée scolaire. Elle est remplacée par Ingrid Lemarchand jusqu'au 24 octobre. Patrick Ozan : actuellement perçoit un demi-salaire. Il faudrait le remplacer, peut-être par un mi-temps.

Pigeons : le problème n'est toujours pas solutionné. Les pigeons continuent d'envahir la commune.

Courriers reçus : Comice à Saint-Jean des Echelles les 20 et 21 septembre prochain. Le Maire porte à la connaissance du conseil une lettre de Mme Joyeau et M. Ravissé, gérant du « Petit Gourmand ». Le Maire demande le huis-clos qui est accepté par l'ensemble du conseil municipal avec une abstention. Il demande également à Mme Anne, partie prenante de la réclamation, de quitter la salle.

## De 2010 à 2013

### **C.M. du 15 octobre 2010**

Abattement taxe habitation 2011 – manque d'informations

Taxe habitation logements vacants de plus de 5 ans : possibilité d'instaurer une taxe

Création d'une régie de recettes pour la salle des fêtes. Régisseuse Nadine Bénard, régisseur adjoint Gérard Buret.

Vacation funéraire : tarif fixé par la loi entre 20 – 25 euros, retenu à 20 euros.

Gestion cimetière : elle sera informatisée.

Cantine : prix des repas adultes portés à 5 euros.

Travaux fin 2010 – 2011 effacement des réseaux éclairage public.

Travaux à l'école et à l'église, fenêtre, toiture.

Salle des fêtes changer les plaques du plafond – Travaux à la mairie : bureau.

Travaux voirie, mise en accessibilité. Achat d'un gyrobroyeur pour 1696,71 euros HT.

### **C.M. du 22 11 2010**

Rapport annuel du CIAEP Théligny.

Question sur le prix de l'abonnement à 40 euros alors que les factures envoyées affichent un tarif de 100, 26 euros. Les délégués vont poser la question.

Loi handicap. Accessibilité des bâtiments, un appel d'offre est lancé.

Cantine scolaire. Loi de modernisation de juillet 2010, oblige les communes à intégrer dans les menus une alimentation diversifiée et équilibrée. Recherche de fournisseurs de produit bio

Deneigeuse. Le conseil décide d'acquérir une lame au prix de 1880 euros HT

Bons de Noël pour les plus de 70 ans.

Revêtement rue de Grand Thuret. Proposition mono-couche pour 4012 euros, le C.M. accepte ce devis.

Ecole. Fermeture de classe au niveau de 47 élèves.

SDIS : contribution pompiers 6220 euros pour le SDIS.

Cérémonie vœux le 8 janvier à 17 heures à la salle des fêtes.

### **C.M. du 17 12 2010**

Convention pour la participation des communes aux frais des cantines entre Gréez, Théligny et Saint-Ulphace.

Ouverture ligne de trésorerie 2011 : 133504 euros en trésorerie, nouvelle ligne de trésorerie de 50000 euros pour 2011.

Questions diverses. Proposition de l'aménagement carrefour du Perrin par L'ATEAT, projet à l'étude.

INSEE effectué en 2008 : 402 habitants.

### **C.M. du 21 01 2011**

Remplacement du ½ poste d'employé communal, départ de Monsieur Gorget, appel annonce d'emploi, 5 demi-journées par semaine. Un jury d'embauche a été nommé.

Convention cantine 2011, exécutoire.

Convention de L'Espace Jean Jousse. Lecture de la convention entre la commune de Gréez et l'Association Fondation Jean Jousse, 3 ans renouvelables.

Budget 2011. Classement des projets.

Etude enfouissement rue du Grand Thuret, la Grande Rue et la rue des Chemins Verts.

Panneaux des noms de routes. Demande de devis.

Site internet. Le C.M. va prendre contact avec l'A.M.R. concernant le site Campagnol.fr.

Zone 30 : travaux mis en attente ( possibilité fermeture de classe )

Eglise : vérification de la vétusté de tout le plafond.

Ecole : Sanitaires et rideaux

### **C.M. du 25 mars 2011**

Subventions associations pour un total de 2325 euros.

Compte administratif

Dépenses investissements 118400 euros.

Recettes d'investissements : seulement de 67220 euros pour un budget alloué de 194074 euros.

Dépenses fonctionnement : Recettes 249114 euros pour un budget alloué de 363532 euros

Recettes fonctionnement 329848 euros pour un budget prévu de 363532 euros.

### **Budget 2011**

Dépenses prévues : Etude 1450 euros, travaux mairie 14500 euros, éclairage rue Boutroüe 6000 euros, gestion du cimetière 4750 euros, protection vols hangar 1150, plafond salle des fêtes 1650 euros, signalétique chemins de randonnées 2500 euros, nom des routes en campagne 1500 euros.

Futur : Aménagement accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite, square petite enfance, dernière tranche enfouissement des réseaux.

Cartes scolaire 2011 – 2012 : le comptage se fera le jour de la rentrée ( 47 élèves )

Embauche employé communal à mi-temps : Gilles Birkel, du Luart.

### **C.M. 22 avril 2011**

Approbation des comptes de gestion 2010.

CCAS : Excédent de fonctionnement 728.66 €

Caisse des écoles : Excédent de fonctionnement 22703.91€

Assainissement : déficit d'exploitation 4089.55 €

Résultat d'investissement cumulé 48827.78 €

Commune : Excédent de fonctionnement 148044.30 €

Déficit d'investissement cumulé 84926.22 €

2 Approbation des comptes administratifs 2010

Le C.M. approuve à l'unanimité les comptes administratifs, dont les résultats sont identiques aux comptes de gestion.

Les résultats seront reportés aux budgets primitifs 2011. L'affectation des résultats sont les suivant :

-- Mise en report

C.C.A.S. 728.66 € mis au compte CPTÉ 002 en recette de fonctionnement

Caisse des écoles 22703.91 au compte 002 en recette de fonctionnement.

### **C.M. du 03 juin 2011.**

Point à la mi-mandat, planning des travaux à la mairie.

Poste : pas de contribution de la direction de la Poste.

Vente d'un préfabriqué de 15 m<sup>2</sup> rue des Chemins Verts.

Prime aux stagiaires, 400 euros à chacun.

Cérémonie 14 juillet : reconduction cérémonie habituelle.

Stationnement carrefour restaurant : rappel de la réglementation.

Plan vigipirate, il reste activé.

M. Guyodo, responsable des fouilles, a adressé un rapport 2010, dernière période des fouilles cette année.

Routes : dans le cadre de la CDC c'est la route de la Coiffonnière et du Tertre qui seront refaites

### **C.M. 2 août 2011**

Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunal.

Enquête du Smirgeomes sur la redevance incitative. Le calcul se fera de la façon suivante : 90 euros d'abonnement annuel, plus 16 euros de forfait pour 16 levées annuelles, plus levées supplémentaires en fonction du type de bac. Le ramassage des sacs jaunes n'est pas modifié. La population sera informée par des enquêteurs assermentés.

Achat mobilier salle des fêtes. Prévision remplacement des chaises et achat de tables rondes à 121 euros H.T.

Point sur les travaux.. Unanimité sur les travaux effectués dans le bureau de la mairie, travaux pont d'Yvry. Ecole : les toilettes sont en cours. Cimetière : entretien des allées du ressort de la commune, nettoyage des tombes, de celui des propriétaires.

Achat plaques de rues : choix en vinyl à 45 euros H.T. l'unité.

Fondation Jean Jousse : subvention de 200 euros et 50 euros au restaurant du cœur.

Cantine. Prélèvement automatique concernant les factures de cantine.

Comice : Préparation comice 2012 à Gréez.

### **C.M. du 12 septembre 2011**

Cimetière : Présentation d'un logiciel de gestion de cimetière.

Pouvoir de police. A l'unanimité le C.M. décide de garder son pouvoir de police pour les domaines ci-après : gens du voyage, assainissement et déchets.

Comice 2012. Réunion 23 septembre, prévision festivités.

Cantine. Admission en non valeur pour la somme de 283,50 euros.

Commission travaux : réunion le 28 septembre à 17 heures pour traiter plusieurs points : carrefour, cimetière.

### **Conseil Municipal du 14 octobre 2011.**

Jean Hermenault avant de débiter la séance du CM, présente le projet du nouveau regroupement d'eau. Comment harmoniser ce nouvel ensemble disparate qui va jusqu'à Saint-Cosme en Vairais, en passant par la Ferté-Bernard et Nogent-le-Bernard.

*Point sur l'école* - Disparition de la 3<sup>ème</sup> classe, mais l'Inspection Académique a mis en place un poste surnuméraire, poste créé pour l'année, il est envisagé un regroupement avec le SIVOS de Montmirail-Melleray.

*Divers* :

Illuminations de Noël.

Proposition de l'entreprise CITOES, ventes guirlandes, éclairage avec des Boas et des ensembles frises : location acceptée sur 3 ans pour 1810 €.

Droit de passage : Renouvelé pour les nouveaux propriétaires du 14 rue de l'église.

Signalétique Vendômoise : Devis accepté de 611 € euros pour fourniture de panneaux « Pochoir »

1 rue du Tramway, 2 rue Roland Boutrou – Ancien député : 1757-1816, 3 Boulodrôme Gustave Verbecke dit « Gus »

Proposition achat jeux pour le square petit enfance.

#### **Conseil Municipal du 25 novembre 2011.**

Remplacement de la TLE par la taxe d'aménagement aux mêmes conditions ( 1% )

Bons de Noël : Les bénéficiaires des bons de Noël sont les personnes âgées de 70 ans et plus, utilisables chez les commerçants de Gréez sur Roc.

Abonnement France-Télécom : afin d'augmenter le débit Internet il est proposé un contrat abonnement à 57 € au lieu de 30 €, accord du CM.

Point sur le comice : la chaumière ainsi que le traiteur sont retenus.

Téléreleveurs des compteurs d'eau : en 2012 Véolia réalisera le relevé des compteurs d'eau.

Le télé relevé consiste à collecter et transmettre par onde radio la consommation inscrite sur nos compteurs d'eau.

*Questions diverses* : départ Percepteur, Inspection Académique (regroupement SIVOS)

SDIS : nouvelles ressources et charges prévisions 2012 : 6320 € pour Gréez sur Roc, déneigement convention avec M. J.P. Tessier. Point : fouilles archéologiques avec M. Georges de la DRAC.

#### **Conseil Municipal du 13 janvier 2012.**

Décision modification pour mise en œuvre du FNGIR. Monsieur Martineau, receveur, présente la modification. Le CM accepte la modification des sections investissement et fonctionnement. Délibération pouvoir de police : annulation de la délibération en date du 12 09 2011. Rétablissement du transport scolaire des élèves de la Croix-Champagne via la Ferté Bernard, rétabli\*\*\* à compter du 01 01 2012. Réunion commission des impôts le 14 02 2012. Subvention voyage scolaire pour la Fondation d'Auteuil.

*Comice* : subvention exceptionnelle de 10000 € votée pour le Comité des Fêtes (l'organisation du prochain comice)

*Travaux Publics*. Le CM autorise le Maire à prendre contact avec M. Richard Bourgeois pour les travaux des toilettes extérieures.

#### **Conseil Municipal du 5 mars 2012.**

Acceptation des subventions aux associations. Approbation des comptes de gestion 2011, approbation comptes administratifs 2011 (pour plus de détails, voir cahier de délibération page 200)

Le CM émet le souhait que le CCAS soit intégré au budget primitif de la commune pour 2013. Taux inchangé pour 2012.

#### **Conseil Municipal du 20 avril 2012.**

1 Inscription du Site Archéologique au titre de Monument Historique : le CM donne son avis favorable, demande à la DRAC sur les contraintes liées à cette classification.

2 Achat groupe défibrilateur. Le CM autorise le maire à acheter un défibrilateur par l'intermédiaire de l'Association des Maires Ruraux de la Sarthe, coût 1844 € H.T.. Demande de subvention auprès de Groupama assureur de la collectivité .

3 Zone blanche Internet : installation d'une antenne sur la commune, le CM donne son avis favorable.



*Indemnité comptable du trésor.* Le CM décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an à Mme Béatrice Vinçon, receveur municipal et de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,90 €.

*Election :* la permanence du bureau de vote pour le 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles se tiendra à l'identique du 1<sup>er</sup> tour. Point comice : la fiche de réservation pour les stands est établie. La vente des tickets repas pour le samedi soir peut débuter.

*Audit éclairage du bourg :* le CM autorise le maire à lancer un audit sur l'éclairage du bourg afin de pouvoir demander des subventions sur les travaux de rénovation de l'ADEME. Demande d'inscription de la dernière tranche d'enfouissement des réseaux auprès du Conseil Général.

*Point sur les travaux.* Salle Adrien Martin, en cours. Trottoirs Grande rue et Bas-Bourg, en cours.

*Travaux futurs :* Construction des toilettes municipales, dossier complet. Travaux accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; les services de la poste peuvent financer les travaux d'accessibilité à hauteur de 50%. Rentrée scolaire 2012 demande de maintien du poste surnuméraire pour la rentrée prochaine.

*Cérémonie 8 mai :* reconduite. Remise de médaille à Mme De Bentzmann au titre de la reconnaissance de la nation. Spectacle de Noël : organisation par l'association Roc-Loisir.

### **Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2012.**

Constitution du bureau de vote pour les élections législatives.

Délibération constat de dépôt par Louissette, René Pigéard de différents registres généalogiques.

Tables des naissances de 1580 à 1792 puis 1793 à 1897 et 1898 à 1936

Table des mariages de 1581 à 1897 et 1898 à 1936

Table des décès de 1580 à 1792 puis de 1793 à 1897 et 1898 à 1936.

Le CM accepte ce dépôt et autorise la libre consultation de ces registres par le public, seulement en mairie.

Achat mobilier bureau du maire et salle de conseil municipal.

Inscription du Site Archéologique au titre de Monument Historique. Le CM accepte sans réserve le classement de la parcelle liée au Site Archéologique par la DRAC. Ce classement n'empêche nullement de construire autour de la dite parcelle.

*Questions diverses :* construction toilettes publiques, le délai de construction du permis de construire est de 6 mois. Ecole : rentrée scolaire 2012 il n'y aura pas de 3<sup>ème</sup> poste.

### **Conseil Municipal du 6 juillet 2012**

Chantier toilettes municipales. Entreprises retenues : Flécharde pour 6890 €.

Ecolobati 13101 €

Grenêche 6499 €

Métallerie Fertoise 1950 €

Guérin Electricité 3695 €

Valienne Peinture 495 € - soit un total de 32630 €. Subvention à hauteur de 6060 euros

*14 juillet :* reconduction cérémonie habituelle. Chiens errants : à la suite d'un incident le conseil décide de se renseigner auprès de la communauté du Val de Braye si une convention intercommunale peut être établie. Possibilité de mettre en place une amende pour les propriétaires.

*Questions diverses :* rue du Grand Thuret le CM à l'unanimité décide de placer cette rue, qui est à sens unique, à 30 kms heure. Le CM décide d'acheter les panneaux nécessaires.

Défibrillateur. Dans le cadre d'un achat groupé, le maire a reçu un devis pour un montant global de 1150 €. La municipalité à l'unanimité décide de donner une suite favorable à cette offre. Le défibrillateur sera installé à l'entrée des toilettes municipales à la fin du chantier. L'inspection télévision du réseau pluvial demandée par le conseil général concerne le débordement des eaux sur la route du Bas-Bourg.

### **Conseil Municipal du 3 septembre 2012**

Point comice : des tickets d'entrée vont être établis pour les exposants. Point travaux : le permis de construire des toilettes est reçu depuis le 17 août. Les travaux vont commencer le 5 septembre. Ecole : devis de la société Linconyl pour la fourniture et pose de stores sur les 5 fenêtres de l'école : 2039,08 € TTC le CM en autorise l'achat.

Impayé cantine la somme global de 1300 € de factures cantines restent impayées à ce jour. Voir le service de trésorerie pour trouver une solution.

Restaurant le Petit Gourmand : le maire donne lecture au CM d'un courrier en recommandé avec A.R. de Mme Claudette Joyau donnant congé de son bail commercial et d'habitation à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

Questions diverses Groupama a signifié qu'il versera la somme de 200 € pour le défibrillateur. Horloge de l'église : suite au rapport technique les Ets Bodet préconise le remplacement du battant et la mise en conformité électrique. Le remplacement du plancher sous les cloches est aussi indispensable. Prévoir un devis à mettre au budget 2013. Cimetière, les plans sont reçus. Campagne de lutte contre les ragondins : le syndicat intercommunal organise une réunion le 5 septembre concernant la lutte contre les ragondins. J.M. Simon se propose d'y assister.

### **Conseil Municipal du 5 novembre 2012**

Point sur les regroupements des syndicats d'eau présenté par M. Hermenault

Sanitaires mairie : Avenant NR1 de la S.A.R.L. 2B 2C de 2274,19 €. Le C.M. accepte à l'unanimité.

Point financier comice : Il en ressort un excédent de 736,99 € que le comité des fêtes va reverser à la commune .

Mise en valeur du Site Néolithique de la Motte : Le projet d'étude ne rentre plus dans le cadre du C.T.U. Une étude d'opportunité était nécessaire. Le C.M. autorise le maire à faire les demandes.

Cérémonie du 11 novembre : reconduite.

U.D.I.A.C. 9 enfants de l'école se rendront à Paris pour raviver la flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe.

S.D.I.S : Le maire rappelle que la commune est responsable des poteaux d'incendie.

Participation lutte contre les rats gondins : le C. M. accepte de payer 335,32 € T.T.C.

Eclairage rue Boutroue : Le conseil autorise le maire de signer une convention avec l'ADEME, pour percevoir une subvention.

### **Conseil municipal du 14 décembre 2012**

Démission de Madame Anne, à la date du 10 12 2012. Le C.M. prend acte de cette décision.

S.I.V.O.S. : Gérôme Guillaut délégué du S.I .V.O.S suite à la démission de Madame Anne.

Point sur les travaux 2012 : Les toilettes publiques sont terminées. La réception des travaux se déroulera le 19 12 12

Rampe d'accès à la mairie en cours, comme les travaux de la salle Adrien Martin, fin prévue mai 2013.

Projets 2013, 2014, 2015... : Enfouissement des réseaux, toiture de la mairie, réfection du Monument aux Morts ( centenaire de la déclaration de guerre de 1914), lotissement Grands Champs, église ( fenêtre, toiture sacristie, les chemins de randonnées. Prévoir le remplacement de la secrétaire de mairie, achat matériel pour l'entretien. Séparations des eaux usées et pluviales rue des Grands Thurets.

Bulletin municipal : 300 exemplaires prévus.

Participation de la collectivité à la prospection sociale complémentaire à hauteur de 5 € par mois pour les salariés qui souhaitent adhérer à la complémentaire.

### **Conseil municipal du 15 février 2013**

Budget 2013. Choix des projets à réaliser.

Salle Adrien Martin : Les travaux sont bien engagés ; 1000 € sont attribués pour l'achat de meubles.

Travaux enfouissement : Le Conseil général prend en charge 100 % des travaux faits dans les communes qui ont des 4 fils

Rampe d'accès à la mairie : Les travaux seront pris à 50 % par la poste.

Subvention aux associations : Le C.M. propose de verser un même montant aux associations de Grées sur Roc.

Remplacement de la secrétaire de mairie : Au 01/04/2014 Nadine Bénard fera valoir ses droits à la retraite. Appel à candidature sera fait auprès de Pôle Emploi du secteur.

Maintenance du matériel informatique : Fri Info a été vendu à la société Delta Technologies qui propose un forfait de 10 interventions par an pour le coût de 340 €. Le C.M. donne son accord.

Questions diverses : résultat du recensement : Au 01/01/2013, la commune, comptabilise 388 habitants.

Rythmes scolaires: concernant la refonte de l'école, le C.M. propose au S.I.V.O.S. de reporter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014.

Travaux communaux : achat du défibrillateur. Livre de Grées sur Roc Histoire et histoires : nouvelle version avec un supplément de 90 pages. Le C.M. décide d'en acquérir 10 exemplaires au prix coûtant.

La Poste à compter de janvier 2013 : l'indemnité est revalorisée de 1116 € par mois.

### **Conseil municipal du 19 mars 2013**

Fermeture épicerie, dépôt de pain : samedi 16 mars, le gérant de l'épicerie informait la commune qu'il fermera à compter du 20 mars à 12 heures. Un dépôt de pain sera assuré tous les matins pendant une heure et chaque élu ou citoyen volontaire pourra tenir bénévolement le dépôt de pain ( boulanger de Montmirail et le lundi M. Franchet d' Authon du Perche).

Subventions aux associations pour un total de 2830 €.

Taux d'imposition restant identiques à l'année 2012 : à savoir : taxe d'habitation 16,79 %, taxe foncière batie 13,70 %, taxe foncière non batie 31,18 %, C.F.E. 17,65 % soit un produit attendu de 156372 € à prévoir au budget 2013.

Questions diverses : point travaux salle Adrien Martin. Ecole : la chaudière a été changée par l'entreprise Chaillou.

### **Conseil municipal du 09 04 2013.**

Approbation des comptes 2012.

C.C.A.S. : excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2012 : 1042.88 €

Caisse des écoles : excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2012 : 33211.65 €

Assainissement : déficit d'exploitation cumulé au 31/12/2012 : 628.77€

Assainissement : résultat d'investissement cumulé au 31/12 2012 : 77099.87 €

Commune : excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2012 : 133097.52 €

Commune : résultat d'investissement cumulé au 31/12/ 2012 : 78131.04 €

Le C.M. approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012

Approbation des comptes administratifs 2012. Le C.M. approuve à l'unanimité les comptes administratifs, dont les résultats sont identiques aux comptes de gestion qui ont été mis en report.

### **Conseil municipal du 16 septembre 2013**

#### Point sur le multi-services

Une nouvelle personne s'est fait connaître pour ce projet de commerce multi-services. Il s'agit de Mme Béatrice **Chabillant**. Elle quittera son poste actuel le 1<sup>er</sup> octobre prochain et ouvrira les portes du multi-services à Gréez sur Roc, le 2 décembre prochain. Madame Chabillant a également fait l'acquisition d'une licence IV. La commune a fait l'acquisition de matériel de cuisine et fera les travaux de peintures, d'électricité et l'ouverture de la porte côté rue du Nord pour l'accès à l'épicerie (différent de l'accès au restaurant).

Annulation de la régie Espace Jean Jousse. En effet la gestion de l'Espace est gérée directement par la Fondation Jean Jousse .

Autorisation de poursuites pour impayés, par la comptable du trésor.

Indemnités alouées à la comptable du trésor.

#### Mise en place de la garderie périscolaire.

Afin de pallier sur le territoire du SIVOS de Gréez sur Roc/Saint-Ulphace/Théligny au manque de nourrices, le SIVOS a donc mis en place un service de garderie périscolaire depuis le 5 septembre 2013. La garderie périscolaire a lieu à la salle Adrien Martin jusqu'aux vacances de la Toussaint, elle ira ensuite dans la 3<sup>ème</sup> classe de l'école qui est disponible.

Questions diverses.

Brûlage : Des plaintes de riverains dans le Bas-Bourg sont arrivées en mairie, pour du brûlage ( produits interdits, etc).

Formation : Ingrid Billon et Brigitte Pivard, agents de la restauration vont participer à un stage intitulé « les bases de la cuisine pratique » organisé par la CNFPT.

Cimetière : Le logiciel Elabore est dorénavant utilisé pour la gestion du cimetière. Il sera procédé à un envoi en nombres aux propriétaires des sépultures qui n'ont pas renouvelés leur concession.

Monument aux Morts : Pour le centenaire du début de la grande guerre, il faudra prévoir sur le monument des travaux d'embellissement pour l'année 2014. Gérard Buret est mandaté pour la réalisation de ce projet.

La Poste : La poste assure que les désagréments (tournées manquantes) causés étaient liés à une circonstance exceptionnelle.

Ecole : Sur la demande du Ministère de l'Education Nationale, il sera procédé à l'affichage de la Charte de la Laïcité. De plus, un drapeau tricolore et un drapeau européen accompagnés de la devise de la République Française doivent être apposés sur la façade de l'école

### **Conseil municipal du 18 octobre 2013**

**Point sur le multiservice** : financement. Madame Chabillant, nouvelle gérante du multiservice qui s'appellera « Au Petit Plat » a fait l'acquisition d'une licence IV. Point sur les travaux.

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Nadine Bénard sera la personne en charge du recensement – Gérard Buret sera le référent de ce dossier.

**Cérémonie du 11 novembre** : reconduite du programme habituel.

**Questions diverses.** Une personne souhaite se porter acquéreur d'un local pour installer son activité de soins aux personnes ( massage, coiffure, manucure, etc...)

**Travaux** : prévoir isolation plafond salle Adrien Martin et de l'école.

**Panneaux signalétiques** : afin d'améliorer la visibilité des rues, une plaque indiquant la rue du Grand Thuret sera ajoutée au niveau de la descente du Bas-Bourg, face à l'autre plaque.

**Eglise** : Le plancher au niveau des cloches est défectueux et dangereux, envisager son remplacement ; nettoyage de la cloche, remplacement du battant et du bouclier de la cloche.

### **Conseil municipal du 22 novembre 2013**

Rapport annuel sur le prix et la qualité d'eau.

Nomination de deux délégués et de deux suppléants pour le syndicat d'eau de l'Est Sarthois.. Bernard Louis et J. Pierre Tessier ; suppléant Bernard Létang et Gérard Buret

**Point multiservice** : Avancement des travaux. Les nouveaux gérants donnent rendez-vous à la population le dimanche 1<sup>er</sup> décembre pour un pot d'amitié. Ouverture le lundi 2 décembre, horaires de 7h30 à 19h30, tous les jours sauf samedi et dimanche après-midi, fermeture à 13 h

Bons d'achat de Noël : comme les années précédentes.

Cérémonie des Vœux 2014 se déroulera à la salle des fêtes le samedi 11 janvier à 17 heures

**Rythmes scolaire** rentrée 2014.

*Fin des extraits de délibérations du CM au 16 septembre 2013 par Louissette et René Pigeard.*

## De 2014 à 2018

Delib2014-

### **Conseil municipal du 17 janvier 2014**

**Budget 2014** : orientation et projet – Préparation budget avant élection – Prévoir l'achat d'une nouvelle tondeuse. Voirie : rue Laurent Boutroue et impasse Bourbionne, aménagement carrefour du Perrin et Grande Rue, isolation de l'école, aménagement terrain de boules. Réfection Monument aux Morts, pignon salle des fêtes.

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. Départ en retraite de Nadine Bénard ; réajustement de ses points de retraite.

**Questions diverses** : nouveaux rythmes scolaires – Devis Véolia, des travaux sur poteaux incendie.

INSEE informant la commune que la population légale qui s'établit à 380 habitants.

Coiffeur ambulant : Demande de stationner de Mme Robe, tous les mercredis. Le C.M. donne un avis favorable à cette demande.

**Terrain à bâtir** : le C.M. décide de mettre en vente la parcelle de 420 m2 du lotissement Laurent Boutroue.

**Fête de la pêche** : demande de l'association des pêcheurs pour organiser la fête de la pêche pour les enfants dans le Bas-Bourg – le C.M. donne son accord.

### **Conseil municipal du 17 mars 2014**

**Compte administratif 2013** : les C.A. 2013 font apparaître un résultat cumulé de dépenses en section de fonctionnement de 355466.32 € et des recettes de fonctionnement de 423527.47 €. En section d'investissement les résultats cumulés sont de 146599.20 € de dépenses et de 162189.05 € de recettes. Départ de Gilles Birckel – Prévoir son remplacement par un emploi d'avenir.

**Terrain à construire** : En vente 420m2, prévoir d'établir une annonce. Le C.M. est intéressé par le terrain qui jouxte le cimetière, d'une superficie de 2104m2.

Préparation bureau de vote du 23 mars.

### **Conseil municipal du 29 mars 2014**

Installation du nouveau conseil municipal par le maire sortant.

Election du maire sous la présidence du doyen du C.M. à savoir M. Buret Gérard.

Allocution du maire élu.

Détermination du nombre d'adjoints – Election des adjoints.

Election des délégués communautaires aux différents syndicats : SIVOS – Syndicat alimentation en eau – Pays du Perche Fertois.

Election des membres de : caisse des écoles – CCAS – conseil d'école – association syndicale des riverains du Bassin Val de Braye.

Indemnités de fonction des élus.

Procès verbal d'élection du maire et des adjoints.

Présents Gérard Clément, Jérôme Guillaud, Jean-Pierre Tessier, Thérèse Rhodé, Bernard Létang, Gérard Buret, Martine Thimond, Bernard Louis, Ingrid Pinabel, Michel Desveaux, Alain Gossart.

Maire Gérard Clément 11 voix

1<sup>er</sup> adjoint Gérard Buret 7 voix

2<sup>ème</sup> adjoint Martine Thimond 8 voix

3<sup>ème</sup> adjoint Jean-Pierre Tessier 8 voix.

## Conseil municipal du 18 avril 2014

**Approbation des comptes de gestion 2013.** Approbation des comptes administratifs 2013.

Vote des budgets primitifs 2014 de la Commune, de la caisse des écoles, de l'assainissement et du CCAS.

**CCAS :** budget équilibré de 2900 €. Caisse des écoles budget équilibré de 38660 €. Assainissement budget équilibré de 104100 €. Commune budget équilibré de 391284.15 €

### Taux d'imposition 2014

Taxe foncière non bâti : 31,18 – Taxes foncière bâti 13,70 – CFE 17,65 – Taxe habitation 16,79. Le C.M., à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Achat photocopieur pour la mairie, Coût 3516 € H.T.

Formation complète BNS et formation défibrillateur.

Apport aux archives communales. Le livre de St-Almire, remis par M. Pigeard a fait l'objet d'une remise en état de la part de Mme Bienvenu. En remerciement, le C.M. décide de donner à Mme Bienvenu le livre Histoire et histoires de Grévez.

Quant au livre de St-Almire, il est à la mairie et consultable sur place.

**Monument aux Morts :** Souhait de ne pas retirer les grilles et les obus ; le C.M. prend acte – L'ensemble du Monument aux Morts sera remis en état avant la commémoration du 11 novembre prochain.

**Portes de l'église :** en partenariat avec le Perche Sarthois, un atelier de peinture se fera le vendredi 23 juin. Cérémonie du 8 mai : Programme habituel.

**Passages piéton :** Prévoir de faire deux passages ( devant l'école et le restaurant).

## Conseil municipal du 5 mai 2014.

Création des commissions communales et des comités consultatifs.

Commission travaux, entretien de la voirie et biens communaux : responsable Gérard Buret.

Commission chemins ruraux responsable J.Pierre Tessier. Commission affaire scolaire M.

Thimond. Commission Urbanisme, logement, environnement et énergie : responsable J.Pierre

Tessier. Commission tourisme, culture et loisirs : responsable M. Thimond. Commission

Personnel et qualité de service responsable : G. Clément. Commission finances : responsable

G.Clément. Commission Appels d'offre responsable :G.Clément. Commission communication

responsable : M.Thimond.

Toutes les commissions, hormis celles de la commission finances peuvent faire appel à des comités consultatifs.

**Communauté du Val de Braye :** Commission Val de Braye G Buret – Petite enfance M. Thimond – Développement économique et tourisme A. Gossart – Maison médicale M. Desveaux.

**Exposition 1914 –1918 :** groupe de travail – Il est décidé d'organiser une exposition durant la semaine du 11 novembre, sur le thème de la première guerre mondiale, en commémoration de la déclaration de la guerre de 1914.

Cette exposition aura lieu à la salle des fêtes, qui a pour but d'honorer les combattants 14-18, voire même ceux de 39-45, si des personnes ont du matériel ou des documents à présenter.

### Liste des projets à réaliser en 2014-2015.

Projet d'un foyer logement pour personnes âgées : Un groupe va être monté pour étudier ce projet sous la direction de J.P. Tessier : M. Desveaux – A. Gossart – G. Clément.

Questions diverses. Charte pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Signature de la Charte le vendredi 13 juin.

**Site Archéologique :** Etablir un arrêté pour interdire l'entrée du site de la Motte à tous véhicules à moteur.

## Conseil municipal du 23 juin 2014

Délibération prise pour la DEDR 2014 : Le Conseil municipal autorise le maire à demander la subvention concernant la DEDR.

Délibération nommant les délégués de défense, de la sécurité routière et du CNAS : Délégué défense : G. Buret – délégué sécurité routière : M. Desveaux – délégué CNAS : M. Thimond.

Commission des impôts : reçu un courrier de la Direction Générale des finances publiques informant le maire que la commission impôts n'a toujours pas été créée. Il faut 12 titulaires et 12 suppléants. Les noms seront donnés à la prochaine séance municipale, après accord des personnes intéressées.

**Subvention aux associations :** Le conseil municipal autorise le règlement des subventions ; justice sociale à l'écoute, n'a pas encore fait de demande.

**Tarif des photocopies.** Le tarif actuel est de 0,25 cts en noir et blanc. Le C.M. donne son accord pour ajouter le tarif de 0,40 cts la photocopie couleur.

Inventaire des travaux 2014 – 2015

La commission travaux se réunira le mardi 9 septembre 2014 à 10 heures. D'ores et déjà, il est listé : nids de poule – Fourreaux Wi-fi – Auvent du restaurant. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour refaire l'auvent mais en ardoises – Portail salle Adrien Martin – l'arrière salle du restaurant ( fenêtres à changer, d'autres aménagements sont à prévoir )- Chauffe eau(un à changer à l'école et un au restaurant à mettre) – Porte du cimetière – Tableau d'affichage à l'église, salle des fêtes, mairie, la Croix Champagne – Monument aux Morts.

Interdiction de stationner sur le boulo-drome – interdiction d'entrer sur le site archéologique aux véhicules motorisés – rond point Impasse des Grands Champs – pancarte épicerie à l'entrée du bourg – passage piéton – ravalement salle Adrien Martin et Restaurant – pignon salle des fêtes – cymaise à installer dans la salle Adrien Martin et salle des fêtes ( système pour exposer des tableaux).

Modification de délégué au Smirgeomes.

Titulaire : M. Desveaux – suppléant : G. Clément

**Changement du poste informatique à la Mairie.**

Reçu un devis de Delta Technologies d'un montant de 598.55 € pour une unité centrale Dell Optiplex 3020 € HT. L'ordinateur est tombé en panne et doit absolument être changé.

Formation Emploi d'Avenir, le C.M., à l'unanimité donne son accord pour financer à hauteur de 80% le permis poids lourds. L'employé communal financera le solde de 20%.



## Conseil Municipal du 12 septembre 2014

1 Information sur la composition de la communauté de communes du Val de Bray : 29 titulaires. Pour la commune de Grézy sur Roc, seul le maire représentera donc la C D C.

2 Vente d'une bande de terrain communal pour la succession famille Buret. Mr Buret adjoint, n'a pas pris part au vote, le conseil municipal décide à l'unanimité d'une partie de dix mètres soit environ 400 m<sup>2</sup> pour le prix d'un euros le m<sup>2</sup>. Les frais de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

3 Formation permis de conduire pour Mr Gommard devis de 1883,30 € permis C. 80% à la charge de la commune et 20% à la charge du bénéficiaire.

4 **Voirie**. Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire en priorité : Arsenal jusqu'à l'impasse Bourbionne 18403 €. Rue du tramway, environ 10690€ avec une place de parking.

5 **Fréquence de la collecte des ordures ménagères**. Depuis l'instauration de la redevance incitative, la production d'ordures ménagères par habitant a diminué de 170kg à 133 kg.

Proposition de la commune au SMIRGEOMES, vote indicatif pour une collecte tous les 15 jours. Vote : 8 pour, 1 abstention, 1 contre.

6 **Réunion enfouissement des réseaux**. Reste à enfouir : rue du Grand Thuret, rue des Chemins Verts, Grande rue jusqu'à la ferme de la Cormerie.

7 **Entretien des chemins privés**. L'entretien des chemins privés revient de plein droit à leurs propriétaires.

8 **Exposition 1914 1918**. L'exposition se tiendra du 11 novembre au dimanche 16 novembre. Une réunion de préparation doit être organisée le jeudi 25 septembre à 20h30 à la mairie. Les grilles du Monument aux Morts sont à gratter, voir avec l'employé communal.

9 **Travaux divers** : Prise boulodrome, Monument aux Morts, salle Adrien Martin (câblage et installation WIFI ). La commune organisera des formations informatiques, gratuitement. Portail de la cour. Mairie : toiture et électricité. Eglise chauffage. Toiture de la sacristie, ménage intérieur de l'église. Cimetière porte à restaurer. Panneaux d'affichage, panneaux archéologique, radar pédagogique à voir l'an prochain, rue de l'Eglise plan de circulation.

10 Mise en place du jury d'embauche pour le remplacement de Mme Letoquart.

11 Décisions modificatives sur divers comptes de fonctionnement et investissement.

12 Délibération régisseur des recettes photocopies. Le maire est nommé régisseur des photocopies avec G. Buret en remplaçant

13 **Questions diverses**. Point sur l'école : rythmes scolaires mis en place à la rentrée 2014.

Une étude est faite pour mettre en place une bibliothèque et offrir des instants contes pendant le temps périscolaire.

**Station d'épuration** : les analyses en sortie indiquent un bon fonctionnement du système et une stabilité des résultats depuis 2010.

## ***Compte rendu du conseil municipal du 17 octobre 2014***

### 1 projet foyer logement.

Un contact a été pris avec la MSA pour un projet de foyer logement type MARPA ( maison d'accueil rural pour personnes âgées) sur la commune. C'est une petite « unité de vie » de moins de 25 résidents avec tout services pour aider les personnes âgées et qui pourraient générer 6 emplois temps plein. La MSA se propose de faire une étude de besoin. Une visite d'un site MARPA dans l'Orne sera organisée pour les élus intéressés par ce projet.

### 2 11 novembre

( cérémonie plus exposition, rénovation du Monument) organisation.

### 3 Début des travaux des routes communales situées dans le bourg.

La société Colas va démarrer les travaux. Il y a un souci avec la route du tramway, concernant le réseau ERDF. L'artisan métallier devra demander un prolongement de réseau.

Les travaux vont commencer également rue Laurent Boutroue et place du Monument aux Morts.

### 4 Programme de réfection des routes intercommunales.

Le conseil municipal fait le point sur les routes intercommunales à refaire : route de Courgirault, la Petite Boissière, Savigné, le pont situé entre les Hullotières et la Pinardière.

### 5 Enfouissement des réseaux.

Zone 1 fin de la Grande Rue, sortie de Gréez direction Saint-Ulphace à la Taille. Zone 2 La rue du Grand Thuret, lotissement des Grands Champs, rue Neuve. Zone 3 rue des Chemins Verts. Ces travaux sont prévus en 2015, voire 2016 et financés à 70% par le conseil général et 30% par France télécom.

### 6 Questions diverses reçu de Mme David, perceptrice.

Une demande d'effacement de dettes pour un montant de 370.10€. Le conseil municipal donne son accord pour l'effacement de la dette.

Mélanie Rivière, secrétaire remplaçant Gwendoline Menu pendant son congé de maternité, n'habitant pas dans la commune, elle prend son repas à la cantine. Le conseil municipal décide de facturer 5.00€ le repas avec facturation en fin de mois.

Spectacle de Noël. La troupe des Têtes de Piaf a adressé son devis pour le spectacle de Noël. Le conseil municipal donne son accord pour l'organisation par l'association Roc Loisir de cette représentation qui aura lieu le dimanche 21 décembre. Les enfants chanteront les chansons qu'ils auront créées.

Ecoles : travaux de mises aux normes de l'escalier à prévoir et travaux de peinture dans la salle du haut où se situe la bibliothèque et enlever l'évier et mettre un lave-main.

Village connecté. Gréez sur Roc a été sollicité par l'association des maires ruraux pour l'obtention village internet. L'adhésion de 50€ et une démarche d'inscription en ligne est établie puis sont décliné les initiatives. 1<sup>ère</sup> : autour du site web de la commune. 2<sup>ème</sup> : aide aux aînés concernant l'informatique.

Par ailleurs, un article paru au J O du 22 / 03 /2012 autorise les employés municipaux et les affouagistes à conduire avec le permis de la catégorie B des véhicules ou appareils agricoles ou forestiers d'un poids total en charge autorisé supérieur à 3.5 tonnes. En conséquence le permis poids lourds n'est donc plus indispensable.

## ***Gréez Sur Roc. Conseil municipal du 19 décembre 2014.***

### Transfert de la « compétence réseau numérique » CDC

Le maire présente la nouvelle compétence que doit prendre la CDC du Val de Bray en matière de réseau numérique. Le conseil municipal à l'unanimité autorise la CDC à prendre la compétence réseau numérique.

SIVOS : ajout d'une compétence aux statuts. Depuis la création de la garderie périscolaire, il faut notifier cette nouvelle compétence aux statuts du syndicat. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise la création de cette nouvelle compétence aux statuts du SIVOS.

Le SIVOS est en attente des sommes à régler par les communes de Théligny et ST Ulphace.

Participation de la commune au SDIS 72. Le conseil municipal autorise le paiement de la contribution annuelle pour 2015 au syndicat à hauteur de 7069 €

Chemin GR 235 : circulation véhicules à moteur. Le conseil municipal prend un arrêté pour interdire les véhicules à moteur, et installer des panneaux d'interdiction aux entrées du site archéologique. Arrêté à envoyer à la gendarmerie.

Exposition 14 -18 : bilan et prochaine exposition à prévoir. Le coût d'exposition a été de 104,37 € pour la commune. 200 visiteurs sont venus sur les 4 jours, elle sera refaite en novembre 2018 pour le centenaire de la fin de la guerre.

Opportunité d'installation de radars pédagogiques. Possibilité d'avoir une subvention intéressante avec les amendes de police et les prix des radars descendent. Le conseil municipal autorise la possibilité d'installer deux radars pédagogiques ( un au niveau de la Grande Rue en venant de St Ulphace et l'autre dans la Grande Rue en venant de Montmirail). La commande sera passée par la Communauté de Communes du Val De Bray.

Questions diverses. Courrier reçu de Mme Sovignet concernant la circulation à Vaufargis. Le conseil municipal a été informé par le Conseil Général qu'une limitation à 50 km/h a été validée et un panneau implanté prochainement par les services de l'état.

Reçu pour information le devis des Ets Bodet pour l'église, soit pour le plancher sous les cloches, 2122 € H.T. Remplacement d'un battant de la cloche 1, pour 1354 € H.T. Reçu pour information du ministère de l'agriculture une campagne comment promouvoir l'approvisionnement des cantines, notamment en bio.

Subventions aux associations. Les demandes de subventions doivent arriver en mairie avant le 31 03 15.

## ***Gréez Sur Roc. Conseil municipal du 23 mars 2015***

### Approbation des comptes de gestion 2014.

Approbation des comptes administratifs 2014. Le conseil municipal, les membres de la caisse des écoles et les membres du CCAS après en avoir délibéré, approuve les comptes administratifs 2014, comme suit : commune : déficit : 51232,52 €. Excédent : 131853.69 €

Caisse des écoles : excédent 53336.64 €. CCAS : déficit 1559.26 €. Assainissement : section investissement, excédent 96735.39 € ; section exploitation : déficit 11039.48 €

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2015. Le C.M., après avoir pris connaissance des taux de référence communaux 2014 et du produit attendu pour 2015, décide après avoir délibéré, de ne pas procéder à l'augmentation des taux d'imposition pour 2015. Par conséquent, les taux appliqués en 2015 seront les suivants : taxe d'habitation : 16.79%. Taxe foncière bâtie : 13.70%. Taxe foncière non bâtie : 31.18 %. CFE : 17.65%. Seules les bases d'imposition fixées par l'Etat augmentent de 2.10% ;

### Vote du budget 2015.

Le CM, les membres de la caisse des écoles et du CCAS après en avoir délibéré, approuvent le Budget Primitif 2015 comme suit : Commune : section investissement, recettes et dépenses 272482.52€, section fonctionnement recettes et dépenses 440173.17 €

Caisse des écoles : section fonctionnement recettes 70886.64 €. Dépenses 17710.00 €, CCAS section fonctionnement recettes et dépenses 4559.26 € Assainissement : section investissement : recettes et dépenses 113857.39 € . Section exploitation recettes et dépenses 30361.48 €.

Délibération pour abandon du budget de la caisse des écoles à partir du 1er janvier 2016.

Subventions aux associations. Le formulaire de demande de subventions est mis en ligne sur le site Internet de la commune. Toutes les demandes devront parvenir avant le 20 avril 2015.

### SOCOPA

Périmètre d'épandage. Le CM a reçu de la part de la *SOCOPA* le dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour étendre son périmètre d'épandage. Celui-ci concerne la parcelle en limite de l'Étang Bécane, ainsi que la parcelle située en dessous du cimetière. Les habitants peuvent consulter le dossier sur place et émettre un avis.

### Point sur les routes gérées par la CDC

Val de Braye. Le périmètre des routes gérées par la CDC Val de Braye est à revoir. La communauté de communes n'entretient que les routes communales goudronnées.

### Compte rendu du conseil d'école.

Le président du *Sivos* expose aux membres du Conseil que l'effectif à la prochaine rentrée scolaire serait de 22 élèves pour un seuil de fermeture de la deuxième classe à 21. Deux parents d'élèves ont décidé de faire du porte-à-porte afin de savoir si des parents envisageraient de mettre leurs enfants à Gréez sur Roc pour la prochaine rentrée scolaire. Les membres du syndicat ont proposé de réunir les maires des trois communes, le Président du *Sivos* et le Directeur Académique de la Sarthe afin de parler de l'avenir de l'école.

Nota : *pour plus de détails consulter le cahier de délibérations lisibles en mairie.*

## **Gréez Sur Roc. Conseil municipal du 27 avril 2015.**

Délibération pour la mise en place des rythmes scolaires 2014 /2015.

Dans le cadre de la réforme, la commune a reçu la somme de 916,67 €, à titre d'acompte. C'est le SIVOS de Gréez sur Roc, Saint-Ulphace et Théligny qui doit recevoir cette recette.

Délibération pour l'achat du bitume ainsi que la location du véhicule le CM, donne son accord pour acheter environ 2 tonnes de bitumes ainsi que pour louer un camion benne chez Nord Sud Auto à Vibraye.

Délibération pour la durée de vie de la station d'épuration. Le CM, après délibération, décide de laisser l'amortissement de l'ancien station d'épuration sur une durée de 60 ans, et la nouvelle station sur une durée de 30 ans

Mise en place tarif de plastification

Inscription en non valeurs. Le CM inscrit la somme de 495,77 € au compte 6542 en dépenses de fonctionnement suite à des loyers impayés par anciens locataires.

SOCOPA. Monsieur le Maire expose au CM qu'il y a lieu de délibérer concernant le périmètre d'épandage de la SOCOPA et de donner un avis motivé suite aux résultats. Après débat le CM décide de voter à bulletin secret à la question « Etes-vous favorable à l'épandage sur votre commune des co-produits de l'abattoir de la SOCOPA ! ». Le CM vote comme suit : votants 11, exprimés : 11, pour : 4, contre : 7. Motivation du vote : 1<sup>er</sup> Depuis 5 ans, le Pays de Perche Sarthois étudie la proposition de méthanisation des déchets sur son territoire. La SOCOPA a été consultée lors de ces études qui est toujours d'actualité. Il n'est pas fait acte dans le cadre du dossier. 2<sup>ème</sup> La commune accueille actuellement des déchets de la station d'épuration d'Achères dans les Yvelines et ne souhaite pas cumuler les épandages sur son territoire. Les collectivités locales sont mises à contribution tardivement dans le cadre de ce dossier qui remet en cause la qualité de vie en milieu rural. Nous ne sommes pas une poubelle !! Il est temps de se remettre autour d'une table et de faire aboutir le projet de méthanisation du Perche Sarthois.

Délibération pour le périmètre d'épandage BY- Calcel.Terralys, situé à Chançay (37) nous a écrit en date du 25 /03/2015 afin que l'on donne notre avis pour l'utilisation agricole BY-Calcel sur notre territoire pour une surface totale de 113,24 ha sur les parcelles « EARL Ferme de L'Orme » et « SCEA de la Ligne ». Il s'agit de sous-produit issu de la fabrication de papier (riche en matière organique et en calcium) provenance des Papeteries du Bourray à Saint Mars la Brière. Après débat le CM vote à bulletin secret : votants 11, pour 6 contre 2, blanc 3.Rénovation toiture de la mairie : Mise en place du Marché et délibération pour convention avec le Conseil Général. Le CM autorise le maire à lancer l'appel d'offres avec la Commission et à l'unanimité donne son accord afin que le Maire puisse signer la convention.Agenda d'accessibilité. Nous devons déposer un dossier avant le 20 septembre 2015 pour énoncer les travaux à réaliser pour les mettre aux normes au niveau de l'accessibilité. Suite à cela nous avons trois ans pour effectuer les travaux et nous devons en faire tous les ans : Mairie, église, salle des fêtes, école et multiservices

Questions diverses. Formation : Melle Billon s'est inscrite à la formation « les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire en restauration collective » qui se déroulera soit au Mans, ou sera réalisée par la communauté de communes du Val de Braye. Ecole : Monsieur Guillaut, Président du SIVOS, les Maires de Gréez sur Roc, Saint-Ulphace et Théligny, ont rencontré Monsieur le Directeur d'Académie et L'Inspectrice d'Académie le 15 avril 2015. Lors de ce rendez-vous, il a été évoqué l'avenir de l'école de Gréez sur Roc. Suite à une discussion, le Directeur d'Académie a confirmé le maintien des deux classes pour la rentrée scolaire 2015 /2016. Cependant, il faudra voir pour un regroupement avec d'autre RPI pour les années à venir.

## ***Gréez sur Roc. Conseil municipal du 05 06 2015.***

Contrat de travail de Melle Billon Ingrid. Melle Billon est agent non titulaire qui remplace le temps non fait par Mme Pivard du fait de son temps partiel. A ce titre, Melle Bignon doit rester en remplacement et elle doit continuer à être occupée selon l'article 3-1 ( remplacement temporaire de fonctionnaires) en indiquant le motif.

Délibération pour la convention avec le SDIS concernant les interventions de Mr Sonny Gomard. Sonny Gomard, qui a intégré les services techniques de la commune en qualité d'emploi d'avenir est actuellement en sapeur pompier auprès du centre de secours de Montmirail-Gréez. Il peut-être appelé pour des interventions. Afin d'organiser les disponibilités opérationnelles et de formation le conseil municipal envisage de passer une convention avec le SDIS 72.

Tarifs locations salle des fêtes communale. Les tarifs de location de la salle des fêtes décide de redéfinir les tarifs. Le chèque de caution sera de 500 à la réservation. Par ailleurs, Le CM décide à l'unanimité d'instaurer un tarif de 15 afin que les associations, hors commune, puissent louer pour une réunion à la salle Adrien Martin dans la limite de 30 personnes.

Débat sur la communauté de communes du Val de Bray. Concernant le périmètre des communautés de communes, actuellement le critère du nombre d'habitants est de 5000 pour une CDC. Mais le débat est en cours au niveau du Parlement pour passer à 20000 habitants, voire descendre à 15000 habitants. Depuis la fusion des cantons de Montmirail-Vibraye-Saint-Calais-Bouloire, si la CDC du Val de Bray qui fait environ 10000 habitants doit se regrouper avec une autre CDC du même ordre, il serai plus judicieux qu'elle se rapproche de la CDC du Pays Calaisiens qui fait sensiblement la même taille et se trouve sur un même territoire rural avec les mêmes problématiques. Aucune décision n'est prise pour le moment et le débat reste ouvert.

Délibération pour l'enfouissement des réseaux. La prochaine phase de travaux d'enfouissement des réseaux concernera : la rue du Grand Thuret, Impasse des Grands Champs, rue Neuve, rue des Chemins Verts, La Grande Rue. Ces travaux d'enfouissement seront à la charge de la commune à hauteur de 30% pour le réseau ERDF et à hauteur de 70% pour le réseau Orange. Soit un total de 95400euros à la charge de la commune à prévoir sur deux ans, en juillet 2016 et juillet 2017.

Questions diverses. Alarme. L'alarme devra être installée pour la poste.

Remplacement du PC portable de la mairie. Un devis chez Delta –Technologie a été fait pour 1094 TTC.

Les sauvegardes ne doivent plus se faire sur clé USB et il faudra prévoir de prendre, à la place, un disque externe pour sauvegarder tous les fichiers.

Travaux mairie. Le maire informe les conseillers municipaux qu'un nouveau estimatif est à la baisse avec un total de 162840 € au lieu de 171600€, soit une baisse significative de 8760 € Le maire informe le CM que les dotations globales de l'Etat ont diminué de 9000 € depuis 2013 Bitume. Une tonne et demie de bitume sera achetée pour 217 à l'entreprise Fléhard

## **Compte rendu du Conseil municipal du 06.07 2015**

Débat sur l'avenir de la Communauté de Communes du Val de Braye

Une réunion organisée par Mr le Mener et qui convie les communes de l'ancien canton de Montmirail est programmée semaine prochaine (sauf le maire de Grééz).

Le conseil municipal regrette vivement que le maire de Grééz sur roc ne soit pas invité à cette réunion.

A terme ce sera la disparition de petites communes. Suite à la loi Marcelin de 1971, 1200 communes nouvelles ont été créées mais ce n'est pas suffisant, aujourd'hui, l'État accélère le mouvement en proposant des aides pour inciter les communes à se regrouper.

Il n'y a pas de démocratie, l'État s'inquiète du fort taux d'abstention aux élections, mais il éloigne les centres de décision.

Créer des communes nouvelles par souci d'économie, c'est une fausse excuse, un maire et des adjoints comme une commune de Grééz, c'est 1200 € d'indemnités, une commune nouvelle ce sera plus cher. Question à poser aujourd'hui : on est pour on y va tout de suite, on est pour mais on attend encore ou on est contre.

Aujourd'hui, le conseil municipal à l'unanimité dit qu'il ne souhaite pas intégrer une commune nouvelle. Jerome Guillaud dit que si on est obligé, il faudra organiser un territoire de façon cohérente.

### 2. Approbation du rapport du Syndicat d'eau

Le rapport du Syndicat d'eau indique un tarif de 2.09 € (2,07 € l'an dernier).

Le conseil municipal s'abstient de voter le rapport, en effet, le volume d'information étant conséquent, il serait souhaitable qu'une synthèse faite par le prestataire fasse apparaître les enjeux.

### 3. Cérémonie du 14 juillet 2015

L'association des maires de la Sarthe organise une manifestation devant la Préfecture du Mans à 9 h 30 concernant la loi Notre.

La cérémonie aura lieu à 12 h, défilé au monument aux Morts et gerbe de fleurs et verre de l'amitié. Pour la journée festive du 11 juillet, les arrêtés sont faits pour bloquer le carrefour

### 4. Questions diverses

Alarme

L'alarme est installée. La procédure pour l'éteindre est indiquée aux élus disposant d'une clef de la mairie.

Délibération AMF

L'association des maires de la Sarthe demande aux communes de voter la motion concernant la baisse de dotation de 30% Le conseil municipal autorise le maire à signer cette motion.

Ecole

Reçu un mail de Mme Boudet, qui indique qu'en l'absence de la nomination d'un directeur, elle prendra la direction de l'établissement pour la rentrée 2015-2016

Dans la presse est indiqué, qu'un comptage sera fait à la rentrée pour le SIVOS Grééz/St Ulphace/Théligny, ce qui n'était pas prévu.

Un courrier du Conseil Départemental indique qu'à compter de la prochaine rentrée, les familles devront régler la somme de 49 € pour le transport des enfants.

Fouilles archéologiques

Suite au courrier reçu le 30 Juin 2015 de Mr Emmanuel GEORGES, ministère de la Culture, indiquant que la zone de sensibilité archéologique commencerait à partir de la parcelle 548 qui coupe les limites des parcelles 678 et 675 en leur milieu. Faute de sondage dans les parcelles 691 et 219 et dans un souci de cohérence la limite orientale de la zone ferme l'éperon de la butte de Grééz.

Le conseil municipal prend acte de la zone de sensibilité archéologique mais déplore son extension par rapport à la première demande de la DRAC de classer uniquement en monument historique la zone archéologique et souhaiterait réviser à la baisse le périmètre de la zone de sensibilité.

#### SMIRGEOMES

Michel Desveaux fait un compte rendu du rapport annuel qui est disponible sur le site internet de la mairie Pour Champagné, ils ont demandé à la communauté urbaine du Mans 750 KE

Problème concernant des non paiements de la CC du grand lucé : 32663 € non payé Ramassage tous les 15 jours validés à partir de janvier 2016. Pour les cas particuliers, il faudra voir pour un ramassage ciblé.

Déchèterie de Montmirail : le SMIRGEOMES a été voir le maire de Montmirail qui souhaite garder la déchèterie. C'est la déchèterie la moins visitée. Le SMIRGEOMES veut supprimer des déchèteries

A compter du 01/01/2016 : Tout changement de bac sera facturé 30 € sauf si justificatif présenté. Le coût des levées supplémentaires sera réévalué. Les cartes de déchèteries seront facturées 10 € pour la refaire. Projet lié à la collecte incitative, démarche pour faire passer toutes les CDC en redevance incitative.

#### VOIRIE

Le planning des travaux va être envoyé par la CDC Val de Braye. Montant total prévu 36000 € HT.

Le prochain conseil municipal se tiendra le Lundi 14 Septembre à 20 h 30.



## **Compte rendu du Conseil municipal du 14-09-2015**

### 1. Acquisition immobilière par la Commune

L'ancienne charcuterie de Pascal GUILLEMIN est mise en vente. Il y a une proposition chiffrée de 35000 €. Le maire propose de lancer un débat sur l'opportunité d'un achat et de constituer un groupe de travail pour étudier les possibilités.

Egalement mis en vente grande rue dans le bourg près de l'école, la maison de Mr F.BERNADA : proposition à moins de 35000 €.

Un groupe sous l'égide de G.BURET, va étudier les dossiers (I.Pinabel, T.Rhodé, M.Thimond, M.Desveaux, JP Tessier, A.Gossart, J.Guillaut)

Pour rappel, la commune dispose déjà de plusieurs bâtiments : 3 logements communaux, salle Adrien Martin, l'église, la mairie, la salle des fêtes, l'école, le multi-services.

### 2. Location rue du Nord

Le locataire 5 rue du Nord, Mr Gravier doit 4429 € à la Commune (loyers = 4226,15 € et prestations payées d'avance par la Commune = 202,85 €); la CAF a tenté de rencontrer le locataire en vain.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à lancer la procédure d'expulsion à l'encontre du locataire.

Le conseil municipal décide d'installer une benne via NCI pour effectuer l'enlèvement des ordures qui stagnent dans la cour commune. Cette intervention engendrera un coût mais sera refacturée à Mr Gravier.

### 3. Avis du Conseil Municipal sur la possibilité d'accueillir des réfugiés

Le maire informe les conseillers municipaux qu'il a été sollicité par deux familles qui souhaitent accueillir des réfugiés. Le débat est ouvert sur la possibilité et comment accueillir ces familles.

C'est d'abord une démarche personnelle mais comment peut-elle être soutenue collectivement ?

Après de longues minutes de prise de parole et d'échanges, les conseillers décident de voter à bulletin secret à la question suivante

« La commune de Gréez sur roc mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour accueillir des réfugiés et demandeurs d'asile, qui actuellement fuient leurs pays où règnent la guerre et ses exactions » :

Oui = d'accord

Non = non d'accord

Participants : 9 + 2 pouvoirs

6 oui - 4 non - 1 nul

### 4. Avenir de la Communauté de Communes du Val de Braye:

Concernant la réforme territoriale avec la loi NOTRE, 8 communes de la CDC Val de Braye souhaitent rejoindre la CDC de l'Huisne Sarthoise, c'est-à-dire le secteur la Ferté Bernard. Ces 8 communes sont celles appartenant à l'ex canton de Montmirail, sauf Gréez-sur-Roc.

Ce qui signifie que la Val de Braye serait coupée en deux avec l'ex canton de Vibraye qui rejoindrait la CDC du Pays Calaisien.

Gréez sur Roc se retrouve donc dans une enclave et comme il doit y avoir une continuité de territoire, soit elle rejoint l'Huisne Sarthoise comme les autres, soit elle intègre une CDC de l'Eure et Loir.

La Préfecture de la Sarthe présentera le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale le 19 Octobre 2015. Les communes et les communautés de communes auront deux mois pour proposer des modifications de ce schéma.

#### 5. Qualité de l'eau : Prélèvement en bout de réseau

L'ARS a envoyé un courrier en date du 31/07/15 informant la commune qu'un plan spécifique d'échantillonnage est prévu en Sarthe au cours de 2015, ceci afin d'améliorer la connaissance relative à la présence possible de chlorure de vinyle monomère (CVM) du fait des canalisations plastiques.

Le laboratoire Innovalis fera les prélèvements au cours de septembre dans les lieux suivants : les Hulotières, la Charmoie, St Antoine, le Haut Beaumont,)

#### 6. Heures supplémentaires

Concernant Pascal DESCHAMPS, il a fait 10 h supplémentaires cet été pour l'arrosage des fleurs, car Sonny Gommard était en congés. En conséquence, le conseil municipal décide d'octroyer à Mr DESCHAMPS 2 jours 1/2 de repos compensateur.

#### 7. Questions diverses

##### Accessibilité de l'église

Tous les établissements recevant du public (ERP) suivants sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (restaurant, école, salle Adrien Martin, mairie, espace Jean Jousse, toilettes publiques)

Il ne reste que l'église pour qui il faut déposer le dossier d'accessibilité pour le 27 septembre 2015. La loi impose aux communes de le faire avant 2018.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer et déposer la demande autorisation de travaux et à engager les travaux qui devront respecter l'esprit du bâtiment.

##### Ecole

J.Guillaud fait un point sur la rentrée scolaire. Initialement 21 élèves attendus, 19 présents. L'inspectrice a demandé un comptage ce qui a engendré la suppression d'une classe mais nous avons l'autorisation pour continuer à 2 classes pour l'année scolaire 2015-2016. La question se pose pour l'an prochain. L'inspecteur et la préfète vont faire des propositions et imposer un nouveau réseau scolaire. La commune souhaiterait un RPI éclaté (=chaque commune du réseau conservera au minimum une classe). Il faudra voir également pour le transport scolaire une nouvelle organisation

Nouvelle équipe pédagogique : l'instituteur arrivé en classe CE-CM, Monsieur Simon Barreteau, était en poste dans le nord Sarthe l'an dernier.

##### Personnel

Le Conseil Municipal autorise le remboursement de la visite poids lourd de Monsieur DESCHAMP Pascal qui s'élève à 33 €. Sachant que le permis poids lourd n'est plus nécessaire pour cette fonction, le conseil municipal décide de ne plus participer au remboursement des frais liés au permis poids lourd.

##### Salaires Ingrid Billion

Mme Billion Ingrid travaille 19,50 pour le SIVOS et 19,5 pour la commune soit 39 h hebdomadaire.

Sachant qu'elle est contractuelle, cela engendre une stagnation de son salaire car il faut au minimum un an d'ancienneté pour changer d'échelon. Le Conseil Municipal décide donc de lui

augmenter son salaire en lui payant 5heures complémentaires par mois, celui-ci passerait donc de 828,09 € brut à 877,04 € brut mensuel.

#### Tableau des clefs

Afin de mettre à jour les clefs en circulation au sein de la commune, il est nécessaire de faire un inventaire des clefs et les identifier. Les clés d'origine seront conservées et des copies seront mis à disposition.

#### Budget

Aucun dépassement de dépenses n'apparaît à la lecture de celui-ci.

#### Association des parents d'élèves

Elle vient d'être recréée. Un membre de cette association passera en mairie chercher un dossier de demande de subvention pour l'année 2015 et 2016.

## ***Compte rendu du Conseil Municipal du 06 Novembre 2015***

### 1- Délibération pour la signature du bail commercial de Mme CHABILLAND

Béatrice

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en place un bail commercial type 3-6-9 ans.

### 2- Délibération pour les indemnités de conseil allouées au comptable du trésor

Comme chaque année, une indemnité de conseil et de budget est versée au comptable du trésor. Les conseillers autorisent à l'unanimité de verser cette indemnité à un taux de 100%.

### 3- Avis du Conseil Municipal sur le schéma départemental de coopération intercommunale

Mme la Préfète de la Sarthe a présenté le 19 octobre 2015 le schéma départemental de coopération intercommunale aux maires et présidents des communautés de Communes. Ce document montre que la Communauté de Communes du Val de Braye devrait être coupée en deux parties. L'ex canton de Vibraye devrait fusionner avec la Communauté de Communes du Pays Calaisien et l'ex canton de Montmirail avec celle de l'Huisne Sarthoise. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas se prononcer pour le moment (en attente du prochain conseil municipal qui aura lieu le 11 décembre 2015) et souhaiterait avoir une simulation du coût que cela engendrerait d'intégrer la Communauté des Communes de l'Huisne Sarthoise.

### 4- Point sur les travaux de la Mairie

Les membres de la commission d'appel d'offre informe les conseillers des entreprises qui pourraient être sélectionnées concernant la réfection de la toiture et l'aménagement des combles de la Mairie. Les travaux devraient commencer début 2016. Durée de 3 mois environ.

### 5- Point sur le budget

Après lecture des chiffres, Mr le Maire informe les conseillers que la trésorerie est saine et qu'il n'y a pas de déficit.

### 6- Questions diverses

Maisons visitées : Une visite a eu lieu dans une habitation de Gréez sur Roc mais celle-ci n'a pas été concluante.

Bureau de vote des élections régionales : les élections auront lieu le 6 et 13 décembre 2015.

Les permanences seront tenues par les conseillers et quelques habitants.

Cérémonie du 11 Novembre : Défilé à 11 h devant l'école, puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts et verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Décision modificative : Mr le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative. Le conseil délibère à l'unanimité suivant les éléments expliqués par Mme Letoquart

Demande de subvention de l'association des parents d'élèves : Les conseillers acceptent exceptionnellement, à l'unanimité, de verser la subvention demandée par l'association.

Journée de patrimoine de Pays le 19 juin 2016 : Le thème retenu est « les vieux métiers et savoir faire ». L'association Jean Jousse propose que les habitants s'habillent à l'ancienne époque (1900) représentant tous les métiers qui existaient dans la commune à son apogée (menuiserie, apiculteur, ferronnerie, charpentier, peintre en bâtiment, tonte mouton, fromagerie, brodeuse, tailleur de pierre, boulanger, sabotier, épicier, cafetier, etc.)

L'idée est de faire une grande fête des vieux métiers en associant le maximum d'associations du village.

Ecole : effectifs prévu à la rentrée 2016-2017 : 18 élèves. Quelques travaux sont à prévoir à l'école. Une rencontre est prévue avec l'inspectrice de La Ferté Bernard reste à organiser.

Station de distribution de carburant à l'atelier municipal : reçu un devis de chez Agrial pour changer la cuve à fuel de l'atelier. Faire une demande de devis auprès de CPO.

Entretien des chemins communaux : le conseil décide à l'unanimité de louer un lamier.

Amicale des sapeurs pompiers : le local derrière l'arsenal est en passe de s'écrouler. Vérifier auprès du SDIS à qui appartient le bâtiment.

Site archéologique : Le site archéologique est classé en réserve archéologique (6 ha) et 2 ha remis à la commune en terrain constructible.

Pour borner le terrain constructible, un devis est présenté de 1071 €. Le conseil après vote à mains levées :

5 pour, 3 contre, 2 abstentions

Ordures ménagères : à compter du 1er Janvier 2016, la fréquence de ramassage des ordures ménagères sera tous les quinze jours.

Le prochain conseil municipal se tiendra le VENDREDI 11 DECEMBRE 2015 à 20 h 30.

# **Compte rendu du Conseil municipal du 11-12-2015**

## **1. Avis du conseil municipal sur le Schéma départemental de Coopération Intercommunale**

La C.D.C. a mandaté un cabinet pour étudier les chiffres notamment des impositions et autres taxes sur la CDC Huisne sarthoise et Pays Calaisien mais certaines ne donnent pas leurs chiffres.

La DDFIP et la sous préfète ont fait la simulation si intégration au pays de l'Huisne Sarthoise, au pays Calaisien.

La CDC Val de braye va être dissoute et toutes les communes vont devenir autonomes le 31 Décembre 2016.

A partir du 22 décembre 2015, la préfète perd la main et c'est la commission CDCI qui va prendre en compte les desiderata des communes.

On doit se prononcer si on est pour ou contre la fusion avec la CDC Huisne Sarthoise. Les propositions viendront ensuite de la commission.

Les fonds de concours promis par la CDC de l'Huisne Sarthoise sont uniquement alloués pour les dépenses d'investissement. L'entretien de la voirie est mandaté en fonctionnement.

La commune de Gréez sur Roc donne un avis défavorable au schéma départemental présenté par la préfète en date du 19 octobre – 2 absentions et 9 avis défavorables.

## **2. Projets 2016**

**Enfouissement des réseaux** : 3 phases (rue des chemins verts, solde grande rue, impasse grands champs, rue neuve et dernière phase grande rue en allant sur st Ulphace). A terme, il ne devrait plus y avoir de 4 fils. A la charge de la commune, l'installation des luminaires. Mr Bruno POLICE, Eiffage Energie passera dans le bourg courant décembre et janvier auprès des abonnées EDF.

**Local pompier** : L'Amicale demande si la commune peut construire en dur un local pour stocker du matériel et faire un coin toilettes. Construction d' un local de moins de 20 m<sup>2</sup> pour juste faire une demande de travaux. Estimation financière : environ 3000 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre ces travaux au programme 2016.

**Réfection toiture mairie** : tous les lots sont attribués et les marchés signés en présence du cabinet d'architecte AMC . Début du chantier : 11 janvier 2016.

## **6. Point sur les maisons visitées**

L'ancienne charcuterie est à vendre 32000 €. Le groupe de travail prévu à cet effet s'est rendu sur les lieux. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette visite.

## **7. Avenir de l'école de Gréez-sur-Roc**

Une réunion a eu lieu le 8 décembre avec l'inspectrice d'académie et les maires des SIVOS de Gréez sur Roc/St Ulphace / Théligny avec le SIVOS de Courgenard/St Jean.

L'inspecteur d'académie s'engagerait à ne pas fermer une classe. Les communes de Courgenard et St Jean sont d'accord. Le transport se ferait d'école à école.

Les élèves seront répartis dans les trois écoles composant le nouveau SIVOS.

## 8. Situation d'un locataire

Nous avons engagé une procédure d'expulsion et avons contacté un avocat. Coût entre 600 et 700 €) pour la procédure. Tous ces frais devraient être remboursés par l'ex locataire.

Des travaux seront à prévoir à la fin de la procédure avant de relouer le logement.

**Courrier :** \* remis en mains propres de Mr et Mme Deschamps : pour des travaux lampadaire dans la rue Bourbonnienne, revêtement de la rue. Le conseil municipal décide d'intégrer à l'enfouissement des réseaux l'implantation d'un lampadaire rue Bourbonnienne.

\*Agence Régionale de la Santé (ARS) : la Mairie a reçu les résultats d'analyses effectuées au niveau des canalisations plastiques qui portaient sur la recherche du chlorure de vinyle monomère (CVM). Ces analyses ont eu lieu au Gué Moëlle, à la Fringale et à la Motte. Il en ressort que les résultats sont inférieurs à la limite fixée.

\*Préfecture de la Sarthe : reçu le bilan d'auto-surveillance de la Station d'épuration. Celle-ci est conforme et fonctionne bien.

### **Chemins ruraux :**

Mr le Maire informe les conseillers qu'il veut mettre en place un inventaire des chemins ruraux. Il est donc décidé de mettre en place un groupe de travail afin de répertorier ces chemins.

**Mise en valeur du site du patrimoine :** la nouvelle plaquette de l'association Fondation Jean Jousse vient de sortir. Concernant la mise en valeur du patrimoine de Gréez sur Roc, le comité de pilotage s'est réuni fin Novembre avec la présence de Mr SAN JUAN, conservateur régional de l'archéologie pour les Pays de la Loire à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Mr SAN JUAN est tout à fait favorable au projet énoncé pour créer un circuit dans le bourg et le bas bourg de Gréez sur Roc qui mettrait en valeur notre patrimoine historique.

# **Compte rendu du Conseil municipal du 28 01 2016**

## **1. Commission finance**

La commission finances va se réunir pour élaborer le budget 2016 le 15 février à 18h00.

Le logiciel Berger Levraut est compliqué a utilisé pour réaliser le compte administratif et la saisie du budget primitif.

Font partie de cette commission : gérard clément, gérard buret, jean pierre tessier, bernard létang, alain gossart et michel desveaux

## **2. Point sur les travaux**

### **Toiture de la mairie**

Une réunion de chantier a lieu tous les vendredis matin à 11heures pour l'avancement des travaux. Nous possédons sur notre territoire des personnes compétentes dans le domaine de la couverture. Certaines personnes nous ont donc informé que des manipulations n'étaient pas correctement réalisées.

### **Enfouissement des réseaux**

Mr CLEMENT a rencontré l'entreprise EIFFAGE pour l'éclairage public suite au projet d'enfouissement des réseaux. Ils ont remis des plans de la commune avec une proposition de chantier (valeur informative). Une installation des luminaires en alternat se fera dans la Grande Rue contrairement à la rue du Grand Thuret, l'Impasse des Grands Champs.

Mr CLEMENT déposera un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) pour l'année 2016.

## **3. Budget 2015**

Il en ressort que le budget de l'année 2015 est excédentaire.

## **4. Préparation budget 2016**

La commission finance se réunira afin d'élaborer le budget.

Les projets : -enfouissement des réseaux

- réfection toiture et isolation Mairie
- changement cuve à fioul atelier municipal
- Local pompier
- Rénovation de trottoir

## **5. Préparation de la fête du 19 juin 2016**

A l'initiative de la commune, dans le cadre des Journées du Patrimoine ayant comme thème « vieux métiers et savoir-faire », le bourg sera en fête le 19 Juin 2016. Il est prévu de faire une fête inter associative et le projet sera évoqué aux différentes associations. Un marché artisanal sera mis en place pour cette journée.



Une réunion est programmée avec les associations le 24 Février 2016 à 18h Salle Adrien MARTIN.

## **6. Avancement de grade du personnel**

Le Maire expose aux membres du Conseil qu'il a signé un avancement de grade pour Mr DESCHAMP Pascal, actuellement employé en tant qu'adjoint technique de seconde classe.

Les membres du conseil décident de supprimer le poste d'adjoint technique de seconde classe et de créer un poste d'adjoint technique de première classe par dérogation car Mr DESCHAMP Pascal ne possède pas d'examen professionnel et n'a pas été nommé dans ce grade depuis au moins trois ans.

## **7. Questions diverses**

### **Circuits de cyclo tourisme**

Le syndicat du Perche Sarthois a imaginé des boucles de vélo et développer le cyclo tourisme. Le Pays du perche sarthois prendra en charge les panneaux signalétiques.

**Audit énergétique de la Mairie :** Mr CLEMENT a fait intervenir AUDITAT à La Ferté Bernard afin de faire un audit énergétique de la Mairie suite à la réfection de la toiture et l'aménagement des combles. Il en ressort qu'une économie d'énergie de 20,34 % sera réalisée mais pour faire une demande de subvention auprès du Conseil Régional, il fallait faire une économie de 40%.

### **Chats/chiens errants**

Courrier reçu de la Préfecture du Mans, rappelant que pour éviter la divagation des chiens et des chats, les communes doivent disposer sur leur territoire une fourrière ou doivent mettre en place une convention avec une autre commune afin d'utiliser la leur. Cette compétence pourra peut-être être reprise par la communauté de communes.

### **INSEE**

Population 354 habitants et totale 367 habitants

### **Document unique**

Le Maire explique aux membres du conseil qu'on a l'obligation de mettre en place un document unique qui retrace les risques professionnels des employés communaux.

Il faut faire une demande de devis auprès de Centre de Gestion de la Sarthe pour l'option numéro 1 " préparation de la démarche + animation des EVRP (évaluations des risques professionnels) + proposition de rédaction + réunion de remise ».

Une subvention pourra être allouée par le Fonds Nationale de Prévention auprès de la CNRACL (maximum 2000 €).

### **Règlement intérieur**

Une commune doit posséder un règlement intérieur. Il faut donc que l'on en mette un en place.

La commission personnel/qualité de services va se réunir pour établir ce règlement. Elle est composée de Messieurs CLEMENT BURET TESSIER LETANG GOSSART DESVEAUX et de Mme THIMOND.

### **Ragondins**

Mme LETOQUART s'est renseigné auprès du FGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes) de la Sarthe et nous ne possédons pas de GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) sur notre territoire. Il faut soit en créer un ou alors se regrouper avec d'autres communes (3maximum). Melleray et Montmirail seraient prêt à nous accueillir. Une réunion est donc prévue le 08 Février 2016 à la Mairie de Montmirail à 20h15. Mme RHODE se rendra à ce rendez-vous.

### **Station d'épuration**

Reçu un courrier du conseil départemental (SATESE) qui indique en conclusion que les eaux rejetées de la station sont de très bonne qualité, que la station respecte les normes, qu'elle est en sous charge organique et hydraulique, que les roseaux ont une bonne pousse. L'agent communal effectue un bon suivi de la station et tient le registre de fonctionnement correctement.

La SATESE demande à être destinataire des relevés de fonctionnement.

#### **Locataire rue du Nord**

Courrier reçu de Maître GUIBERT afin d'avoir l'accord du Maire et du Conseil Municipal sur le projet d'assignation. La première note d'honoraires s'élève à 240 € TTC. Une convention d'honoraires est à leur retourner signer avec comme pièces justificatif une copie du bail, le décompte actualisé des loyers et la délibération du Conseil Municipal qui autorise le Maire à agir en Justice. L'honoraire forfaitaire retenu est de 960 € TTC (établissement assignation + audience de jugement). Les audiences éventuelles seront facturées 240 € TTC l'unité.

Le CM autorise le maire à signer le projet d'assignation.

#### **Comice Agricole**

Courrier reçu de Mr RENVOIZE qui indique que l'assemblée générale aura lieu le 5 février à Saint-Maixent.

La subvention pour l'année 2016 sera calculée par habitant (0,80 €).

#### **Ecole**

Un projet de regroupement avec le SIVOS de Courgenard/St Jean des Echelles est en cours. Plusieurs réunions ont eu lieu et une convention est demandé auprès du directeur académique.

#### **Chemins communaux**

La commission chemins communaux va se réunir le 19 Mars 2016 à 9h pour commencer l'inventaire. Il faut demander à Mr Auger et à Mr DEBONT s'ils veulent participer à cet inventaire car ils connaissent très bien le territoire Grézois.

Les membres de celle-ci sont : G.CLEMENT M.THIMOND JP.TESSIER J.GUILLAUT B.LOUIS T.RHODE.

# **Compte rendu du Conseil municipal du 11-03-2016**

## **1. Modification de la délibération N°2015-022**

Le Conseil Municipal, à la demande de la trésorerie de la Ferté Bernard décide de modifier la délibération N°2015-022 relative à l'abandon du budget de la caisse des écoles à compter du 1er Janvier 2016 et décide de mettre la caisse des écoles pendant 3 ans en sommeil.

## **2. Approbation des comptes de gestion de la commune, de la caisse des écoles, du CCAS et de l'assainissement**

Le conseil municipal, les membres de la Caisse des Écoles et les membres du CCAS après s'être fait présenté le détail de l'exercice 2015 pour la Commune, la caisse des écoles, le CCAS et l'assainissement déclarent que les comptes de gestion dressés par le Receveur sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

## **3. Approbation des comptes administratifs de la commune, de la caisse des écoles, du CCAS et de l'assainissement**

Le conseil municipal, les membres de la Caisse des Écoles et les membres du CCAS après en avoir délibéré, approuvent les comptes administratifs 2015 (détails accessibles en mairie)

## **5. Subventions aux Associations**

Le conseil municipal a proposé les sommes suivantes (voir tableau joint) ; les montants seront validés à la prochaine réunion car tous les dossiers de demande de subvention n'ont pas été remis.

## **6. Délibération pour création du poste d'adjoint administratif de 1ère classe**

Le conseil municipal délibère et autorise le maire à créer un poste d'adjoint administratif 1ere classe à compter du 15 Avril prochain.

## **7. Résultat de l'analyse de l'eau**

Les résultats sont affichés à la Mairie. Il en ressort que l'eau est conforme.

## **8. Hommage à une déportée de la dernière guerre**

Plusieurs écrits ont été retrouvés par MR PIGEARD concernant l'histoire de Mme Jacob Calliste, une réfugiée juive originaire de Dijon et qui a séjourné chez MME BLAZY durant les années 1941 à 1943 à Grézy sur roc. Elle a été arrêtée à Grézy sur roc en février 1943 puis emmenée à Drancy et ensuite vers le camp de Sobibor où elle a été gazée dès son arrivée le 30 mars 1943. Le conseil municipal décide d'inscrire cette personne sur le monument aux morts et d'y rendre hommage durant la cérémonie du 8 mai.

## **9. 19 Juin 2016 : inauguration de la Mairie/salle Boutroue**

Une réunion est prévue le 24 mars 2016 à 18 h à la Salle Adrine MARTIN pour faire le point sur l'organisation de cet événement.

Lors de cet événement, un défilé commencera du local des Pompiers avec l'inauguration de la sirène et finira à la Mairie pour inaugurer la salle du Conseil qui se nommera « Salle Laurent Boutroue ».

## **10. Travaux 2016 :**

Local Pompiers fait conjointement entre l'employé communal et les pompiers.

Salle du conseil : enlever le papier peint par les bénévoles et le carrelage sera fait par Pascal Deschamps.

Enfouissement des réseaux : les travaux devraient débuter en avril. Des devis ont été demandés pour les luminaires (CITEOS et EIFFAGE).

## **11. Informations sur la communauté de communes du Val de Braye**

Lors de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) du 26 Février dernier, l'amendement proposé par les communes de l'ancien canton de Montmirail et Vibraye a été refusé.

La Préfète de la Sarthe prendra une décision à compter 23 Mars 2016 et les communes auront 75 jours suite à celle-ci pour se prononcer.

## **12. Création du Groupement Intercommunal de défense contre les Organismes Nuisibles de Montmirail (GIDON)**

Le Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles a été créé et a pris le nom de « GIDON de Montmirail » avec Mr ROULEAU François comme Président.

Il regroupe les communes de Montmirail, Melleray, Grézy sur Roc.

## **13. Délibération pour inscrire au budget du CCAS la prise en charge du repas du 11 novembre 2016 et des bons de Noël pour 2016**

Le Conseil Municipal inscrit la somme de 3300 € au compte 6232 du budget du CCAS pour les bons de Noël et le repas du 11 Novembre.

## **14. Annulation de la délibération N°2016-001 concernant le dossier DETR 2016 et création d'une délibération pour ce même dossier.**

Le Maire expose aux membres du Conseil qu'il faut annuler la délibération n° 2016-001 concernant la demande de DETR au titre de l'année 2016 car celle-ci comporte le mauvais intitulé pour cette demande.

Les conseillers municipaux à l'unanimité acceptent cette annulation de délibération.

Après avoir délibéré, les conseillers municipaux autorisent le Maire à déposer une demande de DETR au titre de l'année 2016 concernant la réfection de l'éclairage public dans la Grande Rue, Rue du Perrin, Rue Neuve, Rue du Grand Thuret, rue du Tramway, Impasse des Grands Champs, Place du Monuments aux Morts

## **15. Questions diverses**

**Ecole :** la fusion du SIVOS de Grééz sur Roc, St Ulphace et Théligny, et du SIVOS de Courgenard-Saint Jean des Echelles est acté. Les deux présidents des SIVOS ont rencontré Mr le Directeur Académique le 1er Mars et ont décidé de garder une école dispersée en trois sites (Grééz sur Roc, Saint Jean des Echelles et Courgenard). La répartition des classes n'est pas encore définie. Une réunion d'information aura lieu le 17 Mars 2016 à 20h00 à Courgenard afin d'informer les parents de cette fusion.

**Courriers :** - L'association des Parents d'Elèves de l'école de Grééz sur Roc organisera une chasse aux Oeufs le dimanche 27 Mars de 10h à 11 h. Elle demande que la rue Laurent Boutroue soit bloquée durant cet événement afin d'assurer la sécurité des enfants. Un arrêté de circulation sera pris.

- Courrier reçu pour la cabine téléphonique : le conseil municipal décide de garder la cabine et d'en faire un point livres/magasines. Le matériel sera repris par Orange.

**Labellisation village étoilé :** le village a reçu le label trois étoiles. A cette occasion, il sera organisé une animation sur la nuit des étoiles le vendredi 20 Mai.

# **Compte rendu du Conseil municipal du 13-04-2016**

## **1. Vote des taux d'imposition pour l'année 2016**

Le conseil municipal , après avoir pris connaissance des taux de référence communaux 2015 et du produit attendu pour 2016, décide après avoir délibéré, de ne pas procéder à l'augmentation des taux d'imposition pour 2016. Par conséquent, les taux appliqués en 2016 seront les suivants :

- taxe d'habitation : 16.79 %
- taxe foncière bâti : 13.70 %
- taxe foncière non bâti : 31.18 %
- CFE : 17.65 %

Seules les bases d'imposition fixées par l'Etat augmentent de 2,97%.

## **2. Délibération pour accepter les ratios du Comité Technique concernant l'avancement de grade**

Les ratios fixés par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Sarthe sont de 100 %. Ils concernent l'avancement de grade de Mr DESCHAMP Pascal à compter du 1er Janvier 2016. Cet avancement lui augmente son salaire mensuel de 50 € environ.

Les conseillers décident à l'unanimité d'accepter les ratios du Comité Technique.

## **3. Délibération concernant la mise en place du document unique**

La mise en place d'un document unique est obligatoire depuis 2010. Mr CLEMENT a donc fait faire deux devis : un auprès du Centre de Gestion de la Sarthe qui s'élève à 1183,60 € pour conseiller la personne qui va établir ce document ; un auprès de SARL P3S située à Lamnay pour un montant de 1548,00 €. La Société P3S conseil, établie, rédige... le document unique.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la Société P3S et d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure.

Les membres du conseil autorisent le Maire à demander une subvention auprès de la CNRACL pour couvrir une partie de cette dépense.

## **4. Vote des subventions au titre de l'année 2016**

Les membres du Conseil votent à l'unanimité les sommes inscrites dans le tableau annexé à ce présent compte rendu.

## **5. Questions diverses**

**Personnel :** Mme LETOQUART finie son contrat en emploi avenir le Jeudi 14 Avril 2016. Elle sera embauchée à compter du 15 Avril 2016 et pour une durée de trois ans, en tant que contractuelle sur un grade d'adjoint administratif de 1ere classe. Ce contrat pourra être interrompu si Mme LETOQUART obtient le concours d'adjoint administratif de 1ere classe.

**Travaux en cours :** \* **Mairie :** les travaux sont dans les temps.

Il en ressort que les entreprises choisies lors du lancement du Marché Public sont satisfaisantes.

\* Trottoir devant chez Mme BESNARD Ginette (2 Grande Rue) : Il faut refaire le trottoir car toute l'eau s'écoule chez Mme BESNARD. Deux devis ont été reçus : un de chez Colas et un de chez Fléchar. Le Conseil Municipal se prononcera sur la date du début des travaux après examen des crédits restants attribués à ce genre de travaux.

\* Enfouissement des réseaux : Lors de la première réunion de chantier il en est ressorti que les ouvriers barraient la route aux véhicules légers et aux poids lourds alors que sur l'arrêté municipal il est indiqué que la circulation en agglomération était interdite aux poids lourds. Il faut prévenir les ouvriers de laisser passer le laitier qui passe trois fois dans la semaine.

Il est nécessaire de revoir l'implantation d'un luminaire qui se trouverait juste devant la maison de chez Mr MUSSARD (49 Grande Rue). Voir si c'est possible de le mettre en limite de propriété de Mr MUSSARD et Mr LETANG.

**Point sur les chemins communaux** : Les membres de la Commission se sont réunis le 09 Avril et ont été sur le terrain. Une prochaine réunion est prévue le 23 Avril 2016.

**Village étoilé** : Notre commune est classée « village étoilé » suite au concours « Villes et Villages étoilés » organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes. Six panneaux seront donc achetés par la commune pour mettre à chaque entrée de village.

**Avenir de la Communauté de Communes du Val de Braye** : La Préfète de la Sarthe a pris sa décision et a décidé d'intégrer l'ancien canton de Montmirail avec la Communauté de Commune de l'Huisne Sarthoise. L'ancien canton de Vibraye fusionnera avec celle du Pays Calaisien. Suite à son arrêté du 30 Mars 2016, les communes ont 75 jours pour se prononcer. Le schéma définitif sortira le 15 Juin 2016.

**Carrière devant la station d'épuration**: celle-ci est en train de s'écrouler. Il faut installer un périmètre de sécurité afin d'éviter tout accident.

**Avenir de l'école** : Le SIVOS de Courgenard-Saint Jean des Echelles se réunira le 18 Avril pour décider si leur SIVOS se fusionne avec le nôtre. Celui de Grézy-sur-Roc, Saint Ulphace et Théligny se réunira le 20 avril pour prendre lui aussi une décision. C'est en fonction de ces deux décisions que la procédure de fusion pourra être lancée. Les institutrices demandent certains travaux au niveau de l'école et surtout de moderniser celle-ci.

# ***Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 17 Mai 2016***

## **1- Délibération subvention CNRACL concernant la mise en place du document unique**

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour demander une subvention auprès de la CNRACL et autorise la Mairie à percevoir la subvention du Fonds National de Prévention en cas de réponse favorable

## **2- Délibération pour la mise en place des rythmes scolaires 2015-2016**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reverser les sommes perçues au SIVOS de Grééz sur Roc, St Ulphace et Théligny concernant la mise en place des rythmes scolaires.

## **3- Délibération suite au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

L'arrête préfectoral du 30 Mars 2016 nous informe que nous allons faire parti, à compter du 1er Janvier 2017, dans le cas où deux tiers des communes concernées donnent un avis favorable à ce schéma départemental de coopération intercommunale, de l'extension de périmètre de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise aux communes de Champrond, Cougenard, Grééz sur Roc, Lamnay, Melleray, Montmirail, Saint Jean des Echelles, Saint Maixent, Saint Ulphace.

Il faut savoir que la Communauté de Communes du Val de Braye est la seule à être divisée en deux dans la Sarthe. Toutes les autres subissent une fusion.

A ce jour, nous n'avons aucune estimation financière concernant l'entrée dans cette nouvelle Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, à la majorité, se prononce contre le schéma départemental de coopération intercommunale.

## **4- Remplacement de Mme LETOQUART Gwendoline pour congé maternité**

Mme LETOQUART part en congé maternité à compter du 02 Septembre 2016. La Commune va procéder à son remplacement.

Le jury d'embauche sera composé de Mrs CLEMENT, TESSIER, DESVEAUX, et de Mme THIMOND.

## **5- Point sur les chantiers**

- Mairie : Les travaux devraient se terminer au 03 Juin 2016. Il reste l'escalier à poser et les peintures de la Salle du Conseil à faire.
- Douche logement restaurant : La réfection de la cabine de douche au 1er étage doit être réalisée. Nous sommes en attente d'un nouveau devis.
- Travaux école : les bandes des rideaux actuels seront changées pour en mettre des occultantes. Il faut prévoir des travaux de plomberie et des



travaux de rafraîchissement de peintures.

- Trottoir 2 grande rue : Reçu deux devis. Nous acterons cette dépense en fonction des crédits restants.
- Enfouissement des réseaux : tout se déroule normalement. Le chantier va se bloquer d'ici peu durant 5-6 semaines car EDF ne sont pas encore prêt à faire les diverses installations.

#### **6- Arrêté gens du voyage**

Un arrêté du Maire sera pris pour éviter le stationnement des gens du voyage sur notre Commune conformément au plan départemental.

#### **7- Questions diverses**

**Personnel** : Une réunion mensuelle des employés a été demandé auprès de Mr le Maire. Un calendrier sera donc mis en place.

**Résultat assainissement** : Il en ressort que les eaux rejetées depuis 2010 sont de très bonne qualité.

**Salle des fêtes** : Mr BURET délègue à Mr LETANG la gestion de celle-ci.

**\_Subventions 2016**: il est accordé à l'Association des Parents d'Elèves de Grééz sur Roc une subvention au titre de l'année 2016

Le prochain conseil municipal se tiendra le **24 Juin 2016 à 20h30**.

# ***Compte rendu du Conseil municipal du 24-06-2016***

## **1. Avis du conseil municipal concernant l'arrêté préfectoral DIRCOL 2016-0194 du 9 juin 2016 portant sur le projet de rattachement de la Commune de Gréez sur roc à la CDC du Pays de l'Huisne Sarthoise**

Reçu en mairie le 11 juin l'arrêté de projet d'extension de périmètre de la communauté de communes de l'Huisne sarthoise à la commune de Gréez-sur-Roc. Le Conseil Municipal a donc maintenant 3 mois pour donner son avis sur ce projet d'extension. Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision.

## **2. Délibération projet d'effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone « rue neuve, impasse des Grands Champs et rue du Grand Thuret »**

Le Conseil Municipal entérine ce projet d'un coût total estimé de 35000 € HT pour l'électricité et de 30.100 € HT pour le génie civil de télécommunications.

Le conseil municipal décide de porter au budget 2016 le total restant à charge pour la commune de 10500 € HT (soit 30 % du coût) pour l'électricité et 21070 € HT net (soit 70 % du coût) pour le réseau téléphonique soit un total à porter au budget 2016 de 31570 €. Le Conseil Municipal sollicitera le département pour les subventions.

## **3. Délibération concernant le choix des luminaires**

Concernant les luminaires à installer, la commune a reçu 2 devis :

- Société CITEOS pour un montant global HT de 49681 € HT .
- Société EIFFAGE pour un montant global HT de 49610 € HT.

Le Conseil municipal délibère et accepte le devis de EIFFAGE qui exécute actuellement le chantier d'enfouissement.

## **4. Délibération concernant l'arrêté de périmètre du futur SIVOS**

La commune a reçu l'arrêté DIRCOL N°2016-0199 du 3 juin 2016 portant projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion du SIVOS de Courgenard/St Jean des Echelles et du SIVOS de Gréez-sur-ROC/St Ulphace/Théligny.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à ce nouveau périmètre de l'établissement scolaire

Le conseil municipal décide qu'à compter de la rentrée 2016, les familles viendront inscrire les enfants à la Mairie de leur lieu d'habitation et plus auprès de la Direction de l'Ecole pour être en cohérence avec les autres écoles.

Afin de mieux faire connaître les locaux des écoles, il est organisé une porte ouverte le Vendredi 1ER Juillet 2016 :

de 16h à 18h : à Courgenard

de 17h à 19h : à Gréez sur Roc

## **5. Election des délégués titulaires pour le futur SIVOS (2 délégués)**

Le Conseil Municipal délibère et nomme Jérôme Guillaut et Martine Thimond en tant que représentant de la commune de Gréez-sur-Roc au sein du nouveau SIVOS dénommé le « SIVOS des écoliers ». Ils prendront leur fonction à compter du 1er Septembre 2016.

## **6. Ecole de musique**

La commune a reçu un courrier de l'école de musique intercommunale de l'Anille et de la Braye informant donc de sa possible dissolution au 01/01/2017 après validation du nouveau schéma de coopération intercommunale. L'école de musique doit rayonner sur 2 communautés de communes. En attendant, une des solutions possibles serait pour l'école de musique d'intégrer une commune en ayant auparavant modifié l'article VIII de ses statuts sur le mode de financement qui ne se ferait plus au prorata du nombre d'habitants mais au nombre d'inscrits. Pour l'année 2016-2017, aucun élève inscrit habitant la commune de Gréez-sur-Roc, la commune peut donc adhérer à l'école de musique sans cotisation à verser. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'école de musique de l'Anille et de la Braye.

## **7- Travaux écoles**

Dans le cadre de sa restructuration, notamment le fait que l'école de Gréez-sur-Roc accueillera à la rentrée prochaine uniquement des élèves de la classe maternelle (petite section, moyenne section et grande section), certains travaux de mise aux normes ou d'adaptation sont à prévoir cet été :

Un devis de Mr Ferre Aurélien, plombier à Soizé a été reçu en mairie pour un total HT de 4104,33 €.

Le conseil municipal à l'unanimité délibère et autorise les travaux pour le montant global de 4104,33 € HT. Ces travaux devront être réalisés avant la rentrée 2016-2017.

## **8- Reprise des routes**

Au 01 janvier 2017, les routes vont redevenir sous le joug communal au lieu d'être gérées par la communauté de communes du val de braye qui n'existera plus.

La Municipalité décide d'étudier les deux possibilités suivantes :

- travaux exécutés en interne (définition des besoins humains et matériel, estimation du temps à prévoir....).
- Travaux réalisés par un prestataire.

Le conseil municipal créé un groupe de travail sur ce sujet : Alain, Gossart, Jean Pierre Tessier, Bernard Louis, et G Clement

## **9, Questions diverses**

**Cérémonie 14 juillet** : Défilé à 11 h – rendez-vous devant l'arsenal des Pompiers.

**Remplacement de Gwendoline LETOQUART** : Cinq Candidatures ont été reçues. La commission d'embauche va se réunir pour convoquer les personnes.

Le prochain conseil **municipal a été annulé**

## ***Gréez sur Roc, conseil municipal du 9 septembre 2016***

### **1-Avis du conseil municipal concernant l'arrêté préfectoral DIRCOL – 2016-0194 du 9 juin 2016 portant sur le projet de rattachement de la commune de Gréez sur Roc à la CDC du Pays de l' Huisne Sarthoise.**

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal décide de ne pas adhérer à la CDC de l'Huisne Sarthoise,

11 votants

4 oui

7 non

### **2-Avis du conseil municipal concernant le nombre de délégués communautaires de la future CDC du Pays de L'Huisne sarthoise.**

Le conseil municipal décide de ne pas voter pour la représentativité des communes au sein de la future CDC de L'Huisne Sarthoise, le nombre de délégués par communes n'étant pas acté à ce jour.

### **3- Panneaux de signalisation routière dans le village, dépenses à prévoir en 2016-2017**

Un devis a été demandé pour différents panneaux (panneaux de sortie de bourg, panneaux au monument aux morts, panneaux rond-point du Perrin, panneaux sortis école : Total 980 €

Un autre devis va être demandé pour rajouter les panneaux suivants (panneaux directionnels pour indiquer la Croix Champagne et Vaufargis, panneau sens interdit pour la rue des Thurets).

### **4 - Réunion fibre optique et dispositif d'aide en matière de rénovation énergétique**

2 Réunions sont prévues auxquelles il serait bon que la commune de Gréez sur Roc soit représentée.

Fibre optique : mardi 13 09 à 18 h 30 à Cherré : Alain Gossard et Jérôme Guillot s'y rendront.

Dispositif d'aide en matière de rénovation énergétique : jeudi 15 09 de 10 h 30 à 12 h à St Calais : Michel Desveaux s'y rendra.

### **5 – Point sur la rentrée.**

73 enfants entrés repartis sur les 3 sites du nouveau SIVOS des écoliers (Courgenard/St Jean et Gréez/ST Ulphace/Théligny)

20 enfants accueillis en maternelle sur le site de Gréez sur Roc

équipe enseignante en place sur tous les niveaux

Le SIVOS des écoliers s'est réuni mardi 06 09 pour élire le président et vices présidents

Président : Thierry Renvoizé

Vices-présidents : Jérôme Guillaut et Yves Couallier

Une réunion aura lieu le 20 septembre pour fusionner les budgets des 2 SIVOS

## **7 - Travaux en cours et à venir**

Les travaux de l'école ont été faits et terminés à temps pour la rentrée.

Enfouissement : retard pris sur certaines routes (Rue du Grand Thuret, Rue Neuve et impasse des Grands Champs) ; les ouvriers travaillent encore sur la Grande Rue sortie en direction de Saint Ulphace.

Le camping de la Bazoche Gouet où séjournent les ouvriers fermant à la fin du mois, le conseil municipal autorise les ouvriers à camper sur le terrain des Grands Champs. Il sera mis à disposition un local pour les toilettes.

## **8- Congrès des maires de la Sarthe.**

Le congrès aura lieu le 8 octobre prochain, les élus intéressés pour y participer peuvent s'inscrire en mairie avant le 8 octobre.

## **9- Aménagements de la mairie au premier étage (archives, cadastre...)**

Les travaux au premier étage ne sont pas terminés car le sol est brut et les murs sont couverts d'une peinture d'apprêt. Le conseil municipal réfléchit pour les travaux de finition avant d'aménager l'étage. Prévision fin de travaux : fin 2016.

9-Présence sur le territoire de blaireaux et de sangliers.

Plusieurs agriculteurs et habitants de la commune se plaignent qu'il y a des dégâts de blaireaux et de sangliers dans le secteur de la Croix Champagne.

Le conseil municipal prend note de cette plainte et le maire mandate Monsieur Tessier pour rencontrer dans un premier temps le garde-chasse, Mr Pain afin de voir ce qu'il est possible de faire.

## **10- Questions diverses**

2 personnes de la commune souhaitent faire un don à la commune :

Mr Pigéard pour de la voirie et Mme Charpentier (fille de Monsieur Linot) pour un petit terrain situé chemin des Thurets (avec demande pour que ce terrain serve de terrain de jeux aux enfants de la commune et appelé le Jardin de Maurice).

Le conseil municipal en prend note, mais aucune décision n'est prise pour le moment, concernant ces 2 dons.

## ***Compte rendu du Conseil Municipal du 14 Octobre 2016***

### **1- Dégâts liés aux sangliers et aux blaireaux**

Il a été constaté de nombreux dégâts sur les cultures au niveau de la commune. Une réunion regroupant l'ensemble des acteurs (agriculteurs, président de chasse, direction départemental du territoire, propriétaires des forêts) sera organisé sous peu à la mairie

### **2- Subventions: le local des pompiers et jeux extérieurs**

Le conseil municipal autorise le maire à demander une subvention pour

- Le local des pompiers auprès de Monsieur Vogel
- Jeux extérieurs au près de Monsieur Boulard

### **3- Point travaux**

Les travaux Grande Rue (en direction de St Ulphace) sont pratiquement terminés, les travaux ont commencé impasse des Grands Champs et aussi Grande Rue en direction de Montmirail. Le chemin Poupardière a été refait et celui des Sablons a été restauré.

### **4- Enquête public «SAS NCI Environnement»**

L'enquête publique de la régularisation des 3 plates-formes de transit sur l'emplacement de l'installation des déchets non dangereux de la commune de Montmirail est consultable en mairie aux heures d'ouverture du 17/10/ au 18/11.

### **5- Adhésion ATESART**

Il est possible de passer une convention avec l'ATESART (conseil départemental) pour aider les communes dans certaines compétences (voirie, urbanisme....), le conseil municipal décide d'adhérer à compter du 01 janvier 2017.

## **6-Don de Mme Charpentier**

Mme Charpentier, fille de Mr Linot souhaite donner à la commune un terrain de 577m2 contenant un hangar et un point d'eau, le tout situé chemin des Thurets.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le don de ce terrain.

## **7- Questions diverses**

- Zones blanches, téléphones portables: La région Pays de Loire nous indique qu'il est possible pour le particulier de télécharger l'application « GIGALIS » sur son smartphone, cela permettra de mieux connaître les zones blanches.
- Implantation de la fibre optique sur l'Huisne Sarthoise dans les bourgs et hameaux, il y aura des armoires de rue pour faire la répartition chez les particuliers mais il faudra que le particulier présente un contrat avec un opérateur. Coût de 500€ par prise (prise à la charge du particulier).
- Aides au logement: Pas loin de 40000 propriétaires Sarthois seraient éligibles pour une subvention moyenne de 1300€ de travaux dans leurs habitations.
- Taxe d'aménagement: La taxe d'aménagement (anciennement TLE) votée le 25/11/2011 fixée à 1% restera au même taux, voté à l'unanimité par le conseil municipal.
- Centre équestre du Pic: les panneaux de signalisation de la route de Montmirail, St Jean des Échelles seront posés par le département et financés par la commune.
- Cérémonie du 11 Novembre: La cérémonie se déroulera à 10h45 (rendez-vous à l'Arsenal) , suivit du banquet «*Au P'tit Plat*».

***Prochaine réunion du conseil municipal le Vendredi 25 Novembre 2016 à 20h30.***



# ***Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 25-11- 2016***

## **1-Convention et délibération sur l'instruction des autorisations d'urbanisme dela CDC de l'huisne Sarthoise et de la commune:**

La communauté de l'Huisne Sarthoise a mis en place un service d'instruction des demandes et autorisations en matière de droit des sols et a proposé à la commune de Grééz sur Roc d'assurer sous la forme d'une prestation de service l'instruction de tous les actes d'urbanisme de la commune à compter du 01/01/2017. Cette convention définit les modalités et porte notamment sur l'ensemble des autorisations et actes d'urbanisme délivrés sur le territoire de la commune. Le conseil municipal, après délibération accepte à l'unanimité cette convention et autorise monsieur le maire à signer la dite convention.

## **2- Convention et délibération sur la dématérialisation des actes budgétaires:**

Le conseil municipal , délibère et accepte à l'unanimité et autorise le maire à signer la convention.

## **3- Approbation des statuts de la communauté de communes issus de la fusion du Pays Calaisien et du Val de Braye (ancien canton de vibraye uniquement):**

Conformément a sa position initiale, à savoir refus de la fusion avec uniquement le canton de Vibraye, la municipalité ne désire pas voter cette délibération

## **4-Travaux logements communaux:**

Les membres du conseil municipal ont visité le logement rue du Nord redevenu disponible. Le conseil municipal, après délibération, autorise le maire à commencer les démarches pour engager les travaux (demande de devis, etc)

## **5- Travaux dans la commune:**

La route de la Chapelle Guillaume a été élaguée, ainsi que le chemin des Bretonnières. Les travaux d'enfouissement sont terminés: Rue Neuve, Grande Rue, Impasse des Grands Champs. Il reste à faire la rue des Chemins Verts, il va être demandé un devis pour rajouter des luminaires dans la zone sombre entre la fin du bourg et le début du lotissement Chemins Verts.

## **6-Don de Mme Charpentier**

Suite à l'acceptation du don de Mme Charpentier (terrain potager, situé chemin des Thurets de 577m2), le conseil municipal autorise le maire à signer les documents chez le notaire.

### **7-Compte rendu de la réunion«sangliers/blaireaux»:**

Une réunion de médiation était organisée le 17 novembre par la DDT72 rassemblant les représentants des différents organismes (mairie, propriétaires, chasseurs locaux, agriculteurs, administration).

Au total 25 personnes étaient présentes à cette réunion qui fait état d'un surpeuplement du gibier (blaireaux et sangliers) sur le secteur de Gréez sur roc. Le groupe se réunira le 30 mars 2017 pour faire le point sur les actions menées par les participants afin de réguler la population des sangliers et des blaireaux.

**8- Poteaux téléphoniques:** L'état des lignes téléphoniques sur la commune laisse à désirer. Une visite d'orange avec un responsable du réseau filaire est prévu début décembre.

### **9- Questions diverses:**

- **Subvention pour le document unique:** dans le cadre de la mise en place du document unique (document qui permet d'évaluer les risques professionnels), la CNRACL (caisse nationale de retraités des agents des collectivités locales) alloue une subvention de 704 € à la commune pour la réalisation de ce document. Le conseil municipal prend acte.
- **Travaux salle à l'étage de la mairie:**

Le conseil municipal, après délibération accepte d'effectuer les travaux de peinture et vernis à l'étage.

- **Station d'épuration:**Le contrat d'entretien prévoit 2 visites périodiques par an. Contact va être pris avec la société Voisin qui doit réaliser ses visites.
- **Table décennales:** Le conseil municipal a reçu de Mr René Pigéard, les tables décennales des actes d'état civil de 1833 à 1922. Ces tables seront portées à l'inventaire des documents archivés en mairie.
- **Cérémonie des vœux:** Le conseil municipal décide d'organiser «Les Vœux du Maire» le samedi 7 janvier à 17 h à la salle des fêtes.

*Prochaine réunion du conseil municipal le Vendredi 13 Janvier à 20h30.*

# **Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 13-01- 2017**

## **1. Réunion d'information sur le régime de Fiscalité Professionnelle Unique**

Le conseil communautaire de l'Huisne Sarthoise a validé le changement de régime fiscal de la CDC à compter du 01-01-2017, ce nouveau mécanisme se traduit par la perception de l'ensemble des produits de fiscalité professionnelle par la CDC et l'institution d'un taux unique de CFE sur l'ensemble du territoire. En contrepartie de la perte du produit de l'impôt économique local, les communes perçoivent de la CDC une attribution de compensation. En clair, pour la commune de Gréez sur roc qui percevait jusqu'à présent environ 1500 € d'impôt professionnel, elle ne les percevra plus mais aura une compensation égale de la CDC. Toutefois, elle sera réévaluée à la hausse ou à la baisse à chaque nouveau transfert de charges. Pour mieux appréhender ce mécanisme de la FPU, une réunion d'information des élus municipaux, se tiendra le Lundi 30 janvier 2017 à 18 h 30, à la Ferté Bernard.

## **2.Syndicat mixte des vallées de la braye et de l'Anille (école de Musique)**

La commune ayant délibéré pour adhérer à l'école de musique, le conseil municipal nomme en qualité de déléguée titulaire, Mme Martine Thimond et en délégué suppléant Mr Gérard Clément.

## **3. Délibération sur la mise en place de la commission intercommunale de l'Huisne sarthoise des Impôts directs**

En vue de la constitution de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté de communes de L'Huisne Sarthoise, le conseil municipal proposera comme commissaire un contribuable pour nous représenter.

## **4.Don Mautouchet-Pigeard**

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide de voter à la majorité (10 pour / 1 abstention) favorablement pour le don de Mme Mautouchet-Pigeard à la commune de Gréez-sur-rochet de:

- parcelles section AB n°400, AB N°397 et AB N°298,

Un bornage de ces parcelles a été réalisé par le cabinet Barbier après validation du cadastre.

## **5. Préparation budget 2017-2018**

Le conseil municipal débat sur les projets municipaux pour les années 2017-2018.

Sont abordés les points suivants:

Fin de l'enfouissement (lotissement des chemins verts), le conseil municipal demande de chiffrage sur la zone non éclairée en sortie de bourg rue des chemins verts.

#### Jeux pour enfants:

Ils devraient être implantés près du boulodrome. Étude de financement en cours.

#### Local pompiers:

Extension pour sanitaire et vestiaire. En attente de financement.

#### Panneaux de signalisation:

Remplacement de plusieurs panneaux routiers dans le bourg.

Étude sur l'installation des 2 radars pédagogiques aux deux entrées principales du bourg.

Étude sur les panneaux entrées/sorties sur la Croix Champagne

Relance du projet lotissement dans les grands champs.

Travaux dans les logements sociaux de la commune.

Réflexion communale sur l'aménagement du bourg

Réflexion sur le futur aménagement du bourg avec la participation de la population.

### 3. 6. Commission pour l'entretien des routes (élagages, fossés, broyages...)

La commission est composée de G.BURET, G CLEMENT, JP TESSIER, B LETANG, B LOUIS. Elle a pour objectif d'étudier les possibilités financières pour entretenir les routes redevenues communales depuis le 01/01/17. Un état des lieux des routes et des ouvrages (ponts) sera établi. Une réunion va être programmée au début du mois de février.

## 7. Questions diverses

Peinture mairie début des travaux: 23/01/2017

Achat étagères (archives): à prévoir

Élagage téléphonique: la compétence de l'entretien des voies communales est depuis le 1 Janvier 2017 de la responsabilité de la commune. Nous allons contacter des entreprises pour des devis.

Coupe de bois: faire un état des lieux de bois à couper: rendez-vous 27/01 à 9h30

Coupure de courant: du 26 Janvier ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 février 2017

**La prochaine réunion se tiendra le vendredi 10 mars à 20 h 30.**

# Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 10-03- 2017

## **1. Approbation des comptes de gestion de la commune, de la caisse des écoles, du CCAS et de l'assainissement**

Le conseil municipal, les membres de la Caisse des Écoles et les membres du CCAS après s'être fait présenté le détail de l'exercice 2016 pour la Commune, le CCAS et l'assainissement déclarent que les comptes de gestion dressés par le Receveur sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

## **2.Approbation des comptes administratifs de la commune, de la caisse des écoles, du CCAS et de l'assainissement**

Le conseil municipal, les membres de la Caisse des Écoles et les membres du CCAS après en avoir délibéré, approuvent les comptes administratifs 2016 comme suit:

### **Commune : Section Investissement :**

Recettes : 169754,93€

Dépenses : 204296,27€

Déficit : 34541,34€

### **Section Fonctionnement :**

Recettes : 379806,50€

Dépenses : 268613,10€

Excédent : 111193,40€

### **Assainissement : Section Investissement :**

Recettes : 123488,39€ €

Dépenses : 7 620,81 €

Excédent : 115867,58 €

### **Section Fonctionnement :**

Recettes : 9833,30 €

Dépenses : 19465,30 €

Déficit : 9632,02 €

**CCAS : Section Fonctionnement :**

Recettes : 456,36 €

Dépenses : 1879,30 €

Déficit : 1422,94 €

**3. Entretien voirie**

Une réunion s'est tenue lundi 6 mars avec les maires des anciennes communes du canton de Montmirail qui ont rejoint la CDC de l'Huisne sarthoise pour s'accorder sur une mutualisation des routes, car que la CDC de l'Huisne Sarthoise n'a pas la compétence voirie.

**4. Document unique**

La commune a pris possession des pièces composant le document unique. Un plan d'action doit être mis en œuvre pour diminuer les risques. Monsieur Deveaux et Monsieur Clément se chargent d'étudier le DU.

**5. Délégués communautaires**

Le conseil municipal prend acte qu'aucune modification des délégués communautaires n'est autorisée.

Les délégués sont:

- Titulaire: Le Maire, Mr Clément
- Suppléant: 1er Adjoint Mr Buret

**6. Élection présidentielle**

Le 1<sup>er</sup> tour de l'élection aura lieu le 23 avril à la salle des fêtes et le second tour aura lieu le 07 mai à la salle Laurent Boutroue, la salle des fêtes étant louée. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h et organisés ainsi: 8H-10H / 10H-12H / 12H-14H / 14H-16H / 16H-19H.

Merci de se rapprocher de la maire pour les personnes qui souhaitent tenir un bureau de vote avec des administré(e)s.

## **7. Questions diverses**

### **Rapport SATESE:**

Rapport reçu de la SATESE concernant la station d'épuration. La qualité de l'eau traitée est excellente. Les normes de rejet ont été respectés.

### **Élagage lignes téléphoniques:**

Il est prévu mardi et mercredi prochain. Une personne a été embauchée pour aider Pascal à enlever les branches. Une personne d'Orange est venu faire un état des lieux, va changer les poteaux abîmés et surtout remettre les fils.

### **Jalonnement des Itinéraires Cyclo Touristiques du Perche Sarthois**

2 panneaux indicateur des circuits cyclo touristique seront installés sur la commune (RD126/VC-Vc/RD126).

### **Permis de construire:**

Le Maire a décidé à chaque réunion du CM d'informer les adjoints et les conseillers des permis de construire, de demande préalable de travaux en Mairie, lecture est faite du tableau.

### **Guide des chemins de randonnée:**

Courrier reçu de la CDC demandant un état des lieux des chemins de randonnée.

2 chemins sont indiqués dans le fascicule du tourisme.

**La prochaine réunion se tiendra le vendredi 07 avril à 20 h 30.**



# Compte rendu du Conseil Municipal du 07-04- 2017

## **1. Vote schéma de la mutualisation**

Après délibération, le conseil municipal décide de donner un avis favorable au schéma de mutualisation présenté par la CDC de l'Huisne Sarthoise.

10 présents

10 pour

## **2.Cérémonie du 8 mai**

Rassemblement à 11h00 à l'école, défilé vers le monument aux morts, dépôts de gerbes, allocution, vin d'honneur à la salle des fêtes offert par la commune. Toute la population est invitée à cette cérémonie du souvenir. L'A-C-P-G et C-A-T-M informe ses adhérents qu'à la suite du vin d'honneur un repas amical sera servi au restaurant Au P'tit Plat, les personnes qui le désirent sont conviés à se joindre à eux.

## **3.Horaires de Mme GUILLEMIN, pour la mairie de Champrond**

La secrétaire de mairie de Champrond partant pour une autre mairie, celle-ci fait une demande auprès du Centre de Gestion d'une autre secrétaire, Mme Guillemain a été retenue pour ce poste.

La mairie de Champrond demande un secrétariat pour 8 h par semaine. Il est proposé le lundi matin et le jeudi après-midi.

Sous réserve que cela ne change pas la convention avec la Poste, le conseil municipal autorise et accepte les horaires proposés à compter du 01/05/2017.

## **4. Budget 2017**

### **\* Taux d'impôts locaux**

le conseil municipal délibère à l'unanimité les taux suivants :

- taxe d'habitation : 16,79, passer à 17,39
- taxe foncière bâti : 13,70, passer à 14,61
  
- taxe foncière non bâti : 31,18, passer à 32,29

### **\* Délibération pour l' intégration de la caisse des Écoles dans le budget de la commune**

le Conseil municipal délibère et accepte de recevoir sur le budget de la commune le montant de 56590,16 €, solde de la caisse des écoles.

### **\* tarif loyer logement municipaux et salle des fêtes**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les loyers des logements municipaux

Concernant les tarifs de la salle des fêtes, ceux-ci restent inchangés. En revanche, le conseil municipal délibère et autorise le prêt à titre gratuit de la salle des fêtes pour le restaurant et les associations dans la limite de 5 week-ends et jours fériés par an.

### **\* Devis candélabre rue des chemins verts**

Après délibération le Conseil Municipal émet un avis favorable au devis proposé par la société Eiffage pour la pose de candélabres rue des Chemins Verts.

## **5. Délégués communautaires**

Le conseil municipal prend acte qu'aucune modification des délégués communautaires n'est autorisés.

Les délégués sont:

- Titulaire: Le Maire, Mr Clément
- Suppléant: 1er Adjoint Mr Buret

## **6. Élection présidentielle**

Le 1<sup>er</sup> tour de l'élection aura lieu le 23 avril à la salle des fêtes et le second tour aura lieu le 07 mai à la MAIRIE, la salle des fêtes étant louée. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h et organisés ainsi: 8H-10H / 10H-12H / 12H-14H / 14H-16H / 16H-19H.

Merci de se rapprocher de la maire pour les personnes qui souhaitent tenir un bureau de vote avec des administré(e)s.

## **7. Questions diverses**

### **10. Demande coopérative scolaire Sivos des Écoliers**

La demande sera étudiée au prochain conseil municipal avec toutes les demandes de subvention aux associations.

- Broyeur d'accotement : le conseil municipal autorise l'achat du broyeur pour un montant de 7827€ en finançant via un emprunt sur 5 ans.
- Congé parental secrétaire de mairie

Gwendoline Letoquart reviendra de son congé parental le 5 septembre 2017.

- Une demande de dérogation scolaire a été faite pour la rentrée 2017/2018

Une habitante demande une dérogation pour que son enfant fréquente l'école de Montmirail-Melleray, le Conseil Municipal après délibération émet un avis défavorable, la commune ayant un SIVOS ne peut abonder dans ce sens.

# Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 19-05- 2017

## **1. CDC de l'Huisne Sarthoise**

Les élus municipaux sont invités à s'inscrire aux commissions thématiques de l'Huisne Sarthoise. Les thèmes sont les suivants : Finances ; Développement économique et Emploi ; Urbanisme ; Sports et Loisirs ; Développement rural, Tourisme et Environnement ; Aménagement numérique et Habitat ; Culture et Communication ; Affaires familiales et Sociales ; Eau, Assainissement et Gemapi ; Développement territorial ; Développement territorial, Prospective et Déchets ménagers.

### **PLUI** (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Le PLUI est en cours au sein de la CDC Huisne Sarthoise avec les neuf nouvelles communes, il consiste à définir les orientations futures concernant l'urbanisme du territoire. Son application est prévue en 2020. Jusqu'à cette date, la commune conserve sa carte communale.

## **2.Travaux Voiries**

Des devis pour le profilage de la Rue du Nord, la Rue de l'Église ainsi que la Place de l'Église ont été proposés, ceux-ci pourront être subventionnés par le département, la CDC de l'Huisne Sarthoise et la commune.

## **3. Travaux municipaux**

### **Point sur l'enfouissement des réseaux**

Des réunions de chantier hebdomadaires sont organisées tous les jeudis.

Les travaux Rue des chemins verts. Les lampadaires de la tranche 2 et 3 sont en cours d'installation (Grande Rue et Grands Thurets).

### **Chantier restaurant**

Le remplacement des fenêtres de la petite salle doit débuter dans les jours à venir.

### **Chantier logement rue du Nord**

Le conseil municipal autorise le maire à prendre contact avec un cabinet d'architecture pour redessiner les 3 logements (aménagement espace, intérieur et extérieur), et restituer les espaces aujourd'hui communs.

### **Local pompiers**

Subvention de 2500 € accordée par MR VOGEL, sénateur dans le cadre de sa réserve parlementaire. Le chantier peut être lancé.

### **Projet travaux :**

Une visite dans tout le bourg sera organisée afin de faire un point et donner les priorités sur les travaux à exécuter à court terme.

Rendez-vous est pris le 31/05

## Mise aux normes de l'alimentation de la cloche l'église

L'entreprise effectuera les travaux de mise aux normes dès que possible.

## **4. Station d'épuration**

### Rapport SATESE

Reçu le 20 avril le rapport qui conclue que la station d'épuration est en sous charge organique et hydraulique.

Les normes de rejet sont respectées et la qualité de l'eau traitée est excellente.

## **5. Site internet**

Le site internet n'étant pas à jour. Il faut donc redéfinir une procédure afin que le site vive et que les informations soient mises à jour continuellement. La collecte des informations n'est pas toujours aisée. Il faudrait que les personnes souhaitant faire insérer des informations sur le site adressent leurs textes à la personne chargée de la mise à jour.

## **6. Informations divers**

### DETR

Il est attribué à la commune une dotation équipement des territoires ruraux (DETR) a hauteur de 20% de la dépense engagée.

### Chemin de randonnées

Les chemins de randonnées font l'objet d'une mise à jour par une stagiaire du Perche Sarthois.

### Dont Mme Charpentier/Linot

L'acte notarié est signé. La commune est donc propriétaire d'un jardin.

## **7. Questions diverses**

### Élections législatives

A la suite du 2nd tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulée à la salle Laurent Boutrouë (salle du conseil municipal), les élus ont eu des échos positifs. Un débat est ouvert pour savoir si nous continuons sur le même principe. La municipalité décide de maintenir le bureau de vote pour toutes les prochaines élections dans la salle du conseil municipal.

### Subventions 2017 :

Les premiers dossiers sont arrivés, les décisions seront prises à la prochaine réunion du conseil municipal, en fonction des demandes déposées avant le 10 Juin 2017.

**La prochaine réunion se tiendra le vendredi 16 Juin à 20 h 30.**

# Compte rendu du Conseil municipal 16-06-2017

Convocation du 13-06-2017

Le vendredi 16 juin 2017 à 20 h 35, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes Thimond, Rhodé, Gossart, Mrs Clément, Buret, Guillaut, Tessier, Desveaux, Gossart, Louis, Létang.

Excusé :

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour.

Madame THIMOND Martine est nommée secrétaire de séance

## **1. Travaux à prévoir dans le bourg**

Le maire informe le conseil municipal des travaux à réaliser dans le village suite à la visite d'une délégation municipale composée de G.CLEMENT, G.BURET, JP.TESSIER et de l'employé communal P.DESCHAMP. Un compte rendu du tour du village est remis à chaque conseiller.

## **2.Nomination d'un(e) délégué(e) à la sécurité routière**

Le conseil entérine la candidature d'Alain GOSSART au poste d'élu référent à la sécurité routière pour la commune.

## **3. Cérémonie du 14 juillet**

Le Maire informe le conseil municipal que le rendez-vous aura lieu à 10h45 devant l'Arsenal. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

## **4. Travaux en cours**

Recherche d'une entreprise de menuiserie pour l'installation d'étagères au 1er étage de la mairie.

Le chantier d'enfouissement des réseaux rue des Chemins Verts se termine. La commune a acquis un broyeur de bernes qui donne satisfaction.

#### **5. Etat des ouvrages d'arts (ponts)**

L'entretien des ouvrages d'art (ponts) est nécessaire et fait l'objet d'une étude par l'ATESART (conseil départemental).

#### **6. Attribution des subventions communales**

Le conseil municipal étudie les dossiers présentés, derniers délais lors du prochain conseil le 08/09/17.

#### **7. Dotation de l'état**

Le maire informe au conseil municipal que les montants des dotations de l'état pour l'année 2017 est de : 76.824€

#### **8. Compte rendu du conseil communautaire du 31.05.2017**

Le Maire informe le conseil municipal du déroulement du CC du 31 Mai et fait part des décisions prises lors de cette séance.

#### **9. Point sur les commissions communautaires**

Mme THIMOND Martine à la culture et communication

Mr GOSSART Alain au développement rural et communication

Mr DESVAUX Michel aux affaires familiales et sociales

#### **10. Mise à jour du site internet**

Une réflexion est en cours pour améliorer la mise à jour du site communal.

#### **11. Questions diverses**

\* Comice cantonal de Montmirail : fiche d'inscription des exposants disponible en Mairie.

\* Le maire informe au conseil municipal sur le PLUI où des ateliers de travail sont ouverts aux élus communaux.



\*Mme THIMOND Martine rend compte de la réunion du Conseil d'école du SIVOS des Écoliers du 15 juin : 75 enfants inscrits pour la rentrée 2017.

**La prochaine réunion se tiendra le Vendredi 08 septembre à 20 h 30.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 08-09-2017

## **1. Point sur la rentrée scolaire**

74 enfants sont rentrés le 4 septembre dernier. 1 y a 2 désistements par rapport au prévisionnel. Ce sont des familles qui ont déménagé. Changement de l'institutrice des maternelles,

Myriam PELLETIER remplace Joséphine COUSIN. Par contre, c'est la même équipe pédagogique sur les sites de Courgenard et Saint-Jean-des-Echelles. Myriam Pelletier vient de l'école de Lamnay qui a connu une fermeture de classe à cette rentrée.

Ecole : Etagères à mettre en place dans l'ancienne salle du dortoir.

## **2. Achat éventuel du garage 1 impasse des grands champs**

Projet d'achat du garage faisant partie de la succession LINOT :

le notaire Maître ALIX CHAPDELAINÉ a adressé une estimation du bien : entre 15000 € et 17000 €

Certains élus ont visité le bâtiment lundi 04 septembre. Il fait 1080 m<sup>2</sup> d'espace total dont environ 12x11 soit 140 m<sup>2</sup> pour le garage. La toiture est en amiante ciment, les pannes qui dépassent côté ouest sont très abîmées.

Mme Charpentier propriétaire du garage nous indique qu'il faut passer uniquement par l'agence. Il faut donc prévoir :

bien à vendre 15000 €

+ 1000 € frais d'agence

+ frais de notaire

+ viabilisation (pas d'électricité, ni d'eau)

Une construction neuve serait approximativement de 500 €/m<sup>2</sup>

Utilité pour la commune : stocker le matériel destiné à être attelé au tracteur.

Après débat, le conseil municipal délibère et demande des informations supplémentaires avant toute prise de décision :

Evaluer le coût de l'achat + les travaux et voir par rapport à une construction neuve.

Le maire fait un point sur les emprunts en cours en fournissant les dates de fin des emprunts.

travaux école : fin août 2020

travaux restaurant : fin mai 2024

broyeur : fin avril 2022

achat du restaurant : fin juillet 2018

station épuration : fin mai 2024

### **3.Travaux fin 2017**

#### Point sur l'enfouissement

A compter du 18 septembre, l'équipe intervient rue des chemins verts pour câbler le téléphone.

#### Les ouvrages d'art

La commune a envoyé un courrier à la CDC Huisne sarthoise ainsi qu'au Conseil Départemental pour demander des subventions pour les travaux sur les ouvrages d'art.

Total 30000 € HT sur la totalité des ponts sur 2 ans.

#### Devis pour les travaux d'aménagement à l'étage de la mairie

Un devis a été demandé à la société SAGETTE il y a un mois, il n'est pas reçu à ce jour. S'il n'y a pas de réponse, voir avec l'atelier 41 à Saint-Calais.

#### Priorité des travaux référencés le 31/05/2017 :

Vu la liste des travaux à prévoir, le conseil municipal délibère et accepte les travaux selon les priorités convenues (voir liste en PJ)

1. Monument aux morts : refaire le gazon
- 2, Réfection des trottoirs en béton grande rue
3. Local pompier
4. Tailler les arbres près du cimetière

une réunion va être organisée en mairie pour définir la date début des travaux et valider qui fait quoi, notamment pour le local pompier (des pompiers se proposant d'aider)

### **4. CDC Huisne sarthoise**

### Compte rendu du conseil du 12/07/2017

Il a été décidé à la suite du départ de MR GRELIER d'élire un nouveau président de la CDC. MR REVEAU, maire de la Ferté Bernard a été élu. De nouveaux vices-présidents ont été élus également.

### Commissions communautaires

La CDC a renvoyé le document pour s'inscrire sur les commissions. Les élus intéressés doivent retourner le document.

### Fonds de concours 2017

La CDC informe que la somme de 2251 € pour l'éclairage public entre la fin du bourg et l'entrée de la rue des chemins verts a été octroyée dans le cadre des fonds de concours.

### Modification des statuts de la CDC :

Le conseil municipal délibère et approuve la modification des statuts à l'unanimité.

### Convention animaux errants

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la société CANIROUTE pour récupérer les animaux errants dangereux ; par ailleurs, le conseil municipal donne son accord également pour la signature de la convention avec la ville du MANS qui accueille les animaux errants.

### Stationnement gens du voyage

Un courrier des gens du voyage est arrivé à la Mairie de Montmirail demandant à s'installer du 24 septembre au 01 octobre 2017 sur un terrain d'une commune de la CDC Huisne sarthoise. Une réponse négative a été envoyée par le Président de la CDC indiquant qu'un terrain accueillant les gens du voyage est disponible à la Ferté Bernard.

### Assainissement non collectif

L'agence de l'eau a informé la CDC Huisne sarthoise de l'annulation par le tribunal administratif de son cahier des charges relatif à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif présentant un risque pour la santé. De ce fait, le dispositif des subventions associé est suspendu le temps nécessaire à la CDC Huisne sarthoise d'établir un nouveau cahier des charges.

### PLUI

2 personnes du service de l'urbanisme ont fait un tour du bourg urbanisé. (pas le bas bourg). Ils ont trouvé 6 terrains mobilisables, 6 terrains densifiables.

## **5. Dotations de l'état**

Reçu les sommes de

- 24439,05 € au titre des dépenses d'investissement du FCTVA (plan de relance des communes, 5ème versement pour 2017)
- 1412 € au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- -2966 € prélevé au titre des avances de fiscalité directe locale du fonds national de péréquation

## **6. Demandes de subventions**

Le conseil municipal donne son accord pour verser les subventions pour un total de 4097 € au titre de 2017 aux associations indiquées sur la liste en PJ.

## **7. Informations diverses**

### Reçu informatin Stop cambriolage

application smartphone. Une communication sera faite au niveau du bulletin municipal.

chemins de randonnées

### Surveillance qualité de l'air

L'ARS a adressé un courrier aux communes demandant d'assurer la qualité de l'air dans les établissements recevant du public notamment dans les écoles maternelle, élémentaires. L'agence demande qu'une évaluation des moyens d'aération des bâtiments ainsi qu'une campagne des mesures de polluants soient effectués.

Avant de se lancer dans des études, le conseil municipal, après débat, indique que la meilleure chose à faire est d'ouvrir les fenêtres tous les jours afin de renouveler l'air régulièrement. Il sera rappelé ces consignes aux équipes pédagogiques et communales.

### Plainte concernant les dépôts sauvages

Le maire a porté plainte le 22/08/2017 auprès des services de la Gendarmerie concernant un dépôt sauvage de déchets verts sur la commune de Gréez-sur-Roc. Des hommes ont été vus en train de déposer le 17 août dernier des déchets verts à différents endroits de la commune.

### Logements communaux : rue du nord

Le maire a demandé à la société AMC un devis pour les travaux rue du Nord. Il est en attente.

### Epandage :

Reçu le programme d'épandage de Arjo Wiggins sur la commune de Grééz-sur-Roc.

Décision modificative :

Le conseil municipal entérine la décision modificative suivante : verser du budget de la commune sur le budget du CCAS la somme de 710 € au compte 657382.

Congrès départemental des maires :

Il aura lieu le 21 octobre 2017 à Sillé le Guillaume : les élus qui souhaitent s'y rendre doivent s'inscrire avant le 13 octobre 2017.

Rapport VEOLIA / Syndicat d'eau

Le rapport est disponible en mairie

8. Questions diverses

La brocante aura lieu le 01 octobre 2017.

Journées européennes du patrimoine le 15 juillet et circuit des 3 églises le 10/09.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le conseil municipal souhaite le maintien du service DDE à Vibraye.

# Compte rendu sommaire du Conseil municipal 01/12/2017

Convocation du 27/11/2017

Le vendredi 1er Décembre 2017 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes Gossart, THIMOND, Mrs Clément, Buret, Guillaut, Tessier, Desveaux, Gossart, Létang, Louis

Absente excusée : Mme RHODE, pouvoir donné à Mr LOUIS.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour.

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. Montant définitif de l'attribution de compensation**

La commune se verra attribuer au budget 2018 l'attribution de compensation d'un montant de 4086 €. Le conseil municipal approuve ce montant.

## **2. Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

A compter du 1er Janvier 2018, la Commune instaurera ce nouveau régime indemnitare aux agents communaux.

## **3. Indemnités au comptable**

Cette indemnité est calculée sur la moyenne des dépenses sur les 3 dernières années. Le conseil municipal entérine le taux d'indemnité à 100% et autorise le versement de la somme de 334,73 €

## **4. Subvention de Noël**

Le conseil municipal donne son accord pour verser 1000 € à l'association Roc Loisirs qui organise l'arbre de Noël de la commune.

## **5. Point sur le conseil d'école**

74 élèves sont répartis dans les trois écoles. Nous sommes encore sous convention pendant un an avec le SIVOS des Ecoliers. Il a été voté lors du conseil d'école de maintenir les quatre jours et demi d'école.

## **6, Point sur les travaux communaux**

Les travaux d'enfouissement des réseaux ainsi que la pose des poteaux/luminaires, devraient se finir courant décembre 2017. Concernant la réfection des routes endommagées suite à ces travaux, une partie sera prise en charge par Eiffage et l'autre par la commune.

Local pompiers : les travaux sont en cours.

Ouvrages d'art : travaux en cours sur les ponts d'Yvry, les Hulottières, Savigné.

## **7. Projets 2018 en vue du budget primitif**

- bâtiment municipal + couverture existante
- aménager la cabine téléphonique en point livres
- repeindre le préau de l'école
- Projet d'aménagement du bourg : avec l'aide du CAUE et les habitants qui le souhaitent
- Projet animation pour célébrer le centenaire de la fin de la guerre 14-18
- Mettre en place la signalisation et radars pédagogiques
- Aménagement du jardin de Maurice Linot
- Aménagement des logements rue du Nord
- Air de jeux

## **8. Délibération pour renouvellement de la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec le Conseil Départemental afin de télétransmettre les actes soumis au contrôle de légalité.

## **9. Questions diverses :**

\*PLUI: réunion de travail prévue le 05/12/2017 à 10h

\*Don à l'association Espoirs France/Sénégal : Accord pour donner 25 chaises en plastique à cette association pour les écoles du Sénégal



\*SDIS:le SDIS de la Sarthe n'interviendra plus concernant les nids de guêpes et de frelons à compter du 01/01/2018.

\*Taxe d'habitation :Débat national actuellement sur la suppression de la taxe d'habitation. Il en ressort que dans les années à venir 88,11% des citoyens Gréezois seraient exonérés.

\*Vœux de Maire : ils auront lieu le Samedi 06 Janvier à 17h à la Salle des Fêtes.

**La prochaine réunion se tiendra le vendredi 19 Janvier 2018 à 20h30.**

De 2018 à ...

*Extraits des délibérations  
du conseil municipal de la commune de Grééz*

## Compte rendu du Conseil municipal du 19-01-2018

Convocation du 13/01/2018

Le vendredi 19 janvier 2018 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mmes Ingrid Gossart, Rhodé, Thimond, Mrs Clément, Buret, Guillaut, Tessier, Desveaux, Létang, Louis,

absente excusé : Alain GOSSART, pouvoir donné à Mme Ingrid GOSSART

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour.

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Fond de concours pour les travaux des ponts**

La communauté de communes de l'huisne sarthoise a adressé un courrier en mairie informant que lors de sa séance du 12/12/17, le conseil communautaire a décidé d'allouer la somme de 9000 € au titre du fonds de concours pour les travaux sur les ouvrages d'art.

Le montant total HT de ces travaux s'élève à 30000 €, son financement est donc prévu comme suit :

- une subvention de 9000 € de la CDC
- une subvention de 9000 € du conseil départemental
- le solde soit 12000 € à la charge de la commune

Les conseillers acceptent à l'unanimité le fonds de concours de la Communauté de Communes.

### **2. RIFSEEP : vote après retour du comité technique du centre de gestion**

Le projet d'instauration du RIFSEEP aux agents communaux a été accordé par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Sarthe. Ce régime indemnitaire est donc mis en place dès le 1er Janvier 2018 et pour les trois groupes suivants :

- groupe 1 : secrétaire de mairie
- groupe 2 : adjointe technique polyvalent
- groupe 3 : adjoint technique de la restauration scolaire.

Le Conseil municipal entérine cette décision.

### **3. GEMAPI**

Lors de sa séance du 12/12/17, le conseil communautaire a initié une démarche de modification de ses statuts en y intégrant la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et en faisant évoluer le mode de décompte des transports scolaires. Chaque conseil municipal doit dans les 3 mois entériner ou non cette modification de statuts sans en changer les termes.

Après lecture de ces modifications, Le Conseil municipal, à l'unanimité, délibère et entérine la modification des statuts de la CDC, incluant ainsi le GEMAPI et le transport scolaire.

### **4. FGDON lutte contre les ragondins**

Le conseil municipal est à la recherche d'un responsable piégeage au sein de la Commune.

### **5. Travaux communaux**

Devis Gangnolle : concernant les ouvrages d'art, les parapets sont très abîmés. Avant de les sceller, il faut les nettoyer, sabler, et appliquer de la peinture.

Il a été demandé un devis auprès de Julien Gadois, le métallier de la commune, malheureusement, n'étant pas disponible, la commune a demandé un devis auprès de l'entreprise Gangnolle à Authon du Perche. Celui-ci a fourni 2 devis :

- 4,555 € HT comprenant, dépose et repose des rambardes, redressage et soudure des éléments défectueux et peinture polyuréthane anti rouille puis application de 3 couches peinture couleur RAL VERT
- 5665 € HT comprenant dépose et repose des rambardes, redressage et soudure des éléments défectueux, + réalisation d'une métallisation et finition au thermo laquage

Le conseil municipal accepte le 1<sup>er</sup> devis d'un montant de 4555 € HT. Ces travaux concernent le pont de la mairie

Le pont de la Motte sera traité dans un second temps

#### Réfection des routes du village :

\*Devis Pigeon : total HT 10838 € : comprenant la réfection de l'impasse des grands champs, la rue du perrin et le rond point, la réfection du trottoir rue des chemins verts, la réfection de la rue neuve et la rue du grand thuret.

Le conseil municipal approuve le devis sous réserves de certaines modifications.

\*Ouvrages d'art : au niveau du pont des Hulotières, rattraper le radier, abîmé par l'eau

\*les étagères à l'étage de la mairie ont été installées, reste à aménager et ranger les archives et dossiers de la mairie.

### **6. Travaux préparatoires au budget 2018**

- Éclairage à payer
  - les ouvrages d'art
  - logements sociaux rue du nord
  - devis pour l'horloge
  - les radars pédagogiques et panneaux signalétiques
  - le hangar communal
  - l'espace de jeu intergénérationnel
  - routes de campagne (notamment ST ANTOINE)
- la commission finances se réunira le 07 février prochain.

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, une réunion se tiendra le 12,02 prochain entre Mr le Maire et le C.A.U.E.

### **7. Site internet**

Le site internet a évolué. L'association des maires ruraux qui est maître d'œuvre à ce sujet ont adressé le guide pratique du CAMPAGNOL version 2 à l'attention des utilisateurs.

Alain Gossart fait savoir que le site est bien en cours de modification pour sa forme et l'actualisation des informations.

### **8. Questions diverses**

-Courrier association Espoir France/Sénégal : suite au don de chaises que la commune a réalisé, l'association a répondu pour remercier et indiquer que ces chaises partiront dans le container qui sera chargé au départ de Cormes le 21 mars prochain.

Ce don servira à meubler les écoles dans la banlieue de Dakar.

-Balisage des sentiers de randonnée : courrier reçu en mairie de la C.D.C. de l'huisme sarthoise remerciant les personnes qui ont accueilli l'agent Chloé Bosquain en charge du balisage des sentiers.

-Chemin de St Antoine : Un élu va se rendre sur le chemin et voir les travaux à prévoir

-réunion PLUI prévue le 23/01 à Tuffé

-Un habitant a fait savoir en mairie qu'il souhaite mettre en vente le terrains situés près du cimetière, soit 3 parcelles de 1294 m<sup>2</sup>

-Courrier de l'INSEE : reçu en mairie le courrier de l'INSEE informant la commune du nombre de ses habitants qui s'établit à 353 habitants. Chiffre pris en compte à partir du 01/01/18

-Amendes de police : courrier reçu en mairie du conseil départemental informant les élus que la dotation des produits des amendes est soumise à l'envoi d'un projet de la commune de nature à améliorer la sécurité et la circulation routière en agglomération. Ce projet doit être envoyé avant le 13/04 dernier délai.

-Courrier la Poste :courrier reçu en Mairie provenant de la Poste afin de nous demander de remettre en état les chemins communaux car ceux-ci détériorent les voitures des facteurs. outefois, les chemins ne sont pas du domaine public. Une réponse au courrier de la Poste est prévue.

-Terrain de boule : une demande de remise en état est demandée à l'entreprise Eiffage.

-Élagage : Commencé depuis 16/01/18.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 2 Mars à 20 h 30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

## Compte rendu du Conseil municipal 02/03/2018

Convocation du 24/02/2018

Le Vendredi 02 Mars 2018 à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes GOSSART et THIMOND, Mrs CLEMENT, BURET, GUILLAUT, TESSIER, DESVEAUX, LETANG, LOUIS et GOSSART.

Absente excusée : Mme RHODE, pouvoir donné à Mr LOUIS.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour.

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Approbation des comptes de gestion de la Commune, du CCAS, de l'Assainissement et de la Caisse des Ecoles :**

Le conseil municipal, les membres de la Caisse des Écoles et les membres du CCAS après s'être fait présenté le détail de l'exercice 2017 pour la Commune, la Caisse des Écoles, le CCAS et l'Assainissement déclarent que les comptes de gestion dressés par le Receveur sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

### **2. Approbation des comptes administratifs de la Commune, du CCAS, de l'Assainissement et de la Caisse des Ecoles :**

Le conseil municipal, les membres de la Caisse des Écoles et les membres du CCAS après en avoir délibéré, approuvent les comptes administratifs 2017 comme suit :

#### **Commune :**

##### **Section Investissement:**

\* Recettes = 88 388.40 €

\* Dépenses = 86 739.17 €

\* Excédent = 1 649.23 €

##### **Section Fonctionnement:**

\* Recettes = 416 778.80 €

\* Dépense = 273 528.81 €

\* Excédent = 143 249.99 €

#### **Assainissement :**

##### **Section Investissement:**

\* Recettes = 132 988.79 €

\* Dépenses = 7 756.74 €

\* Excédent = 125 232.05 €

##### **Section Exploitation**

\* Recettes = 29 408.25 €

\* Dépense = 28 426.45 €

\* Excédent = 981.80 €

#### **CCAS :**

##### **Section Fonctionnement:**

\* Recettes = 4 786.30 €

\* Dépense = 4 629.94 €

\* Excédent = 156.36 €

## **Caisse des Ecoles :**

### **Section Fonctionnement:**

\* Recettes = 56 590.16 €

\* Dépense = 0.00 €

\* Excédent = 56 590.16 €

### **3.Tarifs communaux**

Les membres du Conseil Municipal décident de ne pas changer les tarifs de la Salle des Fêtes ; des photocopies, des concessions de cimetière, de la cantine, pour l'année 2018.

### **4. Affectation du résultat 2017 sur le budget primitif 2018 de la Commune**

Après avoir examiné et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide de statuer sur l'affectation du résultat comme suit:

### **Section Investissement:**

\* Recettes = 88 388.40 €

\* Dépenses = 86 739.17 €

\* Excédent = 1 649.23 €

RAR (Reste à Réaliser) = 184 000 €

### **Section Fonctionnement:**

\* Recettes = 416 778.80 €

\* Dépense = 273 528.81 €

\* Excédent = 143 249.99 € + 56 590.16 € (excédent d fonctionnement de la Caisse des écoles supprimée à compter du 1er Janvier 2018) = 199 840.15 €

Besoin de financement en investissement = 184 000 €(RAR) - 1 649.23 € (excédent investissement) = 182 350.77 €

Affectation en réserves R1068 en investissement = 182 350.77 €

Report en fonctionnement R002 = 17 489.38 €

### **5. Vote des budgets primitifs 2018 de la Commune, de l'Assainissement et du CCAS**

#### **Commune :**

##### **Section Investissement:**

Recette: 335 875.00 €

Dépense : 335 875.00 €

##### **Section Fonctionnement:**

Recette: 346 139.38 €

Dépense: 346 139.38 €

#### **Assainissement :**

##### **Section Investissement:**

Recette: 142 354.05 €

Dépense: 142 354.05 €

##### **Section exploitation:**

Recette: 19 222.00 €

Dépense: 19 222.00 €

## **CCAS :**

Section Fonctionnement:

Recette: 5 200.00 €

Dépense: 5 200.00 €

## **6, Subvention radars pédagogiques**

Le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Sarthe concernant le projet de radars pédagogiques.

## **7. Subvention FSE sur l'espace intergénérationnel**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Fonds Social Européen concernant le projet de création d'un espace intergénérationnel.

## **8. Autorisation signature convention CAUE**

Le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec le CAUE concernant le projet d'aménagement du territoire.

## **9. Participation à la protection complémentaire du personnel**

La Conseil Municipal décide de participer à la protection complémentaire du personnel à compter du 1er Janvier 2018 à hauteur de 10€ par mois et par salarié.

## **10. Concessions cimetières**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, qu'à compter du 1er Mars 2018 le paiement d'un titre de concession de cimetière sera reversé à 100% à la Commune sur le budget principal de cette dernière.

## **11. Convention capture des animaux errants**

*Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du projet de convention entre notre commune et la société Caniroute pour la capture et l'identification des animaux errants ou dangereux sur le territoire communal.*

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la société Caniroute. La tarification se décompose comme suit :

### **Capture :**

**Taux d'intervention : soit 20,00 € HT (24,00 € TTC par tranche de 10 minutes\* d'intervention.**

\*Toute période commencée est due. Le démarrage de la période s'entend de l'arrivée de la Société Caniroute sur le territoire de la commune.

### **Frais supplémentaires :**

- **Moins de 50 kilos :**  
**Utilisation d'un pistolet hypodermique : 133,00 € HT**  
**Par tir supplémentaire : 57,40 € HT**
  
- **Plus de 50 Kilos :**  
**Utilisation d'un pistolet hypodermique 182,94 € HT**  
**Par tir supplémentaire : 57,40 € HT**
  
- **Assistance vétérinaire : Il convient d'ajouter aux frais ci-dessus :**  
**Visite vétérinaire (Taux horaire) 75,00 € HT**  
**Visite vétérinaire (Taux horaire majoré\*) 100,00 € HT**  
Forfait anesthésique chien en fonction du poids :
  - 0 - 10 Kg : 22,57 € HT
  - 11 – 20 Kg : 31,77 € HT
  - 21 – 30 Kg : 40,13 € HT
  - > à 30 Kg : 50,16 € HT



- **Forfait kilométrique : 0,70 € HT/km.**

\* Majoration applicable la nuit (de 20h à 8h), les jours fériés et week-end.

#### **12. Délibération sur les autorisations d'absences**

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il faut délibérer afin que les agents de la Commune puissent bénéficier des autorisations d'absence en cas d'imprévu.

Après avoir énoncé les différentes autorisations d'absence prévues dans l'avis de Comité Technique du Centre de Gestion de la Sarthe daté du 30 Juin 2015, les conseillers municipaux décident à l'unanimité, d'appliquer les autorisations absences identiques à celles inscrites dans l'avis du CT du 30/06/2015.

#### **13. Demande de subventions des associations**

Plusieurs dossiers ont été reçus en Mairie. Le Conseil Municipal décide de voter les subventions lors du prochain Conseil.

#### **14. Questions diverses**

\*Analyse de l'eau : Eau de très bonne qualité.

\*Terrain Mr LAUNAY: Le Conseil décide de ne pas donner suite à la proposition.

**La prochaine réunion se tiendra le Jeudi 19 Avril 2018 à 20h30.**

## **Compte rendu sommaire du Conseil municipal 19/04/2018**

Convocation du 14/04/2018

Le Jeudi 19 Avril 2018 à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes RHODE et THIMOND, Mrs CLEMENT, BURET, GUILLAUT, DESVEAUX, LETANG, LOUIS et GOSSART.

Absents excusés : Mme GOSSART, pouvoir donné à Mr GOSSART  
Mr TESSIER, pouvoir donné à Mr CLEMENT

Absent : Mr LOUIS

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour.

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Information sur les taux d'imposition 2018 :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2018.

### **2. Travaux voirie :**

La réception des travaux de voirie, suite à l'enfouissement des réseaux, se déroulera le 25/04/18. Le Conseil Municipal décide d'étendre ces travaux à la rue du Nord.

### **3. Curage du tout à l'égout sur l'ensemble de la Commune :**

Le système d'égout a été débouché sortie Grande rue direction St Ulphace par l'entreprise AAB (entreprise Nogent le Rotrou). Le Conseil Municipal décide de faire intervenir l'entreprise sur la Commune afin d'effectuer les divers travaux de curage des égouts. Un devis va être demandé à l'entreprise pour exécuter les travaux par tranche sur plusieurs années si besoin.

### **4. Remplacement de la chaudière à l'école :**

La chaudière de l'école est tombée en panne. Mr CLEMENT a fait procéder au remplacement de la chaudière.

### **5, Demande de subventions (suite et fin)**

Le Conseil Municipal décide d'allouer aux associations locales et autres une somme totale de 5733,00 €.

### **6. Projets municipaux :**

Le jardin de Mr LINOT a été débroussaillé et nettoyé par la MFR des Forges.

Mme THIMOND représente aux Conseillers le projet d'espace intergénérationnel (jeux, bancs, tables..).

Tous les dossiers de demandes de subventions sont montés ou en cours. Le projet devrait commencer en Juin 2018.

### **7. PLUI/Compte rendu du Conseil Communautaire de la CC de l'Huisne Sarthoise et des commissions par les participants :**

- Comité de pilotage du PLUI : Mr CLEMENT explique aux conseillers que le comité de pilotage a défini 4 pôles regroupant les 34 communes de la CC de l'Huisne Sarthoise :

1. Pôle central de la Ferté Bernard-Cherré-Cherreau
2. Pôle structurant (Lamnay, Sceaux sur Huisne, Tuffé...)
3. Pôle résidentiel (Cormes, Courgenard...)
4. Pôle rural (Gréez sur Roc, Saint Ulphace, Théligny...) regroupant 13 villages ruraux.

Chaque pôle se verra attribuer des surfaces de terrain constructibles (ex : 20ha pour le pôle, 4ha pour le pôle 4!!.....)

- Commission loisirs et piscine : Mr DESVEAUX s'est rendu à cette commission et fait un compte rendu au Conseil.

- Commissions tourisme et culture-promotion-transport : Mr Gossart s'est rendu à ces deux commissions et fait un compte rendu au Conseil.

- CNAS : Mme THIMOND fait un compte rendu de l'Assemblée Générale.

## **8. Travaux en cours :**

Le curage des fossés est à prévoir pour Septembre 2018.

Le local pompiers est en cours de rénovation par Pascal Deschamp.

La première facture pour l'enfouissement des réseaux vient juste d'être reçue par la Mairie.

## **9. Contrat de dératisation et de désinsectisation**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire un contrat avec DDDHS situé à Montmirail pour des interventions sur la Commune (rats, insectes (frelons, guêpes..)).

## **10. Questions diverses**

\*Bilan épandage SUEZ : Le Maire donne lecture du compte rendu de By-Calcel.

\*Indemnités agence postale : L'indemnité sera augmentée à 1144,00 € mensuel car la Commune fait toujours partie d'une ZRR.

\*Point Conseil d'Ecole : la convention signée avec l'Inspection Académique nous protège encore un an. Les effectifs sont stables pour 2018.

\*Permanence impôts : Pas d'inscription à ce jour en Mairie. La permanence est donc annulée le 30/04.

\*Travaux chez Mr Guillaut : suite au problème d'effondrement du bas côté de la route, un devis a été reçu.

\*Permis de construire et demandes préalables de travaux : lecture du tableau des demandes depuis le 01/03/18.

\*Bilan SATESE : Le prélèvement ponctuel fait en sortie de filtre indiquait un bon niveau de traitement et le respect des normes de rejets de la station d'épuration.

\*Renouvellement certificat signature : il est décidé de ne renouveler que le certificat de signature du Maire.

\*Cérémonie du 8 Mai : Départ à 11h devant l'école pour se diriger vers le Monuments aux Morts. Suivi d'un vin d'honneur et du traditionnel banquet.

**La prochaine réunion se tiendra le jeudi 24 Mai 2018 à 20h30.**

## **Compte rendu sommaire du Conseil municipal 24/05/2018**

Convocation du 17/05/2018

Le Jeudi 24 Mai 2018 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes RHODE, GOSSART et THIMOND, Mrs CLEMENT, BURET, TESSIER, GUILLAUT, LETANG, LOUIS, DESVEAUX et GOSSART.

Absent excusé : M. DESVEAUX, pouvoir donné à M. Clément.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Délibérations pour la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Huisne**

#### **Sarthe :**

1. **Développement économique** : les conseillers décident à l'unanimité d'accepter les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers à la CDC.

2. **Compétence Promotion d'événements et manifestations d'intérêt communautaire** :

Après avoir intégrées en début d'année dans ce domaine les manifestations suivantes

- Courses hippiques de Montmirail,
- La fête médiévale,
- les journées de l'archéologie, de Grées sur Roc

La CDC nous demande aujourd'hui de les retirer. Pourquoi ce changement intervient-il ?

Le Conseil Municipal donne donc un avis défavorable à cette modification (coût pour la Commune : 1600 €).

3. **compétence GEMAPI** : Afin d'adhérer au syndicat du Bassin de la Sarthe, le conseil municipal adopte les modifications des statuts de la CDC Huisne sarthoise dans les conditions indiquées.

#### **2. Points sur les chantiers communaux :**

- Travaux réfection Rue du Nord : accord des devis de l'entreprise PIGEON TP.
- Fossés : Ils ont été curés par l'entreprise CHÉRON.
- Jardin de Maurice LINOT : nettoyé
- pont d'Ivry : travaux urgents faits
- carrière route de Montmirail : restauration de la clôture
- local pompiers : en cours
- réfection trottoirs en face du restaurant : urgent à faire
- gazon à refaire au monument aux morts pour le centenaire de l'Armistice 1918
- nids de poule à reboucher
- haie du cimetière : taillage fait

#### **3. Entretien de la Salle des Fêtes :**

Suite à des dégâts sur le parquet de la Salle des Fêtes, le Conseil réfléchi à instaurer un forfait ménage à chaque location en plus du prix de la location de la Salle.

#### **4. Programmation d'une visite de l'école par les élus :**

Les conseillers iront visiter l'école accompagnée de Mme PELLETIER.

#### **5. Subvention pour la fête du 23 Juin 2018**

Les conseillers autorisent de verser la somme de 5000 € à l'association en charge de la partie financière de cet événement.

#### **6. Questions diverses**

\*Panneau école : Le Conseil décide de changer le panneau qui se trouve sur le trottoir de la Grande rue qui indique une école.

\*Panneaux chevaux : demande faite par l'un des élus pour mettre des panneaux « attention chevaux » sur la route communale menant à Courgenard, au niveau du virage de la Motte.

\*Escalier Mairie : les premières marches sont en mauvaises états. Il est donc urgent de faire des travaux pour le restaurer.

\*Fibre optique : La Commune devrait commencé être connectée en Juillet 2019. Il est nécessaire de faire un pointage sur le nom des routes et des lieux dits.

\*RGPD : (Règlement Générales de la Protection des Données). Obligation Européenne à compter du 25/05/2018. Mme THIMOND est nommée responsable communal.

\*Guide du Routard du Perche Sarthois : Il vient de sortir. Le musée Jean Jousse de la Commune y est référencé.

**La prochaine réunion se tiendra le Jeudi 28 Juin 2018 à 20h30.**

## Compte rendu du Conseil municipal du 28-06-2018

Convocation du 20/06/2018

Le Jeudi 28 juin 2018 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mmes, THIMOND, RHODÉ, GOSSART, Mrs CLÉMENT, BURET, GUILLAUT, LÉTANG, Alain GOSSART, TESSIER, LOUIS, DESVEAUX.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### 1. Débat sur les orientations de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement durable du PLUi

Les conseillers municipaux ont pris connaissance en amont de ce projet qui est un élément du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)

C'est un débat et aucun vote n'est formulé, uniquement des observations et éventuellement des contre-propositions.

Il est statué dans ce projet réalisé par le cabinet AUDDICE que la commune de Gréez sur roc fait partie du groupe pôle rural.

En effet, la 1ere orientation du projet vise à relancer la démographie d'ici 2030 à 0,7 % par an.

4 groupes de communes sont identifiées ainsi :

- pôle majeur
- pôles structurants
- communes résidentielles
- communes rurales

Concernant la classification des pôles, M DESVEAUX veut savoir s'il y a une classification normalisée au niveau national : définition de ces pôles faite localement par le groupe de travail.

Cette classification a été faite dans l'optique de répartir les ha restant en vue de l'augmentation de la population.

Le conseil municipal dans son ensemble aimerait connaître le détail des évaluations des communes. Les critères ne semblent pas clairs. Il aurait été plus équitable de faire 2 groupes de communes : 1 groupe central et 1 groupe rural

Mobilité : M DESVEAUX demande : quels sont les moyens disponibles pour se rendre à la gare ?

Proposition : Utiliser les transports scolaires

Concernant l'AXE 2 : orientation 2: permettre un développement du tissu économique dont l'artisanat

A GOSSART ne comprend pas comment on peut garder un artisan en milieu rural

l'objectif de l'orientation 2 indiquant qu'il faudra privilégier le développement des axes structurants. Quid de l'artisanat qui existe en zone rurale.

Qu'avons nous comme argument pour au moins maintenir nos artisans en zone rurale, nous n'avons pas de réseau téléphonique correct. Avec quel soutien politique, avec quelles aides, pouvons-nous soutenir l'artisanat et le petit commerce en milieu rural ? l'article paraît ambiguë,

énergie positive : on va favoriser les photovoltaïques, et la méthanisation mais ils ne parlent pas des éoliennes, Qu'en est-il ?

Des idées sortent de ce PADD, mais quel est le plan d'action pour mettre en place ces idées ?

### 2.Noms des rues du village

Les services publics demandent de plus en plus de bien identifier les adresses communes à plusieurs villages. En effet, pratiquement tous dans le secteur, nous avons une place de l'église, une rue de l'église, ... il faut pouvoir personnaliser ces adresses,

Les propositions sont les suivantes :

la place de l'église deviendrait : place de l'église saint Almere : le conseil municipal approuve à l'unanimité

la rue de l'église deviendrait la rue Jean Jousse : le conseil municipal décide d'opter pour un autre nom : « la rue des sabotiers » : cette décision est validée à l'unanimité par le conseil municipal

La rue du Nord deviendrait la rue Jean Jousse : un débat a eu lieu arguant que Jean Jousse a déjà un musée et qu'avec la découverte du site archéologique, cela n'a pas oeuvré au développement de la commune puisque les ha constructibles ont été gelés par la DRAC. Le maire montre son désaccord sur ce jugement. Alain GOSSART répond alors qu'il faut noter toutefois qu'en Sarthe et surtout dans la région grand ouest auquel nous appartenons, il n'existe aucun lieu qui traite de la préhistoire comme notre site. Un vote est formulé : 4 voix pour la rue Jean Jousse, 2 absentions et 5 contre la rue Jean Jousse. Pour l'instant, la rue du Nord restera rue du Nord

Le square intergénérationnel qui sera situé à côté du boulo-drome sera baptisé le square Julienne Blazy : le conseil municipal approuve à l'unanimité sous réserve de l'accord de la famille.

La place du monument aux morts deviendrait place de la liberté : le conseil municipal approuve à l'unanimité,

Ces changements d'appellation interviendront le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **3. Point sur les travaux en cours et à venir**

Certains travaux indiqués dans la liste de 2017 ont été faits, d'autres restent encore à faire  
ouvrages d'art : 9 ou 16-07-18

pont des Hulotières

pont de la petite boissière (pilier à reprendre)

pont de la mairie

pont d'Ivry (enrochement, balise)

pont de Savigné (dégager les bernés et mettre balises)

problème sur le chemin des Poupardières lors de pluies diluviennes :

balayage du bourg : prévu le 6-07-18

### **4. Nouveaux tarifs salle des fêtes**

Le conseil municipal décide d'ajouter 30 € à tous les tarifs de location

cette somme représente le ménage que notre personnel communal doit réaliser après chaque location, la cantine étant soumise à des règlements stricts en terme d'hygiène collectif.

### **5. Achat calcaire pour les chemins privés**

La commune achète du tout venant pour l'entretien de ses chemins. Il est tout à fait possible d'en acheter pour les particuliers qui devront s'inscrire en mairie.

Mettre en place des permanences. Les habitants devront prendre en charge le tout venant ; reste à définir les procédures de distribution.

pour info : 1 brouette 50 litres

### **6. Questions diverses**

\* contrôle sanitaire de l'eau

reçu en mairie le 06-06-18 courrier indiquant des analyses effectuées en février, restaurant scolaire, théligny. Bonne qualité de l'eau, pas d'odeur

problème des relevés de consommation d'eau, certaines bornes ne fonctionnent pas. Ce problème est à soumettre lors de la prochaine réunion du syndicat d'eau.

\* Elevage de chiens à Théligny

Courrier reçu de l'inspecteur environnement - situation irrégulière de l'établissement.

\* Immeuble en péril ordinaire place de la Mairie

Immeuble ensemble Avisseau, le plafond s'écroule, le propriétaire est venu, a vu les dégâts et est revenu la semaine suivante avec des maçons pour solidifier l'ouvrage

\* Point conseil école

La rentrée 2018 s'annonce avec 74 élèves inscrits répartis comme suit :

20 maternelles à Grééz - 18 GS et CP à Courgenard - 19 CE1-CE2 à Courgenard et 17 CM1-CM2 à St Jean des Echelles

\* 14 juillet

rv 11 h à la caserne et pot amical

\* Congés personnel

Gwendoline Letoquart : 20,07 au 05,08 et 27,08 au 02,09,18

Pascal Deschamps : n'a pas posé encore ses congés

Brigitte Pivard : 30,07 au 26,08

\*Bilan fête du 23,06 : le maire organisera une réunion courant septembre

\*chemin des Poupardières : travaux de réfection à prévoir suite aux pluies diluviennes.

La prochaine réunion se tiendra le VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**



## **Compte rendu du Conseil municipal 07/09/2018**

Convocation du 03/09/2018

Le Vendredi 07 Septembre 2018 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLÉMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes RHODÉ et THIMOND, Mrs CLÉMENT, BURET, TESSIER, GUILLAUT, LÉTANG, DESVEAUX et GOSSART.

Absents excusés : Mme GOSSART Ingrid, pouvoir donné à Mr GOSSART Alain  
Mr LOUIS Bernard, pouvoir donné à Mr TESSIER Jean-Pierre

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Entretien des chemins communaux**

Suite aux pluies torrentielles de Juin 2018, plusieurs chemins communaux ont été dégradés. Des constats ont été faits et des travaux d'entretien seront réalisés en 2018 et 2019.

### **2. Espace intergénérationnel :**

Les jeux sont installés depuis fin août. La commission sécurité passera le 12 septembre 2018 pour faire la vérification de l'installation. Il reste à installer les 3 tables (2 pour adultes et 1 pour enfants) et les 2 bancs. Pascal Deschamps effectuera les travaux de scellement du mobilier courant septembre.

L'espace sera baptisé Espace Julienne Blazy, ancienne sage-femme de la commune et bienfaitrice des familles Grézoises. Une inauguration de l'espace sera prévue en présence de la famille BLAZY.

### **3. Centenaire de l'Armistice :**

Réfection du monument : refaire la peinture du socle et refaire la pelouse.

Accompagnement musical : la Municipalité recherche un ou des musiciens pour la cérémonie du 11 Novembre et l'inauguration de la place de la Liberté.

### **4. Fibre optique**

La connexion pour tous est prévue pour 2023.

Avant cela, les premiers connectés le seront à partir de fin 2019 (80% de la population).

D'importants travaux d'élagage sont à effectuer en amont de l'installation. En effet, les fils passant en aérien sur les poteaux soit électriques, soit téléphoniques, il est nécessaire que ces poteaux soient exempts de branches qui viendraient gêner le passage des fils. Les propriétaires de haies seront informés qu'ils devront élaguer leurs haies. Si ce n'est pas fait au moment du passage des techniciens, ces derniers ne reviendront plus et donc les personnes ne seront pas connectés.

### **5. Recensement de la population 2019**

La Commune sera recensée du 17/01/19 au 16/02/19.

Le Conseil décide de nommer en Coordonnateur Communal Mme Gwendoline LÉTOQUART et en agent recenseur Mme ROUSSEAU Jeanine.

### **6. Travaux de rentrée :**

- Local pompiers : il est en cours. Pascal DESCHAMP essaiera de le terminer pour la fin 2018.

- Ponts : la 1ere phase est terminée. Concernant le pont des Hulotières, celui-ci est en mauvais état. Un appel d'offres est à faire pour des travaux de consolidation.

- Lamier (fin campagne 2018) : Mr TESSIER va contacter la société CHERON pour finir la dernière partie à élaguer.

- Logements sociaux : Un fonds de concours a été octroyé à la Commune par la Communauté de Communes. Mr CLÉMENT va recontacter AMC Architectes pour lancer le chantier.

### **7. Tarif cantine scolaire**

Le conseil municipal délibère et maintient le tarif de 2,50 € le repas.

## **8. Circulation**

- Le croisement Rue de l'Église/Grande Rue est dangereux. Pour parfaire sa sécurité, il est envisagé de créer un sens interdit Rue de l'Église : Mr CLÉMENT souhaite avoir des conseils par l'ATESART afin de faire un nouveau plan de circulation si possible, à compter du 1er Novembre 2018.
- stationnement Rue du Perrin : peindre une place de stationnement au niveau du Gîte du Perrin.
- Passages piétons à repeindre Grande Rue.

## **9. Rentrée scolaire 2018-2019**

Au niveau du SIVOS des Écoliers, pas de problème pour la rentrée scolaire sauf un effectif en légère baisse.

Pour la maternelle à Grééz sur Roc, 18 enfants présents.

Cette année, les trois écoles ont fait une rentrée en musique. A Grééz sur Roc, Mr Phil Robert est intervenu auprès des élèves.

## **10. Remplacement Gwendoline (02/19-08/19)**

Mme LÉTOQUART sera en congé maternité à compter de Février 2019 et jusqu'en Août 2019. Une remplaçante est déjà pressentie sur le poste.

## **11. Octobre rose**

L'église sera illuminée en rose courant Octobre 2018 dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Le Kit est offert par l'association de la Ligue contre le Cancer.

## **12. Point budgétaire**

Le budget en ressort relativement sain.

## **15. Questions diverses**

\*Lettres de remerciements suite aux subventions : Mr CLÉMENT donne lectures des lettres de remerciements

\*Fond de concours : un plafond de 25000 € est octroyé pour réaliser les travaux de rénovation dans les 3 logements communaux.

\*Dons cadres : un artiste de Grééz a fait le don de 4 cadres dessinant divers lieux de la Commune.

\*Centenaire Jean Jousse : une plaque commémorative sera dévoilée après la conférence qui aura lieu à la Salle des Fêtes le Dimanche 16 Septembre 2018.

\*Comité des Fêtes : Brocante/Bric à Brac le 30 Septembre 2018 dans la Grande Rue avec la fabrication du boudin à l'ancienne.

**La prochaine réunion se tiendra le Vendredi 12 Octobre 2018 à 20h30.**

## **Compte rendu sommaire du Conseil municipal 12 10 2018**

Convocation du 08/10/2018

Le Vendredi 12 octobre 2018 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLÉMENT, Maire.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Communauté de communes**

.Transfert de la compétence eau /assainissement collectif : le conseil refuse à l'unanimité de transférer la compétence à la CCHS

Rapport d'activités de la CLECT : le conseil municipal à l'unanimité donne son approbation sur ce rapport.

• Rapport d'activités 2016 : le conseil municipal à la majorité décide de ne pas voter ce rapport puisque notre commune a intégré la Communauté de Communes qu'au premier janvier 2017.

### **2. Recensement.**

Madame Jeanine ROUSSEAU a été retenue pour effectuer les missions d'agent recenseur.

### **3. Chemin travaux : les Poupardières.**

Le conseil accepte de réaliser les travaux. Nous sommes en attente des devis des entreprises intéressées.

### **4. Eglise.**

• Nettoyage : il sera procédé par une entreprise à un nettoyage de l'église y compris des parties hautes, devis en cours.

### **5. Anti-intrusion**

• Antivol mairie: Il a été installé début octobre 2018

• Antivol atelier: En attente d'installation, mais l'ancien est toujours actif.

### **6. Remplacement Gwendoline : Contrat CUI/PEC Estelle LEROY.**

Estelle débutera ses fonctions dès le lundi 15 octobre 2018 en doublon avec Gwendoline. La commune bénéficie d'un contrat aidé et recevra une participation mensuelle à hauteur de 40%. Les horaires de la Mairie et de l'agence postale restent inchangés.

### **7. Signalisation:**

• Radar pédagogique: le département nous a octroyé une subvention à hauteur de 915€. Il reste à déterminer l'entreprise qui sera en charge de ce projet.

• Panneaux divers : Mr CLEMENT rencontrera Mr BIJTET de la DDT de Connerré afin de faire un point sur la signalisation à mettre en place.

### **8 PLUI : Changement de destination des habitations :**

La CCHS demande dans le cadre du PLUI que le conseil municipal se déplace sur le territoire communal afin de prendre des photos de tous les bâtiments qui sont susceptibles de changer de destination. Mrs CLEMENT, GOSSART et DESVEAUX et Mme THIMOND seront chargés de cette mission.

### **9. Inauguration jeux**

• Espace Julienne BLAZY : Le square portera le nom de cette bienfaitrice, ancienne habitante de la commune (avec accord de la famille):

• Panneaux : faire une plaque en y inscrivant le nom de l'aire de jeux

• Date de l'inauguration : dates proposées à la famille de Mme BLAZY le 15/12/2018 ou le 12/01/2019.

### **10. Photocopieur :**

La société Touiller nous a proposé de changer le photocopieur de la Mairie car le prix des photocopies actuelles est moins excessif que celui que nous avons avec l'ancien contrat. Nous sommes en attente de tarif.

### **.11 Questions diverses:**

• Piscine CCHS: Un projet actuel est en cours afin de construire une nouvelle piscine à l'endroit de l'ancienne piscine d'été à la Ferté Bernard. (Coût estimé environ 10000000€)

• Mr OZAN Patrick : Nous avons appris son décès via la presse. La municipalité va faire livrer une composition florale pour sa sépulture.

• 11 Novembre: Comme chaque année le banquet sera offert aux habitants de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint. Le défilé débutera devant l'école à 10h45. Pour le centenaire de l'Armistice il sera procédé lors de la cérémonie au monument aux morts à l'inauguration de la place de la Liberté (ancienne place du monument aux morts)

• Délibération fonds de concours 2018 CCHS : Les conseillers acceptent à l'unanimité de recevoir la somme de 25000€ pour la rénovation des trois logements communaux.

**La prochaine réunion se tiendra le jeudi 22 novembre 2018 à 20h30.**

## Compte rendu du Conseil municipal du 22-11-2018

Convocation du 19/11/2018

Le jeudi 22 novembre 2018 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mmes, THIMOND, RHODÉ et Ingrid GOSSART, Mrs CLÉMENT, BURET, LÉTANG, Alain GOSSART, TESSIER, DESVEAUX et LOUIS.

Absents excusés : Mr Guillaut,

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### **1. Répertoire électoral unique : commission de contrôle**

La loi 2019-1048 du 01/08/2016 réforme les modalités d'inscription sur les listes électorales. Celles-ci seront désormais centralisées.

La commission administrative va devenir une commission de contrôle

Un conseiller municipal devra faire partie de cette commission qui se réunira une fois l'an. Thérèse Rhodé est nommée pour suivre les demandes de recours.

### **2. Bons de Noël 2018 – liste des bénéficiaires :**

Le conseil municipal donne son accord pour verser aux personnes 70 ans et plus 4 bons de Noël de 5 €, soit un total de 20 €/personne qui peuvent être présentés chez les commerçant de la commune

### **3. Bulletin municipal :**

L'imprimerie Gravé de Vibraye a adressé son devis pour un montant total de 1089 € HT pour 300 exemplaires 28 pages format A4 fermé

Le bulletin est en cours d'élaboration et sera transmis à l'imprimeur début décembre pour une livraison avant Noël

La commission communication a validé de présenter le conseil sous forme d'interview, en posant la question à tous les élus « au 3/4 du mandat, que pensez-vous de votre parcours d' élu à ce jour ? »

### **4. Panneau pocket**

Ce service permet d'envoyer des messages sur les portables des citoyens. Le conseil municipal souhaite que panneau pocket serve en priorité à envoyer des messages d'alerte aux citoyens (météo, pannes électrique ou autres...).

Le coût par la commune est de 130 €/an.

Le conseil municipal délibère et autorise l'adhésion à ce service.

### **5. Indemnité de la comptable publique**

Le conseil municipal considère qu'il est anormal que le service de conseil soit payant pour les petites communes alors que les grandes communes ne paient rien

Malgré cette remarque, le conseil municipal délibère fixe le taux à 100% et autorise le règlement de l'indemnité pour la somme de 324,12 €

indemnité de budget : 30,49 €

soit un total de 350,60 € brut

### **6. Illuminations de Noël :**

Nacelle : il faut trouver une nacelle pour installer les illuminations.

Prévoir l'achat d'un sapin chez Mr Copleutre à Montmirail. Malgré la proposition de la Ferté Bernard qui propose gratuitement un sapin aux communes du territoire, le conseil municipal souhaite continuer à acheter son sapin chez un artisan local, Mr Copleutre.

### **7. Travaux en cours :**

Local pompiers : il reste les finitions d'intérieures

Voir pour débloquer la réserve parlementaire octroyées en mars 2017 par MR VOGEL pour les travaux du local pompiers

Chemins : attente du devis pour le chemin des pouparrières

Diagnostic routes (ATESART) : inventaire des routes à prévoir

Ponts : . Il est nécessaire de refaire un appel d'offre surtout pour le pont des Hulotières.

Antivol atelier : opérationnel

Fibre optique : un inventaire de tous les poteaux a été fait. A peu près 15 km d'élagage sont à prévoir .

Elle devrait être opérationnelle d'ici fin 2019.

### **8. Projet d'aménagement du bourg – résultats de l'étude du CAUE**

Le C.A.U.E. a envoyé sa proposition d'aménagement du bourg.

Le conseil municipal va proposer une réunion aux habitants lors de la cérémonie des vœux .

### **9. Recensement de la population 2019**

Mme Estelle Leroy sera coordinatrice communale en remplacement de Gwendoline Letoquart

### **10. Questions diverses**

Courrier reçu de la famille de Patrick Ozan remerciant la commune pour les fleurs envoyées à l'occasion des obsèques de Mr Ozan.

Solidarité victimes des inondations dans l'Aude : le conseil municipal souhaite verser au maximum 500 €

Permanence inscriptions électorales : le maire fera une permanence le 31/12/18

Le conseil municipal est d'accord pour fermer la mairie les Lundis 24 et 31 décembre

Panneaux de signalisation à Croix Champagne:des panneaux entrée et sortie de bourg " Croix Champagne commune de Gréez sur Roc "seront installés sur toutes les routes du lieu-dit .Cette signalisation entraîne la baisse à 50km/h lors de la traversée de cet écart ,

Courrier reçu de Mr Reveau, président de la Communauté de Communes : A la suite de la réunion de la CDC qui s'est tenue en septembre dernier à la salle des fêtes de Gréez sur Roc, le président de la C.D.C. a fait part à la commune du courrier qu'il a envoyé à MR GALLAND, du Perche sarthois pour demander à prendre en considération le site archéologique.

Gendarmerie : suite à la réunion qui s'est tenue à Mamers, les services de gendarmerie ont présenté le bilan suivant sur notre territoire :

Délinquance en baisse mais augmentation de la violence conjugale sous effet de l'alcool.

Point sur la nouvelle loi du 80 km applicable depuis le 01/07/18. Les gendarmes notent une baisse des procès verbaux pour excès de vitesse,

La gendarmerie rappelle qu'il est possible de faire des mains courantes au sein de la Brigade (La Ferté Bernard ou Montmirail).

La prochaine réunion se tiendra le VENDREDI 11 JANVIER 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 11-01-2019

Convocation du 07/01/2019

Le vendredi 11 janvier 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mmes, THIMOND, RHODÉ et Ingrid GOSSART, Mrs CLÉMENT, BURET, LÉTANG, Alain GOSSART, TESSIER, DESVEAUX.

Absents excusés : Mr Guillaut, pouvoir donné à Mr Buret  
Mr Louis

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. Information sur la composition de la commission de contrôle des listes électorales**

Suite à l'envoi de notre courrier indiquant les personnes nommées pour la commission contrôle, il manquait les informations sur les représentants du préfet et du tribunal :

Le conseil municipal valide la liste suivante :

titulaire : Jérôme Guillaut

suppléante : Thérèse Rhodé

représentant préfet : Joel Vadé suppléante Françoise Leguay

représentant le tribunal : Chantal Merlault suppléant Bernard Debon

Les personnes peuvent s'inscrire sur la liste électorale via internet. Le fichier est centralisé au niveau national. Le maire peut donner son accord ou désaccord et une fois par an, le maire doit convoquer la commission de contrôle des listes électorales pour valider la liste.

## **2.Salle du restaurant : plancher à voir en urgence**

Le parquet de la salle du restaurant est gonflé par endroit Mr Buret Gerard va estimer les dégâts avec l'aide de Mr Pigeard René.

## **3.Projets 2019 et restes à réaliser 2018**

Réintégrer dans le budget 2019 les projets 2018 qui n'ont pas encore été réalisés en totalité.

### **- Fibre optique (création commission élagage)**

Des cartes sont arrivées indiquant les lieux de passage pour l'élagage des haies.

L'entreprise Cheron va procéder à l'élagage et la commune va prendre en charge les routes et les chemins communaux.

Une personne du Conseil Départemental viendra le 23/01 pour mettre à jour le fichier des adresses préalable au déploiement de la fibre.

### **- Recensement 2019:**

Jeanine Rousseau, en charge du recensement commence le tour de reconnaissance de la commune.

### **- Aménagement du bourg :**

1<sup>er</sup> échange autour du projet d'aménagement du bourg. Une réunion publique aura lieu le 28/02 à 18 h en présence du représentant du CAUE.

### **- Programme voirie 2019**

L'agence des territoires de la Sarthe a réalisé, à notre demande, une estimation des travaux d'entretien de la voirie communale

Le chiffrage pour 2019 fait apparaître un montant de 67314€et 34920€ pour 2020,

Vu les montants à engager une réunion programmée le 24 janvier classera les travaux à réaliser en urgence en 2019.

Suite à ce programme, les demandes de subventions au Conseil Départemental et à la communauté de communes seront réalisées .

Réunion 24/01 – 10 h pour définir le programme des routes dans l'optique de demander des subvention au conseil départemental et a la communauté de communes.

### **- Pont des Hulotières et Pont de la Motte**

Pour celui des Hulotières, les parapets seront remplacés par des garde-corps métalliques et l'ouvrage sera renforcé,  
Le pont de la Motte doit être étanché  
Devis en cours.

### **- Logements du Nord**

Le cabinet AMC ne donne pas de nouvelles. Il faut refaire de suite le logement au milieu pour pouvoir y loger le locataire du logement 1 et pouvoir rénover son logement.

### **- Boitier wifi musée Jean Jousse**

Après plusieurs demandes auprès de la CDC hisne sarthoise, une borne d'information touristique devrait être installée à proximité de l'espace Jean Jousse.

### **4. Etude des subventions possibles**

Subvention DETR à déposer avant le 28/02

### **5. Inauguration espace Blazy**

Il se déroulera le 12 janvier à 11 h suivi d'un pot amical qui se tiendra à la salle du Conseil.

### **6. Distribution de sacs jaunes**

La commune a reçu un courrier du SMIRGEOMES indiquant que selon les statistiques, ils estiment que la consommation de sacs jaunes est excessive. Le SMIRGEOMES souhaiterait que les communes tiennent un cahier où sera noté chaque personne qui viendra chercher des sacs.

Le conseil municipal décide de mettre en place une liste des sacs remis aux usagers.

### **7. Panneau Pocket**

Suite à l'adhésion au système panneau pocket, (système de communication via les téléphones mobiles), une matinée sera organisée pour expliquer le système et télécharger l'application sur le téléphone des usagers qui le désireront,

### **8. Sauvegarde des données**

Reçu une personne de la société KODEN qui propose de faire de la prestation de sauvegarde de données. Michel Desveaux est chargé d'étudier cette proposition

### **9. Questions diverses**

Suite à l'accident à l'entrée du bourg coté Montmirail , la personne a détérioré le mobilier rural suivant :

Panneau « village étoilé abîmé » + massif

Demander un devis à l'entreprise et

envoyer la facture à la personne responsable de ces dégâts

### **Délibérations :**

Le conseil municipal délibère et décide de modifier la grille tarifaire de la location de la salle des fêtes en ajoutant la ligne suivante

réunion : durée de 8 h à 20 h – 100 €

Le Conseil municipal décide d'octroyer une prime équivalente à un mois de salaire payable en janvier à Mme Estelle Leroy.

### **Nuit de l'étoiles à Gréez**

A la demande d'une association d'une commune voisine aura lieu le 16/07/2019 la nuit des étoiles sur le site des Grands Champs .

### **Cahiers de doléances**

Le Maire a participé à la demande de l'association des maires ruraux de la Sarthe à l'opération Mairie ouverte Une douzaine de greezois/ses est venue inscrire ses doléances, celles - ci ont été communiquées au préfet

Au niveau du département le classement par ordre thématique est le suivant :

- 1 justice sociale
- 2 justice fiscale
- 3 organisation politique et territoriale
- 4 aménagement , transports, mobilités
- 5 vie démocratique
- 6 transition écologique et énergétique
- 7 emploi et économie



- 8 sujets internationaux
- 9 service de proximités
- 10 rôle de l'état dans les territoires

**SMUR** : Michel Desveaux fait un compte rendu sur l'installation d'un SMUR au niveau des urgences à la Ferté Bernard. Le projet avance bien, les autorisations sont parties de l'ARS. ( Agence Régionale de Santé )  
Les travaux vont débuter dans 4/5 mois.  
Le SMUR de la Ferté sera en lien avec le Mans et le pôle de Sablé/La Flèche

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 08-03-2019

Convocation du 02/03/2019

Le vendredi 8 mars 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mmes, THIMOND, RHODÉ et Ingrid GOSSART, Mrs CLÉMENT, BURET, LÉTANG, GUILLAUT, Alain GOSSART, TESSIER, DESVEAUX et LOUIS

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. Compétence « gens du voyage »**

A compter du 01/02/2019, la CDC de l'Huisne sarthoise a adhéré au syndicat mixte départemental des gens du voyage, ce qui implique que si des gens du voyage arrivent dans le village, on peut les orienter vers l'un des 24 terrains dont dispose le syndicat mixte.

## **2. Point sur la fibre optique**

le Noeud de raccordement optique NRO est en cours d'installation sur la commune rue du Tramway . L'élagage de toutes les routes communales a été effectué .Coût pour la commune + de 8000€.

Il reste les chemins privés à faire , après accord des propriétaires.

Pour la commercialisation, Sarthe Numérique a négocié à partir du 01/01/2019 une délégation de service auprès de SARTEL THD ,filiale de Axione Infrastructures.

## **3. Délibération contre le racisme et l'antisémitisme**

Après lecture du communiqué de l'AMF appelant les maires à se mobiliser contre l'antisémitisme, le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité cette déclaration qui appelle les maires à se mobiliser en plantant un arbre symbolisant notre attachement aux principes fondamentaux de la déclaration des droits de l'homme.

## **4. Délibération pour non valeur (10203 €)**

La somme est importante car elle prend en compte les loyers de l'ancien locataire de la rue du Nord. En effet, malgré l'absence de locataire . la trésorerie continuait à émettre des loyers.

Le conseil municipal délibère et autorise la mise en non valeur la somme de 10203 €,

## **5. Comptes de gestion 2018**

Le conseil municipal, et les membres du CCAS après s'être fait présenté le détail de l'exercice 2018 pour la Commune, le CCAS et l'assainissement déclarent que les comptes de gestion dressés par le Receveur sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

## **6. Comptes administratifs 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuvent les comptes administratifs 2018 comme suit:

### **Commune:**

#### **Section Investissement:**

\* Recettes = 223 771,72 €

\* Dépenses = 304 151,05 €

\* Déficit = 80 379,33€

#### **Section Fonctionnement:**

\* Recettes = 347 324,49 €

\* Dépense = 278 038,81 €

\* Excédent = 69 285,68 €

Le Conseil municipal délibère et affecte l'excédent cumulé au prochain budget

**Assainissement:**

**Section Investissement:**

\* Recettes = 142 353,26€

\* Dépenses = 7 898,14 €

\* Excédent = 134 455,91 €

**Section Exploitation**

\* Recettes = 21 095,18 €

\* Dépense = 18 943,27 €

\* Excédent = 2151,91 €

Le Conseil municipal délibère et affecte l'excédent cumulé au prochain budget

**CCAS:**

**Section Fonctionnement:**

\* Recettes = 5450,00 €

\* Dépense = 45435,50 €

\* Excédent = 14,50 €

Les membres du CCAS délibèrent et affecte l'excédent cumulé au prochain budget

**7. Exposé des projets 2019**

Travaux de voirie

Panneaux de signalisation à La Croix Champagne

Réfection du Pont des Hulotières

**8. Présentation du budget prévisionnel 2019**

Etre vigilant sur les investissements, car on est juste, il faut souligner que nous n'avons pas fait d'emprunt pour l'enfouissement

Les demandes de subventions des associations commencent à arriver en mairie.

**9. Questions et informations diverses**

Recensement

Il est réalisé. Les données seront communiquées qu'en 2020 ou 2021

**Ecole sous surveillance fermeture**

**Transport scolaire**

La région facture 49 € au sivos. A noter 9 € d'augmentation par an, en 2019

**Course cycliste du 27/04/2019**

L'huisne sarthoise organise la course cycliste, les arrêtés sont faits et les commissaires sont prévenus.

Randonnée vélo MJC d'Authon du Perche le 31/03/2019

**06/04**

Rassemblement de voitures anciennes sur la place de l'église organisé par Mons Mirabilis.

**Chiens errants**

Plusieurs plaintes sont arrivées

la gendarmerie de Montmirail est informée et une intervention va être faite auprès des propriétaires. Si rien n'est fait dans les 48 h, la société CANIROUTE interviendra.

**Personnel:**

Brigitte PIVARD a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1 juillet 2019. Les heures de cantine et de ménage seront à la charge de Ingrid Billon.

**Sauvegarde des données,**

Michel Desveaux était chargé d'étudier la sauvegarde des données informatiques de la mairie vers un Cloud.

La société KODEN-DESK pour un coût de 25€HT par mois de location pendant 21 trimestre via la société de financement HLF(horliding lease france ) a été retenu par le conseil .

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 29 mars 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# **Compte rendu du Conseil municipal du 26-04-2019**

Convocation du 19/04/2019

Le vendredi 26 avril 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mme Martine THIMOND, Mrs Gérard CLÉMENT, Gérard BURET, Bernard LÉTANG, Jérôme GUILLAUT, Alain GOSSART, Jean Pierre TESSIER, et Bernard LOUIS

Absents excusés :

Mr Desveaux, pouvoir donné à Mr Clément

Mme Ingrid Gossart pouvoir donné à Mme Thimond

Mme Thérèse Rhodé, pouvoir donné à Mr Louis

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. Cérémonie du 8 mai**

La cérémonie débutera à 11 h à l'Arsenal. Défilé jusqu'au monument aux Morts puis vin d'honneur servi dans la cour de la salle Adrien Martin.

## **2. Elections européennes du 26 mai 2019**

Composition du bureau de vote :

le nombre de candidats n'est pas encore connu. Il faudra prévoir les panneaux d'affichage en conséquence

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h

8h-10h : G.BURET ou M.THIMOND / B.LETANG / J HERMENAULT

10h-12h : B.LOUIS / J GUILLAUT /

12h-14h : M.THIMOND / JP TESSIER /

14h-16h : A.GOSSART / I.GOSSART/ M.DESVEAUX

16h-18h : G CLEMENT / T. RHODE /

## **3. Location du logement communal 3 rue du Nord**

Une demande de location est arrivée en mairie. Ce serait pour septembre.

Travaux à réaliser : Electricité OK. quelques travaux sont à prévoir (placo, peinture, bac à douche, sol de la chambre...) qu'Alain et Ingrid Gossart proposent de faire. Ajouter un meuble dans la cuisine.

montant du loyer : 250 € sans jouissance de jardin dans un premier temps (le temps de voir pour l'aménagement des 3 logements)

Don du mobilier : le mobilier qui restait a été donné à la recyclerie de la Ferté Bernard

## **4. Fibre optique : élagage 2ème phase**

Les personnes de Sarthe Numérique sont venues pour faire un point.

Domaine public : chemin de la charmoie

Domaine privé : le gue moele

## **5. Etude des demandes de subventions communales**

Le conseil municipal délibère et autorise l'attribution de subventions aux associations telles que définie dans le tableau joint

## **6. Illuminations de Noël : supports entrées de bourg**

CITEOS a envoyé un devis en 2018 de 3951,30 € HT, pour du matériel pour les illuminations, même couleur que les poteaux.

EIFPAGE disparaît de la Sarthe et du Maine et Loire. Cela devient impossible de les joindre

Le conseil municipal décide de revoir à la rentrée de septembre et voir la situation financière de la commune. C'est un coût non négligeable et en ces temps de restriction, cette dépense serait à revoir éventuellement d'une façon différente.

## **7. Lettres personnalisées de la Poste**

La Poste propose 1000 enveloppes pour 910 € et 53 € de personnalisation.  
Le conseil municipal autorise l'achat pour 1000 enveloppes.  
Il faut renvoyer le logo de la commune.

### **8. Contrat de dératisation**

Le renouvellement est pour 1 an : total 528 € TTC,  
Le conseil municipal décide de mettre en attente ce dossier

### **9. Personnel : suppression de poste et création de poste**

Mme Pivard part en retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Elle a actuellement un poste de 15h50. Ingrid Billion reprendra le nombre d'heures.

### **10. Rapport annuel 2017 du service d'eau potable et compte rendu de la dernière réunion**

Le rapport annuel de 2017 est disponible en mairie.  
Veolia donne les informations  
tarifs inchangés pour l'ex syndicat de Théligny  
Le tarif a augmenté pour les 2 autres ex syndicats (Montmirail et Cherreau)  
La dernière tranche de travaux entre le monument et devant chez Merlault est prévu pour 2020  
Investissement prévu à Montmirail pour enlever le fer (environ 150000 €)  
Perte d'eau de 20 % sur l'ex syndicat de théligny (92 km de réseau pour l'ex syndicat de théligny)

### **11. Questions diverses**

#### **Radars pédagogiques**

Ils devaient être installés la semaine dernière, or il a été constaté qu'il n'y a pas d'électricité dans les poteaux. Le maire a appelé Eiffage pour avoir un électricien.  
Ils ne sont pas joignables.  
Voir éventuellement avec l'entreprise la Vendômoise pour voir s'il est possible de modifier et mettre en panneau solaire.

#### **Panneau école à changer**

Ce panneau qui est au sol, va être supprimé et installé sur un poteau à 2 m

#### **Nom de l'école**

Proposition de la Directrice de différents noms.

#### **Nom de la rue du Nord**

Le maire propose au conseil municipal de revenir à la prochaine réunion avec des propositions de noms

#### **Plaques de rue**

La plaque « rue des sabotiers » est commandée, ainsi que celle de la place de l'église Saint-Almire.

#### **Compteurs Linky**

Une conférence aura lieu le 3 mai sur ces compteurs dits communicants.

#### **Contrat SEGILOG**

Le contrat est à renouveler pour 3 ans.  
Voir avec SEGILOG pour modifier le contrat et enlever les 95 € du logiciel du cadastre que la commune n'utilise pas.  
207 – 95 € ht cession droit d'utilisation  
223 € HT/an pour la maintenance

#### **Elagage**

La société GC va réaliser l'élagage des routes départementales. Il demande un endroit (moitié d'un terrain de foot) pour stocker le broyage.

#### **Notre Dame de Paris**

L'association des maires de France demande aux communes de prendre une délibération sur le  
Le conseil municipal vote par une voix pour et 10 contre pour ne pas allouer de subvention.

La prochaine réunion se tiendra le Mercredi 12 juin 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 12-06-2019

Convocation du 06-06-2019

Le Mercredi 12 juin 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mme Martine THIMOND, Mme Ingrid GOSSART, Mm Thérèse RHODÉ, Mrs Gérard CLÉMENT, Bernard LÉTANG, Jérôme GUILLAUT, Alain GOSSART, Michel DESVEAUX, Jean Pierre TESSIER,

Absents excusés :

Mr Gérard Buret : pouvoir donné à Mr Bernard Létang

Mr Bernard Louis : pouvoir donné à Mr Jean Pierre Tessier

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. Adoption des nouveaux statuts du Syndicat Mixte des vallées de la Braye et de l'Anille**

Ce syndicat est constitué de la CDC des Vallées de la braye et de l'Anille ainsi que la commune de Gréez sur roc. Une école d'art doit proposer 2 thèmes : la musique et soit le théâtre, soit la danse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a accepté que le Syndicat étende ses compétences à l'enseignement du théâtre à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 et a adopté les nouveaux statuts tels que présentés.

## **2.Délibération concernant la gouvernance de la future assemblée communautaire**

A la suite de la création de la commune nouvelle de Cherre-au, et en application de l'article L5211-1 CGCT VII du code général des collectivités territoriales, les communes membres d'un EPCI doivent au plus tard pour le 31 août de l'année précédent celle du renouvellement général des conseils municipaux, définir une nouvelle répartition des sièges de l'EPCI.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte, la répartition comme suit :

Commune	Siège	Commune	Siège
AVEZE	1	MELLERAY	1
BEILLE	1	MONTMIRAIL	1
BOESSE LE SEC	1	PREVAL	1
BOUER	1	PREVELLES	1
CHERRE-AU	5	SCEAUX S HUISNE	1
CHAMPROND	1		
CORMES	1	SOUVIGNE S/ MEME	1
COURGENARD	1	ST AUBIN DES COUDRAIS	1
DEHAULT	1	ST DENIS DES COUDRAIS	1
DUNEAU	1	ST JEAN DES ECHELLES	1
GREEZ S ROC	1	ST MAIXENT	1
LA BOSSE	1	ST MARTIN DES MONTS	1
LA CHAPELLE BOIS	1	ST ULPHACE	1
LA CHAPELLE ST REMY	1	THELIGNY	1
LA FERTE BERNARD	16	TUFFE VAL DE CHERONNE	3
LAMNAY	1	VILLAINES LA GONAI	1

LE LUART	2	VOUVRAY S/HUISNE	1
----------	---	------------------	---

soit un total de 55 élus

### **3. Point sur les travaux en cours**

Fibre optique : renforcement des poteaux téléphoniques  
travaux élagage terminés

Radars pédagogiques : Eiffage a mandaté une société pour alimenter les deux prise des radars pédagogique

La Vendômoise a envoyé la facture des radars qui ne sont toujours pas installés

Appel d'offres pour la réfection du VC401 et du pont des hulotières, ainsi que St Antoine

Le chemin des Poupardières sera fait par l'employé Communal tout comme le chemin de Courgirault

Aménagement du Bourg : étude par le CAUE

### **4. Contrat lutte contre les rongeurs**

Le conseil municipal décide de signer le contrat avec EMPG pour un total de

### **5. Contrat gaz de l'école**

Vitogaz propose à 831 €30 la tonne

Le conseil municipal demande qu'il soit fait un devis chez Primagaz

### **6. Maintenance protection incendie et sécurité**

Les extincteurs ont été contrôlés. Il manque le plan d'évacuation et il manque les vérifications des blocs sécurité.

Total 1700 € pour être en règle

### **7. Vigipirate**

La posture Vigipirate Eté – rentrée 2019 est active depuis le 7 mai et le restera jusqu'au 18/10/2019, L'ensemble du territoire est donc maintenu au niveau « sécurité renforcée – risque attentat »

Il faut donc continuer à prendre toutes les mesures de prévention, notamment pendant les festivités.

### **8. Voeu relatif aux évolutions du système de santé (demande de l'AMF)**

A la demande de l'AMF, le conseil municipal a soumis au vote le plaidoyer pour les évolutions du système de santé qui doit prendre en compte les enjeux suivants :

- lutte contre les déserts médicaux,
- garantie d'un accès aux soins de qualité pour tous
- fin des directives nationales technocratiques
- une association véritable de l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en œuvre la réforme de l'organisation territoriale des soins.

Il est procédé à un vote 7 pour 1 contre 3 abstention

### **9. Information sur le devenir de l'entreprise ARJOWIGGINS**

Le conseil municipal a reçu le courrier du député MR LEMENER, indiquant qu'il a informé le ministre de l'économie et la ministre de la cohésion des territoires de la situation du territoire après la liquidation judiciaire d'ARJOWIGGINS.

### **10. Réunions publiques du PLUi**

De nouvelles réunions sont programmées

24/06 à Montmirail à 20h30

01/07 à la Ferté Bernard

Ensuite, nous devons voter le nouveau PLUi commune par commune.

Débat sur la problématique du PLUi et de la loi Notre.

Déséquilibre entre monde urbain et rural(exemple :

140 € pour la culture par habitant en ville

14 € pour la culture par habitant en campagne)

### **11. Cérémonie du 14 juillet**

Rendez-vous à l'arsenal et défilé jusqu'au monument aux morts



### **12. Départ à la retraite de la cantinière**

il est proposé d'offrir 2 chèques cadeaux à valoir sur la Ferté Bernard. Ingrid Billon va devenir contractuelle de la commune pour 22 h

elle assurera le nettoyage de la mairie, salle des fêtes et salle adrien martin.

### **13. Questions diverses**

#### **- Salarié pour le musée Jean Jousse**

Pas de possibilité de faire un service civique dans le domaine du tourisme, il faut donc prévoir de proposer une offre d'emploi comme l'an dernier.

#### **- Remerciements de gwendoline Letoquart et son remplacement**

Gwendoline remercie pour le cadeau du conseil municipal. Elle a souhaité prendre un congé parental d'un an. Elle devrait être de retour le 1<sup>er</sup> avril 2020

Il faudra donc proposer à Estelle Leroy un renouvellement de son contrat du 1/10 au 31/03/2020 pour 28 h.

#### **- Commission nouvel adressage pour la fibre.**

Les élus suivants se proposent de participer à cette commission :

Jean Pierre Tessier

Bernard Létang

Thérèse Rhodé

Martine Thimond

#### **- Courrier reçu à la mairie**

Reçu un courrier demandant la possibilité de nettoyer l'espace pique nique du Gué Boussault qui n'est pas du tout entretenu.

Le conseil municipal autorise l'achat de tables pique nique

#### **Propositions pour le changement DE NOM de la rue du nord**

rue galilée ou rue olympe de gouges

rue jean Zay

Concours village étoilé : prévision en 2020,

La prochaine réunion se tiendra le Vendredi 26 juillet 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 26-07-2019

Convocation du 15-07-2019

Le Vendredi 26 juillet 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mme Martine THIMOND, Mme Ingrid GOSSART, Mm Thérèse RHODÉ, Mrs Gérard CLÉMENT, Gérard BURET, Bernard LÉTANG, Jérôme GUILLAUT, Alain GOSSART, Michel DESVEAUX, Bernard LOUIS,

Absents :

Mr Jean Pierre Tessier :

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. Vente de terrain 1 au 5 rue du Nord**

Le conseil municipal donne son accord pour vendre une partie du terrain cadastré parcelle AB 274 (environ 400 m<sup>2</sup>) appartenant à la commune et qui jouxte les habitations de Mme Boivent et Mr Mme Besnard,

Mr et Mme Besnard sont intéressés, sachant que si la vente auprès de Mme Boivent ne se fait pas, la vente Mr Mme Besnard ne se fera pas non plus,

Le conseil municipal, après délibération décide de fixer le prix du m<sup>2</sup> à 1,50 €,

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs,

Ces ventes devront être réalisées avant le 1<sup>er</sup> mars 2020,

## **2.Financement emploi Fondation Jean Jousse**

Le financement de l'emploi saisonnier pour l'animation du site en juillet et août, ne peut être par un service civique.

Ce sera donc un emploi de type privé dont les coûts sont estimés à

Salaire juillet : 619,80 € charges comprises

Salaire Août : 743,71 € (charges comprises et 10 % congés payés)

Estimation coût employeur : 1365,51 €

A cela il faut rajouter les frais de gestion auprès de l'organisme qui établie les déclarations soit :

30 € frais de gestion ouverture du dossier

23 €/mois€/salarié frais de bulletin

soit un total de 76 €

Le conseil municipal donne son accord pour subventionner l'emploi d'été pour un montant total de 1442 €.

## **3.Location salle des fêtes**

Le conseil municipal rappelle les règles d'utilisation de la salle des fêtes :

la salle des fêtes est louée à titre gratuit uniquement pour les associations dont le siège social est établi sur la commune.

Pour les locations privées, les personnes souhaitant réserver, doivent obligatoirement venir en mairie pour effectuer la réservation,

Le fait de réserver le traiteur de la commune n'implique pas la gratuité de la salle.

## **4, Radars pédagogiques**

Les radars pédagogiques ont été installés.

le conseil départemental a répondu à notre demande d'aide pour l'aménagement du carrefour de la Croix Champagne en nous informant que cet aménagement serait éligible à la dotation au titre des amendes de police. Le délai étant passé pour 2019, le conseil municipal est invité à réitérer sa demande en envoyant un dossier en janvier 2020.

Toutefois, d'après la sous-préfecture, ce dossier demande d'aide ne sera pas éligible au titre des amendes de police car c'est une route départementale et donc gérée par le Département.

Retour à la case départ !

## **5. Nom de l'école**

Sur le souhait de la Directrice et de l'institutrice de l'école de Gréez sur roc, et suivant les différentes propositions de noms, le conseil municipal, après débat, décide d'attribuer à l'établissement scolaire le nom de « Madeleine et Marcel Oria »,

Ce couple d'enseignants a vécu à Gréez sur Roc et sont enterrés sur notre commune. Madeleine Oria était enseignante, tout comme son époux Marcel, professeur au lycée de versailles qui, en plus, a écrit de très nombreux manuels scolaires sur les sciences naturelles, utilisés dans les collèges et lycées dans les années 1970/1980,

#### **6. Date de réunion « adressage des voies »**

La société Axione viendra le mercredi 7 août à 9h30 pour présenter à la commission chargée de l'adressage des voies ses propositions.

#### **7. Subventions suite et fin.**

Les dernières demandes de subventions sont arrivées en mairie.

Le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 200 € à l'Amicale des Pompiers ainsi que le versement d'une subvention de 150 € à la coopérative scolaire et 500 € au centre musical de Roussigny (Saint-Ulphace).

#### **8. Permanences vacances août**

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 10 au 24/08 inclus. Il faudra donc organiser des permanences afin d'assurer les services à la population, notamment en terme d'état civil.

#### **9. Info PLUi**

Le conseil municipal informe que le dossier du PLUi est disponible en mairie. Il est possible de donner son avis sur le plan d'aménagement.

#### **10. Questions diverses**

##### **- chiens errants,**

Problème survenu le 7 juillet puis le 10 juillet avec deux chiens identifiés qui ont attaqué des moutons et deux autres chiens sur la croix champagne qui couraient après des vaches. Ils ont également été identifiés.

Malgré les informations diffusées régulièrement et notamment sur le prix des prestations Caniroute qui récupère les animaux errants, le conseil municipal a décidé d'envoyer un courrier recommandé aux propriétaires connus en leur indiquant bien qu'à la prochaine situation similaire, Caniroute sera appelé et les chiens seront emmenés en fourrière.

##### **- chèvres errantes**

Même problématique que pour les chiens, 2 chèvres se sont retrouvées sur la voie publique ainsi qu'un mouton. Les propriétaires sont également informés et sommés de faire le nécessaire afin que ces situations ne se reproduisent plus.

- Traversée du bourg : devis CITEOS de 4000 €, pour les illuminations de Noël. Le conseil municipal ne donne pas suite au devis.

- Travaux fibre : à partir de 09/09/19, .début travaux concernant l'installation de la fibre

- travaux de voirie VC401, la petite motte cerise, RD126,

- Sangliers : Gréez sur roc fait partie du secteur dit « point noir » identifié par la Préfecture. Cela correspond à une zone géographique sur laquelle se renouvelle chaque année des dégâts agricoles conséquents, des dégradations non indemnisées sur des propriétés publiques ou privées, Les zones industrielles, peuplement forestiers, etc., sans oublier les nombreux cas d'accident de la route. Ces difficultés doivent perdurer dans le temps au moins 2 ou 3 années.

La préfecture a donc pris un arrêté stipulant que pour les zones point noir, des mesures spécifiques sont autorisées :

- augmentation des prélèvements

- interdiction de limiter la chasse et à l'exception des laies meneuses, tous les tirs pourront être pratiqués sur toutes les classes d'âge. A noter qu'il sera établi à la fin de la saison de chasse 2019/2020 une analyse du territoire.

Les pigeons ramiers font également l'objet d'un arrêté préfectoral, car animal considéré comme un déprédateur faisant d'importants dégâts pour les cultures de tournesol, protéagineux et colza.

- Insee : reçu un tableau relatif aux logements suite au recensement. Ce tableau fait état du nombre de foyers et non d'habitants.

Il fait état de 327 logements dont 156 en résidences principales et 164 en résidence secondaire ou logements vacants. Seulement 320 logements sur les 327 ont été recensés.

##### **- Assainissement**

reçu un courrier de l'agence de l'eau indiquant des aides possibles sur certains travaux pour des territoires situés en ZRR comme nous le sommes encore jusqu'en 2020, Ces aides qui peuvent aller jusqu'à 60 % sont limitées dans le

temps (jusqu'à juin 2020) et concernent des travaux d'amélioration du traitement de l'eau potable et la sécurisation ou bien le remplacement de tronçon de canalisation en PVC relarquant du chlorure de vinyle monomère.

Rangement local Ecole : rendez-vous 26/08 à 10 h pour débarrasser le grenier de l'école,

Primagaz : le contrat a été signé. Le prix de nos consommations de gaz passerait donc de 2582 € HT à 873 € HT avec également un avoir de 300 € dans le cadre du référencement via l'AMRF.

Débordement tout à l'égout dans la côte du bas bourg : des travaux vont être demandés pour curer les égouts

Divers : Une poubelle sélective sera installée près des tables de pique nique au niveau du boulodrome et square Blazy.

La prochaine réunion se tiendra le Vendredi 20 septembre 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 19-09-2019

Convocation du 11-09-2019

Le jeudi 19 septembre 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mme Martine THIMOND, Mme Thérèse RHODÉ, Mrs Gérard CLÉMENT, Gérard BURET, Bernard LÉTANG, Jean Pierre TESSIER, Jérôme GUILLAUT, Alain GOSSART,

Absents excusés :

Ingrid Gossart, pouvoir donné à Alain Gossart

Bernard Louis, pouvoir donné à Gérard Clément

Michel Desvaux, pouvoir donné à Martine Thimond

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

## **1. PLUi – débat et vote**

Le maire expose au conseil municipal les orientations d'aménagement et de programmation indiquées au PLUi. Conformément à l'article R,153-5 du code de l'urbanisme, Le maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement du projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Huisne sarthoise qui la concernent directement en suggérant néanmoins une évolution sur les points suivants :

**1, Classer le hameau de la croix champagne** en zone UCB (zone d'habitat individuel ou groupé), sachant que ce hameau historiquement est constitué d'un nombre conséquent d'habitations individuelles (une quarantaine) dans un rayon restreint (500 m)

- sachant que ce hameau a comporté jusqu'à une période relativement récente une école et que la majorité des habitants y réside à l'année.

— sachant que la commune y possède un terrain à bâtir référencé dans sa carte communale d'une superficie d'environ 3500 m2 (A0801)

Le conseil municipal ne comprend pas son classement en zone A ou N ne permettant pas d'augmenter la densité des constructions en comblant quelques « dents creuses »

2. Au niveau du village, il a été envisagé dans les années 2000, la création d'un lotissement après un achat par la commune de terres agricoles (8ha) jouxtant le village dans la partie ouest. Ce projet a été bloqué par la Direction régionale des Affaires Culturelles eut égard à son intérêt archéologique mis en évidence par des fouilles programmées de 2003 à 2012. De ce fait, la démographie est restée stable voire en diminution pendant cette période alors qu'elle augmentait sensiblement dans les villages aux alentours. Une parcelle de 2 ha sur les 8 a été libérée par la DRAC et le conseil municipal, après 10 années d'attente, pouvait espérer enfin la possibilité de mener à bien son projet d'écolotissement. Seul 0,4 ha ont été retenus dans le projet du PLUi et de plus cette parcelle est déjà occupée par un boulodrome, un espace de jeux pour enfants et une aire de pique nique, ce qui réduit la surface constructible à une peau de chagrin ! Le conseil municipal demande de reconsidérer l'emplacement constructible de 1 ha sur les 2 disponibles.

3. La densification prévue dans le projet du PLUi, des terrains constructibles à l'intérieur du village nous paraît être :

- une atteinte à la propriété privée,

- une méconnaissance de la particularité de l'évolution de l'architecture générale du bourg qui constitue une richesse patrimoniale de notre village,

La même règle de densification des habitations pour tous les villages ne doit pas s'appliquer systématiquement

4. Au niveau des possibles changements de destination, la commune de Gréez sur roc n'a fait aucune proposition sachant qu'elle compte plus de la moitié de résidences secondaires (164 sur 327 habitations recensées). On est en droit de se poser la question d'un village rural ou résidentiel ? Ces résidences

secondaires sont en majeure partie des anciennes fermes ou fermettes. Nous n'avons pas pu interroger les propriétaires sur leurs futurs projets. Nous demandons donc que le maire soit systématiquement associé, en cas de demande de changement de situation à l'étude des dossiers.

5. D'une manière générale, dans le cadre du classement des terres agricoles (zone A), il n'est nullement tenu compte de la qualité de celles-ci.  
Exemple : les grands champs dans le village de **Gréez sur roc** ne laisse aucun doute planer sur son potentiel d'exploitation agricole. 5 cm de sable recouvre X mètres de roc. C'est sur cet emplacement que se situe notre futur peut-être lotissement !
6. Le projet du PLUi comporte sur la commune une zone NI qui, en superficie ne correspond pas à notre demande initiale ; nous demandons que cette zone s'étende sur la totalité de la parcelle AB136,
7. La commune avait réalisé, avant le projet du PLUi, un document d'urbanisme : une carte communale. Elle n'a pas à notre connaissance servi de base au projet du PLUi et c'est bien dommage car la commune avait en 2007, investi 8000 € d'argent public dans cette réalisation. Soucieux de notre gestion de la dépense publique, nous suggérons que les communes ayant fait cet effort soient dédommées d'une partie du coût des documents d'urbanisme.

Ces suggestions ne sont pas de nature à conduire à un nouvel arrêt de projet par le Conseil Communautaire si elles ne sont pas suivies. Le conseil municipal souhaite que ses remarques et suggestions soient suivi d'effets. En effet, le conseil municipal a choisi de ne pas émettre de réserve sachant que celles-ci risquaient d'interrompre la procédure de mise en place du PLUi.

### **2. Archives aménagement 1<sup>er</sup> étage**

Le conseil municipal a choisi de faire appel à L'association Coup de main service pendant 2,50h pour transférer les archives installées à la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

Toutefois, il manque encore des linéaires à faire. Le conseil municipal donne son accord pour demander un devis à Mr sargette.

### **3. Secrétariat de la mairie – prolongation contrat**

Le contrat d'Estelle Leroy se termine le 30/09/2019. Gwendoline Letoquart souhaite prolonger par un congé parental de 6 mois à compter du 01/10 jusqu'au 30/04. Il faut pouvoir continuer pour assurer une continuité du secrétariat pendant le changement de municipalité,

Le conseil municipal accepte de prolonger le contrat de Mme Estelle Leroy jusqu'au 30/04/2019 et précise que le contrat de travail est basé sur 28 h/semaine avec un taux horaire de 11 €

### **4. Eau : station de la Maigretière**

Le syndicat d'eau a fait sa réunion hier 18 septembre. Quand la station de la maigretière tombe en panne, le syndicat achète de l'eau à Soizé.

Des microcoupures génèrent des pannes.

Malgré la sécheresse, pour le moment la nappe phréatique de Théligny n'est pas trop impactée.

### **5. Travaux : voirie**

La société Pigeon (retenue pour les travaux) a fait un tour de tous les travaux prévus :

route de st antoine – reprofilage

élargissement du carrefour

route de la petite motte cerise

VC 401

Moulimbert

Rue du Nord : Pascal est en train de carreler le logement rue du Nord.

### **6. Sécurité routière : radar 1ere campagne de mesure**

Le conseil municipal a reçu les premières statistiques du 01-06 à fin septembre,

route de Montmirail : véhicules entrants :

14 véhicules à une vitesse comprise entre 91 et 110 km/h et +

4064 véhicules à une vitesse comprise entre 51 et 70 km/h

7016 véhicules à une vitesse moins de 50 km/h

461 véhicules à une vitesse comprise entre 71 et 90 km/h

véhicules sortants :  
5347 véhicules à moins de 50 km/h  
5428 véhicules dont la vitesse est comprise entre 51 et 70 km/h  
624 véhicules roulant entre 71 et 90 km/h  
17 véhicules roulant entre 91 et 100 km/h et +

route de st Ulphace : véhicules entrants :

3191 véhicules roulant à moins de 50 km/h  
3600 véhicules roulant entre 51 et 70 km/h  
929 véhicules roulant entre 71 et 90 km/h  
34 véhicules roulant entre 91 et 11 km/h

véhicules sortants :

2132 voitures roulant à moins de 50 km/h  
4655 voitures roulant entre 51 et 70 km/h  
1775 voitures roulant entre 71 et 90 km/h  
144 voitures sortant du village entre 91 et 110 km/h et +

Un constat : visiblement la route de st ulphace est plus propice aux excès de vitesse. Voir pour demander à avoir plus de contrôle des forces publiques pour tenter de diminuer ces chiffres.

### **7. Questions diverses**

Gaz école

changement de prestataire : primagaz au lieu de totalgaz.

Les travaux vont se faire pendant la Toussaint.

**adresse lieux dits :**

une liste a été établie. Concernant la croix champagne, une commission se réunira mercredi 02-10 à 9 h.

**Hangar :**

Suite au don à la commune du jardin de Mr Linot qui comporte par ailleurs un petit hangar, le conseil municipal donne son accord pour louer ce hangar à un particulier qui dispose d'un jardin attenant au jardin communal. Le conseil municipal délibère pour un montant du loyer à 20 €/an,

**Stagiaire du 11/11 au 22/11**

Un stagiaire de 4eme en MFR sera en stage.

**CCAS : adresse.**

Une personne peut demander à avoir son adresse au CCAS. Par contre, c'est limité jusqu'au 31/03/2020,

**Dératisation :**

Faire un point sur la dératisation

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 8 novembre 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

# Compte rendu du Conseil municipal du 08-11-2019

Convocation du 31-10-2019

Le vendredi 8 novembre 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mme Martine THIMOND, Mme Ingrid GOSSART, Mme Thérèse RHODE, Mrs Gérard CLÉMENT, Gérard BURET, Jean Pierre TESSIER, Jérôme GUILLAUT, Bernard LOUIS, Alain GOSSART,

Absents excusés :

Bernard Létang, pouvoir donné à Gerard Buret

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

Avant de débiter la séance, le conseil municipal observe 1 minute de silence à l'attention du collègue élu Michel Desveaux, décédé le 6 octobre dernier.

## **1. Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie aura lieu à 11 h,

En 2020, l'horaire changera de 15 mn. La cérémonie aura lieu à 11 h 15, car il faut prendre en considération le défilé des pompiers, à Melleray, Gréez puis Montmirail.

Repas des Anciens : Le repas du 11 novembre est le repas des anciens gratuit pour les 70 ans et plus et non le repas des anciens combattants, il y a eu une erreur dans le libellé de ce repas. Ce repas sera reporté le dimanche 5 janvier 2020,

## **2. Secrétariat de mairie**

Le maire a reçu un courrier de Mme Letoquart indiquant que la CAF a fait une erreur dans le calcul du congé de Mme Letoquart dont la date initiale de fin était prévue le 31,03,2020, Or ce congé est écourté et doit s'arrêter au 31,12,2019.

Il est proposé de prendre en compte sa demande en acceptant ce retour sous la condition d'horaire de 19,06 h./semaine,

## **3.Travaux :**

**- autorisation de prêt auprès d'un organisme bancaire (montant/durée)**

Ce possible prêt permettrait de financer les travaux pour :

le pont des hulotières qui est vraiment en très mauvaise état . L'an dernier, le conseil municipal avait reçu un devis des Ets Boulard pour 26000 € (seule réponse reçue )

Des devis ont été redemandés suite à cette unique réponse :

- Ets Boulard 36979 €

- Ets flechard 40000 €

au vu des autres dépenses sur la voirie, il y aurait un total de dépenses de 37304,40 € + 5730 €

Il a été demandé un devis sur un emprunt possible au crédit mutuel

prêt de 50000 sur 10 ans : 1303,89/trimestre soit 0,83 % taux

le conseil municipal autorise le maire à consulter un autre organisme bancaire.

Eglise : quelques ardoises sur le clocher se sont déplacées, Le conseil municipal a reçu un devis des Ets Bruneau pour un total de 2444 €, Le conseil municipal donne son accord pour effectuer les travaux.

Mais il restera encore beaucoup à faire sur une autre partie de la toiture. Elle est très abîmée et des infiltrations sont visibles au niveau du chœur.



#### - Le point sur la fibre optique

Des retards dans les travaux. IL n'y aura pas de réunion d'information avant avril 2020.  
Environ une dizaine d'opérateurs vont se positionner sur des offres aux futurs usagers.  
Les Premières connexions seraient prévues en mai 2020  
voir site : [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr) pour plus amples informations .

#### Syndicat d'eau

Rendez-vous à la Maigretière était pris avec Veolia et le président du syndicat d'eau. L'état des vannes a été constaté à Soizé . Véolia propose un système de gestion automatisé dont la charge financière sera répartie à 50% pour le syndicat et 50% pour Soizé

#### **4. Bons de Noël 2019 – cadeaux de fin d'année**

Des bons de 20 € sont habituellement distribués. Le conseil municipal décide de réitérer le même montant mais sous la forme d'un bon de 20 € au lieu de 4 bons\*5 €,

Des chocolats seront commandés pour le personnel ainsi que pour les habitants retraités domiciliés en maison de retraite.

#### **5. Bulletin municipal 2020**

Toutes les informations doivent être collectées avant fin novembre pour diffusion à l'imprimeur.

#### **6. Comice 2020 réunion publique**

Une réunion sera organisée le 13 décembre à 20 h à la salle des fêtes par la commune pour savoir si des bénévoles souhaitent s'investir pour organiser cette fête.

Une communication doit être faite en ce sens là.

#### **7. Indemnité du comptable public (dernière année)**

L'indemnité du comptable est de 378,06 € brut, Le conseil municipal donne son accord pour régler à hauteur de 100 %

#### **8. Questions diverses**

Incendie suite à des cambriolages au hangar situé au lieu dit le Carré, tout comme une maison à Champrond, Lavaré dans la même nuit.

Vol sur la propriété de Champs à Melleray

Lieutenant de Gendarmerie Mr Failloux : message à effectuer auprès de la population en indiquant une recrudescence des vols/actes délictueux à faire paraître dans le bulletin municipal .

#### **Dérogation sur la carte scolaire**

Demande de dérogation d'un habitant : Le conseil municipal accepte cette dérogation mais fait savoir qu'il ne participera à aucun frais vu que le SIVOS propose tous les services (cantine, garderie, transport).

Rencontre avec Le Sénateur JP VOGEL : les problèmes rencontrés par les petites communes concernant leur financement ont été abordés.

Suppression de la carte électeur, Une communication sera effectuée pour expliquer les nouvelles modalités d'inscription en 2021.

#### Gens du voyage

Le conseil municipal annule son arrêté du 18-03-2019 qui indiquait que les gens du voyage devaient aller sur les aires réservées.

Un nouvel arrêté doit stipuler que le pouvoir de police est exercé directement par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.

#### Panneau pocket

Le contrat est renouvelé pour un an au tarif de 130 €/an

#### Contrôle cantine

Un contrôle d'hygiène a eu lieu au Mois de Octobre 2019 . Des remarques sur l'armoire et le réfrigérateur . Ils doivent être fermés à clef.

Bancs connectés

2 à la ferté, 1 à Tuffé, 1 à Montmirail et 1 à Grééz sur roc

fonctionnent avec panneau solaire, wifi intégré . Ils ne sont pas opérationnels pour le moment, soucis techniques .

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 19 décembre 2019 à 20h30.

**Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus et après lecture faite, les membres présents ont signé.**

## Compte rendu du Conseil municipal du 19-12-2019

Convocation du 12-12-2019

Le jeudi 19 décembre 2019 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée

ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Etaient présents : Mme Martine THIMOND, Mme Thérèse RHODE, Mrs Gérard CLÉMENT, Gérard BURET, Bernard LETANG, Jean Pierre TESSIER, Jérôme GUILLAUT, Bernard LOUIS, Alain GOSSART, Absents excusés Ingrid Gossart, pouvoir donné à Alain Gossart

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

### 1. Comice agricole

La réunion du 13 décembre n'a pas réuni beaucoup de monde dû selon certains par un manque de communication.

Une vingtaine de personnes était présente.

Une prochaine réunion aura lieu le 17 janvier 2020 à 20 h, salle des fêtes dont l'ordre du jour sera le choix du thème, choix de la chaumière et du traiteur, En nombre de bénévoles, il faut au moins une quarantaine de personnes.

En terme de budget, il faut faire comme les années précédentes, la mairie doit verser une subvention exceptionnelle à l'association organisatrice.

Une nouvelle communication doit être faite, Il faut en définir les modalités. Il apparaît que la communication via les réseaux sociaux et mail ne suffit pas. Il est proposé de faire un courrier personnalisé.

Distribution dans le bourg et en campagne.

### 2, Adresse fibre optique : déplacement sur le terrain

Un rendez-vous est pris mardi 7 janvier à 9 h pour faire le point sur le terrain afin de définir les adresses à positionner sur les lieux dits spécifiques.

### 3.Compte rendu syndicat d'eau

Après notre rencontre avec Veolia, le maire de Soizé concernant les problèmes rencontrés sur le surpresseur de la Maigretière, il a été décidé, afin d'éviter les pannes d'eau potable, de moderniser la station située à Soizé qui permet de régler ce problème. Un devis de 8000€ a été fourni par le prestataire. Le coût sera supporté par Soizé et syndicat à hauteur de 4000€ chacun. La convention d'achat/vente d'eau a été mise à jour.

Il a été demandé au syndicat de planifier le remplacement des dernières canalisations amiantées dans le village avant les travaux d'aménagement du Bourg.

### 4.Point sur les travaux communaux

La fibre : retard sur les délais initiaux

Les travaux du logement communal du 3 rue du Nord sont terminés. Un nouveau locataire sera présent à partir de Janvier.

Ponts : Les Hulotières et la Motte : les travaux sont reportés en janvier

Gangnolle : rambarde du pont de la Motte – devis de 6307 € HT

### 5, Entretien des chemins

La Blinière : reçu un courrier informatif du propriétaire de la Blinière écrivant à la mairie de Montmirail pour demander l'entretien du chemin appartenant à cette commune. Courrier daté du 29/11/2019, les travaux d'entretien ont été réalisés. Il reste à voir pour terminer l'entretien de la partie du chemin qui appartient à la commune de Grééz sur roc.

La petite maison neuve : le propriétaire Mr Joachim demande l'entretien du chemin

Les pouparrières : des redans pour permettre l'écoulement des eaux sont trop onéreux , il a été aménagé des bosses pour que l'eau puisse couler dans le fossé

La mare : parcelle de 9400 m<sup>2</sup> – problème pour accéder à son habitation car le chemin est trop abîmé Divers : bancs connectés : le banc connecté devant l'église ne fonctionne pas.L'office de tourisme de la Ferté Bernard assure la liaison avec le fournisseur afin d'y remédier .

Elections municipales : Le maire ne se représente pas. Donc il n'y aura pas de liste menée par G.CLEMENT,

Tour de table pour savoir qui se représente : G,BURET, B,LETANG, B,LOUIS, A,GOSSART, I,GOSSART, T,RHODE ne souhaitent pas se représenter

Jérôme Guillaut, Jean Pierre Tessier indiquent vouloir continuer.

La réponse de Martine Thimond est à l'étude.

Pour être candidat, il faut aller en mairie récupérer les imprimés pour s'inscrire,

## 6. Questions diverses

Etat des lieux salle des fêtes :

un état des lieux est obligatoire pour chaque location, qu'elle soit liée à la cantine ou bien des locations associatives et privées.Le caractère obligatoire est dû a une demande des services qui contrôlent la cantine.

B.Létang continue la gestion de la salle jusqu'à la fin du mandat.

Communauté de communes Huisne sarthoise : Convention CDC/Commune pour les marchés publics

La CDC propose de créer un service commun « affaires juridiques, marchés publics, subventions ».

Un service qui permettrait à la commune qui signe la convention d'avoir un service juridique sur les marchés publics et les subventions, C'est un salarié de la CDC qui assurera le service juridique, donc payé par nos impôts, et si nous devons utiliser leurs services, nous devons payer la prestation en plus,

On paie donc 2 fois pour le même service.

Le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à cette convention.Cette prestation est actuellement assurée par l'ATESART à laquelle nous sommes adhérents.

Population INSEE au 01/01/2017 :

au 01-01-2017 : 336 habitants

chiffre pris en compte à partir du 01/01/2020

Il faudra attendre 2 ans pour avoir les chiffres du recensement 2019,

LMTV : 04-02 à 19 h, G.Clément sera interviewé en tant que maire qui ne se représente pas. Edith Clément participera pour aborder la culture en milieu rural.

A.GOSSART propose de continuer le label village étoilé, mais il faut savoir si la municipalité suivante serait intéressée. C'est un label renouvelé tous les 3 ans et qui coûte environ une centaine d'euros.

Fréquentation du site archéologique et bilan sur l'emploi saisonnier :

9 classes reçues en 2019, plusieurs groupes de jeunes dont le centre musical de Roussigny, randonneurs, soit environ 900 visiteurs au total .Le coût de l'emploi saisonnier s'élève à 1792€ .

PLUi –Une enquête publique aura lieu en Mairie les dates de disponibilité de cette enquête seront connues ultérieurement.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 7 février 2020 à 20h30.